

Sig E out of
order wrongly folded
pp 97-116, 4
and sig K 213-232, 4
and P 329-348, 4

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

Par PH. A. BACHER, *médecin de la Faculté de Paris.*

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. De Nat. Deor.

MAI 1793,

L'AN 2e. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOISE.

TOME XCIV.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

Se trouve

Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N° 32.

1793.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

MAI 1793.

Vues médicales sur l'affection convulsive de la malade de Roanné (a), *cinquième district du département de Rhône et Loire, par* JEAN-BAPT. DESGRANGES, *citoyen de Lyon, officier de santé.*

« Non nisi eximiarum observationum præsidio instructa mens sagax potissimam curandi methodum assequitur. » BAGLIVI.

J'AI été appelé en consultation avec deux confrères en médecine, le 26 janvier 1792, par mademoiselle *D*... elle-

(a) Voyez *Journ. de médecine*, Vol. xcj, page. 363.

même, qui nous a remis deux mémoires à consulter, dont l'un, rédigé avec autant d'intérêt que de savoir, par M. *Devaux*, a été inséré dans le Journal de médecine, cahier du mois d'août dernier; et l'autre, non moins intéressant, a été dressé par M. *Bourdon*, chirurgien de la malade et d'une réputation distinguée dans le pays. J'ai pris connoissance par moi-même auprès de cette demoiselle, de tout ce qui a rapport à son état; j'ai été témoin d'un accès convulsif très-fort, et j'ai entretenu une correspondance suivie avec ses médecins de Roanne. En conséquence, je viens offrir de nouveaux détails sur cette maladie, l'exposé de notre avis, son résultat, et des recherches sur ce qu'exige une pareille affection.

§. I. *Nouveaux détails.*

1°. Les signes de puberté se sont manifestés dès l'age de dix ans; jusque-là cette demoiselle n'avoit eu aucune indisposition. On est fondé néanmoins à présumer en elle un vice dartreux (n°. 8) par le léger suintement habituel qu'elle a derrière les oreilles, ses couleurs *âcres*, la rougeur qui a duré près de deux mois à l'endroit des ventouses sèches

appliquées aux deux cuisses, dans la vue de diminuer le hoquet convulsif, laquelle avoit, au rapport de M. *Bourdon*, un caractère dartreux, &c. Son tempérament m'a paru bilieux-sanguin et éminemment irritable.

2°. Une imprudence commise à l'époque du flux utérin à l'âge de douze ans, en 1780, en suspendit le cours et fit refluer le sang à la tête; ce qui a donné lieu à un saignement par les narines, et peu de temps après à une inflammation de poitrine, dont les symptômes ont été vifs. La douleur fixée subitement au côté droit où le *point pleurétique* étoit aigu et pongitif, répondant à l'intervalle de la sixième et septième des vraies côtes et dans le milieu de leur étendue, endroit où je l'ai toujours vue plus vive, plus acérée et plus opiniâtre (*a*), comme aussi plus

(*a*) Aucun endroit, dit *Cullen*, n'est plus fréquemment affecté que celui qui répond à la sixième ou septième côte, environ au milieu de sa longueur, ou un peu plus en devant. (*Elém. de médec. pratique*, par *Bosquillon*, n°. 339.) La maladie essentielle de mademoiselle *D*... pourroit être regardée comme une *pleurésie vraie* par ceux qui admettent deux genres d'inflammation de poitrine. Le cercle

sujette à métastase et d'une métastase toujours fâcheuse. Cette douleur qui augmentoit beaucoup dans l'inspiration, n'a point cédé à deux saignées copieuses *faites au bras gauche ;* elle n'en fut que *bien foiblement émoussée.* Elle en attendoit sans doute une troisième (*a*), ou un topique fortement

---

étroit dans lequel étoit renfermée la douleur poignante autoriseroit leur opinion ; car, dit encore *Cullen* dans sa Nosologie, souvent le point pleurétique est borné à une partie que l'on pourroit couvrir avec le doigt.

(*a*) On ne peut donner aucune règle précise sur la quantité du sang qu'on doit tirer, et le nombre de saignées à pratiquer. *Sydenham* a déterminé quarante onces de sang en deux ou trois saignées, pour la quantité moyenne que les hommes peuvent perdre dans la pleurésie. *Pringle* faisoit tirer communément depuis douze jusqu'à seize onces de sang pour la première ou la seconde saignée, et un peu moins pour les autres. *Hippocrate* vouloit qu'il coulât jusqu'à la syncope, quand la douleur étoit *aiguë*, et qu'on ouvrît la veine du côté de la douleur. Ce second précepte est négligé mal à propos ; car, soit qu'on veuille *amener* ou *détourner*, il n'y a rien de mieux à faire que d'avoir égard à la division du corps humain en deux moitiés égales et symmétriques, renfermant chacune une grande poche cellulaire qui se réunissent, en s'adossant, au milieu du corps.

attractif; mais l'un et l'autre furent omis. La terminaison de la maladie n'a donc été qu'imparfaite, puisque le point douloureux n'a pas changé de place, et qu'il existe encore aujourd'hui.

3°. Ce point, toujours permanent, devenoit plus piquant aux approches

---

Celse régloit l'évacuation du sang sur sa couleur et sa consistance; il en faisoit tirer davantage quand ce fluide étoit épais et noirâtre au sortir de la veine, et tel étoit celui de mademoiselle *D...* (*Mém. à consulter*, p. 366 et 372.) Une saignée de pied, comme le recommande *Alexandre de Tralles*, pouvoit être ici très-salutaire. Mais après les deux ou trois premières saignées, ne feroit-on pas bien d'appliquer sur le point même, en le supposant toujours *aigu*, huit à dix sangsues à la fois, de laisser couler le sang jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même; puis de couvrir toutes les piqûres avec une large ventouse, afin de faire affluer davantage ce liquide au dehors, et de l'*aspirer* en quelque sorte. Un cataplasme émollient couvriroit le tout ensuite. Les trois applications successives m'ont réussi une fois pour enlever une douleur pleurétique très-*acérée* et très-circonscrite. C'étoit sur un habitant de la campagne qui touchoit au troisième jour de sa maladie, et dont le point de côté n'avoit reçu aucun amendement de deux saignées copieuses. Les ventouses scarifiées déjà indiquées par *Huxham*, produiroient le même effet.

du tribut lunaire, et alors la malade sentoit de la roideur dans ses nerfs, ce sont ses expressions, quelquefois accompagnée de défaillance et même de perte entière de mouvemens. Les affections morales amenoient aussi cet état. Les règles ont reparu un an après, mais sans garder le rithme qui leur est naturel.

4°. A dix-neuf ans mademoiselle *D*... eut la fièvre scarlatine, pendant laquelle elle s'exposa imprudemment à l'air froid; ce qui dérangea la marche de cette maladie éruptive, procura une enflure générale (*a*), sur-tout du côté droit, des douleurs dans tout le corps, la fièvre, &c.; état qui dura environ trois mois. Depuis, la douleur de côté s'est toujours accrue jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, que cette demoiselle a été surprise d'une attaque nerveuse très-considérable, précédée d'une douleur dans tout le bras droit, et accompagnée de fièvre, d'oppression, de fatigues, &c. Le sang à cette époque a paru pour la première fois dans les cra-

(*a*) Cette anasarque, donnée dans un des mémoires comme un symptôme accidentel, survient assez fréquemment peu de jours après que l'éruption a entièrement disparu.

chats, si on excepte le temps de la pneumonie, effet sans doute de la pléthore des poumons déterminée par le spasme ou l'irritation des petits vaisseaux de ces organes en vertu de la convulsion générale.

5°. Croyant pouvoir accuser la rentrée de l'éruption scarlatine de l'augmentation des symptômes nerveux et de l'accès décidément convulsif qui a eu lieu trois ans après, on a envoyé la malade prendre les eaux minérales de Saint-Alban, (source peu distante de Roanne et réputée pour les maladies de la peau,) dans la vue de déterminer quelque jetée à l'extérieur et d'opérer une sorte de dépuration des humeurs par les émonctoires cutanés; mais deux ou trois jours après leur usage les paroxismes nerveux sont devenus si terribles et le *point* si douloureux, que la malade, quoique privée de connoissance, y portoit sans cesse la main pour comprimer la région extérieure correspondante, et paroissoit vouloir, en la déchirant avec ses ongles, enlever le foyer de ses souffrances.

6°. Les accès de convulsion ont toujours été en augmentant, et se sont montrés à des intervalles toujours in-

décis : rarement il s'écouloit un mois entier sans qu'ils eussent lieu. En général, la durée des intervalles diminuoit chaque jour, et depuis huit mois il s'y étoit joint un hoquet convulsif; chaque crise étoit suivie d'une prostration des forces et même d'assoupissement, et les facultés intellectuelles de la malade paroissoient visiblement souffrir. Les crises ont toujours commencé par le point intercostal, lieu de la douleur déchirante qui s'aggravoit alors; ce surcroît de douleurs étoit le signal des convulsions; l'irritation d'abord locale se propageoit par irradation à toutes les parties du corps et se communiquoit de proche en proche à tout le système des nerfs, mais d'une manière plus spéciale du côté droit. Le chagrin, un exercice forcé, l'orgasme utérin qui a lieu à chaque apparition des règles, une inspiration prolongée (*a*), l'éternuement,

(*a*) Dans l'intervalle des crises, l'inspiration a toujours été tellement gênée et raccourcie par le point latéral, que si la malade vouloit la prolonger, sans égard pour la douleur, il s'ensuivoit une toux vive qui faisoit craindre des accidens sérieux, tels que ceux décrits dans le Mémoire à consulter de M. *Devaux*. En général, la respiration de cette demoiselle n'a jamais été aisée, elle a toujours ce qu'on appelle *l'haleine courte*.

l'impression de l'eau d'un bain, &c. en déterminoient le retour.

7°. Dans l'état le plus calme, cette demoiselle a toujours eu des mal-aises qui dévoilent l'affection hystérique. Une pesanteur dans la région de l'estomac ; de fréquentes palpitations, *dolores circa umbilicum palpitatorii*, comme a dit *Hippocrate*, une douleur gravative dans tout le côté droit du corps, des coliques *ærumnæ* dans le temps des secours périodiques toujours pénibles, irréguliers et peu abondans, et de l'embonpoint et du coloris et de la fraîcheur, malgré le manque d'appétit et du sommeil, malgré les commotions nerveuses qu'éprouve souvent la malade, &c. ne sont-ce pas là des attributs d'une constitution délicate soumise aux réactions sympathiques d'un utérus lésé ou, si l'on veut, vicié d'une manière quelconque ? C'est le *facies hysterica* dans toute la latitude du mot.

8°. Je ferai encore mention de deux particularités bonnes à remarquer. La première, c'est qu'après l'époque de la fièvre scarlatine survenue en 1789, il a paru sur le dos de la main droite une verrue sensible et douloureuse, sur-tout vers les tems critiques, qu'un frottement

imprévu a enlevé, mais non sans occasionner une douleur aiguë qui se continuoit jusqu'à l'épaule, et sans donner lieu à une hémorrhagie qui a duré trois heures. Le premier accident trahit l'extrême sensibilité de la malade et la grande disposition de ses nerfs à propager l'impression molestante qu'ils reçoivent. La seconde, c'est que peu après la cloture du cautère, qui n'a resté ouvert que deux ou trois mois, il a été couvert de plaques dartreuses qui ont gagné toute la superficie du corps jusqu'à faire tomber quelques ongles. L'extrémité supérieure droite a été beaucoup plus affectée que la gauche. Cette éruption cutanée dépose en faveur d'une acrimonie humorale originaire (n°. 1), et renforcée peut-être par le défaut de dépuration de la masse commune des fluides contre le vœu de la nature, lors de la fièvre scarlatine, qui a été, dit-on, contrariée dans sa marche. Elle dévoile encore une plus grande disposition maladive du côté droit, que du côté gauche. Je dois dire que dans le temps où le cautère suppuroit le plus abondamment, et il a suppuré long-temps (*Mém. à cons.* p. 368, not. 6), les accidens nerveux n'ont éprouvé

aucun amendement; c'est alors que les plus fortes crises ont eu lieu.

§. II. *Consultation, ou réponse au mémoire.*

La maladie de la consultante est essentiellement nerveuse, et il doit être permis de la considérer sans complication d'aucun vice humoral. On peut regarder en effet comme accidentelles les différentes éruptions qui sont survenues, attendu que leur apparition est de plusieurs années postérieure à l'affection primitive, (N°. 8) et qu'elles n'ont jamais procuré de soulagement. On est fondé à croire qne l'humeur de ces éruptions n'a point été la cause première de la maladie nerveuse, sa cause *efficiente*, le vice dartreux ne s'étant montré à découvert que passagérement. Si l'on suppose que le germe de cette affection *herpétique* préexistoit en la malade, on doit considérer son développement comme le produit ou l'effet des irritations cutanées et des agitations cellulaires procurées par les attaques convulsives, les ventouses et le caustique, sur-tout par ce dernier, qui, appliqué sans méthode et sans discernement, et ne touchant point au siége de

la maladie, n'a fait que troubler en pure perte et même pervertir l'élaboration que la lymphe subit dans le systême cellulaire ou muqueux (*a*).

Les causes prédisposantes tiennent à l'irritabilité même de la constitution de la malade et au développement prématuré de l'orgasme utérin, qui n'a produit que des règles aussi pénibles et douloureuses, qu'irrégulières et peu abondantes : on peut ajouter, et à la suppression accidentelle qui a eu lieu à l'age de douze ans, laquelle n'a fait qu'accroître l'état spasmodique de la matrice et donner lieu à une pléthore réelle et générale. Ce sont les actes répétés de la nature, toujours douloureux et toujours impuissans, qui ont fait naître cette irritabilié *morbifique*, laquelle s'appuyant sur l'utérus, s'est étendue par des degrés insensibles sur tout le systê-

---

(*a*) En voilà bien assez pour prouver une dégénération humorale. On trouve dans le traité des vapeurs de *pomme*, l'exemple d'une *ébullition de sang*, avec des taches semblables à celles de la rougeole, occasionnée, dans une jeune personne vaporeuse, par des agitations musculaires, la pléthore et la raréfaction des liquides, &c. pag. 53 et suiv. édit. de 1763.

me ; et c'est elle sans doute qui a donné au point *pleurétique*, cette *acération* et cette ténacité invincible par les secours d'usage. L'inflammation de poitrine, par une révulsion d'action, a transporté au côté du thorax le foyer d'irritation nerveuse déposé depuis l'âge de dix ans, sur l'organe essentiel de la génération. Les saignées peut-être n'ont été inefficaces que parce qu'elles ne pouvoient pas être le correctif de l'affection nerveuse qui coïncidoit alors, ni appaiser l'*archée* de *Vanhelmont*, pour me servir de ses expressions et faire taire la *plevra furens*. Cette nouvelle affection locale ou la douleur fixe entre les deux dernières vraies côtes, quoique prédominante, n'a cependant point ôté à la matrice la faculté de réagir sur le systême nerveux et de déterminer les paroxysmes convulsifs ; car si c'est du point de côté que partent les irradiations nerveuses qui amènent les crises, l'utérus, à l'époque des évacuations menstruelles, souvent les excite. Plusieurs autres causes déjà énoncées (N°. 6,) ont cette même propriété. Le local douloureux doit donc être considéré comme le vrai centre d'où s'élancent les rayons *insurgens*.

Un excès de sensibilité, laissée sur un point de la plèvre par l'effet de l'inflammation de cette membrane, ou par la *dimotion* du *stimulus*, jusqu'alors concentré dans la matrice, suffit pour rendre raison des crises convulsives qu'éprouve la malade pour laquelle on consulte, sans qu'il soit besoin de supposer à l'intérieur un ganglion, une induration, une adhérence, &c. et rejetant toute explication sur les dispositions du vice local qu'on ne peut découvrir, nous nous bornons à dire qu'il forme aujourd'hui un noyau d'irritation, heureusement accessible aux secours de l'art, et contre lequel ils doivent être dirigés. C'est en paralysant, ou, si l'on veut, en désorganisant ce principe irritant local, qui tient sous sa dépendance l'irritation générale, qu'on parviendra à anéantir l'un et l'autre. Le *moxa* déjà proposé par les médecins de la malade, est le moyen principal que nous indiquons et auquel il convient de disposer mademoiselle *D...* par l'usage des bains à la méthode de *Pomme*, de la boisson d'eau de poulet, altérée avec les plantes nitreuses et chicoracées, des infusions de tilleul et de feuilles d'oranges, &c. afin de modérer

l'éréthisme des solides et émousser leur susceptibilité aux impressions du feu. On placera avec avantage des sangsues à la partie supérieure et interne des cuisses, sur-tout aux approches des menstrues, dans la vue de suppléer à leur pénurie, de diminuer la pléthore qui s'ensuit, et d'affoiblir l'appareil nerveux qui s'établit à cette époque et repose sur la matrice. Pour combattre la mobilité nerveuse qui tend si facilement à ramener l'habitude convulsive, on emploiera les antispasmodiques toniques, tels que l'eau à la glace prise intérieurement, si fort indiquée par le hoquet convulsif (qui est une convulsion de l'œsophage et de l'orifice supérieur de l'estomac, aussitôt suivie de celle du diaphragme), le quinquina et principalement la valériane sauvage. L'opium nous paroîtroit convenir *fractâ dosi*, sur-tout vers le temps de l'application du *moxa* et pendant son effet, afin de s'emparer de la sensibilité de la malade et d'éteindre pour ainsi dire la douleur qu'excite le topique actif. On peut se permettre ici la pratique des anglois, qui ne craignent pas dans les opérations majeures d'*endormir* en quelque manière leurs malades

pour les mettre à l'abri de la douleur et de ses suites (*a*) ; ce qui est un service important, au dire du père de la médecine : *Divinum opus dolorem sedare.* Hipp.

Quant au *moxa*, sa longueur et sa grosseur doivent être telles, qu'il résulte de sa brûlure une escarre qui comprenne avec les tégumens le tissu cellulaire et les muscles intercostaux, ayant l'attention ensuite de convertir en cautère l'ulcération qui en proviendra, afin d'y entretenir long-temps une suppuration abondante. Telle est en substance notre consultation, que M. *Parat*, médecin instruit, fut chargé de rédiger et de faire passer à la malade.

(*a*) Du temps de *Fabrice d'Aquapendente*, célèbre chirurgien-médecin du seizième siècle, on faisoit prendre aux malades, avant de les opérer, une potion somnifère ; méthode qu'on a fait revivre de nos jours, (*Journal de physique*, octobre 1780.) Si l'on craint les effets de l'opium, si l'idiosyncrasie du malade lui est antipathique, qu'à l'exemple de *Galien* et de *Tralles*, on unisse les narcotiques aux plus puissans antispasmodiques, tels que le camphre et le castoréum ; mélange qui a été renouvelé depuis peu. (*Mém. sur les substances animales*, par *Thouvenet*.)

§. III. *Ce qui a été fait, et son résultat.*

Le 14 février, mademoiselle *D...* a éprouvé une crise nerveuse très-forte qui a duré quinze heures de suite, mais avec moins d'intensité sur la fin. La douleur interne coïncidoit alors avec l'externe, et la sensibilité locale étoit si vive que le moindre contact lui devenoit insupportable. On a tenté les bains domestiques; mais la seule impression de l'eau a fait renaître les accidens, on a prescrit la valériane qui a fatigué l'estomac. La malade bientôt s'est refusée à tout remède interne, même préparatoire du secours principal. Elle le demandoit avec tant d'instance, que le refus de souscrire de suite à ses désirs la fit trouver mal. Ce que je rapporte pour faire connoître combien est grande la mobilité de sa constitution, et à quel point le physique chez elle est influencé par le moral. Une eau laitée pour boisson et de la soupe pour toute nourriture ont été les seules préparations. C'est le 9 mars qu'un cylindre de coton, haut de dix-huit lignes, a été brûlé jusqu'à entière consommation dans l'espace intercostal désigné, directement sur

l'endroit le plus souffrant. La malade a supporté avec courage cette brûlure, pendant laquelle elle a senti une douleur vive qui, passant du dehors en dedans, sembloit déraciner le principe du mal, et emporter le point douloureux. Deux heures après, la douleur a été plus violente pendant un instant, que dans le temps même de la combustion; l'escarre étoit épaisse, intéressant la peau, les muscles et le corps graisseux. Il y avoit des douleurs sourdes et tensives, correspondantes aux côtes voisines avec un empâtement étendu qui déposoit de la pénétration des particules ignées et de la profondeur de leur action. Des cataplasmes émolliens, des emplâtres d'onguent de la mère, ont suffi aux pansemens qui ont toujours été fort douloureux, quelques précautions qu'on ait prises.

Le même jour de l'ustion, sur le soir, la chaleur de tout le corps s'étoit accrue; il y avoit de la fièvre et de l'anxiété; le lendemain il s'y étoit joint une forte oppression avec de l'étouffement; le pouls étoit vif et élevé, et le côté opéré très-douloureux, ce qui décida une saignée qui fit tomber le spasme et l'oppression de constitution qu'éprouvoit la

malade. Le onzième jour, la douleur intercostale, qui depuis l'emploi du feu avoit disparu, se fit sentir interne et externe avec une chaleur brûlante dans tout le thorax. Le seizième, les douleurs étoient très-vives, mais seulement à l'extérieur; *elles partoient de l'endroit brûlé pour se propager au dos, aux épaules* (*a*). L'eau laitée qui avoit été continuée, fut alors remplacée par du lait coupé avec une infusion de cerfeuil. Le dix-septième, la malade fut purgée avec vingt-huit grains de pilules de Belloste, et prit le soir un parégorique en bol, composé avec un grain d'opium, quatre grains de camphre et dix gouttes anodynes, qui ne produisit pas un instant de sommeil. Vingt grains de pilules de *Starkey* ne firent pas plus

---

(*a*) C'est ainsi que s'exprime l'habile médecin de Roanne dans sa lettre du 10 novembre. M. *Bourdon* sept mois auparavant nous écrivoit : « Ce qu'il y a de mieux, c'est que depuis l'instant de la brûlure, la malade n'a plus ressenti la douleur du *point*; celle produite par cette opération en tenoit lieu, par la raison sans doute de la prédominance de celle-ci sur celle-là, *ubi major cedat minor.* Quoique plus souffrante, elle étoit joyeuse de ressentir plutôt de la douleur, que le point accoutumé. »

d'effet le surlendemain. En général les narcotiques, loin de soulager la malade, lui donnent un air égaré et la respiration gênée. La journée du vingt-troisième fut très-calme; la malade étoit gaie et ne s'étoit jamais trouvée si bien; mais vers les neuf heures du soir, elle fut prise tout à coup d'une attaque convulsive des plus orageuses, avec le retour de tous les anciens accidens; le hoquet même fut de la partie; le tout cependant fut de moindre durée que de coutume. Les règles ont paru deux jours après, et ont coulé foiblement. Depuis cette violente crise, madem. *D...* n'a plus ressenti le point de côté. Vers ce même temps, s'est établie une fièvre périodique quotidienne, qui, loin d'empirer l'état de la malade, a semblé le rendre meilleur. Elle n'a pas voulu endurer les pois qui devoient faire de la plaie un égoût durable. Le 6 mai, celle-ci étoit cicatrisée. La suppuration a toujours été de bonne nature, et la charpie sèche a été le seul topique employé, dès qu'il a été question de la clore. On a conseillé l'air de la campagne. La malade y a éprouvé quelques accès de fièvre, d'abord tierce, puis quarte, qui pourroient bien avoir pour cause,

dit M. *Devaux*, une chute avec frayeur qu'elle a faite. Ces accès n'ont ramené heureusement ni la douleur intercostale, ni les accidens nerveux que celle-ci entraînoit à sa suite. La malade est gaie, fraîche et avec encore plus d'embonpoint qu'elle n'en avoit auparavant; en un mot, elle paroît jouir de la meilleure santé; et cependant, quand les cours périodiques veulent paroître, elle éprouve sur le siége de la fatale douleur une espèce de stupeur ou une douleur sourde qu'elle ne peut pas bien définir, mais qu'*elle est joyeuse de ressentir à la place du point aigu qui la déchiroit.* Dans les affections de l'ame, qui sont fort ordinaires à la malade, comme nous l'avons dit, elle est encore prise par une syncope passagère, et alors la douleur obtuse se fait ressentir plus vivement: ainsi le mode de souffrances n'est plus le même. Autrefois la douleur étoit permanente et vive, aujourd'hui elle n'est qu'accidentelle et mousse. Mademois. *D*... se plaignoit dernièrement à M. *Devaux*, le 23 janvier 1793, d'une sensation incommode, semblable à celle que produiroit un instrument *pointant* (en se servant des termes de la malade pour rendre sans périphrase

ce qu'elle sent) dans l'intérieur de la poitrine, sensation qui a lieu sur-tout pendant la toux et l'inspiration prolongée. Il lui semble que la dernière vraie côte, qui proémine un peu, est vermoulue, et le toucher en cet endroit lui est très-sensible. Dans ce moment, 4 février, elle est enrhumée et tousse avec assez de facilité sans souffrir. En voilà assez pour faire craindre une rechute et pour autoriser le paragraphe suivant. On voit que la guérison n'est pas complétement sûre : peut-être l'ennemi n'a-t-il été que repoussé : *Quædam semper remanent veteris vestigia flammæ.*

La suite dans le journal prochain.

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS & OBSERVATIONS sur la ponction de la vessie ; par NOEL*, ancien chirurgien-major des armées françoises et américaines, &c. chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rheims.* (a)

Parmi le grand nombre de causes qui peuvent donner lieu à la rétention d'urine dans la vessie, il n'en est pas de plus fréquentes que les maladies de l'urètre. La plupart des praticiens savent aujourd'hui, qu'on ne parvient à détruire les obstacles de ce canal, qu'au moyen d'une sonde portée pendant long-temps. Mais l'introduction de cet instrument exige, dans ce cas, beaucoup d'exercice et de dextérité. Il arrive souvent que, par des efforts mal dirigés, au lieu de surmonter les obstacles, on les augmente, on en crée de nouveaux, et l'introduction de l'algalie devient quelquefois impossible à la main la plus exercée.

Lorsque la maladie est parvenue à

(a) Extrait du Journal de chirurgie, t. ii, pag. 170 et suiv.

ce degré, il faut de toute nécessité recourir à la ponction. Cette opération se pratique en trois endroits différens : 1°. par le rectum ; 2°. par le périnée ; 3°. par la région hypogastrique.

La méthode d'opérer par le rectum me paroît fort embarassante et sujette à plusieurs inconvéniens. Si on laisse la canule du trocart dans l'intestin, jusqu'à ce que le cours naturel des urines soit rétabli, quelle douleur et quel embarras ne doit-elle pas occasionner au malade, toutes les fois qu'il se remue, ou qu'il va à la selle ? Si au contraire, on la retire aussitôt que les urines sont évacuées, n'arrive-t-il pas souvent que l'ouverture artificielle est refermée avant que la naturelle soit rétablie ? ce qui met dans la nécessité de recommencer l'opération.

En opérant par le périnée, il doit survenir souvent des accidens graves ; parce que l'instrument ne peut être porté que sur des parties malades, ou prêtes à le devenir. Il est certain que, dans l'espèce de rétention d'urine dont nous parlons, le périnée et quelquefois le scrotum se sentent plus ou moins de l'inflammation qui a lieu alors dans le canal de l'urètre ; et il n'est pas rare

non plus de voir ces parties attaquées de dépôts gangreneux considérables, qui sont souvent l'effet de l'irritation excitée par les moyens dont on s'est servi pour rétablir le cours des urines.

La région hypogastrique mérite très-certainement la préférence. On ne court, en faisant la ponction de la vessie dans cet endroit, aucun des risques dont nous venons de faire mention. Cette partie est saine, éloignée du point malade, et l'on peut y fixer à demeure la canule du trocart, sans causer le moindre embarras, ni la moindre douleur. Les urines sortent aussi (quoi qu'en disent quelques auteurs) avec la plus grande facilité. Je vais rapporter plusieurs observations qui viennent à l'appui de mon opinion.

Observ. Ire. En mars 1787, un particulier de notre ville, âgé de 60 ans, sujet aux difficultés d'uriner, depuis nombre d'années, et habitué à s'introduire lui-même des bougies dans le canal de l'urètre, ne put un jour y parvenir. Les différentes tentatives qu'il fit, amenèrent au contraire la suppression totale des urines. Aussitôt, les moyens usités en pareils cas, tels que saignées,

demi-bains, boissons, furent mis en usage, mais sans succès. L'algalie d'argent ni celle de gomme élastique, ne pouvant non plus être introduites dans la vessie, on se détermina à m'envoyer chercher. La région inférieure du bas-ventre étoit, lorsque j'arrivai, tellement tendue, et les douleurs vers les reins si violentes, que je crus devoir, sans plus tarder, recourir à la ponction. Pour y procéder, je fis placer le malade debout appuyé contre le bord de son lit, soutenu par un aide à droite, et un autre à gauche; ensuite je plongeai dans la vessie, immédiatement au-dessus de la symphyse du pubis, un trocart courbe, d'environ quatre pouces et demi de longueur. Dès que le poinçon fut retiré de dedans la canule, la vessie, qui étoit extrêmement pleine, se vida avec plus de facilité que si c'eut été par l'urètre sain, et le malade m'assura qu'il n'avoit ressenti que très-peu de douleur. Je fermai l'orifice de la canule avec un petit bouchon de liége, et je la maintins en place avec une bandelette qui faisoit le tour du corps. Je couvris le tout d'une serviette pliée en trois, passée sous les reins et fixée sur le côté par trois cordons. Pour prévenir le dérangement

que cette serviette pouvoit occasionner au bouchon et à l'extrémité saillante de la canule, je les entourai d'un petit bourrelet ou anneau de linge, d'environ deux pouces de diamètre sur un pouce d'épaisseur. Lorsque le malade désiroit uriner, il dénouoit les trois cordons de la serviette, ôtoit le bouchon de la canule, et en se penchant un peu à droite ou à gauche, il rendoit ses urines sans la moindre difficulté.

Dès le premier jour, j'avois remarqué de la tension au périnée. Elle se communiqua au scrotum. La tuméfaction devint considérable; et en huit jours, elle fut terminée par un dépôt gangréneux qui, aussitôt que je l'eus ouvert, rendit presqu'une pinte de suppuration putride. La moitié au moins du scrotum tomba en gangrène: les testicules ayant un peu remonté vers les anneaux, le reste de cette poche suffit pour les recouvrir.

Les principaux accidens ne furent pas plutôt dissipés, que j'essayai d'introduire dans l'urètre une petite bougie de gomme élastique. Quoique je ne sentisse pas une grande résistance, je ne voulus cependant pas trop forcer pour la première fois. Le lendemain, je

parvins dans la vessie, et ne retirai la bougie qu'au bout de deux heures. Dès ce moment, les urines recommencèrent un peu à couler. Pendant près d'un mois, je répétai tous les jours la même manœuvre, en prenant de temps en temps des bougies d'un diamètre plus fort, et en les laissant plus long-temps dans l'urètre. Lorsque je vis l'urine sortir aisément et à plein canal, je retirai la canule, et en deux jours, la plaie fut entièrement fermée. J'aurois pu l'ôter plutôt; mais comme elle ne gênoit presque point le malade, et qu'il pouvoit aller et venir dans sa chambre, je crus devoir la conserver tout autant de temps qu'il m'en fallut pour détruire tous les obstacles du canal. Depuis ce moment, cette personne n'a pas eu recours aux bougies dont, depuis plusieurs années, elle ne pouvoit se passer pendant un mois entier.

Obs. II. En juillet 1788, je fus appelé pour une rétention d'urine, dépendante des mêmes causes que celle de l'observation précédente. Le périnée, ainsi que le scrotum, étoient très-tuméfiés, mais moins douloureux qu'ils n'avoient été les jours précédens. Le malade craignoit l'opération; il en avoit

ouï parler, et pour la prévenir, il n'avoit presque point bu depuis cinq jours. En conséquence de cette sage précaution, la région hypogastrique n'étant point tendue, je ne proposai pas la ponction (*a*) ; je ne voulus pas même le saigner, parce que je m'aperçus qu'il alloit avoir un dépôt gangréneux. En effet, le lendemain je portai un coup de bistouri à la partie inférieure du scrotum, et il en sortit une quantité prodigieuse de matière putride; cela apporta du relâche dans le canal, et dès le lendemain les urines commencèrent à couler. Les deux tiers au moins du scrotum tombèrent en pourriture, de même que dans l'observation précédente.

Je n'ai rapporté cette observation

(*a*) Si, toutes les fois qu'une personne est surprise par une rétention d'urine, on suspendoit sur le champ toutes ces espèces de boissons auxquelles on a coutume d'avoir recours en pareille circonstance, et qu'on se contentât de soutenir le malade par quelques cuillerées de gelée, d'eau rougie, d'un peu de vin, de limonade, &c. pris, au plus, toutes les demi-heures, on auroit, je suis persuadé, presque toujours le temps de rétablir le cours des urines avant que la vessie fût pleine, et très-rarement on se oit obligé d'en venir à la ponction.

que pour faire voir que, dans ces sortes de rétention d'urine, le périnée est toujours, comme nous l'avons dit, plus ou moins affecté, et qu'une opération, quelque légère qu'elle soit, faite sur cette partie, ne pourroit qu'augmenter les accidens.

Je n'ignore point que beaucoup de praticiens pensent présentement, de même que moi, sur la ponction, et donnent la préférence à la région hypogastrique; mais j'en connois plusieurs aussi qui n'osent la pratiquer à cet endroit, dans la crainte que les urines ne puissent aisément remonter par cette route, qu'elles ne s'épanchent, ou enfin que la vessie ne soit trop enfoncée, si c'est dans un vieillard.

Les deux observations suivantes pourront encore contribuer à détruire ces sortes de craintes.

Obs. III. Le 20 mai 1790, je fus mandé, rue Perdue, pour M. ***, fabriquant, âgé de soixante-sept ans, attaqué de rétention d'urine. Trois jours auparavant il avoit été sondé par un chirurgien, avec une algalie d'argent, et l'on n'étoit parvenu dans la vessie qu'avec la plus grande difficulté. Comme

cette algalie, qu'on avoit laissée en place, incommodoit beaucoup le malade, on l'avoit seulement retirée dès le matin du jour que l'on m'appela, dans l'intention d'en mettre une autre de gomme élastique. Avant d'introduire cette nouvelle sonde, on voulut s'assurer si le malade en avoit absolument besoin; et en conséquence, on attendit jusqu'au soir, pour voir s'il n'urineroit pas sans ce secours. Tous les efforts que fit le malade, et tous les moyens que l'on employa, dans le cours de la journée, ayant été infructueux, il fallut tenter de nouveau l'introduction de la sonde; mais cette fois, de quelque manière que l'on s'y prit, on ne put jamais parvenir jusque dans la vessie. Ce fût alors qu'on me fit avertir, et que je proposai la ponction comme le seul moyen de guérison. La vessie étoit extrêmement tendue, et les douleurs si aiguës que le malade, loin de s'y opposer, me pria de la faire le plutôt possible. Elle fut faite sur le champ, de la même manière et avec la même facilité que dans l'observation précédente. Il n'y eut de différence que dans le traitement. Au lieu de laisser durant toute la maladie la canule d'argent, je la retirai au bout

de douze jours; et à sa place, j'en introduisis, sans la moindre difficulté, une de gomme élastique, que je changeois tous les dix ou douze jours, pour prévenir son obstruction ou son altération. En même temps je m'occupai à détruire les embarras du canal. A la fin de la septième semaine, les urines sortant passablement bien par l'urètre, la canule ne fut plus réintroduite, et cinq jours après, par le moyen d'une compression légère et continue, faite avec le bandage de corps, son ouverture fût entièrement fermée, et le malade parfaitement guéri.

Obs. IV. M. *P*... libraire, âgé de soixante-six ans, rendoit, depuis plus de vingt ans, ses urines avec beaucoup de difficulté. En 1773, pour la première fois, elles s'arrêterent totalement; mais une saignée et quelques bains les firent reparoître. Depuis ce temps, leur sortie a toujours été très-lente, et la finesse du jet démontroit qu'il y avoit dans le canal un rétrécissement considérable. Le premier juillet 1791, les urines se supprimèrent de nouveau. Vers les sept heures du soir, M. *P*... envoya chercher son chirurgien, qui le saigna, le fit mettre dans le bain et lui conseilla

quelques boissons. Tous ces moyens ayant été sans succès et les douleurs étant considérablement augmentées dans le courant de la nuit, le chirurgien fut rappelé. Cette fois il essaya d'introduire une algalie, et comme il ne put parvenir dans la vessie, je fus mandé. La région hypogastrique, dans ce moment, étoit déjà extrêmement tendue, et les douleurs se faisoient sentir le long du trajet des uretères et dans les reins. Je fis, avec une très fine algalie de gomme élastique, quelques légères tentatives, mais elles furent aussi infructueuses que celles de mon confrère. Nous nous contentâmes d'ordonner de ne boire que par cuillerées, et de reprendre encore un bain. Voyant que la ponction devenoit indispensable, si ce dernier ne réussissoit pas, je l'annonçai positivement. Le malade ne s'y refusant pas, et le chirurgien ordinaire étant de mon avis, l'heure fut prise. Lorsque nous arrivâmes, nous ne trouvâmes d'autre changement que l'augmentation des accidens; en conséquence l'opération fut faite sur le champ, de la manière décrite dans les observations précédentes. Il ne survint rien de particulier dans le cours du traitement.

Une canule de gomme élastique de quatre pouces et demi de longueur, fut substituée, le treizième jour, à celle d'argent, qui étoit restée en place depuis l'opération. Tous les dix ou douze jours, elle étoit hardiment changée, après avoir vidé d'abord la vessie; chose que je n'avois osé faire dans le cas de la première observation, parce que je croyois que la vessie, en se vidant, abandonnoit la paroi interne de la région hypogastrique pour redescendre dans le bassin, et qu'en conséquence de ce déplacement, l'ouverture faite à la vessie ne pourroit plus se trouver directement vis-à-vis celle du bas-ventre; ce qui devoit nécessairement rendre la réintroduction de la canule presqu'impossible, et de plus exposer le malade à un épanchement funeste. Ce fut la grande quantité de tartre que je trouvai intérieurement et extérieurement à la canule de la première observation, lorsque je la retirai au bout de six semaines, qui me fit hasarder, dans la seconde opération, de changer de canule : la facilité avec laquelle j'y parvins, m'encouragea, et me fit conjecturer que, quelques jours après l'opération, la vessie contractoit des adhé-

rences avec la paroi interne et inférieure du bas-ventre ; ce qui mettoit cette partie à l'abri de tout épanchement. Les embarras de l'urètre furent si bien détruits par le moyen des bougies, que le malade urine actuellement presqu'à plein canal. Pour obtenir une guérison totale, il a fallu environ sept semaines : deux seulement se sont passées au lit ; durant les cinq autres, M. *P...* a presque toujours été levé pour vaquer à ses affaires.

RÉFLEXIONS sur la rétention d'urine, lorsque le cathétérisme est impraticable ; par F. J. HOIN, chirurgien à Dijon.

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai lu, dans le N°. 18 du Journal de chirurgie, les excellentes réflexions et observations sur la ponction de la vessie, publiées par M. *Noel*, chirurgien de l'hôtel-dieu de Rheims. Elles sont bien faites pour mériter les suffrages des gens de l'art : aussi voit-on dans le même numéro, le célèbre rédacteur de ce précieux ouvrage adopter la ponc-

tion de la vessie faite au-dessus du pubis, pour les cas où il y auroit du danger à attendre que les obstacles qui s'opposent à l'introduction de la sonde, fussent levés. Je ne puis que m'applaudir d'avoir eu à peu près les mêmes idées que ces messieurs; et si j'ose offrir d'autres résultats, concernant le lieu de la ponction, j'espère qu'ils ne regarderont pas mon foible essai comme une critique, lorsqu'ils sauront qu'il a été lu le 19 décembre 1779, à la séance publique de l'accadémie de Dijon : je n'en donne ici qu'un extrait.

Toutes les fois que l'homme ne peut satisfaire au besoin d'évacuer les urines contenues dans la vessie, et que la sonde ne peut être introduite à cause des obstacles qui s'opposent à son passage, il faut promptement avoir recours aux moyens que l'art fournit pour donner issue aux urines, si l'on veut conserver le malade.

Ces moyens sont au nombre de deux : l'un est ce qu'on a nommé l'opération de la *boutonnière*, et se pratique sur le canal de l'urètre; l'autre se nomme *paracentèse* ou *ponction* de la vessie, parce que c'est immédiatement dans ce viscère qu'on plonge le trocart;

mais dans trois points différens : 1°. dans la partie antérieure de son corps, au-dessus de l'os pubis ; 2°. dans la partie inférieure ou latérale de ce même corps, à l'endroit où *Foubert* le perçoit pour sa méthode de tailler ; 3°. enfin, en donnant issue à l'urine par le rectum, en plongeant un trocart particulier à cette opération dans le lieu de l'adossement de la vessie avec cet intestin. Je vais donc examiner chacun de ces moyens, et indiquer les cas où l'on doit y avoir recours.

Pour connoître les avantages et les désavantages du premier de ces moyens, il faut avoir égard à l'endroit où se pratique la boutonnière, à la manière dont on la fait, et aux causes qui déterminent à l'employer. L'endroit où elle se pratique est le même que celui où les lithotomistes faisoient anciennement le grand appareil ; avec cette différence, comme le dit *Tolet* (*a*), *que l'incision soit moins basse et moins longue.* Ainsi l'ouverture de l'urètre se trouve faite dans sa partie aponévrotique, au-dessus du bulbe.

(*a*) Page 203 de son traité de la Lithotomie. Paris, 1681.

La manière de la pratiquer est, après l'introduction du cathéter dans le canal de l'urètre jusqu'à l'endroit de l'obstacle, si c'est dans ce canal qu'il réside, de faire une incision sur la canelure de cet instrument, au moyen d'un lithotome ordinaire ou d'un bistouri ; pousser ensuite par cette ouverture un conducteur, puis un gorgeret, enfin une canule jusqu'à la vessie, en prenant les précautions convenables pour franchir l'obstacle, sans le trop violenter. Si même l'introduction de la canule devenoit trop difficile et trop douloureuse, M. *Léger* conseille de la différer (*a*), vraisemblablement jusqu'à ce que la suppuration ait relâché les parties, et leur ait permis de se dégorger et de se prêter plus aisément à la dilatation que cet instrument tend à procurer.

Si l'introduction du cathéter est impossible, *Thevenin* (*b*) conseille, après avoir découvert le canal de l'urètre sans sonde, de l'ouvrir et de pousser hardiment la pointe du lithotome jusqu'à la

---

(*a*) *De paracentesi urethræ in ischuriâ pertinaci.* Thèse soutenue au collège de chirurgie de Paris, le 23 août 1778.

(*b*) Traité d'opérations, *in*-4°. ch. 121, page 162.

vessie, et par là procurer l'écoulement de l'urine, qu'on facilite en y portant une canule.

Les causes qui déterminent à recourir à la boutonnière, sont toutes celles qui s'opposent à l'introduction de l'algalie dans la vessie, soit que l'obstacle réside dans le canal de l'urètre, ou qu'il occupe le col de la vessie. Mais parmi ces causes, il s'en trouve plusieurs qui mettent dans l'impossibilité absolue de pratiquer la boutonnière : telles que le squirre de la prostate; l'inflammation du canal de l'urètre et celle du col vessical ; l'état variqueux des mêmes parties, &c. Dans ces circonstances, la boutonnière ne pourroit qu'être dangereuse.

En effet, l'opération de la lythotomie au grand appareil, dont la boutonnière est un diminutif, est dangereuse, en ce que sa principale action se passe sur la partie de l'urètre la moins extensible, sa portion aponévrotique, dont on est obligé de forcer la distension pour conduire successivement jusqu'à la vessie un conducteur, un gorgeret, et enfin une canule, qu'on laisse en place pendant un certain temps. Aussi les auteurs qui ont conseillé et pratiqué cette

opération en connoissoient si bien les dangers, qu'ils ont tous recommandé, avec grand soin, de s'occuper à les prévenir et à les calmer, par des bains tièdes, des saignées répétées, &c. Souvent, malgré toutes ces précautions, le malade succombe. Les deux faits suivans en sont la preuve.

Observation première.

En 1751, pendant que M. *Enaux*, chirurgien de Dijon, étoit élève à l'hôpital de la charité de Paris, on y amena un garçon perruquier qui, à la suite d'un gonflement squirreux de la prostate, avoit une rétention d'urine, avec un trou fistuleux au périnée, par où s'écouloit une grande partie de l'urine, mais avec beaucoup de difficulté. On lui fit l'opération de la boutonnière, en comprenant dans l'incision la fistule, dans la vue de faciliter la fonte des duretés, au moyen de la suppuration. Dans le même principe, l'opérateur pénétra avec le lythotome jusqu'au col de la vessie, pour produire le même effet sur la prostate endurcie. L'opération terminée, tous les accidens inflammatoires survinrent avec tant de violence, que les moyens indiqués en pareil cas

ne purent sauver le malade, qui mourut du quatrième au cinquième jour.

IIe. OBSERVATION.

Saviard (*a*) rapporte qu'appelé pour sonder un malade qui avoit une rétention d'urine, venue à la suite de l'usage d'une bougie chargée d'un corrosif violent, qui avoit produit une escarre considérable au sphyncter de la vessie, et enflammé tout le canal de l'urètre, il en vint à bout une première fois; mais que ne pouvant, à une seconde, faire passer la sonde, il avoit appelé en consultation *Bessin* et *Maréchal*, qui, après une nouvelle tentative infructueuse, avoient été d'avis de la boutonnière; parce que la tension du ventre étoit très-douloureuse, et que les forces du malade se perdoient. *Saviard* fit l'opération; « mais, dit-il, l'inflammation du bas-ventre augmenta de telle sorte, que les frissons, le vomissement et le hocquet lui survinrent, qui furent les avant-coureurs de sa mort. »

Il est cependant quelques occasions où l'on ne peut avoir recours qu'à la

(*a*) Recueil d'observations chirurgicales. OBS. LXXIV, p. 324, *in*-12. Paris, *Collombat*, 1702.

boutonnière ; mais alors le lieu où l'on doit pratiquer cette opération, ne peut être déterminé que par la cause même de la rétention. Le premier cas est celui d'une pierre arrêtée dans le canal de l'urètre. Il n'y a pas de doute que, pour faire cesser la rétention d'urine qui en résulte, il ne faille extraire la pierre, en incisant le canal sur l'endroit où elle est située, ou pratiquer le petit appareil, si c'est au col qu'elle est arrêtée : encore dans ce dernier cas, si le séjour plus ou moins long de ce corps étranger dans une partie naturellement si sensible, a produit des accidens inflammatoires, il est de la prudence de donner une autre issue à l'urine, et de chercher à calmer l'inflammation, avant de procéder à l'extraction de la pierre.

Un second cas où il faut pratiquer nécessairement la boutonnière, c'est lorsqu'une portion du canal de l'urètre s'est oblitérée, par quelque cause que ce soit ; ce qui empêche totalement et l'expulsion de l'urine, et le passage d'une sonde quelconque. Ici, comme dans le premier cas, il n'y a point de lieu fixe pour inciser le canal, c'est celui où se rencontre l'oblitération qui

devient le lieu de nécessité, et où il faut rétablir sa continuité.

On peut encore tenter l'opération de la boutonnière, dans le cas où un homme réduit au dernier degré de dépérissement par la continuité, la longueur et la violence des douleurs occasionnées par la présence d'une pierre dans la vessie, est hors d'état de supporter l'opération de la lithotomie. Il ne reste alors d'autre ressource que de donner, comme on a fait anciennement, une issue plus libre aux urines, et de rendre par ce moyen les douleurs plus supportables; mais l'opération à tenter alors n'est pas la boutonnière décrite par les auteurs. Il est même très-étonnant que les changemens avantageux arrivés à l'opération de la taille, n'aient pas conduit à faire les mêmes changemens à l'opération en question, qui ne pouvoit qu'y gagner beaucoup.

Cependant l'opération de la boutonnière, telle qu'elle est décrite dans les derniers ouvrages qui en parlent, n'est autre chose que le grand appareil en petit. Un peu plus de réflexion de la part de ces écrivains leur auroit fait apercevoir, 1°. que les dilatations for-

cées qu'on est obligé de faire sur la partie aponévrotique de l'urètre, pour introduire jusque dans la vessie les instrumens nécessaires, occasionnent des déchiremens et des contusions, d'où naissent des accidens consécutifs, d'autant plus violens, qu'on aura eu plus de peine à vaincre l'obstacle; cause de la rétention; 2°. que le canal de l'urètre a une portion entièrement membraneuse, située entre le bulbe et la prostate, qui par conséquent est très-extensible, et devient par là très-propre à l'opération en question. Aussi, est-ce sur cette partie que tous les lithotomistes modernes commencent ou doivent commencer leur incision, dans l'opération de la taille, quelque méthode qu'ils suivent ensuite pour la terminer. Il est étonnant que la chirurgie si éclairée de ce siècle, n'ait pas choisi de préférence cette portion de l'urètre, puisque de là à la vessie, il ne reste plus que le trajet de la prostate, et que cette partie prête beaucoup à la dilatation, quand elle est faite avec les ménagemens convenables. Ce n'est donc plus le grand appareil qu'il faut pratiquer dans l'opération de la boutonnière, mais bien l'appareil latéral, si je puis m'exprimer ainsi,

puisque le col de la vessie dans la boutonnière doit rester intact.

Après avoir indiqué les cas de rétention d'urine où il faut faire la boutonnière ; après avoir conseillé, hors les cas de nécessité, un lieu préférable à celui que les *Colot*, les *Tolet*, et en dernier lieu M. *Léger*, ont indiqué pour pratiquer cette opération, je vais passer à l'examen de chaque espèce de ponction de la vessie, et indiquer celle qui me paroît la plus avantageuse dans le plus grand nombre de circonstances.

La ponction faite au corps de la vessie au-dessus des os pubis, paroît la plus naturelle, et est réellement la plus facile, en ce que ce viscère, naturellement plongé dans la cavité du petit bassin, s'élève alors si prodigieusement, que son fonds s'étend souvent jusqu'auprès de l'ombilic, et qu'il n'est pas possible de faire une fausse route ; mais, à l'examen, elle perd bientôt ce qu'elle a de séduisant, par les accidens auxquels elle peut donner lieu. Un des grands principes de la chirurgie est celui de donner issue à un fluide quelconque par l'endroit le plus déclive : or, certainement la ponction au-dessus du pubis, déroge à ce principe fondamental, attendu

que l'urine qui se trouve sur le bas-fond de la vessie, ne peut être évacuée, étant hors de la portée de la canule. Un second inconvénient, c'est que, comme la vessie est alors fort distendue, et qu'on la perce nécessairement dans son corps, puisque son fond s'étend presque jusqu'au nombril, ce viscère, après l'évacuation de l'urine, reprend son ressort et son état naturel, ou bien s'affaisse sur lui-même, et quitte la canule, quoique, pour éviter cet inconvénient, on lui ait donné la courbure qu'on a crue la plus convenable ; ce qui doit arriver d'autant plus aisément, que la vessie n'a aucune adhérence avec les parois internes du bas-ventre dans sa partie antérieure. Si cependant la canule ne quittoit pas ce viscère dans les changemens qui lui arrivent, les seuls mouvemens du corps suffiroient pour opérer ce déplacement (*a*). Un troisième

---

(*a*) *Note ajoutée.* Les deux dernières observations, rapportées par M. *Noël*, sont bien faites pour rassurer contre la crainte de cet accident fâcheux, qui entraîneroit avec lui l'épanchement de l'urine dans le bas-ventre. Mais doit-on espérer que toujours la vessie contractera une adhérence circulaire avec la partie interne et antérieure de l'abdomen ;

inconvénient

inconvénient, plus grave encore, et qui est arrivé entre les mains de *Sharp* lui-même (*a*), grand partisan de cette espèce d'opération, c'est que, quand on enfonce trop la canule dans la vessie, dans la crainte qu'elle n'abandonne ce viscère, son extrémité peut s'insinuer dans le rectum; d'où suit la séparation d'une escarre gangréneuse, l'épanchement de l'urine dans le bassin, et la mort du malade. Ces inconvéniens, que n'ont pas les autres méthodes, doivent borner l'usage de la ponction hypogastrique, aux seuls cas extraordinaires, qu'on ne peut ni prévoir, ni déterminer, et qui interdiroient tout autre endroit de ce viscère, pour y plonger le trocart.

Le second endroit de la vessie, où

---

et qu'ainsi, non-seulement elle ne quittera pas la canule, mais encore qu'elle donnera la facilité d'en passer une nouvelle, lorsqu'on craindra que la première ne s'incruste de matières tartareuses? J'avoue que ce doute bien fondé m'empêchera de recourir à la ponction hipogastrique, dans les cas où la cause qui détermine à pratiquer cette opération ne peut durer que peu de jours.

(*a*) *Recherches sur l'état présent de la chirurgie*. Paris, 1751. page 158.

l'on pratique la ponction, et auquel *Bordenave*, dans un mémoire lu à la séance publique de l'académie de chirurgie, le 6 avril 1761, donne la préférence, est l'espace qui se trouve entre l'uretère et le col vessical. Le manuel de cette opération est beaucoup plus compliqué. Après avoir placé le malade comme dans l'opération de la taille, et même presqu'horizontalement, on introduit le doigt *index* de la main gauche dans le rectum, et on tire cet intestin sur le côté droit, dans l'intention de l'éloigner de la tubérosité de l'ischion, tandis que de la main droite, on plonge un long trocart, tel que celui dont se servoit *Foubert* pour sa méthode de tailler, à deux lignes du bord de la tubérosité, et à un pouce environ au-dessus de l'anus, ayant soin de pousser l'instrument en droite ligne, sans l'incliner d'aucun côté. *Tolet* paroît être le premier qui ait fait la ponction au périnée. On peut voir, à la page 208 de son ouvrage, les instrumens dont il se servoit : elle a été indiquée par *Juncker* (*a*). Dans le même temps, elle fut proposée, d'après *Nuck*, dans la biblio-

(*a*) *Conspectus chirurgiæ. Tab.* 97, *p.* 674.

théque chirurgicale de *Manget* (*a*). En 1717 ou 1718, *de la Peyronie* a fait voir au jardin des plantes, un long trocart dont il s'étoit servi avec succès pour une semblable ponction.

Heureux quand, après avoir traversé les tégumens, les graisses et les muscles, situés entre la tubérosité de l'ischion et l'anus, on pénètre directement dans la vessie ; car on peut d'autant mieux manquer cette poche, qu'elle est sujette à bien des variations dans sa ſorme, et qu'il ne peut que trop arriver, qu'un chirurgien n'en ait pas toujours assez présentes à l'idée la position et la ſigure. Ce ſâcheux événement n'est pas sans exemple, et il est bien fait pour détourner de cette opération, quand même le trocart, dans son trajet, laisseroit intact le canal déférent, les vésicules séminales, l'uretère, les vaisseaux sanguins qui partent de la tubérosité de l'ischion pour gagner le col et les parties inférieures de la vessie. Nous ne dirons rien de la douleur que doit occasionner le trocart en traversant une si grande étendue de parties.

La troisième espèce de ponction de

(*a*) *Tome* IV, *page* 304.

la vessie se fait à travers l'intestin rectum. Nous la devons à M. *Flurant*, chirurgien à Lyon (*a*), ainsi que le trocart particulier à cette opération. Elle consiste, après avoir porté le doigt indicateur gauche dans le rectum, aussi haut qu'il est possible, le malade couché horizontalement et en travers sur son lit, à glisser sur ce doigt, dont l'extrémité est appuyée en devant contre la partie de l'intestin adossée à la vessie fortement distendue alors, et faisant bosse en cet endroit, le trocart, la pointe cachée dans sa canule, crainte qu'elle ne blesse le doigt et l'intestin. Quand l'instrument a atteint l'extrémité du doigt, on le pousse avec la paume de l'autre main pour le faire pénétrer dans la vessie, ayant soin qu'il soit plongé bien exactement dans le milieu pour éviter les vésicules séminales, afin de ne pas percer le trigône. On laisse la canule, qui doit être bouchée d'un bouchon de liége, et on la maintient en place par un bandage convenable, jusqu'à ce que la cause de la rétention d'urine ait cessé.

Si l'on fait attention à la partie de ce

(*a*) *Voyez* mélanges de chirurgie, par *Pouteau*. Lyon, 1760, *in*-8°. page 500.

viscère qui est attaquée dans cette ponction, à son adhérence intime avec l'intestin, au peu d'épaisseur qui se rencontre ici, et conséquemment à la légère douleur que le malade éprouve au moment de l'opération, à la situation déclive de la canule, qui permet l'entière évacuation de l'urine contenue dans la vessie, à l'impossibilité où est la canule de quitter cette poche, soit qu'elle s'affaisse, soit qu'elle reprenne son ressort, à moins que, par imprudence, on ne l'arrache en quelque sorte; on verra bientôt que c'est à cette espèce de ponction qu'on doit donner la préférence, attendu que l'opération atteint parfaitement son but en évacuant entièrement l'urine; qu'elle n'entraîne avec elle aucune espèce de danger, et que la douleur qu'elle occasionne est si légère, qu'elle se réduit presque à rien.

On objecte, il est vrai, qu'en opérant ainsi, on peut blesser les vésicules séminales avec le trocart; mais si l'opérateur observe exactement le précepte donné par M. *Flurant*, de porter le doigt dans l'anus aussi haut qu'il est possible et de choisir positivement le milieu, on évitera d'autant plus aisément

la lésion de ces corps précieux, que, dans la rétention d'urine, la vessie, prodigieusement distendue en tous sens, les porte plus de côté et leur donne une situation plus horizontale ; ce qui les éloigne davantage du centre de ce viscère.

La gêne que peut occasionner la canule à demeure dans le rectum pour le temps de l'expulsion des matières stercorales, que réellement elle ne gêne en rien, a fourni le sujet d'une seconde objection, qui se réfute d'elle-même, sur-tout si on s'est servi de la canule flexible adaptée à l'instrument par l'auteur, depuis la publication de son mémoire : celle-ci se moule aux différentes inflexions que peut prendre l'intestin, et ne sauroit empêcher, par l'exiguité de son volume, la sortie des excrémens, en prenant la précaution de la faciliter par un clistère.

Bordenave paroît craindre que la présence de ce corps étranger dans le rectum, ne produise une espèce de ténesme par l'irritation qu'il y doit causer. Mais pourquoi cette canule l'occasionnera-t-elle plutôt que le fil de plomb dont on embrasse une plus ou moins grande portion d'intestin, dans la cure

des fistules à l'anus? plutôt que les bourdonnets et les tentes, dans les fistules qu'on a opérées, ou en fendant seulement l'intestin, ou en emportant une anse du rectum? Les chirurgiens voient tous les jours que cet accident ne survient que très-rarement dans ces cas; d'où l'on peut conclure qu'il est plus rare encore dans la ponction de la vessie par le rectum (*a*).

Les deux observations suivantes vont prouver ce que j'avance.

IIIe. OBSERVATION.

Quelques jours avant la Noël de l'année 1764, on amena à l'hôpital de Dijon le nommé *Laborde*, savetier, âgé d'environ cinquante ans, tombé depuis trente heures du haut d'une

(*a*) *Note ajoutée.* M. *Noël*, dans les réflexions qui accompagnent ses observations, dit que la méthode d'opérer par le rectum lui paroît fort embarrassante. Si cet habile chirurgien l'avoit pratiquée, il verroit bientôt qu'elle est tout aussi aisée que la ponction hypogastrique. Quant à la douleur et à l'embarras que doit causer au malade la canule à demeure dans le rectum; les faits que je rapporte, et qui se sont passés sous mes yeux, ne m'ont absolument rien montré de semblable.

échelle sur le pommeau d'une chaise, qui avoit porté immédiatement sur le périnée. Mon père, appelé en l'absence de feu M. *Maret* l'aîné, alors en exercice, le trouva avec une très-grande fièvre et souffrant les douleurs les plus aiguës, causées par l'énorme contusion du périnée, qui avoit produit sur le champ une rétention d'urine. Comme ce dernier accident étoit le plus pressant, vu la grande distension de la vessie, qui s'étendoit jusqu'à l'ombilic, mon père essaya, mais en vain, de faire passer une algalie, qui se trouva arrêtée par l'entière oblitération de l'endroit de l'urètre qui avoit souffert l'effort de la compression, et dont le gonflement prodigieux s'étoit étendu sur toutes les parties environnantes. Il falloit donc nécessairement recourir à la ponction de la vessie, et mon pere donna la préférence à celle faite par le rectum. Il l'exécuta aussitôt au grand soulagement du malade. Malgré le peu d'apparence de réussir dans le traitement du gonflement au périnée, déjà d'un rouge très-brun, il mit en usage les saignées répétées, les les émolliens et les antiphlogistiques de toute espèce, qui ne purent prévenir la formation d'une escarre gangreneuse,

qui se sépara d'elle-même, et qui comprenoit non-seulement les tégumens du périnée, mais encore plus d'un pouce du canal de l'urètre. De ce moment, tous les accidens tombèrent, la rétention d'urine cessa, et mon père retira la canule, devenue inutile. L'ouverture qu'avoit faite le trocart ne laissa pas même suinter une goutte d'urine, par la précaution qu'il prit d'introduire une sonde dans la vessie, de l'y laisser, tant par rapport à cette ouverture, qu'afin de favoriser la cicatrisation de la plaie du périnée, qui s'opéra entièrement, et permit à l'urine de sortir par la verge, sans qu'il en passât par la plaie de l'urètre, lequel s'étoit en quelque sorte régénéré, par la forme dure et solide qu'avoient prise le tissu cellulaire et les tégumens situés entre les deux portions de ce conduit, dont le milieu avoit été compris dans l'escarre. *Laborde* sortit de l'hôpital parfaitement guéri; mais bientôt son intempérance fit rouvrir la cicatrice du périnée par où passa de nouveau une partie des urines, ce qui a continué jusqu'à sa mort; non que les secours de l'art aient échoué, mais par le refus du malade d'en permettre l'application.

IVe. OBSERVATION.

Un fermier du village de Marlieu, âgé de soixante-huit ans, sujet, depuis environ un an, à des difficultés continuelles d'uriner, mais sans rétention totale d'urine, en eut une complète le 27 mars 1779. M. *Goffin*, chirurgien à Genlis, appelé près du malade, essaya de le sonder; mais trouvant de l'obstacle au col de la vessie, et ne voulant rien forcer, il le saigna, lui fit prendre plusieurs bains, et parvint enfin le lendemain au matin à faire pénétrer la sonde, qui procura beaucoup d'urine très-claire. Le 29, il pénétra très-aisément dans la vessie, d'où il tira une égale quantité d'urine, mais trouble et couleur de café, après laquelle le sang pur sortit à flot. M. *Coffin*, effrayé, retira la sonde aussitôt. Deux heures après, il s'aperçut que la vessie étoit aussi distendue qu'avant la sortie de l'urine. Alors, il commença à passer par la verge des caillots, qui continuèrent à sortir pendant toute la journée en assez grande quantité; ce qui détermina ce chirurgien à demander un conseil. J'arrivai auprès du malade le lendemain matin. Je le trouvai très-foible, et j'appris qu'il avoit eu pendant la

nuit plusieurs syncopes, dont on avoit eu beaucoup de peine à le faire revenir; syncopes entretenues par le continuel écoulement du sang. Cependant, à mon arrivée, le sang fut arrêté par l'application répétée de linges trempés dans l'eau froide sur la région hypogastrique. Je voulus aussitôt faire passer la sonde dans la vessie; mais je rencontrai tant de difficulté à lui faire franchir le col, que je ne voulus rien forcer. Je me déterminai en conséquence à lui faire sur le champ la ponction par le rectum. Après avoir plongé le trocart à canule flexible de M. *Flurant*, dans la vessie, au lieu d'urine, il ne sortit par la canule que quelques filets de sang caillé; ce qui me fit désespérer des jours du malade. Cependant un reste d'espérance, que le flux continuel d'urine des reins dans la vessie, et le temps, si on parvenoit à en gagner, pourroient favoriser la dissolution de la masse énorme de sang caillé contenue dans ce viscère, qui faisoit pour lors l'office de tampon à l'ouverture des vaisseaux, m'engagea à laisser la canule après l'avoir fixée par un bandage convenable, mais sans la boucher. Je fis donner au malade tout ce qui pouvoit ranimer ses forces abattues et soutenir le peu

qui lui en restoit. Effectivement, dans la soirée, il se trouva inondé dans son lit, par un mélange de sang et d'urine, qui avoit passé par la canule, ce qui continua jusqu'au troisième jour, qu'enfin l'urine parut seule. Les forces revinrent assez vîte pour permettre au malade de se lever à ce terme et de se promener dans sa chambre. Deux jours après, en se remuant, il tirailla le bandage qui soutenoit la canule, et le fit assez violemment pour la faire sortir du rectum. L'urine continua de couler par l'ouverture du trocart jusqu'au lendemain, que M. *Coffin*, par mon conseil, introduisit, non sans crainte de retour de l'hémorrhagie, la sonde dans la vessie. Il détermina le malade à la garder, et les seules vingt-quatre heures qu'il ait voulu la conserver, ont suffi pour permettre la cicatrisation de la petite plaie faite au rectum et à la vessie par le trocart; cette réunion étoit néanmoins si solide, que ce viscère, fortement distendu par l'urine, dont la rétention a subsisté encore pendant quelque temps, ne laissoit échapper aucune goutte du fluide qu'il contenoit, quoiqu'il ne fût évacué que toutes les vingt-quatre heures, vu l'éloignement du chirurgien et

l'opiniâtreté du malade à ne vouloir garder la sonde que le temps nécessaire à la déplétion de la vessie.

Ces deux observations démontrent évidemment, non-seulement l'utilité et l'innocuité de la ponction faite à la vessie par le rectum, mais encore l'impossibilité où mon père et moi avons été de pratiquer l'opération de la boutonnière, celle de la ponction par le périnée, et même celle de l'hypogastre, chez les malades qui en sont les sujets.

Le premier avoit un gonflement énorme qui s'étendoit du scrotum à l'anus; l'urètre lui-même étoit si contus, que les résolutifs les plus puissans n'ont pu empêcher la séparation d'une escarre gangréneuse, de plus d'un pouce de son étendue. Etoit-il de la prudence d'inciser alors dans cet endroit, d'y exécuter toutes les manœuvres qu'exige la boutonnière, dans l'espérance que le dégorgement local des vaisseaux auroit pu calmer l'inflammation résultante de la contusion ? N'y auroit-il pas eu plutôt à craindre que les nouvelles contusions, nécessairement produites par l'opération, eussent déterminé l'inflammation à se propager du côté du col vésical ? D'ailleurs, qu'est-ce qui auroit

pu servir de guide à l'opérateur ? Le canal de l'urètre entièrement obstrué au milieu du périnée, ne pouvoit permettre l'introduction du cathéter : il auroit donc fallu opérer, d'après la seule connoissance anatomique des parties ! Et à quoi auroit servi cette connoissance dans le cas présent, où le gonflement, la contusion, l'inflammation de ces mêmes parties en avoit interverti l'ordre naturel ? S'il peut être permis quelquefois au chirurgien de donner au hasard, et ces occasions sont bien rares, ce n'étoit surement pas ici le cas. La ponction au périnée n'étoit pas plus praticable, par les mêmes raisons. J'ai démontré les inconvéniens de celle faite à l'hypogastre ; il n'y auroit eu que l'impossibilité de celle par le rectum, qui auroit pu déterminer mon père à l'employer.

Le sujet de la seconde observation n'étoit pas plus dans le cas de la boutonnière ou des deux autres ponctions. L'état variqueux du col de la vessie et conséquemment des parties environnantes, la foiblesse extrême du malade, ne me laissoient point d'autre choix à faire que celui de la ponction par le rectum, sans risquer de voir périr le

malade entre mes mains, par une nouvelle hémorrhagie. La vessie, remplie comme un ballon d'une masse de sang caillé, réduisoit à bien peu de chose les avantages qu'on auroit pu tirer de la ponction au-dessus du pubis.

Aucun des deux malades n'a été gêné par la présence de la canule dans le rectum, même en rendant les matières stercorales; ils n'ont point eu de fausses envies d'aller à la garderobe; ils n'ont eu besoin que de prendre la légère précaution de la soutenir eux-mêmes, lorsqu'ils satisfaisoient à ce besoin, attention à laquelle on ne doit jamais manquer.

Les succès qu'a eus la ponction de la vessie par le rectum entre les mains de MM. *Flurant* son inventeur, *le Blanc*, chirurgien d'Orléans, de mon père, du docteur *Hamilton* à Lyon, qui l'a pratiquée sans connoître l'ouvrage de son nouveau concitoyen; ceux qu'en a obtenus en Angleterre M. *Ried*, chirurgien à Chelséa, &c. semblent devoir mériter à cette opération la préférence dans le plus grand nombre de cas, et la faire adopter généralement. D'où je peux conclure, que la pusillanimité, la négligence, et encore moins l'igno-

rance, n'ont aucune part à l'espèce d'oubli où est tombée l'opération de la boutonnière ; et que ce n'est au contraire, qu'aux conoissances que la chirurgie acquiert tous les jours, que nous devons les moyens plus doux qu'elle emploie dans la rétention d'urine, quand le cathétérisme est impraticable ; moyens qui ont le double avantage, et de remplir parfaitement le but qu'on se propose, et de diminuer les douleurs, malheureusement inséparables des opérations chirurgicales, et sur-tout de sauver les jours du malade sans les exposer.

TUMEUR AU SEIN, GUÉRIE.

Observ. faite à Gannat, département de l'Allier; par BAZIN, médecin de Montpellier.

Au mois de février 1791, je fus consulté par Mad. *B...*, épouse de M. *B...*, marchand tapissier, pour une tumeur très-dure et très-douloureuse, située à la mamelle droite, dont elle occupoit toute l'étendue. Cette tumeur avoit commencé à paroître six mois auparavant à la suite de couches. A cette

époque, l'effort du lait qui se porta vers le sein du côté droit, le distendit peu à peu, et y excita une grande sensibilité. La malade qui, dans les précédentes couches, avoit éprouvé des affections analogues, et qui les avoit vu disparoître sans remèdes, crut qu'il en seroit de même de la dernière, et la négligea entièrement. Cependant la tumeur fit des progrès de jour en jour, et son volume fut, dans l'espace de quelques semaines, de la grosseur du poing. Les douleurs devinrent alors de plus en plus aiguës, et le sommeil en fut troublé. Ces accidens déterminèrent la malade à consulter un chirurgien, son parent, qui lui conseilla d'appliquer sur la tumeur un cataplasme émollient; mais ce moyen ne ralentit nullement la marche de la maladie. Un autre chirurgien à qui elle eut ensuite recours, lui recommanda d'insister sur les mêmes topiques, persuadé que c'étoient là les seuls remèdes capables de calmer l'irritation et de procurer la résolution de la glande engorgée. Ce conseil fut suivi : néanmoins la tumeur conserva le même volume, et acquit en six mois une dureté considérable; elle étoit accompagnée de

douleurs vives et lancinantes, qui se communiquoient au bras du même côté. La personne qui fait le sujet de cette observation ne pouvoit vaquer à ses occupations ordinaires, qui exigeoient l'exercice de ses bras. Ce fut dans cet état qu'elle vint demander mon avis. Elle me rapporta les détails de sa maladie, tels à peu près que je viens de les indiquer. Je lui fis ensuite quelques questions, et j'appris que, sur la fin de sa grossesse, elle avoit été en proie à un violent chagrin, causé par une maladie très-grave que son mari avoit éprouvée à cette époque. Elle ajouta que depuis ses couches, c'est-à-dire, depuis six mois ses règles n'avoient nullement paru. Elle étoit âgée d'environ trente-sept ans, et d'un tempérament un peu phlegmatique. Après avoir tâché de me procurer tous les éclaircissemens possibles, je cherchai à déterminer la nature et la cause de cette tumeur. La réunion des symptômes dont je viens de faire l'énumération ne me permit point de douter que ce ne fût un véritable cancer occulte. Toutes les circonstances qui avoient précédé son apparition, prouvoient évidemment qu'elle étoit l'effet d'un lait répandu:

quant à la cause, les caractères de cette tumeur étoient les mêmes que ceux qui sont assignés par *Astruc* au cancer. Je considérai, avant d'entreprendre la curation d'une maladie aussi grave, que, s'il m'étoit possible de rappeler les menstrues supprimées depuis si long-temps, je parviendrois, sinon à guérir l'affectiondu sein, du moins à en diminuer de beaucoup l'intensité. Je jugeai qu'il étoit à propos d'employer en même temps un traitement local. En conséquence, je donnai les conseils suivans.

1°. De tenir continuellement appliqué sur la tumeur un emplâtre de cigüe.

2°. De boire tous les jours une tisane faite avec une poignée de chiendent et demi-once de racine de fraisier; de laisser bouillir les racines dans trois chopines d'eau jusqu'à la réduction de pinte, et d'ajouter à la décoction un demi-gros de terre foliée de tartre.

Les remèdes furent mis en usage et continués soigneusement. Au bout d'un mois, à mon grand étonnement, les menstrues commencèrent à couler; les douleurs du sein se calmèrent insensiblement; le sommeil fut plus tranquille et la tumeur s'affaissa peu à peu, et disparut enfin totalement. J'examinai avec

soin la malade, pour m'assurer s'il ne lui restoit pas quelques glandes engorgées, soit au sein, soit à l'aisselle; mais il me fut impossible d'en découvrir aucune qui fût affectée. La malade reprit son travail ordinaire, et recouvra entièrement sa santé.

Cette observation donne lieu à plusieurs réflexions; elle prouve d'abord que l'aspect et le toucher peuvent induire en erreur sur la nature des tumeurs, et qu'il est prudent de faire usage des moyens curatifs que la saine médecine indique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, avant de se décider à faire l'opération. Quoique *Cullen*, dans sa matière médicale, *volume* ij, préfère les bouillies faites avec la cigüe, à l'emplâtre préparé avec la même plante; celui-ci, dans le cas que nous avons rapporté, a cependant très-bien réussi. Je crois devoir ajouter que cet emplâtre n'a occasionné à la malade dont il s'agit aucune espèce d'érysipèle.

L'observation que je viens de rapporter prouve aussi que le doc. *Cullen* a rejeté un peu trop légérement l'existence des emménagogues. (*Voyez* sa Matière médicale, tom. ij, traduit de *Bosquillon.*) En effet, il est assez vrai-

semblable que, dans le cas dont il s'agit, la terre foliée de tartre a autant contribué à la guérison de la maladie, en agissant par cette dernière propriété, que l'emplâtre de cigüe peut l'avoir favorisé employé comme fondant. Je suis donc disposé à ranger la terre foliée de tartre dans la classe des emménagogues, comme l'ont fait plusieurs auteurs, et notamment *Astruc.* (*Traité des maladies des femmes.*)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois de mars 1793; par le citoyen BOUCHER, médecin.

Après un hiver pluvieux, la constitution du temps, dans le cours de ce mois, a été aussi favorable qu'il étoit à désirer pour la préparation des terres aux semailles de mars, qui ont été suffisamment désséchées et rafermies par les vents du nord et de l'ouest, qui ont soufflé le plus communément.

La température du temps a été assez constamment froide pendant tout le cours du mois; la liqueur du thermomètre est descendue le 9 à 1 degré $\frac{1}{2}$ au-dessous du terme de la congélation, et à 2 degrés le 12.

Il y a eu peu de variations dans le baromètre, le mercure ne s'étant guère éloigné du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 7 degrés au-dessus de celui de la congélation, et la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 1 ligne $\frac{1}{2}$, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Est.
4 fois de l'Est.
8 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
5 fois de l'ouest.

Il y a eu 17 jours de temps couv. ou nuag.
7 jours de pluie.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de mars 1793.

Les maladies aiguës qui ont dominé dans le cours de ce mois, ont été des fluxions

de poitrine, des pleuro-péripneumonies, des érysipèles au visage, et la fièvre continue bilieuse; effets des impressions des vents du nord : c'est à la même cause que l'on a dû attribuer les catarrhes de toute espèce, jointes au dénuement des vêtemens nécessaires, qui ont été communs dans le pauvre peuple; ceux qui ont attaqué la poitrine ont, dans un grand nombre de personnes, dégénéré en pulmonie, par le défaut des remèdes nécessaires à employer dans le principe de la maladie. Un bon nombre de citoyens a essuyé le rhumatisme-goutteux-inflammatoire.

La fièvre bilieuse putride a été dans plusieurs portée au plus haut période pour les symptômes, délire, pouls convulsifs, tension douloureuse du bas-ventre. On en a néanmoins tiré parti, moyennant un traitement convenable.

Nous avons eu peu de fièvres intermittentes à traiter; la petite vérole étoit presqu'anéantie.

Nos hôpitaux de charité regorgeoient de militaires, malades ou blessés, venant des provinces Belgiques et des frontières de la Hollande.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Kongl. wetenskaps Academiens nya handlingar, &c. *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences de Stockholm ;* vol. xj, 1790. *A Stockholm, chez* Lange, 1791.

1. Nous allons présenter à nos lecteurs une courte notice des différens articles qui, dans ce volume, sont relatifs à ce Journal.

PREMIER TRIMESTRE.

I. *Remarques sur la culture du coton dans les Indes occidentales en général, et particulièrement dans l'île de Saint-Barthélemi ; par M.* FAHLBERG.

Outre la partie économique, on lit dans ce mémoire la description et l'histoire botanique du *gossypium bardanense,* LINN. ainsi que les détails concernant les maladies de cette plante ; comme aussi des remèdes propres à les combattre.

II. *Remarques sur les diffésentes espèces du cotonier ; par M.* SWARTS.

L'auteur décrit ici trois espèces de cotoniers ; savoir, 1°. *gossypiun bardanense ;* 2°. *gossypium hirsutum ;* 3°. *gossypium religiosum.*

III.

III. *Description de la wildenovia*, plante nouvelle de l'Amérique méridionale, découverte par M. le chevalier THUNBERG.

Cette description est accompagnée de la représentation de trois espèces de *wildenovia*, qui sont appelées, la première *wildenovia striata*; la deuxième, *wildenovia teres*; la troisième, *wildenovia compressa*.

IV. *Recherches sur les insectes de mer, compris sous le nom générique de beroë; par M. MODEER.*

L'auteur distingue douze espèces différentes de ces insectes, et en donne une description détaillée.

V. *Essais chimiques concernant la réduction de la terre du Molybdène; par M. HIELM.*

Ce volume contient encore d'autres suites de ces essais que ceux qui sont rapportés dans cet article-ci; mais nous ne pouvons pas en rendre un compte particulier.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

I *Observation sur l'effet de la chaleur dans les attractions chimiques; par M. GODOLIN.*

Nous ne nous arrêterons pas à cet article qui concerne la chimie transcendante.

III. *Description de deux poissons du Japon; par M. le chevalier THUNBERG.*

Des deux poissons dont il est question ici,

l'un s'appelle *ostracion hexagonus ;* et l'autre, *siœna cataphracta.* Le premier est venimeux, couvert d'une croûte rude, ayant une forme sexangulaire. La *siœna cataphracta* est couverte de grosses écailles.

IV et V. *Remarques sur un genre d'amphibie*, appelé *myxène ; par M.* RETZIUS *: avec les recherches ultérieures sur le même animal; par MM.* MODEER *&* SWARTS.

VI et VII. *Description de quelques insectes inconnus jusqu'ici, qui se trouvent dans les intestins d'autres animaux ; par M.* PAULA SHRANK *: avec les remarques de M.* MODEER.

VIII. *Description et délinéation d'une nouvelle espèce de bouleau*, appelée *betula pinnata ; par M.* LUNLMARK.

On trouve à Lessiæfors, près de Philipstadt, ce bouleau, qu'on regarde comme une plante hébride, provenant du bouleau fécondé par le sorbier, quoiqu'il paroisse qu'il a produit lui-même des graines fécondes, attendu qu'il est entouré de jeunes plantes de la même espèce.

IX. *Description de deux phalènes nouvelles, et d'un ichneumon ; par M.* BIERKANDER.

La chenille de ces phalènes vit sur le tremble.

X. *Remarques météorologiques faites pendant l'hiver de 1790, par M.* BIERKANDER.

Ces observations faites en Westrogothie s'étendent également sur les plantes et sur les insectes qui ont paru depuis le premier février, jusqu'au dernier avril.

XI. *Histoire d'une fièvre inflammatoire; par M.* SANTESSON.

Voici ce qu'a présenté de particulièr cette fièvre, qui en a presqu'imposé pour une péripneumonie, et qui a enlevé subitement la malade Une femme de trente-huit ans, attaquée depuis huit jours d'un rhume violent, fut prise tout à coup d'une douleur excessive au bras droit, laquelle durant la nuit gagna l'épaule et le côté droit du cou. Le deuxième jour, la douleur disparut, mais la malade eut la respiration très-pénible et le râle; sur ces entrefaites, les douleurs d'enfantement se firent sentir; et trois jours après avoir mis au monde un enfant vivant et à terme, elle mourut.

A l'ouverture du cadavre, on trouva le péricarde extrêmement dilaté, contenant une grande quantité d'eau et de sang; la face postérieure de l'estomac près de l'extrémité gauche, étoit corrodée dans l'étendue d'une pièce de trois écus; l'intérieur de l'estomac présentoit d'ailleurs plusieurs places, en partie enflammées, en partie gangrenées.

XII. *Description d'un abcès intestinal, par* M. *WESTRING.*

L'observateur avoit inoculé un enfant de quatre ans; le septième jour, les pustules varioliques se montrèrent couleur de rose et confluentes. Comme elles restèrent aplaties, on eut recours aux quinquina. Pendant tout le cours de la maladie, qui se termina le quatorzième par la mort, les vomissemens qui s'étoient déclarés au période de l'éruption, continuèrent.

A l'ouverture du cadavre, on trouva à la face postérieure de l'estomac un trou du diamètre de quatre pouces. *Westring* croit que ce délabrement a été causé par une métastase de la matiére variolique qui a enflammé et fait gangrener ce viscère.

TROISIÈME TRIMESTRE.

III. *Phyllodore*, genre d'insectes de mer, confondu jusqu'ici avec les *méduses* et les *holothuria*, décrit par MODEER.

VII. *Walbomia*, nouveau genre de plantes, décrit par le chevalier THUNBERG.

M. le chevalier THUNBERG a découvert cet arbrisseau à Java. Il le classe dans la polyandrie, ordre tétragynie, immédiatement après la hmicifuga. On n'en connoît encore qu'une seule espèce; savoir, la *walbomia indica*,

VIII. *Raja narinari*, décrite par M. EUPHRASEN.

WILLOUGHBY a déjà donné une description mais très-imparfaite, de cette espèce.

IX *Description de deux arbres des Indes occidentales ;* savoir, *bombax pentandrum et hippomane manicella ;* par M. FAHLBERG.

Le *bombax pentandrum* est le fromager des François. Le second est un arbre dont le suc est très-caustique.

X. *Observations sur un insecte nuisible à la végétation de l'orge ;* par M. BIERKANDER.

L'auteur n'a pas donné le nom de cet insecte qui est très-petit, de couleur jaunâtre et qui a six pattes. Il attaque principalement la racine de l'orge.

XI. *Opisthotonos guéri par l'usage de la valériane-sauvage ;* par M. ODHELIUS.

Un homme de vingt-neuf ans fut attaqué de cette maladie convulsive à la suite d'un refroidissement, à ce qui paroît. Le malade souffroit en même temps des douleurs atroces. Après avoir essayé infructueusement divers remèdes, M. *Odhelius* ordonna une décoction d'une once de racine de valériane sauvage dans six livres d'eau, réduites par la cuisson à quatre, pour en prendre une livre à chaque fois soir et matin. Il entretenoit en même temps la liberté du ventre

au moyen de lavemens et du sel d'Angleterre. Dès le second jour, il y eut déjà un changement manifeste en mieux; et au bout de quinze jours de continuation de ce remède le malade fut parfaitement guéri.

XII. *Remarques sur la fièvre scarlatine;* par M. HAGSTROEM.

Cette maladie fut épidémique à Stockholm durant l'été de 1790; elle l'avoit déjà été en 1781, et aucun des malades qui l'avoient essuyée alors n'en fut attaqué de nouveau pendant cette dernière épidémie. La fièvre scarlatine seroit-elle donc comme la variole, dont les secondes attaques dans le même individu sont très-rares, et même n'ont pas été constatées? Dans l'épidémie de 1781, le mal de gorge se déclara régulièrement le deuxième jour de la fièvre; dans celle de 1790, l'angine devançoit la fièvre de deux ou trois jours. Cette inflammation se soutenoit, et passoit même souvent en suppuration: quelquefois le pus se frayoit une issue à l'extérieur. Plusieurs malades n'éprouvèrent aucune éruption du tout, bien que tous les symptômes annonçassent l'existence de la fièvre scarlatine, qui cette fois-ci n'étoit jamais sans mal de gorge. Les hémorrhagies du nez étoient fréquentes, souvent assez abondantes, et procuroient constamment du soulagement. Il y eut des exemples de

cette maladie, dont la crise fut une sueur. L'angine duroit encore après que la rougeur eût disparu; l'épidémie tomboit en écailles, mais les malades n'étoient pas si frilleux qu'ils le sont ordinairement après cette fièvre. M. *Hagstroem* n'a vu ni hydropisie, ni toux à la suite de cette maladie, quoiqu'il ait connu plusieurs malades qui se sont exposés imprudemment au grand air avant que leur santé ne fût raffermie. Un symptôme consécutif très-fréquent fut des douleurs rhumatismales violentes dans les bras et dans les jambes. Lorsque l'humeur métastatique se portoit sur les articulations, les malades devenoient boiteux.

Dans le traitement de cette maladie, il falloit sur-tout fixer son attention sur le mal de gorge. Les vomitifs et les purgatifs convenoient au commencement, et vers la fin.

QUATRIÈME SEMESTRE.

I. *Essai pour déterminer le genre des insectes*, appelés *vorticilla;* par M. MODEER.

II. *Calendrier des insectes pour l'année* 1790; par M. BIERKANDER.

On voit ici dans quel ordre ont paru les insectes en Suède depuis le 28 avril, jusqu'au 8 octobre; avec des remarques très-curieuses sur les chenilles et les larves.

IV. Description d'un mulet provenant d'une daim femelle avec un bélier; par M. C. I. Hellenius.

La femelle apportée de la Sardaigne à Abo, a été d'abord couverte par un bouc mais sans succès : on lui a donné ensuite un bélier, et de cet accouplement est venu un animal d'une conformation très-approchante de celle de la mère ; le poil seulement ressemble un peu à la laine.

V. *Histoire d'une hydropisie du péricarde, avec des remarques; par M. G. P. Westring.*

On sait que le diagnostic de cette maladie est très-douteux. *Sénac* met au nombre des signes les plus certains la dureté du pouls, les palpitations du cœur, un sentiment de pesanteur au dessous du sternum, les fréquentes lipothymies, l'oppression, une toux sèche, un mouvement ondulatoire dans les intervalles des palpitations du cœur, entre les troisième et cinquième côtes; d'un autre côté, *Sidren* croit qu'on peut reconnoître l'hydropisie du péricarde à un pouls dur, à une pesanteur et à un serrement à l'endroit du cœur, à l'oppression, à la toux sèche, à la difficulté de coucher sur un des côtés plutôt que sur le dos, à l'abattement et aux foiblesses qui surviennent, aux grandes angoisses excitées par un sentiment,

comme si quelque chose alloit arrêter le mouvement du cœur.

Le malade dont l'auteur a été chargé, a obtenu un soulagement momentané en faisant usage des remèdes suivans.

℞. *Suc. armorac. depur.* ..... uncias ij.
Mixt. sal. vol .... uncias v.
Tinct aromat .... drachmas iij.
Syrup. è succ. citr ...... uncias iij.
M. *f-l-a-potio cochlatim haurienda.*
et d'une décoction de la racine de *Senega* et de *squille*.

A l'ouverture du cadavre, on a trouvé dans le péricarde deux quartes d'eau, et le cœur d'un volume double de ce qu'il est dans l'état naturel. Le malade avoit été adonné aux liqueurs spiritueuses.

VI. *Observation sur un fœtus sorti par une ouverture dans les tégumens du bas-ventre; par M. K. N. LENÆUS.*

Une femme grosse de trois mois avoit souffert beaucoup du cahos d'une voiture, ce qui lui avoit occasionné de violens vomissemens, accompagnés de fortes coliques. Depuis ce temps, le ventre avoit été douloureux et sensible pendant dix-huit mois, sans que l'enfant eût donné aucun signe de vie. Au bout de ce temps, la femme a été prise par une perte qui a fait tomber le ventre

et l'a amolli. Quelque temps après, le ventre s'est écoulé en pointe au-dessous du nombril, et est devenu très douloureux ; il s'y est fait une ouverture par laquelle il s'est écroulé en abondance une matière fétide et noire. Peu de jours après, il s'est présenté une côte, ensuite un fémur, et peu à peu plusieurs autres os qu'on a retirés ; ce qui a diminué le volume du ventre et a fait cesser les douleurs.

C'a été dans ce temps et au bout de deux ans, que M. *Lenæus* a été consulté. L'ulcère sous le nombril avoit deux pouces et demi de longueur ; il en sortoit une grande quantité de matière purulente et d'une puanteur insupportable. L'observateur, après avoir prescrit quelques laxatifs, scarifié et touché avec la pierre infernale les bords de l'ulcère, est parvenu à consolider cette plaie dans l'espace de quinze jours. Depuis ce temps, la malade a joui d'une bonne santé.

VII. *Histoire d'une espèce extraordinaire d'*angina suppuratoria ; *par M. FLORMAN.*

Cette maladie a été observée sur un matelot de la flotte royale. Le malade s'étoit plaint depuis quelque temps d'une difficulté d'avaler et de respirer, lorsqu'il mourut suffoqué.

A l'ouverture du cadavre, M. *Florman* a trouvé une poche remplie de pus de la gros-

seur d'une noix, qui occupoit presque toute la partie postérieure du larynx, s'étendoit jusqu'au cartilage cricoïde, et s'élevoit tellement dans le larynx, qu'il le bouchoit presque totalement. Le cartilage cricoïde étoit percé, et le pus s'étoit insinué entre le cartilage et la membrane qui le tapisse; de sorte que formant dans cet endroit une tumeur saillante, le passage de l'air étoit presqu'entièrement intercepté.

An inquiry into the causes, &c. *Recherches sur les causes qui produisent, et sur les moyens de prévenir les maladies parmi les officiers et soldats britanniques; comme aussi parmi d'autres personnes aux Indes occidentales: avec des observations sur la manière d'agir des liqueurs spiritueuses sur le corps humain; par* JEAN BELL, *docteur en médecine; in-8°. A Londres, chez* Murray, 1791.

2. *Bell* commence son ouvrage par des considérations sur l'usage des esprits ardens; il observe que le *rhum*, et sur-tout le nouveau, est extrêmement nuisible à la santé,

et qu'il conviendroit de lui substituer de bonne bière ; ce qui seroit également un objet d'économie.

Dans la seconde section, l'auteur traite des provisions salées, et de la manière de les conserver. Cette section contient plusieurs choses de la plus grande importance; mais nous nous bornerons à traduire les remarques du capitaine *Forest.*

« Le bœuf et le porc que je fis embarquer, dit il, étoient préparés d'une manière différente et susceptibles de quelques variations dans la manière de les servir. On fit détacher des os les chairs par tranches, et on les saloit avec un mélange de sel et de sucre cru. Préparées d'après cette méthode, elles se conservoient beaucoup mieux et occupoient un moindre espace. Je conseillerois donc que l'on préparât les provisions destinées à être embarquées avec une quantité égale du meilleur sel et de sucre cru, après en avoir retiré les os ; car on a observé souvent, même aux viandes salées pour l'usage domestique, que la partie la plus voisine des os se gâte la première ; ce qui vient probablement de ce que le sel ne pénètre jamais les os, lesquels par conséquent s'altèrent plus ou moins, et laissent suinter de leurs cellules une matière huileuse putride, qui s'échappe à travers leurs pores et corrompt

les chairs environnantes. Il faut enlever la couenne aux porcs et en préparer la viande de la même manière. J'accordai à mon équipage une pinte de thé deux fois par jour, laquelle, y compris le sucre (et le thé étoit suffisamment fort,) n'occasionnoit qu'une dépense journalière d'un *penny* par homme. Le sucre est à très-bon marché au Bengale. Je comptai pour seize hommes une once de thé, qui coûtoit quatre *pence*, et quatre onces de sucre pour la valeur de deux *pence*; avec cela on préparoit seize pintes de thé, qui ne causoient qu'une dépense si peu considérable, qu'elle ne mérite aucune attention, eu égard aux avantages qu'elle procure; car, j'ai toujours remarqué que les matelots qui se passionnent pour le thé, perdent le goût pour les liqueurs fortes. Je fis donc tout ce que je pus pour encourager l'usage du thé, sans dire pourquoi. L'usage du café, du cacao et du chocolat, remplissent les mêmes vues ».

Bell rapporte un peu plus loin une autre pratique, que le même marin lui a communiquée. Nous allons encore joindre ici la traduction de ce passage.

« Le capitaine *Forster*, dit-il, m'a appris que long-temps avant qu'il partît pour les Indes, il avoit observé que les Portugais conservoient leurs poissons, coupés par tranches;

avec un mélange de sel et de tamarin, dont il embarquoit régulièrement une provision pour sa table ; c'est de cette manière que les poissons sont salés par les Portugais à Calcutta, qui en font un commerce sous le nom de *pescha* ou *pescha molia*. Conservés de cette sorte, ils ne paroissent jamais trop salés ; et il suffit de les frire avec les tamarins qui les recouvrent, dans un peu de beurre. Il ajouta que les *pescha molia* étoient un très-bon manger ; se conservoient au mieux, et étoient une nourriture saine. Il a employé les tamarins (dont on a ôté les noyaux et les grappes) avec du sel, pour conserver les viandes ; et il a trouvé que ce mélange valoit mieux pour cet objet que le sel tout seul, principalement si l'on y ajoute un peu de poivre de Cayenne. Au défaut de tamarins, il employoit, dit-il, les limons ou les citrons de la manière suivante : On fait une incision au côté aux limons ou citrons, et on y introduit un peu de sel ; environ vingt-quatre heures après, on en exprime le jus dans une cuvette ; on laisse faner le fruit pendant quelques jours au soleil ; puis on le jette dans la cuvette qui contient le jus ; on y ajoute un peu de vinaigre, et avec cette saumure (qu'on appelle *achar* dans les Indes orientales où l'on en fait un grand usage dans plusieurs mets,)

on prépare les viandes et les poissons, qui se gardent alors très long-temps sans contracter aucun degré de corruption.»

Dans la troisième section consacrée aux moyens de conserver la santé des troupes dans les Indes occidentales, l'auteur conseille l'usage d'une bière médiocrement forte à la place de celui du *rhum*, et de temps en temps un peu de vin. Il insiste en même temps sur la nécessité de la sobriété et du régime végétal, dans les premiers temps après le débarquement.

L'*appendix* contient des notes et des additions, pour lesquelles il faut avoir recours à l'ouvrage même.

Discursus academicus de circumscribendis morborum historiis, quem die 27 maii, anni 1791, in regio ticinensi archigymnasio recitavit JOANNES-PETRUS FRANK, S. C. J. R. A. M. à consiliis magistratus politici et œconom. mediol. Facultatis medicæ per insubriam Austr. præs. medic. clin. prof. &c. *Grand in-8°. de* 16 *pages. A Pavie, chez* Galeazi, 1791.

3. Il est d'usage à Pavie qu'à l'occasion

des promotions au doctorat en médecine ou en chirurgie, le président de l'acte prononce un discours dans lequel il traite quelque sujet intéressant. C'est ici un de ces discours que *Franck* publie, et dans lequel il enseigne la manière de rédiger les observations-pratiques, en présentant pour modèle treize différentes observations, qui toutes sont très-bien rédigées. En voici une qui peut servir d'échantillon.

Cardialgia ab osse deglutito. « Cum miles ticinensis, tribus abhinc annis, cæteros inter cibos, os durum quatuor fere unciis longum, satisque latum, avide nimis deglutiisset : mox insignis ventriculi oppressio et dolor cum nausea, et inani ad vomitum conatu, insequebantur. Symptomata, licet ab experto legionis caprariensis chirurgo Cl. Nobis, tum aquæ tepidæ, tum olei copia, clysteresque multi et ob instantis inflammationis pericula venæ sectiones aliquot sapienter fuerint præscripta, continuo augebantur. Auxilium meum petenti amico chirurgo suasi, ut copiosum miles acetum repetitis dosibus hauriret : quo ad plures dies, quatuor aut quinque ad libras epoto, symptomata disparuerunt, quin ulla ossis portio per intestinum expelleretur. Stomachi a tanto aceti usu debilitas aliqua remansit,

quæ roborantium ope sensim sensimque correcta fuit. Atqui tum ex eo, quo ossa, vel nitri, vel etiam vegetabili acido sat forti, commista, brevissimo tempore mollescant; tum ex symptomatum in prædicto ægrotante, ex copiosioris aceti usu omnimoda dispersione, videbar mihi non iniquam in casu simili curandi methodum proposuisse. Ast vero, quam facilis in dijudicandis remediorum actionibus error sit, ex reliqua historiæ parte comparet. Post octo nempe in perfecta salute transactos in castris menses, de ventris doloribus conquestus miles, hos ipsos aliter, quam sat copioso cibo dispellere non potuit. Insignes tandem ad intestinum rectum cruciatus exsurgebant, quorum, cum egregius chirurgus sedem causamque examinaret, os ipsum quod ante novem fere menses deglutierat miles, ex intestino extraxit.

An inquiry into the nature and causes of sickness in ships of war, &c. *Recherches sur la nature et les causes des maladies dans les vaisseaux de guerre; par* GUILL. RENWICK, *chirurg. A Londres, chez* Evans, 1792.

4. Nous ne pouvons faire ni un grand éloge,

ni une critique amère de cette nouvelle production de *Renwick ;* car, quoique l'auteur n'y apprenne rien de nouveau à ses lecteurs, ses doctrines sont en général de bon aloi. Mais pour ne faire que répéter ce qui est connu, valoit-il la peine de composer un nouveau livre ?

The art of healing, &c. *L'art de guérir ; par* THOM. MARRYATT, *docteur en médecine.* Douzième édit. *A Bristol, chez* Mills, 1792.

5. De pareils ouvrages, plus ils sont répandus, plus on a raison de croire qu'ils auront fait de mal ; et plus le nombre de leurs éditions va en croissant, plus celui des victimes doit augmenter. On voit tous les jours les preuves de ces tristes vérités. Il y a tout à parier que *l'art de guérir* de M. *Marryatt*, ne le cède aux autres productions de ce genre, qu'en tant qu'il est moins répandu, n'étant pas traduit comme quelques autres dans presque toutes les langues vivantes ; car au reste, ses méthodes curatives étant très-décisives, les maux qui peuvent en résulter ne seroient que plus multipliés. C'est sur-tout dans cet ouvrage-ci un conseil très-oiseux qui engage les malades de consulter un médecin en cas de danger ; car outre ce

qu'il faut savoir prévoir le danger, les traitemens de M. *Marryatt* ne permettroient guère d'avoir recours à temps à un homme éclairé; le danger pourroit bien être passé, c'est-à-dire, le malade pourroit bien être mort, avant le retour du messager.

A treatise on the dorsal spasm, &c. *Traité sur le spasme dorsal; par le réver. R. WORTHINGTON, doct. en médecine; in-8°. A Londres, chez* Debrett, 1792.

6. On lit dans cet opuscule la description d'un affection spasmodique des muscles du dos qui paroît tendre à se terminer par une éruption. La maladie est évidemment du genre des nerveuses; mais on ignore encore tout ce qui a rapport à ses causes et à son siége particulier. *Worthington* suppose qu'elle a des rapports avec la goutte. Il entre dans de longs détails sur le traitement qui peut lui convenir : cependant il ne parle pas de l'usage de l'opium qui semble être indiqué sur-tout en réunion avec l'ipécacuanha ou les antimoniaux, pour en augmenter la vertu diaphorétique. Il paroît que l'emploi des linimens et des onguens ne peut être qu'une foible ressource, attendu que le siége du mal est probablement trop profond:

d'ailleurs, dans le cas décrit par *Worthington*, le repos et la chaleur semblent avoir eu la plus grande part à la guérison.

De effectibus opii in corpus animale sanum, maxime respectu habito ad ejus analogiam cum vino, &c. *Des effets de l'opium sur le corps animal en santé, et sur-tout relativement à son analogie avec le vin; par le doct.* G. CHR. SIEBOLD: *grand in-4°. de 83 pages. A Gottingue, chez* Dieterich, 1790.

7. C'est le mémoire couronné par l'université de Gottingue sur ce sujet. L'auteur, digne fils de *Siebold* de Wurzbourg, déduit de ses expériences que l'opium agit d'une manière différente du vin; que ses effets sur le systême artériel varient selon la quantité; que donné à petites doses, l'opium augmente le nombre des pulsations, au lieu qu'administré à fortes doses, il diminue le nombre des battemens de l'artère. *Siebold* a encore observé que la salivation survient constamment après l'usage de l'opium porté jusqu'à un certain point; qu'il ne paroît pas que le suc du pavot soit absorbé par les vaisseaux lactés pour être versé dans le torrent de la

circulation, ni en général que son activité soit exercée sur le sang, mais bien sur le solide vivant dont il diminue les forces.

Observations on maniacal disorders, &c. *Observations sur les affections maniaques ; par* GUILLAUME PARGETER, *docteur en médecine ; in-8°. de* 140 *pag. A Reading, chez* Smart; *et à Londres, chez* Murray, 1792.

8. L'auteur trace d'abord un tableau de la manie ; et après avoir considéré les différentes définitions que les nosologistes en donnent, il avance que la mélancolie est de nature à approcher souvent de très-près de la manie, laquelle ne suppose pas toujours ce degré d'impétuosité qui porte les malades à la fureur.

De là *Pargeter* passe à la considération de l'*érection* et de l'affaissement du cerveau, ainsi que des phénomènes que la dissection des personnes mortes maniaques présente dans ce viscère. Il pense qu'il est impossible de tirer des conséquences solides de l'état morbifique du cerveau, reconnu par l'inspection des cadavres, parce que rien n'indique si les altérations qu'on y découvre sont la cause ou l'effet de la manie.

On lit ensuite les recherches aitiologiques: on y trouve l'exposé de l'état de deux malades à qui des idées outrées de piété avoient dérangé le cerveau.

Le diagnostic et la méthode curative terminent cette production. *Pargeter* pense que le régime et le ménagement des malades promettent plus dans cette maladie, que les remèdes.

Opuscoli scelti sulle scienze e sulle arti, &c. *Choix d'opuscules sur les sciences et sur les arts, tirés des recueils de mémoires académiques, et d'autres collections philosophiques et littéraires, des ouvrages les plus récens, anglois, allemands, françois, latins et italiens; comme aussi de manuscrits inédites.* T. xj, part. Ire; *in-4°. avec fig. A Milan, chez* Marelli, 1792.

9. Nous n'approfondirons pas ici jusqu'à quel point est fondé le reproche qu'on fait peut-être trop légérement aux Italiens d'être en arrière de plus ou moins de temps de l'état où sont les connoissances dans les pays les plus éclairés de l'Europe; cette inculpation peut certainement venir en partie de ce

que les nations en possession des lumières négligent de consulter les productions des savans italiens. Il n'y a pas long-temps que l'on faisoit le même reproche aux Allemands; et l'étude que l'on commence à faire de leurs auteurs prouve combien il étoit injuste. La Hollande n'est pas plus heureuse que les deux contrées que nous venons de citer: cependant elle n'a été en aucun temps stérile en hommes à talens; et si le reste de l'europe pouvoit lire les ouvrages écrits en hollandois, le préjugé qu'on nourrit contre eux seroit bientôt dissipé. Il résulte de cet état des choses que les progrès des sciences doivent être considérablement retardés, et que bien souvent les découvertes faites dans un pays sont perdues pour les autres. Il seroit donc à désirer que dans chaque pays, il y eût des sociétés établies pour lire tout ce qui paroît chez l'étranger, et traduire dans leur langue les morceaux qui en seroient jugés dignes. Il y a plus, nous voudrions qu'une partie des membres de ces sociétés fût chargée de fouiller les anciens auteurs et d'en recueillir ce qu'ils contiennent d'essentiel qui a été négligé depuis, et qui pourroit conduire à de nouvelles découvertes. Ce recueil seroit publié tous les dix, quinze ou vingt ans, les matières étant rangées par ordre alphabétique: *Non minor est virtus*,

quam quærere, parta tueri. Mais revenons au recueil dont il s'agit ici.

Ce cahier est composé de neuf articles, le premier contient des additions à l'*Essai d'une nouvelle théorie de la terre*, publié par le professeur *Pini.*

Le second article a pour auteur le docteur *Louis Arduino.* Ce savant y rend compte de quelques propriétés et usages du *solanum guineense*, LIN. dont le pline du Nord n'a fait qu'une variété du *solanum vulgare*, mais que *Arduino* regarde avec raison comme une espèce particulière. Il remarque que ce végétal, quoique originaire d'un climat excessivement chaud, vient néanmoins assez facilement en Italie, et n'y demande que les mêmes soins qu'on donne ordinairement aux plantes potagères. Ce *solanum* produit un grand nombre de baies grosses et succulentes, dont la saveur répugne à tous les volatils : cependant leur suc épaissi peut être utile dans les arts. *Arduino* a pris de ces baies ; il les a fait un peu passer au soleil ; puis, après en avoir exprimé le suc, il l'a épaissi sur un feu très-doux, en y ajoutant un peu de gomme arabique, pour lui donner plus de consistance et de sécheresse : de cette manière il a obtenu des pastilles d'une lacque violette très-propre à la peinture.

Il a encore fait d'autres épreuves. A six onces

onces de ce suc, il a ajouté une once de gypse des doreurs, réduite en poudre très-fine, et un gros d'alun. Après l'évaporation jusqu'à siccité, il a trouvé une couleur violette : il y a ensuite mêlé un peu d'acide vitriolique délayé, et le tout est devenu ponceau.

Avec six onces de ce suc, il a mêlé un demi-gros de tartre calciné, et une once du gypse le plus blanc, réduit en poudre impalpable : il a fait bouillir ce mélange ; et après l'avoir fait évaporer et séché au soleil, il a obtenu une couleur d'un vert de poireaux. Toutes ces couleurs et autres qu'il a préparées avec ce suc, paroissent solides sur le papier et sur les étoffes.

Le professeur *Brugnatelli* expose dans le troisième article quelques *recherches chimiques pour rendre incombustible le papier, et l'écriture indélébile par la flamme*. Il résulte de ces expériences que de tous les sels, la liqueur de potasse siliciée s'oppose le plus à la combustibilité du papier. Quant aux expériences pour rendre indestructible l'écriture par le feu, elles ne sont que curieuses ; car, tant que le papier peut être réduit en charbon ou en cendres, il est inutile de chercher les moyens de conserver les caractères.

Dans le quatrième article, *Jean-Baptiste de Saint-Martin* décrit une *méthode facile*

pour avoir de la glace en été. On prend, dit-il, une cuvette pleine d'eau ; on y place un vase de ſer-blanc plus étroit que la cuvette et dont les bords dépassent ceux de cette dernière : on remplit également ce vase d'eau pure ; et c'est dans celui-ci qu'on place une caraffe avec l'eau qu'on veut faire geler. Cela fait, on sature de sel ammoniac l'eau dans la cuvette, ensuite aussi celle du vase de fer-blanc ; et lorsque cette eau sera refroidie au point que le thermomètre marque six degrés au-dessous de zéro, l'eau de la caraffe sera réduite en glace. On peut retirer le sel ammoniac sans perte considérable ; ensorte qu'avec une livre de ce sel, on en aura pour tout un été.

Le cinquième article est la méthode de purifier l'air des églises, &c. proposée par *de Morveau.*

On lit dans le sixième numéro une *instruction sur la culture d'une nouvelle espèce de coton*, par le chanoine *Giovene.* Le coton dont il est question ici, au lieu d'être blanc, est couleur de canelle. Il n'exige point de culture particulière : il faut le semer par un temps sec, en un sol bien ameubli et bien fumé : il faut le buter en mai et le sarcler toutes les fois qu'il est nécessaire. Cette espèce produit le double de l'autre, et mérite la préférence pour les ouvrages qu'on veut

VOLUME XCIV.

MAI, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE.

AVIS.

Le prix de la souscription d'une année pour recevoir ce journal, dont il paroît un cahier chaque mois, *franc de port*, est toujours de 15 liv. MM. les Souscripteurs sont priés d'écrire leurs adresses en lettres ROMAINES, afin qu'on puisse les imprimer correctement. On souscrit à Paris, chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

On s'adressera au même libraire

pour se procurer *la collection entière* avec la *Table générale*.

On pourra remettre à MM. les Directeurs des postes la somme à faire passer à ce libraire. MM. les Souscripteurs auront soin de retirer une reconnoissance imprimée de MM. les Directeurs, qu'ils joindront à leurs Lettres d'avis.—On accepte aussi les Lettres de change à vue sur Paris.

N. B. Les lettres non-affranchies concernant l'*abonnement annuel, la collection entière et la Table générale*, ne seront point reçues.

La correspondance médicale se fait toujours conformément à l'Avis inséré dans le cahier de janvier, pag. 2.

ou inflammations, il ne faut pas arracher la dent qui les occasionne: avec quatre planches gravées; par J. J. J. SERRE, dentiste, et membre de l'université impériale et royale de Vienne; grand in-8°. de dix-huit feuilles. A Vienne et Leipsick, chez Stahel, 1791.

11. Cet ouvrage est divisé en six sections. Dans la première, *Serre* présente des recherches sur les causes des fluxions et des inflammations sur les joues: il combat dans la seconde l'opinion, que tant que la fluxion ou inflammation subsiste, il ne faille pas arracher la dent. Dans la troisième, il expose une méthode curative pour tous les cas où le malade refuse de se faire arracher la dent, et ceux où la grosseur, ainsi que la tension de la joue, s'y opposent. Les inflammations qui s'étendent jusque dans la cavité des os maxillaires et y abcèdent, occupent *Serre* dans la quatrième section. Les fistules des gencives font le sujet de la cinquième section; et dans la sixième, il est question des excroissances sur les gencives.

JOAN. BAPT. MONTEGGIA, Fasciculi pathologici; *in*-8°. *de* 124 *pag. Zurich, chez* Ziegler, 1793.

12. L'auteur déjà célèbre, présente ici un recueil de quelques observations anatomiques qu'il a faites dans l'intention de connoître les dérangemens qui accompagnent, causent ou suivent certaines maladies, lors même que la cause de la mort d'un sujet a été connue : il a quelquefois porté le scalpel dans le cadavre ; et quoiqu'on ne puisse pas dire qu'une pareille ouverture de cadavre soit instructive pour le pathologiste, on ne regardera pas pour cela comme déplacé les détails dans lesquels *Monteggia* entre. Nous nous contenterons d'indiquer les titres de ces fascicules.

Morbi symmetrici : Læsiones capitis : De aliis capitis morbis pauca : Quædam de bronchocele : Ingens abscessus subaxillaris : Quædam de herniis : Abscessus ex pelvi ad femur propagati : De peculiari quadam abscessuum in perinæo ratione : Muliebris ischuriæ historia : Mons veneris in homine : Naturalis omnium pectoris et abdominis partium translatio.

teindre en noir. Sa couleur naturelle résiste à la lessive et au savon.

Un académicien d'Udine décrit dans le septième article, une *nouvelle espèce de toile que filent certains vers dans les graines céréales, le maïs, &c. lorsqu'on les garde trop long temps dans les greniers.* C'est une toile soyeuse qui a beaucoup de conformité avec la toile d'araignée. L'auteur n'a pas pu découvrir l'insecte qui la fabrique.

La composition de la liqueur probatoire de *Hahnemann* forme le sujet du huitième article.

Et dans le neuvième article, on rapporte diverses expériences qui constatent les bons effets du paragelée décrit par *Biennenberg*.

Chirurgische kranken geschichte zür erlæuterung praktischer gegenstænde, &c. *Observations pratiques de chirurgie, pour servir d'éclaircissemens sur quelques objets pratiques, accompagnées de remarques pratiques en faveur de quelques chirurgiens; par J. G. BERNSTEIN, chirurgien de la Cour du duc de Saxe-Weimar. A Erford*, 1792.

10. *Bernstein* s'est déjà fait connoître

avantageusement par des écrits utiles, et celui-ci doit certainement être mis dans la même classe, quoique le titre n'annonce pas un auteur dont les idées et le style soient bien net. Dans la préface, on lit quelques réflexions sur la cause de l'ignorance de la plus grande partie des chirurgiens. L'opuscule même est composé de six articles, intitulés, 1°. *Observation sur l'axiome.* Il y a des peaux qui ne souffrent pas des emplâtres. 2°. *Histoire et traitement d'une fistule sur le dos du nez ; 3°. sur la fracture de l'avant-bras, et sur un abus dans son traitement ; 4°. sur la réunion par première intention, ou guérison à l'aide de l'inflammation adhésive des plaies ; 5°. sur l'utilité de l'eau froide contre les brûlures ; 6°. sur l'utilité du remède de* BROGNART *pour la cure radicale des hernies.*

Toutes ces dissertations sont intéressantes, et méritent d'être méditées.

SERRE, &c. Abhandlung über die flusse und entzundungen, &c. *Traité sur les fluxions et inflammations qui occasionnent les enflures et les ulcères aux gencives, avec une réfutation péremptoire du préjugé que, durant ces sortes de fluxions*

servi jusqu'ici des instituts publiés par *Metzger;* mais enfin, il s'est décidé à composer lui-même un livre élémentaire sur cette science, dont *Frank* s'occupe en particulier avec le plus grand succès. Nous ne pouvons qu'indiquer l'ordre que *Hebenstreit* a suivi dans l'arrangement des matières.

SECTION PREMIÈRE. *Des soins relatifs à la salubrité des logemens et à la pureté de l'air.*

L'auteur y montre l'importance de ces soins, sur-tout pour les grandes villes fort peuplées; et prouve la nécessité de placer les cimetières hors des villes, ou du moins de ne pas permettre les enterremens dans les églises.

SECTION II. *Des soins relatifs à la salubrité des alimens.*

L'auteur préfère la liqueur probatoire du vin, découverte par *Hahnemann*, à celle qui est en usage dans le pays de Wirtemberg.

SECTION III. *Des soins relatifs aux habillemens par rapport à la santé.*

Les fards, la poudre à poudrer, l'inspection sur les frippiers et leurs marchandises, occupent ici une place très-intéressante.

SECTION IV. *Des récréations et divertissemens populaires, relativement à la santé.*

SECTION V. *Des soins relatifs à la santé*

des ouvriers et artisans, à la salubrité des ateliers et des matières à employer.

SECT. VI. *Des soins concernant la santé des enfans, le célibat, les mauvais lieux, les mariages entre les personnes d'âges trop disproportionnés.*

SECT. VII. *Des soins relatifs aux femmes enceintes et en couche.*

SECTION VIII. *Des soins relatifs aux nouveau-nés et à leur éducation physique.*

SECTION IX. *Des soins pour détourner par de sages précautions des accidens qui peuvent arriver.*

SECT. X. *Des soins relatifs aux secours à donner à ceux qui ont essuyé quelqu'accident, aux asphyxiés.*

SECT. XI. *Des soins relatifs aux moribonds et aux morts.*

SECT. XII. *Des soins propres à détourner et à arrêter les maladies épidémiques ou contagieuses.*

SECTION XIII. *Des soins publics pour les malades.*

SECTION XIV. *Mesures à prendre contre les maladies épizootiques.*

SECTION XV. *Des soins en faveur de l'art et des officiers de santé.*

SECTION XVI. *Des soins relatifs aux moyens de répandre dans le public des notions saines sur divers objets de médecine.*

Anweisung zur praktischen zergliedrungskunst, &c. *Introduction à l'anatomie-pratique, d'après* Th. Pole; anatomical instructor, *par* Jean-Leonard Fischer, *prosecteur à l'amphythéâtre anatomique de Leipsick; in-8°. de* 306 *pages, avec treize planches gravées, non-compris la préface ni l'explication des gravures. A Leipsick, chez* Weygand, 1791.

13. L'anatomie pratique, dit *Fischer* dans la préface, n'est pas, à beaucoup près, cultivée comme elle mérite de l'être. Il y a encore un grand nombre de lacunes à remplir. Ce n'est pas, continue-t-il, parce que les anatomistes gardent par devers eux la connoissance de moyens de perfectionner cet art, qu'ils ont découvert, ni la négligence concernant la partie mécanique qui ont retardé ses progrès, c'est la nature des choses elle-même qui occasionne cette lenteur. Le projet de *Fischer* étoit d'abord de traduire en allemand l'introduction de *Pole*; mais, comme il l'a trouvée trop défectueuse, il a entrepris de composer un ouvrage tout neuf d'après le plan de l'auteur anglois, en écar-

tant tout ce qui est étranger à l'anatomie proprement dite, et de compulser en même temps d'autres écrivains qui ont traité son sujet. C'est ainsi qu'il a tiré un plus grand parti de l'ouvrage de *Lysern*, dans ce qui concerne la préparation des os, que de celui de *Pole;* que *Cassebohm*, *Lieutaud* et *Fabricius*, lui ont été préférablement utiles pour la myologie, &c. Cet ouvrage composé de soixante-treize chapitres, ne contient pas encore la splanchnologie, ni la description des organes des sens, dont *Fischer* promet de s'occuper dans une autre occasion.

Lehrsætze der medicinischen policey wissenschafft, &c. *Elémens de politie médicale; par le docteur ERNESTE-BENJAMIN-GOTTLIEB HEBENSTREIT, professeur de médecine à Leipsick; grand in-8°. de 262 pages, outre seize pages pour la préface. A Leipsick, chez* Dick, 1791.

14 Rien n'est plus ordinaire aux professeurs, que de publier des manuels sur les sciences qui font le sujet de leurs cours. *Hebenstreit* qui a donné depuis quelques années des leçons sur la politie médicade, s'étoit

qu'elles sont en communication avec l'air atmosphérique, font sortir l'air gâté ou l'air pur, ou si elles servent simplement à faire entrer l'air du dehors; Quel est l'effet que produisent les ventilateurs adaptés aux fenêtres sur l'air renfermé dans la chambre? Servent-ils à dégager de l'air corrompu, ou bien ne servent-ils qu'à faire entrer l'air extérieur, ou remplissent-ils l'un et l'autre de ces buts?

2°. Combien faut-il de place pour chaque individu qui habite une chambre bien fermée (de la hauteur de onze à douze pieds et d'une moyenne grandeur,) pour que l'air ne soit pas trop corrompu, et qu'on puisse le respirer sans qu'il devienne nuisible à la santé? Ou quel est l'espace nécessaire dans une chambre fermée pour y vivre, sans que la santé coure aucun risque?

3°. Quels effets le feu d'un fourneau ouvert produit-il sur l'air de la chambre? Le courant d'air très-remarquable près de la porte du fourneau s'étend-il sur l'air connu dans le reste de l'appartement? Quel effet le feu produit-il sur la masse d'air la plus pesante et la plus rapprochée du plancher, et quel effet en résulte-t-il sur l'air phlogistiqué et plus léger qui le surmonte? Sous quelles conditions les feux des cheminées sont-ils salutaires ou nuisibles, et quel effet les dif-

férens combustibles, comme bois, tourbe ou charbon de terre, produisent-ils sur l'air?

4°. Comme il est connu que par le feu, il se répand dans l'air atmosphérique une partie considérable d'air phlogistiqué qui se dégage des combustibles, et qui est nuisible à la respiration, on demande comment les lumières, les lampes, les charbons, la fumée de tabac et d'autres parfums, agissent sur l'air renfermé dans un appartement?

5°. Quel effet les plantes et les fleurs produisent-elles par leur évaporation sur l'air renfermé dans une chambre?

6°. Quels effets résulte-t-il de l'usage des pots-pourris, des parfums, et d'autres substances odoriférantes? Quelle modification l'air d'une chambre essuye-t-il des peintures à l'huile, de la chaux dont on a récemment enduit les murs et d'autres objets semblables?

Un mémoire facile à saisir, et fondé sur les meilleures observations, seroit d'autant plus utile, que les expériences faites avec l'eudiomètre restent toujours douteuses, et que l'on souhaite sur-tout de trouver des moyens sûrs pour se procurer un air pur dans les appartemens. Peut-être seroit-il possible par des moyens simples de purifier même l'air corrompu, à l'exemple de la nature qui parvient à ce but par la pluie, le froid, les vents et les orages.

A discourse on the best means of improving the science of medicine, &c. *Discours sur les meilleurs moyens de perfectionner la science de la médecine, prononcé à l'occasion de l'assemblee anniversaire de la société médicale de Londres, en* 1787; *par feu J. HOOPER, doct. en médecine, membre de la société de médecine; in*-8°. *A Londres,* chez Arch, 1792.

15. Il falloit laisser reposer tranquillement ce discours, et non pas l'imprimer. Il ne peut avoir produit quelqu'effet intéressant que par la déclamation; car du reste, il ne présente rien qui lui mérite de passer à la postérité.

PRIX.

Extrait du programme de la Société impériale de Saint-Pétersbourg.

Sur les moyens de purifier l'air dans les chambres.

Le degré considérable de froid dans les pays du Nord a obligé les habitans de ces

climats à s'en garantir par différens moyens qui influent sur la manière de vivre en général, sur l'habillement et sur les habitations même. A Pétersbourg comme ailleurs, on a introduit à cet effet l'usage des fourneaux qui épargnent le bois, celui de fenêtres doubles et collées, les rideaux devant les portes; et pour se procurer de l'air frais et pur, l'usage des ventilateurs aux fenêtres. Par ces moyens, on est parvenu à se procurer une chaleur moyenne et assez égale dans les chambres; mais l'air renfermé dans ces appartemens le cède de beaucoup quant à la pureté, à l'air atmosphérique. Non-seulement les exhalaisons, mais chaque expiration de ceux qui habitent ces chambres contribue à en gâter l'air, en augmentant la portion d'air déphlogistiqué : ensorte que l'air renfermé dans l'appartement peut à la fin devenir *irrespirable*, si j'ose m'exprimer ainsi. Cette dépravation de l'air des chambres augmente en raison de la quantité des personnes qui y sont renfermées, sur-tout si ce sont des enfans, des malades, et si en même temps elles servent d'asile aux animaux domestiques, tels que les chiens, les chats, les oiseaux, &c.

D'après la différence de l'air renfermé dans ces chambres, la Société demande :

1°. Si les ouvertures au platfond, lors-

Le secrétaire a terminé la séance par la lecture des éloges des citoyens *Sue*, frères, décédés l'un le 30 novembre 1762, l'autre le 10 décembre 1792.

L'heure avancée n'a pas permis aux citoyens *Piat* et *Lauverjat* de lire deux mémoires intéressans; le premier sur la nutrition du fœtus; le second sur les moyens d'expliquer quelques monstruosités humaines.

PRIX proposés par la même Académie, pour l'année 1794.

L'Académie propose pour le prix de 1794, qui sera triple et de la valeur de 1500 liv. le sujet qui suit :

Déterminer la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, et autres cas où leur usage sera jugé indispensable; et décrire la méthode de s'en servir.

On exhorte les concurrens à consulter sur ce sujet l'article de la séance publique de l'Académie, inséré au Journal de médecine, cahier de mai 1790. M. *Louis* y a tracé des régles et des préceptes qui pourront leur être très-utiles pour traiter le sujet dont il est question.

L'Académie étoit dans l'usage, afin de donner plus de temps aux concurrens, de proposer d'avance le sujet du prix pour la

seconde année ; elle ne suit pas aujourd'hui cet usage, parce qu'elle a jugé à propos de peser et examiner avec attention les motifs et les raisons qui militoient, soit pour continuer de proposer la matière instrumentale, soit pour choisir un autre sujet. A la séance publique de l'année prochaine, elle fera part du résultat de sa délibération.

Ceux qui enverront des mémoires pour le prix proposé sont priés de les écrire en françois ou en latin, et d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leur ouvrage ; ils y joindront à part, dans un papier cacheté et écrit de leur propre main, leurs noms, qualités et demeure. Ce papier ne sera pas ouvert, si le mémoire n'a pas mérité le prix.

Ils adresseront leur ouvrage, *franc de port*, au citoyen *P. Sue*, secrétaire par interim de l'Académie, à Paris, rue des Barres, n°. 17, ou le lui feront remettre.

Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la République, et qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs mémoires ne seront pas admis au concours.

Toutes personnes, de quelque qualité et

Cette matière ne pouvant néanmoins être traitée que par des savans, on espère qu'ils regarderont moins à la valeur du prix, qu'à l'utilité connue d'un air pur dans les grandes assemblées, les fabriques, les casernes, les maisons pour les pauvres, les hôpitaux et les prisons; et en un mot dans tous les endroits où beaucoup de personnes se trouvent rassemblées.

Le mémoire qui aura le mieux satisfait aux vûes de la Société, et qui sera envoyé avant le 1er octobre 1793, sera couronné du prix, qui consiste en une médaille d'or de 50 ducats, destinée pour cet objet par *Nélehen*, conseiller et premier chirurgien de S. M. I., auteur de cette question, et par le brigadier, chevalier *Kawalenski*. La Société destine une médaille d'or de 25 ducats pour l'*accessit*.

Toutes les réponses à ces questions, écrites d'une main lisible, en russe, en allemand ou en françois, seront marquées d'une devise, et accompagnées d'un billet cacheté, ayant la même devise, qui contiendra le nom et la demeure de l'auteur. On les adressera à la Société impériale libre, économique, à Saint-Pétersbourg, avant le terme prescrit.

SÉANCE publique de l'Académie de chirurg. de Paris, du 11 *avril* 1793.

Le citoyen *Sue*, secrétaire par interim de l'Académie, a ouvert la séance par un discours (*a*) pour l'annonce des prix. Celui de la valeur de 500 liv. n'a pas été adjugé; celui sur les accouchemens, de la valeur de 300 l. fondé par le citoyen *Vermond*, membre de l'Académie, a été décerné à M. *Soek*, chirurgien-médecin à Leyde. Le cit. *Marchand*, chirurgien en chef de l'hôpital S. Sauveur à Lille, a obtenu le prix d'émulation de la valeur de 200 liv. Les cinq autres prix de la valeur de 100 liv. chacun, ont été accordés aux citoyens *Morellet*, chirurgien en chef de l'hôpital de Beaune; *Gay*, chirurgien au Cap-François; *Bamard*, chirurgien en chef des hôpitaux à Avignon; *Larrey*, chirurgien-major à l'armée d'Allemagne, et *Guigen-Gueydan*, vice démonstrateur des écoles du port de Toulon.

Après ce discours, le secrétaire a lu l'éloge du citoyen *Louis*, secrétaire perpétuel de l'Académie, professeur de physiologie aux écoles, décédé le 20 mai 1792.

Le citoyen *Lassus* a lu un mémoire sur l'anévrisme de l'artère poplitée.

(*a*) Nous donnerons une notice de ce discours, auquel l'Académie et le public ont souvent et justement applaudi.

ANNONCES DE LIVRES.

Observations sur le projet d'instruction publique, lu par M. *Talleyrand Périgord* et sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté par M. *Guillotin ;* par M. *Gallot*, médecin et député. Paris 1791 ; *in*-8°. *Croullebois*, rue des Mathurins. Broché 6 liv.

Méthode sûre et facile de traiter les maladies vénériennes, ou éclaircissement sur la méthode de M. *Clare ;* par M. *Le Moine*, médecin. Paris, 1791 ; *in*-8°. chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins ; *Lesclapard*, rue du Roule. Broché 1 liv. 4 sous.

Monographie pour servir à l'histoire naturelle et botanique de la famille des plantes étoilées, ouvrage couronné par l'Académie de Lyon ; par M. *Willemet*. A Strasbourg, chez *Kœnig ;* et à Paris, chez *Croullebois*, 1791 ; *in*-8°. Prix 1 liv. 4 sous broché.

Opuscules chimiques et physiques ; par M. *T. Bergman ;* traduits par M. *De Morvaux*. Dijon, 1780 et suivantes ; deux vol. *in*-8°. fig. Broché 10 liv. 10 sous.

La goutte radicalement guérie par des moyens doux, &c. ; par *J. Marsillac*, mé-

decin de la faculté de Montpellier. A Paris, de l'imprimerie du Cercle social, rue du Theâtre-François.

Dictionnaire botanique et pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végetaux, et des animaux d'usage. Paris, 1791; *in*-8°. Relié 5 livres, chez les libraires associés; et chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins.

Abrégé des transactions philosophiques *physique expérimentale;* tome second, avec des planches en taille-douce. A Paris, chez *Buisson*, libr. rue Hautefeuille, n°. 20. Prix 4 liv. 10 sous, et 5 liv. *franc de port.*

Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer; suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état actuel des prisons de Paris; par M. *Doublet*, médecin de la faculté de Paris, &c. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libr. rue des Cordeliers. Prix 2 liv.

Herbier de la France; par M. *Bulliard*, cahier N°. 139 et 140. Paris, 1792; *in*-4°. imprimé en couleur. Chez l'Auteur, île Saint-Louis; *Barrois* jeune, libraire, quai des Augustins; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 32. Broché à 3 liv. chaque cahier.

pays qu'elles soient, peuvent concourir: on n'en excepte que les membres de l'Académie.

Le prix sera délivré à l'auteur même qui se fera connoitre, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, et une copie nette du mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de janvier 1794 inclusivement, et l'Académie, à son assemblée publique, qui se tiendra le jeudi après la quinzaine de Pâques suivante, proclamera le mémoire qui aura remporté le prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par *la Peyronie*, un prix de la valeur de 200 liv. à celui des chirurgiens étrangers ou citoyens, non-membre de l'Academie, qui l'aura mérité par un ouvrage, sur quelque matière de chirurgie que ce soit, *au choix de l'auteur*, elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année précédente.

Le citoyen *Vermond*, membre de l'Académie, a fondé à perpétuité, un prix de 300 livres, qu'on adjugera le même jour à celui qui, dans le cours de l'année, aura communiqué à l'Académie le meilleur mémoire, ou les observations les plus utiles aux progrès de l'art des accouchemens.

Cinq prix de 100 liv. chacun, seront également distribués à cinq chirurgiens de la République qui auront fourni dans l'année un mémoire ou trois observations intéressantes.

L'article *Séance publique de l'Académie de chirurgie, année* 1792, manque à notre journal. Le secrétaire actuel nous communiquera cet article, dès qu'il se sera procuré toutes les pièces qui y sont relatives.

N°. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, GRUNWALD.

TABLE.

De l'imprimerie de DIDOT jeune, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

JUIN 1793.

CONSTITUTION DE L'HIVER de l'année 1793, avec le détail des maladies qui ont régné pendant cette saison; par le citoyen GEOFFROY, *lu à la Société de médecine, le 16 avril 1793.*

A UN AUTOMNE humide et doux a succédé, cette année, un hiver qui, en général, n'a pas été froid, mais dont la température a presque toujours été humide.

Dans la première quinzaine du mois de janvier, le vent variant du nord et du nord-est à l'est, la saison a été légérement froide. Nous avons eu des gelées

assez fréquentes sans être vives, et très-souvent un temps sombre et couvert. Ces gelées cependant ont été interrompues par quelques jours de pluie; entre autres, le 8, il est tombé une pluie assez forte, et en même temps froide. Mais du 10 au 15, le temps, quoique toujours froid, a été très-mauvais. Les pluies se sont succédé fréquemment; il est tombé plusieurs fois de la neige, et le vent du sud et du sud-ouest a souvent été violent. Dans ce moment, le temps a changé; et depuis le 15 jusqu'au 24, le vent n'a guères quitté le nord ou le nord-est. Presque tous les jours il a gelé plus ou moins vivement, principalement le 19 et le 20; et le ciel a été quelquefois beau, plus souvent couvert avec quelques brouillards. Du 24 à la fin du mois, la saison est devenue plus variable, hors deux jours de gelée, le 26 et le 27; le temps a été doux, toujours humide, quelquefois pluvieux, d'autres fois chargé de brouillards, et le vent a varié de l'ouest au sud-ouest.

La même température a continué pendant la première semaine de février; le vent soufflant du sud et ne variant que du sud-est au sud-ouest, le temps est resté doux, mais humide et fré-

quemment pluvieux : ensuite le vent tournant au nord et au nord-ouest, le temps s'est refroidi. Il y a eu le 8 une légère gelée, après quoi, l'humidité a repris le dessus ; il est revenu de la pluie, qui le 10 et les deux jours suivans a été accompagnée d'un vent violent. Dès le 13, la saison s'est adoucie de nouveau, le temps a été humide et pluvieux par un vent du nord-ouest ; ce qui a continué jusqu'au 20: alors, le vent variant du nord à l'est, il y a eu une gelée légère ; le temps a été beau, quoiqu'il y eût quelques brouillards ; mais ensuite la saison s'est encore adoucie. Depuis le 24 jusqu'au 28, le vent s'est tourné tantôt au sud et au sud-ouest, et quelquefois à l'est. Le temps est resté beau pour la saison, mais un peu humide et tellement doux, que le thermomètre est monté le 25, jusqu'à douze degrés au-dessus du terme de la glace.

Cette même constitution s'est soutenue pendant les cinq premiers jours de mars, et le temps a continué d'être doux et humide, quoique fréquemment pluvieux ; mais du 6 au 12, le vent quittant le sud et l'ouest pour tourner au nord et au nord-est, la saison est

devenue plus fraîche. Il y a eu quelques petites gelées sans que le temps fût moins beau, malgré quelques pluies passagères. Vers le 12, le vent reprenant la station du sud et du sud-ouest, le temps s'est adouci; il a été couvert et humide, sans qu'il tombât beaucoup de pluie, si ce n'est après le 15, que le temps a été plus variable, et souvent pluvieux, par un vent d'ouest et sud-ouest; ce qui a duré jusqu'au 19: alors le vent reprenant le nord et le nord-ouest, le temps s'est remis au beau et à la fraîcheur; ensorte que les onze derniers jours du mois, nous n'avons eu qu'un ou deux jours de pluie légère et quatre jours de temps couvert: tous les autres ont été beaux; il y a même eu deux jours fort doux, savoir le 21 et le 22.

D'après cet exposé de la température humide de cet hiver et des vicissitudes du temps, il n'est pas étonnant que les maladies aient été plus fréquentes et plus nombreuses que l'automne précédent, et que la constitution catarrhale ait encore été dominante pendant tout ce trimestre. C'est ce qu'on va voir par le détail succinct que nous allons donner des maladies de cette saison.

Janvier.

Le temps ayant été constamment humide, et un peu froid dans le mois de janvier, les catarrhes qui avoient régné pendant les mois précédens ont continué dans le cours de celui-ci ; mais à raison de la température plus froide, plusieurs ont dégénéré en péripneumonies, moitié inflammatoires, moitié catarrhales. En conséquence, ces maladies ont exigé quelques saignées dans leur commencement ; après quoi, elles se sont terminées par la transpiration et par une abondante expectoration de crachats épais et visqueux qui demandoient l'usage des incisifs. Je n'ai vu qu'une seule personne âgée succomber à cette maladie. C'est sur-tout vers le milieu du mois, où le temps a été pendant quelques jours plus sec et plus froid, que les catarrhes ont eu un caractère un peu plus inflammatoire, et que plusieurs ont été accompagnés de crachement de sang. C'est aussi dans ce même temps que j'ai vu quelques hémorrhagies, les unes par le vomissement, les autres par les urines, et que quelques malades ont été attaqués de coups de sang, dont ils ont été débarrassés par les saignées

du pied, à l'exception d'une vieille femme qui a péri d'apoplexie. Il y a eu peu de fièvre continue pendant ce mois, et je n'ai jamais vu que deux fièvres humorales et bilieuses; mais les diarrhées ont été assez fréquentes, comme dans les mois précédens; quelques-unes même ont été dyssentériques, et les fluxions ont été communes, ainsi que les érysipèles.

Février.

Le nombre des malades a été encore plus considérable dans le cours du mois de février qu'en janvier; mais en général, les maladies ont été les mêmes, et l'affection catarrhale a été la constitution morbifique dominante. Dans le commencement de ce mois, ces catarrhes étoient la plupart sans fièvre; mais la membrane pituitaire, la gorge et la poitrine étoient embarassées; l'expectoration long-temps ténue et claire, quoique visqueuse, avoit beaucoup de peine à s'épaissir; sa coction se faisoit difficilement, et en général, ces catarrhes étoient opiniâtres et très-longs. Souvent, après avoir paru céder aux remèdes et bien guéris, ils reparoissoient de nouveau, et ne s'appaisoient que lente-

ment par le moyen des boissons diaphorétiques, suivies de quelques incisifs, et sur la fin, de purgatifs doux. J'ai vu quelques malades qui, avec des alternatives, ont traîné ces maladies pendant près de six semaines, malgré les remèdes les mieux indiqués, le régime observé scrupuleusement, et les plus grandes précautions. Sur la fin du mois, la saison étant devenue plus belle et plus tempérée, ces maladies ont été un peu moins fréquentes; mais les gelées et le vent du nord en ont fait dégénérer plusieurs en vraies péripneumonies. L'imprudence des malades qui s'exposoient au froid, y avoit assez souvent part. Les pulmoniques se sont aussi fort mal trouvés de cette saison, et plusieurs ont péri pendant ce mois : du reste, je n'ai vu que peu d'autres maladies aiguës pendant le mois de février. Il n'y a eu que quelques fièvres scarlatines avec mal de gorge assez vif, ainsi qu'on l'observe ordinairement dans cette maladie, et très-peu de fièvres continues avec redoublement. Un seul enfant a été attaqué de fièvre putride très-violente, avec délire, ce qui m'obligea de lui faire appliquer de bonne heure les vésicatoires. Heureusement

cette maladie s'est bien terminée du vingt-un au vingt-deuxième jour.

Mars.

Ce sont encore les catarrhes qui ont été les maladies régnantes pendant le mois de mars: ils étoient toujours très-opiniâtres; et chez plusieurs enfans, ils ont dégénéré en coqueluches très-vives et longues, comme sont ordinairement ces maladies. Cependant sur la fin du mois, le temps étant plus beau et un peu plus doux, il m'a paru que les maladies catarrhales étoient un peu moins nombreuses qu'au commencement; mais les coqueluches des enfans persévéroient avec opiniâtreté. Les diarrhées ont encore été fréquentes: il y a même eu quelques dyssenteries. Plusieurs personnes ont été incommodées d'érysipèles, sur-tout au visage, sans cependant qu'ils fussent dangereux, ni accompagnés d'accidens graves; mais il y a encore eu quelques fièvres scarlatines, plusieurs fièvres bilieuses et putrides, et vers le milieu du mois des angoisses et quelques maladies inflammatoires. J'ai vu deux personnes périr d'inflammation, l'une à l'estomac avec un hoquet continuel et violent, qu'aucun

remède n'a pu calmer, et l'autre au bas-ventre. Ces maladies, dès le deuxième jour, ont tourné à la gangrène.

Pendant la seconde moitié de ce mois, le temps étant plus beau et plus doux qu'auparavant, quoique souvent encore frais, plusieurs personnes ont été menacées d'apoplexie, et ont éprouvé des atteintes de paralysie, mais incompléte. Elles avoient mal et pesanteur de tête, embarras dans la langue et un léger engourdissement dans un côté. Une femme qui s'est trouvée dans cet état, est restée frappée de paralysie sur le muscle releveur de la paupière, et ce dernier accident n'a point encore cédé aux remèdes: peut-être sera-t-elle obligée de se soumettre à une légère opération, qui m'a plusieurs fois réussi dans pareille circonstance, lorsque les remèdes généraux et locaux sont sans effet.

Du reste, les maladies chroniques ont été assez nombreuses pendant ce mois, ainsi que pendant une grande partie de l'hiver. Beaucoup de femmes ont été tourmentées de maux de nerfs auxquels les événemens publics ont peut-être contribué. Plusieurs ont éprouvé des pertes. Les hydropisies, et sur-tout

les ascites, ont été fréquentes, et les accès d'épilepsie se sont beaucoup rapprochés, et ont été plus vifs chez quelques jeunes gens qui y étoient sujets.

SUITE

Des vues médicales sur l'affection convulsive de la malade de Roanne. Par le citoyen DESGRANGES, *officier de santé, à Lyon.*

§. IV. *Recherches sur la nature de cette affection, et les moyens propres à la combattre.*

L'aitiologie de cette maladie est déjà connue ; une constitution délicate et nerveuse ayant dès l'âge de dix ans l'empreinte hystérique, (N°. 7.) en donne les causes *éloignées* ou *prédisposantes*. Depuis cet âge encore tendre, la malade avoit en elle, dans son cerveau comme dans ses nerfs, une aptitude aux convulsions. On trouve les causes *déterminantes* ou *procatartiques* dans la douleur thorachique qui, devenant poignante et déchirante tout à la fois, mettoit en jeu cette aptitude, la développoit et décidoit la série des phéno-

mènes souffrans qui constituoient chaque paroxysme nerveux. On doit nommer causes *occasionnelles* les circonstances qui donnoient au local de douleurs, accidentellement et à des époques incertaines, cette exaspération nécessaire à la propagation de l'irritation jusqu'au *sensorium commune*, comme les passions de l'ame, l'approche des menstrues, &c. (N°. 6.) Les accès de convulsions n'ont eu lieu que par le concours ou l'action simultanée de ces trois genres de causes, dont la première est innée ou acquise dès l'enfance, et tient à tout l'individu; la seconde est locale et se produit d'une maladie interne, (ces deux sont habituelles;) et la troisième, qui résulte de plusieurs agens différens, est seulement éventuelle et passagère (*a*). Quant à la cause

(*a*) Les affections morales, très-familières à la malade, la pléthore, suite du défaut de régularité dans les menstrues, et selon quelques-uns l'âcreté *herpétique* de ses humeurs, étoient les trois causes *occasionelles* les plus fréquentes; mais chacune d'elles séparément pouvoit être cause *déterminante* des paroxysmes, (abstraction faite de la douleur latérale) attendu l'irritabilité et la grande sensibilité du genre nerveux de cette demoiselle, &c.

matérielle ou *efficiente*, elle résidoit dans le mal local qui étoit lui seul le foyer d'irritation ou le centre d'où partoit le *stimulus*, c'est-à-dire la cause d'excitement qui alloit en gagnant, par une sorte d'*aura epileptica*, le systême nerveux, sur-tout du côté droit, (après avoir remonté d'une manière comme furtive, et dès-lors insensible jusqu'au cerveau,) jeter le désordre dans l'économie animale. *Van-Swieten* a vu un enfant si fort effrayé par un grand chien qui lui sauta dessus, qu'il prit sur le champ un accès d'épilepsie, qui se renouveloit dans la suite chaque fois qu'il voyoit ou qu'il entendoit aboyer un chien, &c. Ce qui avoit lieu par rapport à l'imagination frappée du jeune malade, s'opéroit chez mademoiselle *D*... par l'augmentation ou le réveil de l'aiguillon; c'est-à-dire de la cause d'excitation, quel qu'en fût le principe. Ici morale, là physique, ces causes dans les deux malades décidoient également le retour des paroxysmes.

Mais quelle étoit cette cause *prochaine* ou *immédiate* attachée si opiniâtrément sur la partie latérale de la poitrine? Je crois l'entrevoir dans les restes d'un sang extravasé (suite de la

terminaison imparfaite de l'inflammation par résolution) entre les lames ou dans l'épaisseur du tissu membraneux de la plèvre, comme dans les aréoles du tissu spongieux qui le recouvre extérieurement, lesquels par leur séjour et leur croupissement, irritoient les nerfs de cette partie ou qui s'y frayoient un chemin, et formoient un stimulus habituel ou un irritant, en quelque sorte mécanique (*a*), qui donnoit à la douleur latérale cette fixité et cette permanence qu'on lui a constamment trouvée. *Cullen* a fait mention de cette terminaison *par épanchement*, qu'il regarde comme particulière à la pneumonie, et qui se fait dans le tissu cellulaire adjacent, par rupture ou par anastomose, (N°. 259 et 346.) *Haller* a reconnu cet état pathologique, qu'il a démontré et établi par des faits; (*Opusc. pathol.*) et bien antérieurement *Galien* avoit en-

(*a*) Tout fluide qui se fourvoie peut devenir irritant, d'abord relativement, pour des organes sur lesquels il ne doit pas naturellement agir, ensuite par sa dégénération en ichorosité. Il peut par son séjour acquérir une perversion et une septicité qui deviennent le principe et la source de mille maux subséquens et les plus graves possibles.

seigné cette marche de la nature dans les inflammations, lesquelles, dit-il, ont leur siége spécial dans les aires du corps celluleux ; ce qui lui faisoit comparer la partie enflammée à de la laine imbibée d'un liquide. *Bordeu* a rappelé cette vérité dans ses recherches sur le tissu muqueux (*a*): j'aime mieux croire à cette cause, qu'à l'existence d'une callosité, d'un ganglion ou d'une adhérence contre-nature de la plèvre, &c. ; vices qu'on a souvent rencontrés sur les cadavres sans qu'ils aient donné lieu pendant la vie à des attaques nerveuses ; le moxa d'ailleurs n'auroit eu aucune prise sur de pareilles causes. Une modification vicieuse ou un excès de sensibilité laissé en cette partie par la maladie antérieure, pouvoit seul donner lieu aux crises convulsives. *Tissot* connoît un chanoine de Soleure qui, ayant eu à l'âge de vingt-trois ans une colique affreuse pour avoir mangé trop de concombres, a conservé depuis lors un sentiment douloureux dans la partie qui

(*a*) On voit dans le premier volume des observations de physique et de médecine faites en Espagne par *M. Thiéry*, p. 226, un exemple frappant de l'affection du tissu cellulaire de la plèvre dans les pleurésies, &c.

a été le siége de la colique, duquel il part des spasmes qui montent à la poitrine, à la gorge, à la tête, avec beaucoup d'angoisse et de douleur, &c. (*Malad. des nerfs*, tome ij, partie I, page 225, (*a*). Dans ces cas, le principe du mal existe intérieurement; rien au dehors ne peut se faire reconnoître, et le toucher lui-même devient un guide infidelle. On lit dans les œuvres posthumes de feu *Pouteau,* mon célèbre confrère, (tome j, pages 23 et suivante; et tome ij, page 97,) une observation intéressante qui a beaucoup de rapport avec la maladie de mademoiselle *D...* et qui doit répandre un grand jour sur sa position.

Une jeune personne de Lyon, âgée de treize ans, qui depuis six, avoit des attaques convulsives considérables à la suite d'une contusion sur le sternum, par l'effet d'une chute sur le seuil d'une porte, a été guérie par une incision cruciale

(*a*) On trouve dans le traité des maladies nerveuses de *Whitt,* pages 55 et suiv. l'observation d'une maladie nerveuse ou sympathique dans laquelle les nerfs des poumons avoient acquis un degré de sensibilté extraordinaire, et sympathisoient avec les jambes d'une manière particulière, &c.

pratiquée sur cette partie si sensible, foyer de toutes les souffrances, et par l'application de sept cylindres de coton à des distances plus ou moins grandes les uns des autres. Il en est résulté une suppuration des plus abondantes qui a entraîné les sucs extravasés sous la peau à l'occasion de la chute extérieure, dont la perversion agaçoit les fibrilles nerveuses de la partie malade, devenue plus sensible sans doute par la contusion. Cet agacement, en se propageant par irradiation, avoit mis tous les systêmes nerveux dans un ébranlement convulsif, et c'est en portant le remède sur l'affection locale même, qu'on a ramené le calme dans toute la machine, &c. C'est à une pareille cause irritante ; c'est à la présence d'une sérosité âcre en contact avec les nerfs, que *Cotunni* attribue la sciatique nerveuse. *Vanhelmont* avoit déjà dit, *contracturæ dolentes fiunt à causis hostilibus.* (de Lithiasi.)

La malade de Lyon a eu de commun avec celle de Roanne, 1°. que dans chaque accès sa main étoit aussi portée machinalement au-devant de la poitrine, comme pour indiquer le siége de tant d'agitations; 2°. que lorsque les accès étoient forts, le crachement de sang

avoit également lieu ; et 3°. qu'une suppuration profonde causée par le *moxa* lui a été de même utile. Ce n'est qu'après deux opérations avec le fer et sept brûlures, pratiquées dans le cours de cinq années, que la malade de *Pouteau* a été parfaitement rétablie : rien ne nous garantit que sous ce dernier rapport, la nôtre n'ait pas encore avec elle ce nouveau trait de ressemblance.

Pourquoi l'état convulsif et les paroxysmes nerveux auxquels étoit en proie madame *D*... ne pourroient-ils pas trouver leur cause tout à la fois *matérielle* et *efficiente* dans des sucs extravasés, du sang infiltré et en stagnation à travers des aréoles celluleuses par l'effet d'une maladie interne, et tellement disposés qu'ils soient hors des voies de reprise, capables de les ramener dans le torrent de la circulation, puisqu'il est avéré que cette même cause, provenant d'une lésion extérieure, a donné lieu maintes et maintes fois à tous ces désordres. L'exemple précédent, choisi entre mille, en fournit la preuve. Observez qu'il faut avec cet aiguillon matériel, qui peut se rencontrer, ce qu'il est bon de savoir, sans avoir été précédé d'aucune maladie, soit interne,

soit externe, des dispositions dans le sujet; sans quoi ce sujet pourra souffrir de la présence de l'humeur perverse, mais il ne sera pas exposé à des convulsions. *Saviard*, observat. XCVI, rapporte qu'en 1692, une jeune demoiselle de dix-neuf ans, qui éprouvoit depuis dix-huit mois des douleurs excessives et *poignantes* à une mamelle, en fut guérie par des incisions profondes, pénétrantes jusqu'aux côtes, lesquelles donnèrent issue à une *matière enkystée* grosse comme la tête d'une épingle, &c.; c'étoit sans doute une humeur lymphatique ou graisseuse, fourvoyée dans les mailles cellulaires du sein, qui depuis long-temps hors des vues de la circulation avoit acquis un caractère septique propre à agacer les nerfs, d'où résultoit la sensation de douleur *semblable à celle de la piqûre d'une épingle*, dont se plaignoit la malade; et c'est l'ouverture des cellules qui la contenoient, jointe à la suppuration qui s'en est suivie, qui a évacué ce principe des souffrances. Avec des nerfs irritables et mobiles comme ceux de mademoiselle *D...* avec son état hystérique, la malade de *Saviard* auroit été exposée à des convulsions qui auroient

pris leur source dans la mamelle douloureuse. Cette mamelle pourroit encore éprouver une dégénération cancéreuse : *Saviard* en avoit la crainte. « L'atrocité des douleurs pouvoit être occasionnée, dit-il, par l'irritation d'une liqueur corrosive et *carcinomateuse*, dont le levain pourroit l'exalter lorsqu'on y auroit pensé le moins et faire naître les maux les plus rebelles. » *Pouteau* a vu de même dans une petite quantité de sucs extravasés et cantonnés dans un des points de l'éponge cellulaire, l'origine des affections cancéreuses. Si ce savant praticien en a puisé l'idée dans les observations de l'habile chirurgien de Paris, on ne peut lui refuser l'avantage de l'avoir développée avec clarté en l'étayant de faits très-probans et les mieux circonstanciés. Quand cette cause *matérielle* peut se frayer une voie d'écoulement et s'échapper en partie, le mal symptomathique qui en résulte n'est pas habituel, il se montre seulement à des périodes diverses. *Marcel Donnat* parle d'une religieuse qui avoit une douleur au sein, et qui sentoit quand elle augmentoit, comme monter une espèce de vapeur qui, lorsqu'elle parvenoit au cerveau,

la jetoit dans l'épilepsie : quelquefois cette partie s'altéroit et jetoit une espèce d'ichorosité. Tant qu'il s'en écouloit, la malade étoit fort bien et n'avoit aucun accès, (SCHENCK, *Hist. mirab.*) *Levacher* a vu une femme épileptique et attaquée du cancer, qui prévoyoit les accès d'épilepsie quelques jours à l'avance par une augmentation de douleurs à l'ulcére, (*Tr. du cancer des mamelles.*) Ici la maladie nerveuse se devoit à une augmentation d'âcreté, qui commençoit à agir sur les nerfs de la partie chancreuse.

Si l'on demande quel nom on doit donner à l'état de souffrance de mademoiselle *D*... et à quel genre de maladies il nous faut rapporter la sienne, je répondrai qu'on peut la considérer comme un spasme général (mais *sympathique*,) du genre connu sous le nom de *clonique*, la contraction des muscles et la roideur des nerfs étant involontaires, irrégulières, alternatives, et toujours suivies d'un relâchement d'une durée plus ou moins grande ; c'est une sorte d'*eclampsia à doloribus*, (SAUVAGES) (*a*) ; peut-être seroit-il

---

(*a*) On pourroit y voir le *spasme flatulent*,

permis de la prendre pour une affection tétanique? Je puis assurer que l'accès convulsif qui a eu lieu en notre présence nous a offert bientôt tous les phénomènes du *tétanos latéral*, nommé par quelques modernes *pleurosthotonos*; maladie que *Cullen* dit être si rare, qu'il n'a pu se déterminer à en faire une *espèce* particulière: aussi ne l'a-t-il considérée que comme une *variété*, (N°. 1268.) *Sauvages* en a offert un exemple, d'après *Boënékénius*, qui forme la seizième *espèce* du treizième *genre* des affections spasmodiques, (*Nos. méth.* quatrième classe, ordre 3ᵉ.)

Si les divers symptômes qu'éprouve notre malade sont tous de la tribu nerveuse, on ne peut disconvenir aussi qu'ils se rapportent tous au *tétanos* et à l'*épilepsie*, et particulièrement à cette dernière. Je ne dissimulerai même pas, et cet aveu doit mettre aux aguets les praticiens qui sont sur les lieux, qu'on

---

mais chronique des Grecs. *Baillou* et *Bianchi* ont vu la *crampe* se fixer sur les muscles intercostaux y exciter par moment des sensations de déchirement si pénibles qu'elles faisoient craindre la suffocation.

est fondé à craindre que l'épilepsie ne devienne la maladie dominante, et qu'un jour il ne soit plus question que d'elle seule.

Des évanouissemens fréquens, et qui surviennent à la moindre affection morale, des convulsions qui, prenant par accès, s'annoncent toujours par des préludes ou mal-aises avant-coureurs; la perte de la connoissance et de l'usage de ses sens; le sentiment même qui s'éclipse en quelque sorte tout entier, à l'exception de l'endroit du *point* que l'on juge souffrant par les gestes de la malade qui accuse, dans la rémission, y avoir senti un déchirement affreux. La bouche se ferme par la constriction des mâchoires, la face est convulsée, la poitrine se soulève et la respiration se fait avec peine et anxiété. Il y a des palpitations de cœur, la malade se frappe le côté du thorax et y porte ses doigts crochus pour le lacérer; elle pousse des sons plaintifs; un côté du corps (le droit) est plus particulièrement affecté d'une agitation musculaire qui tient de la convulsion et de la roideur tonique ou du spasme, et la tête est fortement tirée en arrière. Un état de foiblesse, d'assoupissement et même d'insomnie, ter-

mine chaque accès. Leur réitération a affoibli la mémoire, émoussé les facultés intellectuelles de la malade; son air est stupide, triste, effrayé; le visage est pâle, abattu; l'œil reste le plus souvent fixe, *hébété:* tels sont les traits qui, par leur rapprochement, forment le tableau de cette maladie, dont le type général est évidemment une combinaison de roideur et de convulsions. Combien donc mon excellent ami *Taranget* a-t-il eu raison de regarder le tétanos comme une *partie aliquote* d'épilepsie, (*Journal de méd.* novembre 1791, pag. 196,) comme une fraction de cette maladie convulsive, qui semble à elle seule frapper les muscles de tous les genres de dépravation, et qui dans tous les temps a causé le plus grand effroi à ceux qui sont témoins de ses attaques! Notre malade a l'ensemble de ces maladies, et le *tiraillement douloureux* sous le cartilage xyphoïde, annoncé par ce savant médecin, comme un symptôme invariable et toujours concomitant de ces affections, ne se rencontre-t-il pas en elle, dans la région latérale de la poitrine, avec tous les caractères que lui a assignés mon correspondant de Douay, pour donner le branle au

système nerveux, et amener les crises affreuses qui la tourmentent. Tout ce qu'il a dit sur le *quomodo* de ces crises ou accès convulsifs, (page 198-199,) s'applique parfaitement à m^{lle}. *D....* et le *moxa* ayant réussi à la soulager, il s'ensuit que cet habile praticien a eu des vues très-saines, en proposant l'emploi de ce moyen dans le traitement du *tétanos*.

Cullen trouve une grande analogie entre l'hystéricisme et l'épilepsie, et les indications curatives, ainsi que les différens moyens de les remplir, lui paroissent être les mêmes dans les deux maladies. Il est donc vrai, comme le remarque le docteur *Cheyne*, que toutes les maladies des nerfs sont des branches d'un même arbre. Elles sont les enfans d'un même père, et ne forment ensemble qu'une même famille, dont les degrés de parenté paroissent s'éloigner comme se varier à l'infini, mais qu'il seroit plus aisé qu'on ne pense de rapprocher.

La maladie de mademoiselle *D...* tire-t-elle véritablement son origine du point intercostal? Est-ce bien là que se préparent les scènes attristrantes qu'on voit ensuite se développer si rapidement?

ment? L'exaspération de la douleur qui précède constamment chaque catastrophe, et la main de la malade, qui par un mouvement automatique, ne manque jamais de porter sur le local de la douleur qu'elle comprime fortement, et semble vouloir déchirer, dans le temps même où elle est privée de toute connoissance, annoncent sans équivoque que le siége du mal réside en cet endroit. Mais sur ce point, il faut interroger l'expérience; les observations suivantes, empruntées d'auteurs dignes de foi, vont lever tous les doutes à ce sujet, en même temps qu'elles traceront la route à tenir pour conduire notre malade à la guérison.

Un ganglion formé près du carpe dans un goutteux, donnoit souvent lieu à de violens mouvemens convulsifs dans la mâchoire inférieure, avec une foiblesse habituelle des jambes. L'extirpation de cette tumeur fit disparoître les convulsions, et le podagre put marcher. (*Tissot loc. cit.* tome ij.) *Fabrice de Hilden* a vu une fille à qui une petite boule de verre, *instar pisi*, entrée dans l'oreille, occasionnoit des symptômes étonnans, et entr'autres des convulsions épileptiques, qui cessèrent aussitôt qu'il eut

extrait le corps étranger. (*Cent.* 1, Obs. IV.) On doit à *Cullen* l'observation faite sur un gentilhomme qui, à la suite d'une blessure du pouce, fut attaqué d'une épilepsie dont *l'aura* commençoit par le doigt, et qui fut guéri en coupant le nerf de la partie, (*loc. cit.* n°. 1318.) *Pouteau* raconte qu'un maçon épileptique sentoit une vapeur qui, du petit doigt de la main, montoit le long du bras jusqu'à l'épaule, et occasionnoit ensuite la perte de la connoissance et du sentiment, et les convulsions. Tous ces accidens furent dissipés par l'amputation du doigt qui étoit sain, ainsi qu'on le reconnut par la dissection. (*Essai sur la rage.*) Ce même praticien, en faisant enlever deux petites glandes inguinales engorgées à la suite d'un coup, guérit une femme épileptique, dont les accès étoient déterminés par des points d'irritation qui montoient du côté de la tête, en partant des deux glandes de l'aine. (*Œuvr. posth.* t. j.) *Van-Swieten* parle d'un épileptique guéri par l'ouverture d'une tumeur qu'il avoit à la cuisse, et l'extraction de la portion d'os cariée. On lit dans les Essais de médecine d'Edimbourg, t. iv, qu'une femme attaquée depuis douze ans d'épilepsie, dont

les accès pendant ce temps n'étoient revenus qu'une fois par mois, les éprouvoit ensuite jusqu'à quatre à cinq fois par jour, et de plus d'une heure de durée chacun. Ils commençoient toujours par la jambe au-dessus des jumeaux, sans qu'on y observât aucune altération, et dans l'instant la tête se trouvoit prise ; la malade se laissoit tomber, et les convulsions avoient lieu. Un bistouri enfoncé à deux pouces de profondeur fit découvrir un petit corps dur qui fut emporté de suite. La malade a joui depuis d'une bonne santé. *Wepfer* a connu une jeune paysane qui a été guérie d'une épilepsie très-violente par l'application d'un vésicatoire sur le dos du pied, endroit par lequel les accès commençoient toujours, (*de cicut. aqu.* pag. 97.) Des mouvemens convulsifs, qui portoient singulièrement à la mâchoire, étoient dus à l'irritation des nerfs du pied causée par un clou qui y avoit pénétré. *Pouteau*, à l'aide de la pierre à cautère, détruisit la portion de filets nerveux blessés, et bientôt le calme fut rétabli d'une manière durable, (*l. cit.* p. 189.) On a observé ces mêmes accidens produits par la luxation d'un os sésamoïde, et l'amputation

du gros orteil y remédier efficacement. (*Dictionn. universel de médecine.*) *Tulpius* avoit un malade sujet à des convulsions ; elles s'annonçoient toujours par une vapeur qui montoit du gros orteil à la tête ; il ne put être guéri qu'en brûlant le nerf de cette partie.

Les mouvemens convulsifs, comme on le voit, peuvent partir, je veux dire recevoir leur excitation, de tous les endroits du corps où les nerfs sont vivement irrités, même de quelque points de son enveloppe extérieure : *Epilepsiæ*, a dit Bonnet, *per consensum originem præbere multas partes etiam habitus corporis;* et ceux-ci, en quelque lieu qu'ils soient lésés, n'excitent des convulsions que par la propagation de l'impresion molestante jusqu'à leur origine, c'est-à-dire jusqu'au cerveau ; et cette propagation pour l'ordinaire est sensible et connue du malade, qui la désigne toujours de manière à donner l'idée de ce qu'il éprouve ; c'est ce qu'on appelle *aura epileptica :* quelquefois cette sensation tient une marche inverse. *Fernel* a observé que des vapeurs partoient du sommet de la tête, s'étendoient, faisoient des progrès successi-

vement de membre en membre, se répandoient dans tous le corps, et causoient des convulsions qu'on renouveloit à son gré en pressant cette partie. (*De absc. morb. caus. lib.* ij.) On voit des observations dans les éphémérides des curieux de la nature, sur des mouvemens convulsifs qui descendoient de la tête vers les parties inférieures. Il ne faut pas croire que cette progression se fasse toujours en ligne directe, et suivant le trajet des cordons nerveux; elle s'opère aussi en franchissant des capacités garnies d'un grand nombre de viscères, et en traversant des parties très-dissemblables: souvent l'*aura* s'élance des parties inférieures pour arriver à la tête, d'où elle redescend aux extrémités, qui sont bientôt en proie aux convulsions. *Willis* rapporte qu'une petite tumeur douloureuse sous l'os pubis, causoit à une demoiselle des contractions et des convulsions horribles dans tout le corps, qui commençoient toujours par le bas-ventre, s'étendoient ensuite dans toutes les entrailles, portoient à la tête, et bientôt après dans tous les membres, &c. Quelquefois cette marche n'est pas si régulière, et sans que l'*aura* parvienne au cerveau, l'accès

se déclare. On trouve dans *Schenkius* le cas d'un homme dont le mal commençoit par le dos du pied; il montoit jusqu'à l'estomac, et dans l'instant les convulsions avoient lieu. Une circonstance encore remarquable, c'est que l'*aura* peut partir d'abord d'un vice local placé au centre, descendre ensuite jusqu'à la terminaison des extrémités inférieures, pour remonter aussitôt au premier des organes, en affectant le *sensorium commune*, portion du cerveau sur laquelle s'exerce l'action des esprits animaux mus par quelque impression faite à leurs extrémités. Le savant *Bonnet* nous a transmis une observation bonne à rapporter ici, qui a un grand rapport avec le fait de Roanne.

Un homme de cinquante ans, qui demeuroit à Neufchâtel en 1656, éprouvoit de temps en temps un gonflement subit dans l'aine gauche, comme un bubonocèle, d'où il partoit un sentiment de fourmillement qui se portoit lentement jusques à la plante du pied; dès qu'il y étoit parvenu, il remontoit rapidement au cerveau et occasionnoit de fortes convulsions, seulement du côté gauche, qui intéressoient un peu la langue; ce qui le faisoit balbutier légére-

ment. *Bonnet* vouloit que le mal fût combattu *ferro et igne*, et qu'on appliquât un caustique sur l'aine, ouvrant en même temps des cautères dans l'intérieur de la cuisse et de la jambe. Le malade s'y refusa ; et de tous les conseils que lui donna ce savant médecin, il ne suivit que celui de faire une forte ligature au-dessus ou au-dessous du genou dès qu'il sentoit le commencement de l'accès ; ce qui réussit toujours à l'écarter ; mais un soir la ligature n'ayant pas été faite à temps, l'accès fut si violent *ut in eo paroxysmo extinctus*; (*Sepul. anat.* t. j, pag. 291.) Chez ce malade, le côté gauche seulement a été affecté, et la ligne perpendiculaire qui sépare le corps humain, dans le sens de sa longueur en deux moitiés égales, n'a été franchie qu'à l'égard de la langue ; de même chez mademoiselle *D*... cette démarcation n'est pas respectée, et des parties qui occupent la région moyenne du corps sont convulsées. Le plus grand désordre se passe néanmoins du côté droit, qui est toujours souffrant ; le siége du mal est ici habituel, fixe et invariable ; mais chez le malade de *Neufchâtel*, l'accès passé, il n'existoit plus ni gonflement, ni sensibilité à l'aine. Quelle

étoit la cause qui faisoit éclore l'une ; l'autre? C'est sur quoi l'observateur a gardé le plus profond silence.

C'est en pénétrant profondément dans le tissu cellulaire extérieur qu'on pouvoit espérer de donner jour et d'attirer au-dehors l'humeur égarée dans les mailles celluleuses de la plèvre; le vésicatoire par cette raison ne pouvoit suffire ; il a été employé en pure perte, comme il le sera toujours chaque fois qu'on voudra y recourir. Le *moxa* n'a réussi que parce qu'il a, si non atteint, du moins beaucoup approché le siége du mal à raison de l'escarre épaisse qu'il a produite, et de l'entamure des cellules correspondantes à l'intérieur qu'il en est résulté. C'est par un secours parfaitement semblable que *Jean Conrad de Brunner*, célèbre médecin Suisse, a vu guérir une épilepsie sympathique; le mal commençoit toujours par la nuque, la brûlure d'un *moxa* sur cette partie en tarit bientôt la source, et le malade fut complétement guéri. *Wepfer, de cic. aq.* pag. 97.

On doit avoir soin de faire suppurer long-temps l'ulcération, et de stimuler par fois cette dernière, dans la vue d'y faire affluer de plus en plus l'humeur

peccante, *acidum hostile*, pour en tarir définitivement la source. Notre malade aura sans doute à se repentir de n'avoir pas consenti à faire de la brûlure un cautère. Cette considération m'auroit fait pencher pour un séton placé transversalement dans l'espace intercostal douloureux; moyen trop négligé, et à la faveur duquel il eut été facile d'entretenir une suppuration longue et abondante (*a*). Le fait suivant

---

(*a*) On peut voir ce que j'ai dit au sujet du séton et de la préférence qu'il mérite sur les autres égoûts artificiels, dans le Journal de médecine, août 1790, page 188. On doit à *Ruisch* l'observation d'une jeune fille tourmentée d'un mal de tête cruel et insupportable, qu'aucun remède n'avoit pu soulager, pas même une incision cruciale sur le cuir chevelu. Déjà on pensoit au trépan, lorsque le célèbre médecin Hollandois proposa un séton à la nuque qui fit disparoître la douleur. Une circonstance essentielle à remarquer ici, c'est que le séton ayant été abandonné trois fois, trois fois l'insupportable mal de tête recommença. (*Obs. anat. chirur.* Cent. N°. 40.) *Tissot* a vu une *céphalée* si cruelle, qu'il sembloit à la malade, âgée de vingt-huit ans, tantôt qu'on la brûloit, tantôt qu'on lui fendoit le crâne. Le séton ne lui fut d'aucun secours, mais une incision cruciale allant jusqu'à l'os, jointe à la suppuration subsé-

va prouver combien cette suppuration est rigoureusement nécessaire. Un cordonnier adulte avoit depuis trois ans, deux ou trois fois par mois, de fortes attaques d'épilepsie qui commençoient toujours par la partie intérieure de la cuisse, où il se manifestoit d'abord deux ou trois rudes secousses; bientôt le mal montoit avec une rapidité étonnante, et il tomboit dans l'accès. *Tissot* consulté fit appliquer un vésicatoire sur l'endroit souffrant de la cuisse, et quand il fut tari, il y fit ouvrir un assez grand cautère qu'il entretenoit avec des boules de cire ovales, plus grandes que celles qu'on emploie ordinairement, lui donnant en même temps de la valériane; ce qui l'a guéri parfaitement: mais au bout de cinq ans, il lui est survenu des crampes et des inquiétudes très-fortes dans la cuisse affectée, &c. qui faisoient craindre à l'auteur de cette observation, un retour de la maladie, et lui firent conseiller une saignée au pied du même coté, du petit lait, et ensuite un vési-

---

quente qui eut lieu, la guérit tout-à-fait. (Lett. à *Zimm.*) *Quoniam variant morbi et corporis habitus, variabimus artes; mille mali species et facies, mille salutis erunt.*

catoire à la cuisse. (*Tr. de l'épilepsie*, p. 90 et 256.) J'appréhende beaucoup et j'en fais de nouveau l'aveu, que mademoiselle *D...* n'éprouve, comme le cordonnier Suisse, une récidive de sa maladie, &c.: l'émonctoire artificiel une fois établi, on ne sauroit mettre trop de prudence pour le fermer. *Willis* nous apprend qu'une femme épileptique, qui n'avoit point d'accès aussi long-temps que son cautère fluoit, les reprenoit dès qu'il séchoit. (*Pathol. cereb. cap.* 27.) Quand la disposition des parties pourra le permettre, il seroit bon de placer encore des cautères sur le trajet que parcourt la *vapeur épileptique*, afin de multiplier les voies par lesquelles son principe puisse s'échapper. *Bonnet* a bienvu cette partie du traitement qu'il a indiqué à l'occasion du malade de Neufchâtel : *Dixi caustico partem inurendam, viamque vi malignæ illi auræ quo pateret exitus faciendam; neque solum partem maleficii suspectàm attingendam, sed et in femore interno et tibia emissaria paranda quæcumque, silicet pernicioso illi vapore esset via.* (loc. cit.)

Il est remarquable que tel sujet qui n'est pas d'abord épileptique, (et ce

que je dis de l'épilepsie doit s'appliquer à toutes les maladies convulsives,) le devient quelquefois à l'occasion d'une affection externe suppurante, soit par la modification vicieuse qu'elle a imprimée aux solides, soit pour avoir suscité le développement d'un principe d'âcreté, jusqu'alors méconnu et pas même présumé, dont les humeurs sont investies, deux effets qui ne se font sentir qu'après la cessation de la cause *occasionnelle ;* et ce n'est qu'en faisant renaître cette cause locale extérieure, en apparence primordiale de tout le désordre, c'est-à-dire, en rouvrant la cicatrice et en y déterminant une suppuration abondante, qu'on peut se flatter d'imposer silence à l'*ataxie* du liquide vivifiant, en vertu du relâchement qui s'ensuivra dans le point *irrité*, ou de son *usure*, qu'on me passe cette expression, et d'affoiblir ou de rendre nulle l'impression de l'hétérogène acrimonieux, en quelle espèce d'humeur qu'il réside, en vertu de la voie d'échappement que lui présentera habituellement l'espèce d'émonctoire artificiel qu'on aura pratiqué. J'ai vu un homme de ving-cinq ans, qui devint épileptique à la clôture d'un cautère qu'il portoit depuis l'âge

de neuf ans au bras gauche, qu'on avoit établi pour dériver une humeur de rache et de scrophule (si toutes fois les dénominations indiquent deux maladies différentes.) Une colère violente suivie de désespoir, fut l'occasion de la première attaque des mouvemens épileptiques, qui déjà avoient lieu depuis deux mois, lorsque rétablissant le cautère, je les fis bientôt disparoître sans aucun remède, le malade ayant pour eux une répugnance invincible (*a*). On lit dans le *Trésor pratique de Thomas Burnet*, médecin Ecossois, qu'un artisan qui avoit eu un ulcère à la jambe, mal traité et trop tôt fermé, éprouva des accès d'épilepsie, qui commençoient toujours par le sentiment d'un vent froid, *aura frigida*, qui partoit de la cicatrice : s'il

(*a*) L'expérience a appris que tel levain humoral qui est assoupi, et dès-lors très-innocent, se met quelquefois en mouvement à l'occasion d'une autre maladie qui s'en trouve compliquée d'une manière très-désavantageuse. Les attaques nerveuses ont peut-être opéré cet effet chez madame *D.* ***. Consultez mes remarques à ce sujet, ainsi que pour le traitement convenable à mettre en usage, dans mes *réflexions sur un rhumatisme compliqué;* Journal de médecine, décembre 1787, page 400 et suiv.

pouvoit faire à temps une forte ligature au-dessus du genou, l'accès étoit arrêté; mais dès que ce sentiment avoit passé le genou, l'épilepsie se déclaroit. *Théden* parle d'un homme devenu épileptique par la ligature du cordon spermatique dans la castration, qui lui avoit occasionné *la sensation d'une main de feu qui lui avoit empoigné le derrière*, et de suite l'épilepsie: chaque attaque étoit annoncée par cette même sensation. La vapeur est ici toute opposée; elle est brûlante, *aura flammea*; mais dans les deux cas, c'est la tension des solides, l'éréthisme des nerfs et leur forte irritation dans le local, siége primitif du mal qui occasionnent les mouvemens épileptiques; et dans les deux cas, on ne pouvoit y remédier qu'en rouvrant les cicatrices, en entamant profondément les parties pour y déterminer une suppuration copieuse, capable de détendre les solides et d'évacuer l'humeur perverse. *Théden* nous a transmis trois exemples d'épileptiques devenus tels par la constriction du lien sur le cordon spermatique; mais si cette maladie cruelle tire quelquefois son origine de l'affection des testicules, de leur état de souffrance, quelquefois

aussi leur affection entraîne la guérison de l'épilepsie, et par là fait l'effet d'une crise heureuse ; cette remarque pratique n'a point échappé au fondateur de l'art, qui nous avertit « que l'épilepsie se guérit quelquefois par l'aveuglement, la douleur des hanches, une tumeur au sein, *le gonflement des testicules.* » (HIPP. Epid. 2, sect. 5, Foës. pag. 1046.)

Ce n'est pas assez de faire suppurer abondamment l'endroit d'où s'élance l'*aura*, ainsi que les égoûts disséminés dans l'étendue qu'elle parcourt, il faut encore remédier à la convulsibilité des nerfs, changer leur disposition maladive et leur imprimer un autre ordre d'oscillation et de mouvement ; il faut enchaîner leur habitude vicieuse et établir, s'il est possible, une habitude opposée à celle qui naît de la maladie actuelle, ou qui l'a fait naître. On ne doit donc penser à tarir la suppuration, et même à diminuer le nombre des foyers qui la fournissent, que quand on a obtenu ces avantages d'une manière solide et qu'on en a joui pendant longtemps. J'ai vu une demoiselle de quatorze ans, sujette à des attaques d'épilepsie, et guérie par trois cautères, dont

un au bras et deux aux cuisses, y être exposée de nouveau à la clôture de deux, puis recouvrer son bien-être dès que je les eus fait rouvrir. Trois ans après, lorsque les règles ont été bien établies, j'en ai fermé deux sans aucun retour de la maladie, administrant en même temps l'électuaire anti-épileptique de *Fuller*. Un épileptique éprouvoit un spasme douloureux au coude droit toutes les fois qu'il étoit menacé de son accès. *Locher* fit appliquer un vésicatoire sur le coude, et l'accès ne revint point aussi long-temps que le vésicatoire suppura ; mais il reparut lorsqu'il fut desséché. On entretint ensuite la suppuration pendant un mois, et on fit prendre au malade le quinquina associé au camphre. : il fut parfaitement guéri. Lorsque les spasmes étoient précédés de douleurs, on appaisoit celles-ci par le moyen de l'opium, et l'épilepsie ne paroissoit pas. (Locher, *de epilepsia.*) Le phosphore d'urine, pris pendant quelque temps, à la dose de trois grains, a guéri une maladie convulsive que *Sauvages* nous a fait connoître sous le nom de *convulsio hemitotonos seu plevrototonos*, et dont nous avons déjà fait mention.

On ne peut révoquer en doute que

le *moxa* ne soit essentiellement pour le cas qui nous occupe, le remède par excellence, d'après les guérisons que la brûlure a procurées dans des occurrences semblables, et d'après le soulagement marqué que notre malade a obtenu de sa première application. C'est donc à lui qu'il faudroit encore s'adresser si la douleur locale reprend son intensité première, et si les convulsions se montrent de nouveau : par son moyen, on détruira tout mouvement nerveux dans la partie et toute sensibilité. Le foyer de spasmes et de convulsions qui sillonne au loin sera anéanti, et dès-lors on sera à l'abri des réactions sympathiques, ou des effets *spastiques* qu'éprouvent les parties qui sont liées *per consensum* avec celles en souffrance. L'effet du *moxa* est toujours assuré quand il produit, comme chez la malade de Roanne, un soulagement notable au moment même de la brûlure, quand il détermine la fièvre et qu'une sueur copieuse en est la suite. Je publierai un jour des observations touchant les effets de cet escarrotique sur l'économie animale, considérée dans sa généralité, et je montrerai ses mer-

veilles dans plus d'une maladie chronique, sans siége fixe et déterminé, ou au moins sans aucun point souffrant au-dehors indicatif de son site intérieur, pour lesquelles on doit exciter une fièvre artificielle afin d'en opérer la solution, ou, en d'autres termes, afin de rendre active, précise et régulière leur marche jusqu'alors obscure, tacite, incertaine et paresseuse. J'ai vu ce moyen d'excitation, cet *agent fébrile*, réussir à transformer en maladies aiguës des affections chroniques, indécises, masquées, sans caractère distinctif, mais surtout cellulaires, que les anciens appeloient *intempérie froide*, et cela par l'agitation qu'il portoit dans le systême vasculaire et les excrétions qui s'en suivoient. Par son secours, on obtient ce qu'*Hippocrate* attendoit du mouvement fébrile, *rarefactio* et *relaxatio*. Ainsi donc ce moyen, qui expose à moins de danger que la brusque affection d'eau froide sur tout le corps, recommandée par *Hippocrate*, méritoit d'être mis au nombre de ceux propres à décider la fièvre que le savant médecin *Dumas* a indiqué dans son excellent mémoire, couronné par la so-

ciété nationale de médecine, au chapitre des *précautions sur l'emploi des agens fébriles*, N°. 2, pag. 180.

Les accès de fièvre que madem. *D...* a endurés à deux reprises, ont contribué pour beaucoup, je n'en doute pas, sinon à détruire entièrement, du moins à affoiblir et à diminuer la cause matérielle, conséquemment à procurer à la malade le bien-être dont elle jouit. *Tissot* rapporte qu'une fièvre épidémique très-grave guérit un enfant qui étoit épileptique depuis trois ans, dont les accès revenoient souvent, plusieurs fois par jour, et qu'aucun remède n'avoit pu soulager. Une fièvre quarte a procuré le même avantage, sous mes yeux, à un jeune enfant qui touchoit à sa dixième année, que je traitois de l'épilepsie depuis plus d'un an. Je dois avouer que j'avois mis tout en œuvre pour la faire éclore, et que je ne doute pas que cette fièvre, qui fut ici curative d'une maladie bien affligeante, ne se dût aux remèdes que j'avois prescrits; ils étoient pris dans la classe des apéritifs, un peu actifs et évacuans, et dirigés contre l'engouement des viscères abdominaux. On peut voir ce que je pense sur l'art de convertir les maladies chroniques en

maladies aiguës, dans mon mémoire inséré au Journal de médecine, cahier des mois de juin et août 1790.

Ainsi donc, si la maladie de m^{lle} *D*... vient à l'affliger de nouveau, la conduite qu'il faudra tenir alors est toute tracée dans les observations de *Pouteau*, de *Bonnet* et de *Tissot*, que nous avons rapportées; et, quant aux moyens de remédier à la disposition convulsive de ses nerfs, on les trouvera dans le savant ouvrage du médecin de Lausanne, sur-tout dans le cinquième volume qui traite de l'épilepsie. Je demande aussi une attention particulière pour ce qu'on y trouve au sujet de l'administration de la valériane sauvage, tome ij, part. ij, chapitre des *métastases nerveuses*, qu'on ne lira pas sans fruit. Je ferai observer qu'il seroit possible que le *mariage* fût utile à notre malade. L'état convulsif, originairement né de l'orgasme de la matrice, s'appuie et porte encore sur ce viscère, dont les fonctions ne sont pas régulières, ni aisées; c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue. *Tissot* l'a vu réussir dans une circonstance peu dissemblable, (tome iij, partie I, pag. 79;) et les Mélanges des curieux de la nature

offrent deux exemples de jeunes personnes du sexe, épileptiques, qui ont trouvé leur guérison dans les embrassemens d'un mari.

Dans le cas où tous les secours employés seroient inefficaces et vains, il seroit permis, je pense, de trancher le nœud, n'ayant pu réussir à le dénouer. Les observations que j'ai rapportées plus haut, pour montrer que les maladies nerveuses peuvent dépendre d'une affection locale en quelle partie du corps qu'elle soit située, n'autoriseroient-elles pas à se servir de l'instrument tranchant (*a*). Attendu la durée de cette maladie, je ne serai pas surpris qu'un jour il se manifestât de l'altération dans l'une des côtes souffrantes.

(*a*) On doit consulter un excellent mémoire de *Pouteau*, inséré dans ses œuvres posthumes, tome ij, page 77 et suiv.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES sur l'utilité de l'anatomie artificielle; et en particulier sur la collection de Florence, et la nécessité d'en former de semblables en France; par le citoyen DES GENETTES, *médecin de l'armée de la république en Italie.*

Un citoyen François, de concert et avec l'agrément du ministre de la république en Toscane, vient de proposer au gouvernement de se procurer une copie de la collection d'anatomie artificielle du cabinet de physique et d'histoire naturelle de Florence, pour être déposée au sein de la capitale et destinée à l'instruction publique.

Jai cru qu'une connoissance très-exacte de cette immense et précieuse collection, et une longue étude de l'anatomie me permettroient peut-être de discuter cette proposition avec quelqu'avantage pour le bien de mon pays et l'avancement de l'art auquel j'ai consacré ma vie.

L'origine de l'anatomie est très-ancienne. Les Egyptiens et les Grecs, qui occupent un rang si distingué dans l'histoire du monde et de l'esprit humain, l'ont cultivée avec succès. Les Romains, plus occupés du soin d'asservir l'univers que de l'éclairer, ne nous ont rien transmis de mémorable sur les sciences naturelles en général, ni même sur les arts, si l'on excepte pourtant l'agriculture qu'ils avoient portée au plus haut degré de perfection.

On lit dans Pausanias que l'on montroit dans le fameux temple de Delphes en Phocide, une statue d'airain qui représentoit un homme dont les chairs étoient consumées, ensorte qu'il ne restoit que les os; et une ancienne tradition portoit que cette statue avoit été consacrée à Apollon par le médecin *Hippocrate*. Ce fait seul prouveroit, si ses nombreux écrits ne le démontroient pas d'ailleurs assez, le cas que ce grand homme faisoit de l'anatomie. C'est aussi le plus ancien monument de la sculpture, appliquée à ce genre particulier d'imitation. Sans doute que ce squelette devoit être copié d'une manière bien exacte, car la sévérité des détails pouvoit seule faire le mérite d'un

ouvrage si différent de ceux que le ciseau de *Phydias* ou de *Praxitèles* offroient dans les temples à l'adoration des hommes. *Hippocrate* vivoit dans le temps de la guerre du Péloponèse, et la Grèce à cette époque célèbre, réunissoit tous les talens et tous les arts; car telle est constamment la marche de l'esprit humain, qu'un même concours de circonstances le développe, l'élève à sa perfection, et produit à la fois dans tous les genres des hommes supérieurs, comme on l'a vu aux siècles de *Virgile*, de *Raphael* et de *Corneille*.

Il y a dans le musée du vatican, qui renferme tant de chef-d'œuvres, une ébauche en marbre blanc qui représente le cône tronqué que forme la charpente osseuse de la poitrine humaine: j'ignore à quelle époque et dans quels lieux a été trouvé ce morceau, qui est surement antique; mais comme Rome est une des villes de l'Europe où il y a le plus d'érudition, et celle, sans contredit, où il y a le plus de motifs et de moyens pour se livrer à cet estimable genre d'étude, j'espère que nous aurons quelques détails satisfaisans sur ce morceau qui intéresse l'histoire de l'anatomie.

L'art

L'art du dessin demande une grande connoissance de l'ostéologie, de la myologie et de la distribution des veines superficielles ; c'est l'étude raisonnée des formes, et la science approfondie des mouvemens, qui font la correction et la pureté du dessin, proprement dit. La sculpture, qui représente le plus souvent les objets sous toutes leurs faces, a le plus grand besoin de l'anatomie. Quelle connoissance admirable et profonde du jeu des muscles dans le groupe du lacon du belvédère, des lutteurs de la tribune de Florence, et dans ce milon du Pujet, qui orne encore les jardins de Versailles.

On a publié une foule d'ouvrages sur l'anatomie appliquée à l'art du dessin. Dans toutes les académies modernes de peinture et de sculpture, on a senti l'indispensable nécessité d'avoir des professeurs d'anatomie. Antérieurement à ces institutions, plusieurs grands artistes ont écrit des traités particuliers d'anatomie ; d'autres ont été très-instruits dans toutes les branches de cette science. Je me contenterai de citer *Leonardo di Vinci*, mais cet homme, l'un des plus extraordinaires de son siècle, et à qui la nature avoit tout prodigué,

embrassa et parcourut le cercle entier des sciences et des arts.

Parmi les statues modernes purement anatomiques, on distingue aussi dans l'église cathédrale de Milan, un saint Barthélemi d'Agrati, myologie estimée; et à Bologne deux écorchés d'*Ercole Lelli*, qui soutiennent le baldaquin de la chaire destinée aux leçons d'anatomie. L'écorché de Houdon, qui est plus moderne, et qu'on voit dans toutes les écoles, est d'une grande supériorité. Il peut exister un grand nombre d'autres ouvrages de ce genre; mais je ne veux parler que de ceux que je connois: je ne dirai rien non plus des dessins ni des planches, parce que mon but est de traiter seulement ici de l'anatomie figurée en relief.

Au milieu de ce siècle, il s'est élevé en Italie un art nouveau, celui de représenter en cire les diverses parties du corps de l'homme et des animaux. Je n'ignore pas pourtant que *Desnoues* avoit déjà fait en France quelques morceaux de ce genre, qui sont ensuite passés en Angleterre; mais la collection de Bologne, par son exactitude et son étendue, a fait oublier tout ce qu'on avoit essayé auparavant. Ce fut dans cette

ville, que *Jean-Ant. Galli*, professeur en chirurgie, commença, en 1750, à traiter en cire les parties de la génération des deux sexes, l'histoire de la getastion et de l'accouchement. *Ercole Lelli* dont j'ai déjà eu occasion de parler, et la *Manzolini*, ont ensuite modelé toute l'anatomie. On y voit encore la statue d'un homme et celle d'une femme représentant Adam et Eve, qui font l'admiration de tous les étrangers. Plusieurs copies sorties de Bologne sont répandues en différentes villes d'Italie: il y a entr'autres à Ferrare et à Rome, tout ce qui concerne les accouchemens. En 1789, le professeur *Mondini* continuoit à faire exécuter à l'institut, de beau morceaux d'anatomie.

En France, *Gautier* d'*Argoty*, auteur des planches d'anatomie coloriées, a aussi exécuté plusieurs morceaux en cire. On voit de lui, dans le beau cabinet de l'école vétérinaire d'Alfort, une statue humaine, un peu plus grande que nature, qui représente la couche la plus superficielle des muscles, quelques détails d'angéïologie, et les principaux viscères en position. La citoyenne *Bihéron* a fait voir à Paris, pendant plus de trente ans, le cabinet quelle a formé. Il a eu

autrefois beaucoup de réputation, et attiré long-temps chez elle un grand nombre de curieux. *Morand* en rendit en 1759, à l'Académie des sciences, un compte très-avantageux, et il détermina l'envoi de plusieurs morceaux en Russie. La collection du Cit. *Pinson* l'emporte sur les précédentes, et par son étendue et par sa correction. Il a su réunir au choix des belles formes extérieures, des détails beaucoup plus exacts de la science. La plus grande partie de ses travaux sont passés dans la galerie de la ci-devant maison d'Orléans. Enfin un anatomiste d'un grand mérite, le citoyen *Laumonier*, qui a déposé au cabinet national d'histoire naturelle, une suite d'injections supérieures à tout ce qui a paru dans ce genre, s'occupe aussi, depuis quelque temps, de modeler l'anatomie en cire, et il a déjà exécuté quelques morceaux très-précieux. On annonça dernièrement à Paris qu'un artiste de Marseille proposoit la vente d'une collection d'anatomie artificielle qu'on voyoit au ci-devant collége de Clugni ; je ne la connois pas, et je regrette de n'en pouvoir parler.

L'Angleterre possède peu d'ouvrages

de ce genre; cependant on voit dans le beau musée que *Guillaume Hunter* a consacré aux sciences et aux lettres avec tant de munificence, une suite de copies de toutes les préparations et de toutes les coupes originales qui ont servi à son grand ouvrage sur la grossesse. Il y a aussi à Londres, plusieurs morceaux semblables à ceux que *Curtius* montre depuis long-temps à Paris; mais ce genre, qui retrace plutôt à l'imagination l'idée de la mort que celle de la vie, déjà réprouvé par le goût délicat des arts, rentre dans l'imitation simple des formes extérieures, dont je n'ai point à m'occuper.

La collection complète des cires anatomiques faisant partie du cabinet, ou musée de physique et d'histoire naturelle de Florence, est infiniment supérieure, sous tous les rapports possibles, à toutes les autres collections répandues dans le reste de l'Europe. J'en ai déjà donné une légère idée, en publiant des observations sur l'enseignement de la médecine pratique dans les hôpitaux de la Toscane, à une époque où l'on parloit de créer des établissemens que l'intérêt de l'humanité attend et sollicite encore aujourd'hui. (*Journ. de méde-*

cine, cahier de juillet 1792, tom. xcj.)

Avant d'entrer dans les détails étendus que je me propose de donner sur cette collection, dont les nombreux voyages d'Italie, publiés jusqu'ici n'ont point encore parlé, il est bon d'établir l'utilité de l'anatomie artificielle, quand elle est portée au degré de perfection de celle du musée de Florence.

Lorsque l'on réfléchit seulement aux efforts réunis de tant d'artistes et de savans qui se sont occupés en différentes parties de l'Europe, d'exécuter ou de diriger des ouvrages d'anatomie artificielle, et qu'on pense sur-tout que la plus parfaite et la plus étendue de toutes les collections, est l'ouvrage de ce *Fontana*, si universellement célèbre par ses connoissances et ses découvertes, il en résulte un préjugé bien favorable pour ce genre de travaux; mais ce n'est pas la manière dont je veux les faire valoir.

D'après les différentes tentatives qu'on a faites par-tout, la cire a constamment paru préférable à toutes les autres substances. Sa transparence, la facilité qu'on a à la fondre et à la couler, à lui communiquer toutes les couleurs possibles, à lui donner à volonté différens degrés

de consistance, lui ont assuré exclusivement cet avantage. Elle est inattaquable aux insectes qui ne respectent rien et détruisent presque toutes les productions de la nature et des arts. Enduite d'un vernis spiritueux transparent, on peut la laver, en conserver par là la propreté et la fraîcheur, et même lui donner cet aspect gras et humide qui imite parfaitement l'état de la vie : aussi en parlant de l'anatomie artificielle, je n'ai en vue que celle qui est exécutée en cire coloriée dans sa substance; et tout ce que j'en dirai maintenant doit se rapporter à la collection de Florence.

Tous ceux qui se sont livrés à l'étude de l'anatomie savent combien cette science est difficile. Je passe même ici sous silence, et les dégoûts, et les dangers qu'elle entraîne, et les obstacles multipliés qu'on y oppose souvent. Elle est si compliquée, si immense dans ses détails, qu'une seule de ses parties peut occuper la vie de plusieurs hommes très-laborieux. *Haller*, l'un des plus infatigables et des plus zélés anatomistes de ce siècle, a dit quelque part qu'il falloit au moins dix années de dissections suivies, pour se mettre en état de

voir par soi même ce qui avoit été découvert et décrit par les autres. Il résulte de là que quelques talens, quelqu'amour de l'étude qu'on puisse supposer, la carrière de la vie toute entière suffit à peine pour embrasser toutes les branches de l'anatomie ; enfin, pour former un homme qui puisse enseigner cette science avec supériorité, et se livrer en même temps à des recherches qui en reculent les bornes. Cependant il est nécessaire, il est indispensable que quelques savans se devouent tout entiers à cette étude, puisqu'elle est la base fondamentale de l'art de guérir. Tous les bons esprits sont tellement d'accord aujourd'hui sur ce principe, qu'il seroit superflu de s'y arrêter plus long-temps. On convient aussi que l'étude de l'anatomie n'est point assez répandue, assez facile, assez accessible, si je puis parler ainsi, qu'elle n'est point enseignée dans les écoles publiques d'une manière assez complète. C'est au moment où l'on va organiser l'instruction nationale, au moment où la France entière sollicite à grands cris ces institutions régénératrices, qu'il faut faire sentir tous les avantages de la collection qu'on propose d'ajouter à nos nouvelles écoles.

L'anatomie ne s'apprend sans doute que par la dissection méthodique et répétée de l'homme et des animaux. C'est cet art assez difficile qui donne encore la dextérité qui caractérise un des talens les plus utiles de ceux qui se livrent aux opérations chirurgicales, c'est la pratique de la dissection qui apprend les résistances que présentent les différentes parties, leurs dégrés de connexion et d'adhérence, &c. : aussi tous ceux qui depuis quelques années ont écrit le plus sagement sur les réformes à introduire dans l'enseignement de l'art de guérir, en convenant de l'insuffisance des démonstrations publiques, telles qu'elles se sont faites jusqu'à présent, ont-ils insisté pour qu'on enseignât à l'avenir, dans les écoles, l'anatomie-pratique, c'est-à-dire, l'art des dissections. Je n'ai rien à ajouter à ce que l'amour du bien public et de l'avancement de notre art a dicté à ces estimables écrivains. La Société nationale de médecine a également insisté sur cet article dans le projet qu'elle a proposé en 1790 à l'Assemblée constituante, et qu'on peut regarder comme le résumé d'un grand nombre de projets particuliers.

Les livres, les planches, les squelettes, les os séparés, des préparations d'angéïologie et rarement de névrologie, quelques-unes des viscères, sont en général les moyens dont on s'est servi jusqu'ici pour apprendre l'anatomie ou pour conserver les connoissances acquises, lorsqu'on s'est trouvé dans des circonstances à ne pouvoir la cultiver d'une manière pratique.

Les cires anatomiques suppléent toujours avec un grand avantage, et les livres et les planches, et presque toutes les préparations qu'on a faites jusqu'à présent. C'est peut-être la seule manière dont on ait pu encore fidellement présenter aux yeux, les nombreux ligamens qui unissent les diverses articulations du corps des animaux, partie difficile et minutieuse, et qui est cependant d'une grande importance dans la pratique de la chirurgie. Les cires anatomiques représentent également avec une scrupuleuse exactitude, les immenses détails de l'angéïologie suivie jusque dans ses dernières ramifications, et ceux de la névrologie suivie jusque dans ses filamens connus. La myologie a été également bien exécutée, et l'on a donné sur la splanchnologie des détails de po-

sition, de structure et des coupes qui embrassent tout ce que les anatomistes les plus modernes ont pu ajouter à cette science.

Quand l'anatomie artificielle exécutée en cire n'auroit fait que nous donner cet admirable ensemble de névrologie qu'on ne voit qu'à Florence, nous devrions en multiplier soigneusement les copies, et les déposer honorablement à la tête de toutes les collections consacrées à la culture et à l'avancement des sciences naturelles, puisque tous les anatomistes savent assez ce qu'il en coûte de peines et de travaux pour suivre quelques détails isolés de cette partie si intéressante de notre organisation. Il n'y a, je le répète, que ce moyen de répandre la connoissance de la névrologie. La dissection ne la fera jamais connoître qu'à un très-petit nombre; les livres, les planches, les préparations sont insuffisantes pour les autres. Procurons-nous donc, et présentons par-tout où nous pourrons ce vaste ensemble de la névrologie à la contemplation et aux méditations des philosophes et des médecins. Après avoir saisi la structure, le nombre, la marche et les connexions

des nerfs, élevons-nous de cette connoissance anatomique et matérielle jusques à l'étude de leurs fonctions. Quelle carrière immense s'ouvre alors à nos recherches et à nos observations ! car c'est dans l'étude approfondie du systême nerveux qu'il faut aller puiser pour remonter à la source de nos sensations, à l'analyse et au développement de nos facultés intellectuelles. Enfin les nerfs sont l'organe de la sensibilité, dont les modifications variées nous impriment tour à tour ces sensations de douleur et de plaisir qui composent et se partagent notre existence.

L'illustre *Descartes* étudia profondément l'anatomie ; il s'appliqua surtout à la connoissance des nerfs comme liée aux fonctions de la pensée et de la vie : il crut qu'on pouvoit par là saisir les rapports qui existent entre la constitution physique des êtres et leurs affections morales ; et d'après ces grandes idées, il dit à son siècle que, s'il existoit un moyen de perfectionner notre espèce, c'étoit dans la médecine qu'il falloit le chercher.

La suite dans le journal prochain.

PLAIE TRÈS-SIMPLE, SUIVIE D'ACCIDENS FUNESTES.

Observ. par le citoy. THIÉBAULT, *maître en chirurgie, stipendié-adjoint de la ville de Bruyères, associé-correspondant du collége de Nanci, &c.*

Le nommé *Gruffi*, cavalier au régiment de mestre-de-camp, vint à l'hôpital militaire de Nanci, où j'étois alors chirurgien, le 13 mai 1788, pour se faire soigner d'une plaie légère faite par un coup de sabre. Cette plaie longue d'environ huit lignes, n'intéressoit que les tégumens. Elle étoit située dans la paume de la main gauche, entre les deux derniers doigts, et à leur base.

Le cas étoit simple, le pansement devoit l'être aussi. Les lèvres de la plaie rapprochées furent couvertes de charpie sèche et de linges imbibés d'une décoction émolliente camphrée. Le blessé, quoique se portant bien d'ailleurs, à ce qu'il disoit, fut cependant saigné.

(*a*) Extrait du Journal de chirurgie, t. ii, pag. 383 et suiv.

On fit le pansement avec exactitude les jours suivans. Le quatrième, la plaie paroissoit se cicatriser, et l'on étoit d'autant plus tranquille sur l'état de ce soldat, que jusqu'alors il n'avoit aucunement ni souffert de sa blessure. Dans la nuit du quatre au cinq, il se plaignit subitement d'une vive douleur dans la main blessée, le bras et l'épaule. Ces parties examinées avec attention, furent trouvées sans tension, sans inflammation et sans tuméfaction apparente; seulement la plaie s'étoit rouverte, en même temps qu'elle étoit devenue très-sensible. La langue étoit saburrée, et la bouche mauvaise. On enveloppa toute l'extrémité douloureuse de linges trempés dans une décoction émolliente camphrée.

Peu de temps après le pansement, le malade éprouva, pendant environ une heure, des frissons violens, suivis d'un accès de fièvre très-long. Questionné alors sur l'état de sa santé avant son arrivée à l'hôpital, ce soldat nous apprit qu'il avoit eu au quartier plusieurs accès de fièvre, quelques jours avant sa blessure, et que même il étoit encore dans la moiteur, à la fin d'un de ces accès, lorsqu'il étoit sorti du lit pour aller se battre.

On ordonna sur le champ la diète la plus sévère et l'usage de quelques remèdes délayans, l'infusion de tilleul, l'eau de veau émulsionnée, une potion antispasmodique, le camphre et le nitre en bol, des lavemens émolliens, &c.

Les accidens continuèrent pendant deux jours, sans augmentation sensible, et sans qu'il parût rien de bien remarquable aux parties affectées; mais le troisième jour, au pansement du matin, le malade nous rapporta qu'il avoit souffert la nuit des douleurs très-aiguës, qui même alloient toujours en augmentant. On trouva en effet un changement bien considérable dans les parties. La main, le bras, l'épaule étoient engorgés, tendus, échimosés et parsemés de phlyctènes, principalement à la partie interne de l'avant-bras.

Après les scarifications ordinaires en pareil cas, on pansa le malade avec le styrax et une fomentation de quinquina camphrée et ammoniacée. On lui fit prendre intérieurement la limonnade végétale, l'apozême de quinquina, une potion antiseptique, qu'on seconda par des lavemens émolliens camphrés.

Rien ne put arrêter les progrès de la

gangrène. Elle occupoit dès le lendemain toute l'extrémité, et commençoit même à gagner le côté correspondant de la poitrine. On fit encore beaucoup de scarifications, tout aussi infructueuses que les premières, dont le malade, quoiqu'en parfaite connoissance, ne s'aperçut même pas. Il mourut au bout de quelques heures, huit jours après une blessure aussi légère dans son principe, que terrible par sa terminaison.

Un chirurgien qui sans doute n'avoit pas puisé son opinion dans les connoissances anatomiques, prétendoit trouver la cause des accidens dans la section imcomplète de l'un des tendons fléchisseurs du petit doigt. En conséquence de cette idée, il attribuoit la mort du sujet, à ce qu'on n'avoit pas achevé la section de ce tendon, comme il l'avoit conseillé dans le temps; mais la dissection de la partie fit voir une plaie très-simple des seuls tégumens, et telle que je l'ai décrite au commencement de cette observation.

RÉFLEXIONS.

Il n'est que trop vrai, comme le remarque fort judicieusement le rédac-

teur du *Journal de chirurgie* (*a*), à l'occasion des plaies des tendons, qu'indépendamment de la lésion et du tiraillement des parties nerveuses, il est beaucoup d'autres causes qui peuvent faire naître ou aggraver les accidens des solutions de continuité. Telle est la mauvaise disposition des premières voies, comme le démontre l'observation de *Pierre Godailleau* (*b*) : telle est aussi la disposition particulière du sujet au moment de la blessure, comme le prouve l'observation que je viens de rapporter.

En effet, il n'est guère possible de douter, que l'infortuné cavalier dont on vient de lire l'histoire, n'ait dû sa triste fin aux ravages causés par la métastase de l'humeur fébrile, et par conséquent au silence absolu qu'il a gardé jusqu'au quatrième jour de la blessure, sur la fièvre intermittente dont il étoit atteint. Personne sans doute ne sera tenté d'attribuer les accidens qui ont terminé sa vie, ni à l'espèce du traitement, ni à la nature de la plaie qui, par elle-même, étoit des plus simples; et, s'il étoit ridicule de supposer la lé-

(*a*) *Tome II*, pag. 268.
(*b*) *Ibid.* pag. 268 & suiv.

sion d'un tendon qui n'existoit pas dans le lieu désigné, dans l'espace parcouru par la solution de continuité, il ne le seroit guère moins d'attribuer à la blessure des nerfs des symptômes qui n'ont commencé à se manifester que le cinquième jour.

Pourquoi la fièvre d'accès, dont le sujet étoit attaqué précédemment, a-t-elle été cinq jours sans reparoître? Pourquoi revint-elle précédée et accompagnée des accidens qui parurent alors à l'extrémité blessée? Ces accidens, au point où ils étoient lorsqu'on en connut la cause, pouvoient-ils être combattus par d'autres moyens que ceux que l'on a employés, et avec plus de succès? Ce sont autant de questions qui se présentent naturellement. Je n'entreprendrai pas ici d'y répondre; j'ai voulu seulement, en publiant un fait propre à faire naître bien des réflexions, appuyer, par un exemple frappant, un sentiment trop peu connu, et faire voir en même temps, combien on doit être circonspect dans ses prognostics sur les cas les plus simples en apparence, lors même qu'on croit avoir recueilli tous les renseignemens nécessaires pour asseoir un jugement solide.

NOTE DU RÉDACTEUR.

Les faits analogues à celui rapporté par *Thiébault* ne sont pas extrêmement rares. Les observateurs en rapportent un grand nombre, et le seul *B. Suevus* en a rassemblé près de vingt exemples. On y voit entr'autres celui de *Louis Vives*, homme célèbre dans son temps, dont la mort fut occasionnée par une plaie petite et superficielle, dans la paume de la main gauche. On y voit l'exemple d'un jeune homme que *Jean Matthieu*, professeur en médecine à Herborn, a vu périr d'une blessure très-légère à l'épaule; celui d'un homme qui mourut, avec toute l'extrémité inférieure sphacélée, pour s'être légèrement blessé à la jambe, huit jours avant les premiers accidens.

Les symptômes graves, à la suite de blessures même très légères, ne sont nulle part aussi fréquens qu'ils l'étoient autrefois à l'hôtel-dieu de Paris. Le sphacèle y survenoit quelquefois; mais dans certaines saisons, la gangrène humide ou *pourriture d'hôpital*, faisoit des ravages affreux et d'autant plus funestes, que rien ne pouvoit les arrêter.

Ces accidens étoient constamment

annoncés par une disposition des premières voies, semblable à celle que M. *Thiébault* a observée dans son soldat, et que nous avons nous-mêmes décrite dans l'*observ.* déja citée de *Pierre Godailleau.*

Ces mêmes accidens sont devenus extrêmement rares depuis quelques années, depuis qu'on s'est aperçu qu'on les prévient, ou qu'on les fait presque toujours disparoître, en évacuant les premières voies, dès qu'on y reconnoît de l'embarras.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois d'avril 1793, par le citoyen BOUCHER, *médecin.*

Le temps a été serein durant la première moitié du mois; mais du 15 au 21, il a été nuageux et pluvieux. Après le 21, le ciel s'est maintenu sans pluie et presque sans nuages jusqu'à la nuit du 29 au 30.

Quant à la température du temps, elle a été froide presque tout le mois, la liqueur du thermomètre n'ayant dépassé aucun jour du terme de 10 degrés au-dessus de celui de la congélation. Il y a eu même plusieurs jours de gelée après le 15.

Le mercure dans le baromètre a varié du terme de 27 pouces ½ à celui de 28 pouces deux lignes. Les vents ont été constamment nord depuis le 4 jusqu'au 23 du mois.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été du point même de la congélation.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre a été de 28 pouces 2 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lign. ½. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes ½.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.
10 fois du Nord vers l'Est.
8 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Ouest.
6 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couv. ou nuag.
10 jours de pluie.
1 jour de grêle.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'avril 1793.

Les pleuro-péripneumonies et les rhuma-

tismes inflammatoires-goutteux ont encore dominé ce mois, dans la classe des militaires et des citoyens indigens; il en a été de même de la fièvre bilieuse-putride. Les militaires, revenant des frontières de la Hollande, ont été sur-tout sujets à cette espèce de fièvre; elle étoit chez eux généralement vermineuse: les blessés qui avoient été déposés dans nos hôpitaux, en ont été particulièrement atteints, sur-tout dans le temps où leurs plaies étoient prêtes à se cicatriser. Ce n'étoit point cependant par contagion que la maladie devoit être censée se communiquer, les malades dans nos hôpitaux de charité étant couchés, chacun séparément, dans des salles amples, bien aérées et étant tenus fort proprement, mais bien aux suites de l'état misérable où ils s'étoient trouvés, de la pénurie des climats sains et des secours nécessaires, de la mal-propreté, &c. joints aux fatigues excessives qu'ils avoient essuyées. Cette fièvre a été aphteuse dans plusieurs sujets. En général la convalescence a été longue.

Nombre de personnes ont été attaquées de squinancie inflammatoire. La fièvre-tierce a été assez commune; il y a eu aussi des doubles-tierces.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nova acta physico-medica Academiæ Cesareæ Leopoldino Carolinæ naturæ curiosorum, exhibentia ephemerides, seu observationes, historias et experimenta à celeberrimis Germaniæ et exterarum regionum viris habita et communicata, singulari studio collecta, Tomus VIII: accedunt appendix et tabulæ æneæ. *In-4°. de trois alphabets et onze feuilles, avec treize planches en taille-douce. A Nuremberg, chez* Stein, 1791.

1. L'Académie impériale des curieux de la nature a paru, depuis plusieurs années, se reposer sur ses lauriers; et si elle vient de donner un nouveau signe de vigueur, c'est à feu *Delius*, qui en étoit président, qu'on en doit la reconnoissance. Il faut espérer que cet effort ne ressemblera pas à la fulmination des métaux, qui ne paroît qu'une fois, et annonce la fin de l'opération. On espère beaucoup de *Schreber*, qui a succédé à *Delius* dans la présidence de cette

Compagnie, et qui aura probablement hérité de son zèle pour elle. L'ancienne célébrité de ce recueil nous engage à faire l'énumération des différens articles qui composent ce volume, afin que nos lecteurs puissent juger s'il est propre ou non à relever la splendeur et le mérite de ces éphémérides.

1°. *Sur l'utilité du roob de sureau et de celui de genièvre dans les obstructions du bas-ventre ; par* ROUSSEAU, conseiller et professeur à Ingolstadt.

2°. *Recherches botaniques sur la différence de l'*aconitum napellus *et de l'*aconitum cammarum ; *par* SIGEL, apothicaire à Vayhingen.

3°. *Sur un anévrisme du cœur et de l'aorte; par* CONSBRUCH, médecin du corps du prince de Wurtemberg, à Stuttgard.

Un jeune officier d'une constitution foible, colérique, sujet aux éternumens et aux chutes de cheval, essuya, en commandant l'exercice, une violente secousse par un écart que fit inopinément son cheval ; et peu de temps après, il commença de sentir des pulsations entre les troisième et quatrième vraies côtes du côté droit, où il se forma au bout de quelques jours une tumeur cylindrique. Six mois après, le malade mourut à la suite d'un grand nombre d'accidens auxquels il avoit été

été en proie pendant les derniers quinze jours de sa vie, et qui tous tiroient leur source du dérangement primitif. A l'ouverture du cadavre, on trouva que cette tumeur cylindrique étoit l'arc de l'aorte tellement dilaté, qu'à la fin toutes les tuniques de cette artère s'étoient rompues.

4°. et 5°. Ces deux articles sont du même auteur, et concernent deux *trismos*, dont l'un a été guéri par l'éruption d'une petite vérole bâtarde, et l'autre par un flux hémorrhoïdal.

6°. *Expulsion d'un tœnia au moyen du remède de* HERRENSCHWAND; par le docteur ZANETTI.

7°. *Cinq observations communiquées par le professeur* PLOUCQUET.

Ces observations concernent 1°. *une double hernie au diaphragme dans un cheval.*

Ces ruptures se trouvoient dans la partie tendineuse du diaphragme, et renfermoient des portions de colon.

2°. *Un coup d'épée qui entroit dans la poitrine sous le mamelon droit, et sortoit entre les deux dernières fausses côtes.*

La guérison a demandé six semaines; elle a été opérée au moyen de la dilatation et de l'usage des antiphlogistiques : aucun accident fâcheux ne l'a retardée dans sa marche.

3°. *Deux enfans d'un an, morts de convulsions.*

A l'ouverture des cadavres, on a trouvé les intestins et la vessie urinaire extraordinairement resserrés : cependant non-seulement toutes les fonctions s'étoient bien faites, en apparence, jusqu'au moment de leurs dernières maladies de peu de durée, mais ces enfans avoient encore rendu, demi-heure avant de mourir, des selles abondantes, et une quantité considérable d'urine.

4°. *Deux exemples d'apoplexie sanguine.*

On a trouvé dans les cadavres de ces sujets, des suggilations aux tempes et à l'occiput, quoiqu'il n'y ait point eu de violence externe.

5°. *Un monstre cyclope.*

Pour voir cet œil unique, composé de deux cornées, avec les pupilles et iris, il falloit soulever un appendice qui avoit la forme d'un viril, qui pendoit du front et tenoit lieu de nez.

8°. *De la couleur jaune que l'acide nitreux communique à la soie; par* GMELIN, cons. aulique à Gottingue.

9°. *Un abcès au foie, survenu à la suite d'une carie aux os de la face du côté droit.*

Cette carie traitée selon les règles de l'art avoit donné des espérances de guérison: cependant le malade y a succombé; et à

l'ouverture du cadavre, on a remarqué un abcès au foie et deux trous au diaphragme, à travers lesquels le pus s'étoit frayé une route pour aller s'épancher dans le péricarde : les intestins grêles étoient enflammés. Ce qu'il y a d'étonnant, est qu'aucun signe n'a indiqué, durant la vie, les ravages que le pus avoit faits dans le diaphragme et le péricarde, ni l'état d'inflammation des intestins.

11°. *Méthode pour préparer le phosphore des os, et expériences avec l'acide phosphorique ; par* BONZ, apothicaire à Eslingen.

12°. *Abcès au pancréas, dont le pus avoit entamé l'estomac et le foie ; par le docteur* BONZ.

Les accidens qui ont accompagné cette ulcération ont été une fièvre éthique, des coliques et des maux d'estomac, qui n'ont disparu que huit jours avant la mort du malade.

13°. *Sur la vertu stimulante de l'opium dans un ecclésiastique hypochondre ; par le docteur* BONZ.

Un demi-grain d'opium pris à différentes reprises par jour a égayé ce malade, ranimé ses forces, et l'a mis en état de remplir ses devoirs. Le malade a continué cet usage de l'opium pendant plusieurs années avec le

même succès, et sans en essuyer le moindre inconvénient.

14°. *Sur l'usage externe de l'alkali volatil; par* NOSE, docteur en médecine, à Elberfeld.

L'auteur a reconnu que l'usage externe d'un mélange de deux parties de potasse et d'une partie de sel ammoniac, est très-propre a résoudre les contusions, échimoses et autres tumeurs.

15°. *De la présence de l'acide marin, conjointement avec l'acide vitriolique dans le gypse; par* DELIUS, conseiller intime.

16°. *Description et représentation d'une machine simple et peu coûteuse, pour réduire l'humérus luxé; par* EVERS, chirurgien-major.

17°. *Méthode curative de la teigne, au moyen d'un emplâtre de gomme ammoniaque;* par le même.

18°. *De l'utilité de la* bella donna *dans les obstructions de l'uterus;* par le même.

19°. *Des vertus des eaux de Sinnberg; par* ZWIERLEIN, conseiller aul.

20°. *Sur le bleu de Prusse; par* WERNBERGER, docteur en médecine, à Windsheim.

21°. *Sur une urine bleue;* par le même.

L'auteur a vu un malade attaqué d'obstructions au foie rendant, pendant huit jours,

des urines bleues, qui déposoient un sédiment briqueté. Des urines qui forment, dans l'urinal, un bord bleu céleste et un sédiment briqueté, ne sont pas absolument rares dans les affections au foie, et dans les fièvres gastriques, comme l'expérience nous en a convaincus.

22°. *Sur une séparation en deux de l'estomac, faite par les tuniques internes qui s'étoient détachées ;* par le même.

23°. *Du lavage de l'or dans la Transylvanie ;* par le conseiller aulique DE BORN.

24°. *Guérison d'une céphalée opiniâtre, au moyen de l'application du moxa ; par JAHN*, docteur en médecine à Meiningen.

Cette céphalée paroît avoir été d'une nature rhumatismale, *Jahn* qui est de ce sentiment, a fait appliquer le moxa sur le sommet de la tête et derrière les oreilles.

25°. *Sur des mamelles remplies de lait dans une femme qui ne nourrissoit pas ;* par le même.

Cette femme ayant mis au monde un enfant mort, eut les seins pleins de lait pendant six mois ; le flux périodique s'étant alors déclaré, le lait a disparu ; mais l'écoulement menstruel ayant cessé, cette liqueur est revenue, et cette alternative de menstrues et de secrétion de lait qui, à la vérité,

ne s'est pas toujours porté aux mamelles, duroit encore lorsque l'observateur a vu cette femme; mais il ne dit pas à quelle époque après la couche il l'a vue.

26°. *D'une difficulté d'avaler qui s'est fait sentir quelquefois;* par le même.

27°. *Histoire de plusieurs grossesses chez une femme exempte du flux menstruel;* par le même.

28°. *Guérison d'une mélancolie; par le docteur* ECKNER, de Rudolstadt.

Une femme de vingt-trois ans avoit fait usage d'un cosmétique où entroit du sublimé corrosif, pour faire disparoître des dartres au visage et au cou. Il en résulta une mélancolie très-opiniâtre, dont le remède se trouva enfin dans les vésicatoires appliqués au sommet de la tête, quoiqu'ils eussent paru au commencement empirer tous les accidens.

29°. *Carie à la partie postérieure du cartilage cricoïde; par* KNAPPE, de Berlin.

Cet accident étoit survenu à une fièvre catarrhale, et après avoir occasioné à différentes reprises des accidens spasmodiques qui menaçoient de suffocation, une mort subite a enfin terminé la catastrophe.

30°. *Moyen de faciliter l'épreuve du vin;* par le même.

Il n'est question ici que du secret de dé-

pouiller le vin rouge de sa couleur, afin de le rendre plus propre aux autres expériences qui constateront s'il est falsifié ou non avec des substances métalliques. Pour cet effet, il faut mêler à une partie de vin rouge, deux parties de lait nouveau, battre ensemble ce mélange et laisser reposer : alors la couleur rouge se précipitera, et il sera plus aisé de remarquer les changemens que la liqueur probatoire produira.

31°. *Evacuation de l'urine par le nombril chez un adolescent; par le conseiller* FERRO, de Vienne.

Un homme d'environ trente ans avoit reçu une contusion à la région du pubis, qui lui causa une ischurie de treize jours, au bout desquels l'urine s'écoula par le nombril, à travers deux petites ouvertures proches l'une de l'autre. Tous les accidens diminuèrent alors, et les urines reprenoient même leur cours par les voies ordinaires. Le malade vécut encore dix ans; toutes les fois qu'il rendoit l'urine par la verge, deux jets jaillissoient en même temps par le nombril. Une fièvre putride ayant terminé les jours du malade, on trouva à l'ouverture du cadavre deux conduits qui, de l'ombilic, descendoient entre la duplicature du péritoine, jusques dans la vessie : ces conduits avoient le volume d'un tuyau de plume de pigeon.

32°. *Hernie véritable de la moëlle épinière;* par le même.

Un homme ayant fait une chute sur les reins, eut les extrémités inférieures paralysées. Les fomentations spiritueuses dissipèrent cette paralysie, et il ne restoit au malade, pendant les deux ans qu'il survécut à cet accident, qu'une impossibilité absolue de se redresser. Lors de la dissection du cadavre, on trouva les corps des deux vertèbres lombaires entièrement détruits, et la moëlle épinière avec ses membranes formant en dedans une tumeur de la grosseur du poing.

33°. *Difficulté d'ouïr héréditaire dans deux familles; par* LANGE, docteur en médecine, de Cronstadt en Transylvanie.

Cette difficulté d'ouïr ne se manifestoit dans les sujets de ces familles, qu'à la suite de la suppression de la transpiration, des méditations profondes, du chagrin ou d'autres causes pareilles, dont l'effet étoit d'augmenter la foiblesse, apparemment originaire et héréditaire, des organes de l'ouïe.

34°. *Description d'une jaunisse épidémique, qui a régné à Cronstadt depuis le mois de février* 1784, *jusqu'en mai* 1785; par le même.

35°. Dans cet article, PIDERIT de Cassel

rapporte huit cas de suppuration aux poumons, dans lesquels les égoûts artificiels n'ont point eu de succès.

36°. *Efficacité de l'alcali végétal dans les empoisonnemens avec l'arsenic; par* HUFELAND, médecin de la cour de Weimar.

L'auteur a traité deux personnes empoisonnées avec l'arsenic. Il avoit été appelé trop tard auprès de l'une pour espérer que les vomissemens excités par l'art, feroient rejeter une partie du poison; au lieu que dans le second cas, il a fait précéder un vomitif à l'usage de l'alcali végétal, c'est-à-dire de l'huile de tartre par défaillance, dont il a fait prendre 60 gouttes d'heure en heure, conjointement avec de l'huile, du lait et des émolliens à l'extérieur. Le foie de soufre et l'huile d'anis ne conviennent, selon lui, que pour dissiper les accidens consécutifs.

37°. *Convulsions dans une fille de dix-neuf ans, occasionées par l'éruption difficile des dents de sagesse; par* BOUER, médecin de la cour de Berlin.

38°. *Histoire d'un vomissement et d'un crachement de sang*; par le même.

39°. *Sur les sables dans le cerveau; par* ISENFLAMM, conseiller de la cour.

L'auteur, ainsi que *Soemmering*, a ob-

servé de petites pierres ou graviers dans le cerveau, et principalement dans la glande pinéale et ses environs, de tous les adultes, de même qu'il a vu que les poumons étoient régulièrement adhérens à la plèvre, dans les personnes d'un certain âge.

40°. *Cause rare et contre-nature d'une constipation ; par* EHRHARD, professeur à Erfort.

Cette cause étoit un resserrement du colon.

41°. *Incontinence d'urine ;* par le même.

Cette indisposition venoit d'une callosité de la vessie urinaire.

42°. *Sur l'origine des perles; par* MICHEL VOIGT, à Amberg.

43°. *Sur une tête excessivement volumineuse ; par* BENVENUTI, à Lucques.

La tête d'un garçon de sept ans, très-bien proportionné dans toutes ses parties, a commencé tout à coup à prendre un accroissement excessif, au point qu'après avoir atteint sa vingt-septième année, elle avoit trente-sept pouces huit lignes (pied de roi) de circonférence, et le visage quinze pouces de longueur. Le reste du corps et la voix du jeune homme ne répondoient point à cet énorme chef : cependant il avoit une force singulière dans les bras, et ses facultés intellectuelles étoient d'une vigueur étonnante. Il est mort d'apoplexie à l'âge de 30 ans.

44°. *Constitution médicale de l'automne et de l'hiver de l'année* 1790; *par le professeur* SPRENGEL, à Halle.

45°. *Deux observations sur les maladies causées par les vers; par* NICOLAI, médecin de la cour de Rudolstad.

L'auteur, pour avoir rencontré des vers chez des malades attaqués de rhumatismes, conclud que ces reptiles peuvent quelquefois exciter des accidens arthritiques.

46°. *Additions à l'oryktographie d'Erlang; par le professeur* ESPEN.

47°. *De quelques phénomènes d'électricité spontanée, observés sur son propre corps; par* SCHOEPF, conseiller et vice-président, à Anspach.

Depuis un certain nombre d'années, *Schoepf*, sent de temps en temps, au moment où il est près de s'endormir, en apparence bien avant dans le cerveau, un bruit semblable à celui d'une explosion électrique, et au même moment, il voit une foule d'étincelles qui semblent s'élancer de ses yeux; et ce phénomène se termine par une commotion subite, cependant douce, de tout le corps: dès cet instant, toute envie de dormir est passée, sans toutefois qu'il y ait abattement, ni aucun autre accident. Ce phénomène ne se fait remarquer que lorsqu'au lieu de souper

l'observateur prend du thé ou du café; ou bien lorsque d'autres causes, telles que des soucis, l'excès de fatigue, &c. éloignent la facilité de s'endormir promptement. Il faut encore observer que *Schoepf* n'a jamais essuyé cette particularité, lorsqu'après avoir pris du thé ou du café, il a avalé par-dessus une gorgée de rhum mêlé avec de l'eau.

48°. *Guérison d'un délabrement des plus considérables, causé par la roue d'un moulin en mouvement; par* RUDOLPH, conseiller de la cour.

Malgré les fractures d'os et pertes de substances, cette énorme plaie a été guérie dans l'espace de dix semaines.

49°. *Description de deux oiseaux de la Carinthie;* savoir le *cuculus alpinus*, et le *lanius rufus briss*; *par le baron* DE HOCHENWART, *chanoine.*

50°. *Obésité considérable rencontrée dans une femme attaquée de violentes douleurs d'estomac, provenant d'aigreurs; par l'assesseur et docteur* BLOM, à Hédémora en Suède.

Une femme de trente ans, souffrant d'une manière inouïe des maux d'estomac opiniâtres à tout remède, maigrit au point qu'il ne lui restoit plus que la peau et les os; cependant, au bout d'un certain temps, elle com-

mença à prendre un embonpoint singulier, sans que pour cela les signes des aigreurs disparussent : au contraire, elle continua d'en être incommodée jusqu'à la mort, qui arriva quelques années après.

A l'ouverture du cadavre, on a trouvé dans l'estomac une livre et demie de liquide, sentant l'aigre et faisant effervescence avec les alcalis : tout le tissu cellulaire étoit gorgé de graisse.

51°. *Descriptions zoologiques des environs de Trieste ; par l'abbé baron* DE WULFEN, de Klagenfurta.

52°. *Observations sur le* cactus hexagonus ; *par* SCHREBER, président.

L'*appendix* contient, 1°. *Une description de quelques espèces de* mesembrianthemum, *découvertes au Cap de Bonne-Espérance ; par le chevalier* THUNBERG, professeur à Upsal. — 2°. *Essai d'une classification des méduses ; par* MODEER, de Stockholm. — 3°. *Observations sur quelques moules multivalves ; par* CHEMNIZ, de Copenhague. — 4°. *Sur l'eau et le sang qui ont coulé du côté du Christ ; par* DE MAN, de Nimégue. — 5°. *Essais métallurgiques sur deux mines de plomb de la Carinthie ; par* HEYER, apothicaire à Brunswick. — 6°. *Eclaircissemens sur l'ouvrage précieux du père* AMBROISE

SOLDANI, intitulé *Saggio oritografico*, &c. A Sienne, 1780.—7°. *Sur une mine de plomb minéralisé par l'acide molybdique; par* HEYER, apothicaire à Brunswick.—8°. *Biographie de feu* FERD. JACQ. DE BAYER. —9°. *Sur l'état où* DELIUS *a trouvé l'Académie lors de sa nomination à la présidence; par* DELIUS. — 10°. *Biographie de feu* COTHÉNIUS.—11°. *Fondation de* COTHÉNIUS, *et sujet proposé pour le concours à ce prix.*—12°. *Biographie de* DE MUN, médecin à Nimwegue.

Medical histories and reflections, &c. *Histoires et réflexions médicales; par* JEAN FERRIARD, *docteur en médecine, médecin de l'infirmerie et de l'hôpital des lunatiques à Manchester; in-8°. A Bermingham; chez* Eyres; *et à Londres, chez* Cadell, 1792.

2. Le plan très-étendu de l'infirmerie de Manchester nous a offert, dit M. *Ferriar*, un vaste champ aux observations pratiques, pour confirmer avec précision plusieurs circonstances dans l'histoire des maladies, et pour apprécier le mérite des méthodes curatives adoptées. C'est une partie des résultats

de ses observations cliniques que l'auteur présente ici, et il remarque en même temps combien s'écartent de la vraie route, tracée par *Hippocrate* et par les autres bons observateurs, ceux qui s'attachent à des cas insolites, les exposent avec affectation et d'une manière à faire valoir leurs talens, plutôt qu'à développer les considérations qui ramènent ces cas aux classes naturelles, d'où ils ne s'éloignent que par quelques phénomènes accessoires, souvent causés par le traitement même qu'on a employé pour les combattre. Mais comme ces réflexions, quelque fondées et quelques vraies qu'elles soient, ont été répétées nombre de fois, il est inutile de nous y arrêter; il est plus intéressant pour nos lecteurs de leur présenter un précis des faits mêmes que l'auteur a consignés dans cet ouvrage.

On y lit d'abord une observation sur une paralysie singulière. Un homme jeune et robuste se sent subitement pris d'une douleur excessivement vive aux doigts de la main droite : au bout de quelques minutes ces parties deviennent noires et privées de sentiment, la douleur gagne le long du bras jusqu'à la bouche, et la moitié de la langue se paralyse : cependant, au bout d'une demi-heure, ces accidens disparoissent pour revenir deux ou trois heures après, et suivre le

même ordre et la même marche que la première fois. M. *Ferriar* a fait appliquer un vésicatoire le long du bras, et aussitôt qu'il a eu mordu et que l'ampoule a été ouverte, les accidens ont cessé. Une saignée a achevé la guérison. (Mais est-il bien prouvé que la saignée a eu un effet réellement curatif?)

L'auteur rend ensuite compte d'une affection spasmodique à laquelle étoit sujette une fille couverte de dartres. Les attaques de ces spasmes, outre qu'elles revenoient souvent, étoient encore portées chaque fois à un degré assez violent pour dégénérer en *trismos*. Vainement leur avoit-on opposé de petites doses d'opium. L'auteur se décida donc à prescrire à la malade dix grains d'opium, vingt grains de musc et autant de camphre, à prendre avant le retour du paroxysme. Cette dose eut un succès si heureux, que non-seulement les accès ne revinrent plus qu'un petit nombre de fois et avec beaucoup moins de force, mais que l'éruption dartreuse même se dissipât sans que ni l'une ni l'autre de ces maladies reparût dans la suite.

Viennent les expériences faites avec quelques remèdes anti-hydropiques. M. *Ferriar*, pour mieux apprécier la confiance que méritent les différens remèdes usités contre l'hydropisie et les diverses méthodes suivies pour la combattre, a fait des expériences com-

paratives; il remarque d'abord que l'action de toute la classe des diurétiques est très-incertaine, et qu'ils frustrent souvent l'attente du médecin. Son projet a donc été d'en soumettre quelques-uns à l'épreuve et d'observer, s'il est possible, de déterminer les circonstances particulières qui influent sur leur opération. Il croit avec raison, ce nous semble, que si plusieurs médecins éclairés suivoient ce plan, il seroit possible d'acquérir sur ce sujet des lumières qui pourroient conduire à la découverte de traitemens plus méthodiques des hydropisies qu'on n'en suit à présent. Les diurétiques qu'il a soumis à ses épreuves sont.

1°. *La digitale pourprée.* De vingt-quatre malades à qui il l'a prescrite, huit seulement ont été guéris, quelques autres ont été soulagés; d'autres n'en ont retiré aucun avantage. C'est à l'occasion de ces expériences que l'auteur rapporte une observation de *Simmons*, chirurgien, concernant une paracenthèse qui a donné lieu à une hémorrhagie très-considérable, parce qu'on avoit ouvert la veine épigastrique. Afin d'éviter un accident pareil, on conseille de suivre la méthode des anciens et des médecins Arabes, qui est de faire la ponction en ligne droite au-dessous du nombril.

2°. *La crême de tartre* donnée d'après la

méthode de *Home* à la dose d'une demi-once jusqu'à une once et demie par jour, dans l'eau. M. *Ferriar* a vu réussir ce moyen curatif à six malades sur dix. Il le régarde comme un des plus efficaces, et cela d'autant plus, que la crême de tartre est exempte de la qualité délétère de la digitale pourprée.

3°. *Les pilules toniques de* BACHER. Elles méritent, selon l'auteur, de fixer l'attention des médecins; il les a vues constamment exciter un flux abondant d'urines, et même opérer des guérisons radicales. M. *Ferriar* remarque à cette occasion que les succès de l'un ou de l'autre de ces remèdes ont été constamment précédés par une évacuation considérable d'urines dans les premières vingt-quatre heures de leur usage.

4°. *La poudre de* DOUVERS. Elle a dissipé une fois, par la sueur, une hydropisie contre laquelle il en a fait usage.

5°. *La gomme-gutte* donnée avec de la crême de tartre à un malade. Cette gomme n'a point réussi; mais dans un autre cas où il l'a administrée à la dose d'un grain, mêlée avec six grains de calomélas, et donnée de deux jours l'un, elle a parfaitement répondu à l'attente de l'auteur.

6°. *Le calomélas avec la skille*. M. *Ferriar* a donné ces remèdes à doses assez fortes et répétées, au point d'exciter la salivation.

Le résultat a été que l'enflure a diminué; cependant elle n'a pas tardé à revenir à son premier point, et a enlevé finalement le malade.

7°. *La nicotiane.* Les effets observés sur six malades qui ont pris ce simple n'ont aucunement encouragé à en renouveler les essais sur d'autres malades.

« En résumant ces observations faites sans choix et sans prédilection pour aucun remède, dit ensuite M. *Ferriar*, il ne paroît pas que le résultat soit particulièrement favorable à la digitale : cependant je la regarde comme un bon remède, et j'ai toujours trouvé qu'elle est d'un usage sûr en prenant les précautions enjointes par le docteur *Withering*. Le mélampodium donné de la manière dont il est administré dans les pilules toniques, paroît également posséder des vertus qui ne sont pas à négliger. Le nombre des malades à qui j'ai fait prendre la crême de tartre est petit en camparaison; mais si l'on considère leur nature et les succès surprenans en proportion, je pense qu'on doit la placer au premier rang des hydragogues. En conséquence des effets que je lui ai vu opérer, je la donnerai dans la suite dans la plupart des cas d'hydropisie, de préférence aux autres anti-hydropiques, afin de recueillir un plus grand nombre de preuves de son mérite réel.

Les cas rapportés peuvent d'autant mieux conduire à des conclusions en sa faveur, qu'ils s'accordent parfaitement avec les expériences du docteur *Home* (a). Et en effet, pourvu que la crême de tartre possède une vertu hydragogue égale à celle de la digitale, elle méritera toujours la préférence sur celle-ci, attendu qu'elle ne possède aucune qualité vénéneuse, et qu'elle peut être ménagée plus facilement par les praticiens qui veulent l'administrer, pour peu qu'ils soient capables de conduire des malades. En parlant de ce remède, le docteur *Home* a fait une distinction aussi juste que précise entre les remèdes qui agissent particulièrement comme diurétiques, et ceux qui diminuent en même temps le volume des liquides épanchés dans les hydropisies. J'ai été conduit à cette distinction plus d'une fois dans les cas précédens. Voici les paroles du docteur : «*Nous avons trouvé que l'oxymel colchique, les bains de genièvre, &c. sont de plus puissans diurétiques, et néanmoins de plus foibles anti-hydropiques que la crême de tartre. Nous avons vu souvent que celle-ci guérit sans qu'elle augmente l'écoulement des urines, ni les selles.* Si cette différence étoit plus souvent observée, on éviteroit dans la

(a) *Clinical, observations, exper. &c.* pag. 349.

pratique plusieurs désagrémens mortifians. »

« Vingt-un de mes malades étoient mâles, et vingt-six femelles. Cette proportion vient à l'appui de l'opinion commune, que les femmes sont plus sujettes que les hommes aux affections hydropiques. Quant à l'âge de ces malades, il y en avoit depuis un an jusqu'à soixante-dix. »

« Dans les cas qui se terminoient par la mort, et où j'ai pu obtenir la permission d'ouvrir les cadavres, outre les apparences de la maladie dans les viscères, ordinaires aux hydropiques, nous avons souvent trouvé les reins élargis, enflammés et plus ou moins suppurés. »

M. *Ferriar* n'a jamais eu recours à la paracenthèse, si ce n'est à l'extrémité; savoir, lorsque les malades étoient menacés de suffocation. Il est évident que dans ces momens la ponction n'a pu avoir d'autre effet que de prolonger les jours des malades; et il n'est nullement étonnant qu'il ait vu que l'eau évacuée par l'opération, s'étoit déjà ramassée de nouveau, en grande partie, au bout de quarante-huit heures; et qu'au bout de quelques jours, elle occupoit presque le même volume qu'auparavant. Cette opération, quoique par sa nature uniquement palliative, a cependant frayé plusieurs fois la route à une guérison parfaite, ou concouru avec

les autres remèdes à dissiper totalement ces amas d'eau ; mais alors il faut y avoir recours à temps, et avant que les viscères soient macérés et altérés par un trop long séjour dans les eaux.

L'auteur a traité deux enfans attaqués d'hydrocéphale. A l'un on a appliqué des vésicatoires sur la fontanelle, en même temps qu'on lui a administré le mercure ; l'autre n'a été traité qu'avec ce dernier remède, et ils ont été guéris tous les deux. Après avoir ensuite présenté un tableau des effets de quelques diurétiques observés chez quarante-sept hydropiques, il en tire la conséquence que les malades attaqués d'anasarque, ou d'anasarque compliquée d'ascite, présentent la meilleure perspective de guérison : que l'ascite seule promet déjà moins ; mais que tout espoir est pour ainsi dire perdu, lorsque l'hydropisie de poitrine complique l'une ou l'autre de ces maladies.

L'*uva ursi* que M. *Ferriar* a fait prendre plusieurs fois par jour dans des accidens néphrétiques, à la dose du cinq grains, mêlé avec un peu d'opium, a non-seulement appaisé les souffrances, mais en a encore prévenu le retour. De seize malades qui en ont pris, douze ont été guéris. L'auteur attribue cette efficacité aux changemens produits dans les parties solides par les principes as-

tringens du raisin d'ours : il croit que ces principe empêchent que l'acide qui sert de des lien aux particules calcaires ne se dégage des humeurs.

Il est ensuite question d'un homme attaqué de maladie nerveuse et même sujet à l'étranglement hystérique, guéri à l'aide de l'*assa fétida* et de l'opium ; comme aussi d'un diabètes qui a cédé à l'usage de l'acide vitriolique et du quinquina.

Ce que l'auteur dit concernant les causes et les ravages d'une fièvre épidémique contagieuse qui a régné à Manchester durant l'hiver de 1789 à 1790, nous a paru de la plus grande importance. Cette fièvre, si elle n'a pas pris sa source dans la misère, la malpropreté et le resserrement des habitans de la classe ouvrière, y a trouvé au moins un aliment et un véhicule pour sa propagation.

« Les habitations communes dans les quartiers éloignés de la ville, dit M. *Ferriar*, sont les principales pépinières de la contagion fébrile : quelques-unes d'elles sont de vieux bâtimens, composés de chambres très-étroites, dans chacune desquelles logent, mangent, couchent, travaillent bien souvent trois, quatre, et même plus de personnes ; elles portent communément des marques d'un antique amas d'ordures, et quelques-unes d'elles n'ont peut-être pas été exemptes d'in-

fection depuis plusieurs années. Aussitôt qu'une pauvre créature meurt dans une de ces cellules ou qu'elle est renvoyée, une autre la remplace : celle-ci, qui est ordinairement nouvellement tirée de la campagne, ne tarde pas à sentir à son tour les effets de l'air infecté qu'elle respire. Pendant tout ce temps-là, le maître de la maison reste absolument indifférent sur la misère qu'il voit sous ses yeux, tant que lui et sa famille n'en sont pas atteints, et il faut lui faire violence pour parvenir à l'engager de faire nettoyer et aérer ces habitations ; et malgré cela, on ne peut réussir que très-imparfaitement pour une partie de ces maisons à y faire circuler l'air, attendu qu'elles sont situées dans des cours noires et resserrées, ou dans des culs de sac. Cependant, dans la plupart d'elles, on reçoit des locataires ; de sorte qu'il y a une succession perpétuelle de fiévreux. Dans d'autres cantons de la ville, les maisons sont neuves, par conséquent elles ne sont pas encore tout-à-fait remplies d'immondices ; mais le dernier étage n'est qu'un véritable galetas, précisément sous le toit, dont l'air est échauffé par le soleil autant que celui d'une fournaise, et où le vent souffle avec toute sa violence à travers les tuiles. Dans ces galetas se réunissent huit ou dix personnes ; et comme leurs lits se touchent presque, la

la contagion une fois introduite, ne peut presque plus être arrêtée : toutefois c'est sur-tout dans les vieilles maisons situées dans des passages étroits que la contagion s'engendre; et quant aux bâtimens neufs, je me suis aperçu que les plus aptes à alimenter la contagion, étoient ceux qui sont joints à des derrières de maisons, ou exposés aux exhalaisons des latrines. »

Dilatation du cœur. Jusqu'ici cette maladie n'a guère fixe l'attention des médecins : cependant l'auteur pense qu'elle est moins rare qu'on ne le suppose, ainsi que l'élargissement des gros vaisseaux. Ils sont généralement accompagnés d'enflure et presque constamment d'œdême au visage, de ventosités, d'une toux fréquente et de crachottement : quelquefois les malades souffrent d'une douleur violente à travers la poitrine qui les fait tomber en foiblesse; d'autres fois cette douleur se fait sentir dans le bas-ventre, principalement s'il y a inflammation au cœur. Le battement de ce viscère est très-inégal, et les malades sont souvent enlevés subitement sans que le cœur ait été déchiré. Le signe le plus assuré de cette dilatation est une espèce de palpitation manquée; le battement de l'artère est en même temps irrégulier, quelquefois foible, petit, intermittent; d'autres fois vif, dur, tremblottant.

Quand la palpitation est violente, la tête essuie des battemens désespérans, que les malades comparent souvent à des coups de marteaux. M. *Ferriar* présente ici les détails de six malades de cette espèce.

En parlant de la *terre pesante ou barotte muriatique*, l'auteur avance que le peu de succès qu'elle a eus chez les malades écrouelleux auxquels il l'a fait prendre, est probablement dû à l'acide muriatique, et propose en conséquence d'employer une barotte avec excès d'acide muriatique.

Remède contre la démence Le tartre émétique donné à petites doses réitérées, seulement suffisantes pour tourmenter le malade par des maux de cœur perpétuels, n'a produit quelque effet que dans une femme robuste, âgée de vingt-cinq ans, folle depuis quelques années, et qui étoit devenue maniaque furieuse; elle avoit la langue chargée, le pouls fréquent: cependant, en lui faisant prendre l'émétique à l'intérieur, on lui avoit en même temps appliqué un emplâtre vésicatoire sur le sommet de la tête. Le camphre n'a jamais réussi à M. *Ferriar*, quoiqu'il l'ait éprouvé sur huit malades, et prescrit à toute sorte de doses. L'opium seul n'a pas eu plus de succès: la digitale pourprée a été plus avantageuse dans quelques cas de mélancolie. La méthode antiphlogis-

VOLUME XCIV.

JUIN, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE.

AVIS.

Le prix de la souscription d'une année pour recevoir ce journal, dont il paroît un cahier chaque mois, *franc de port*, est toujours de 15 liv. MM. les Souscripteurs sont priés d'écrire leurs adresses en lettres ROMAINES, afin qu'on puisse les imprimer correctement. On souscrit à Paris, chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

On s'adressera au même libraire

pour se procurer *la collection entière* avec la *Table générale*.

On pourra remettre à MM. les Directeurs des postes la somme à faire passer à ce libraire. MM. les Souscripteurs auront soin de retirer une reconnoissance imprimée de MM. les Directeurs, qu'ils joindront à leurs Lettres d'avis.—On accepte aussi les Lettres de change à vue sur Paris.

N. B. Les lettres concernant l'*abonnement annuel*, *la collection entière et la Table générale*, doivent être affranchies.

La correspondance médicale se fait toujours conformément à l'Avis inséré dans le cahier de janvier, pag. 2.

Observations on the bark of a species of willow, &c. *Observations sur l'écorce d'une espèce particulière de saule, tendant à prouver sa supériorité sur le quinquina, et son efficacité particulière dans la guérison des fièvres, tant aiguës qu'intermittentes, des fleurs blanches, abcès, hémorrhagies, &c. établie par des cas; par* S. JAMES: *in*-8°. *A Londres, chez* Johnson, 1792.

3. Il paroît que la critique injuste du docteur *Hill* a prévenu les médecins, et a détruit les bons effets que l'éloge de l'écorce de saule par *Stone* auroit probablement eu en Angleterre; mais, quelque ridicule que l'adversaire de *Stone* ait pu jeter sur les assertions de cet observateur, il n'en résulte pas moins des faits que l'écorce en question est un excellent succédané au quinquina, sinon dans tous les cas, du moins dans un très-grand nombre de circonstances; et que, si l'on vouloit employer dans les différens cas es indigènes appropriés aux indications, on pourroit facilement se passer du quinquina. Les médecins du Nord paroissent, à cet

égard, bien plus avancés que les François et les Anglois. Leurs ouvrages annoncent leur empressement de trouver dans leur pays les ressources que les autres font venir à grands frais des pays éloignés. Au reste, *James* paroît préférer l'écorce de saule à larges feuilles, à celle du saule blanc, parce qu'elle possède les propriétés astringentes à un plus haut degré, et c'est avec cette écorce qu'il a guéri des fièvres intermittentes opiniâtres, qu'il a ranimé et entretenu les forces dans des suppurations abondantes et arrêté des hémorrhagies considérables.

Almanach für aerzte und nichtærzte, &c. *Almanach pour les médecins et pour ceux qui ne le sont pas, pour l'année* 1793, *publié par le doct.* CHR. GOTTFR. GRUNER; *petit in-8°. de* 286 *pages, non-compris le Calendrier. A Iena, chez les héritiers* Cuno, 1793.

4. Ce savant professeur continue, dans cette brochure, de combattre les obstacles qui s'opposent au progrès de la médecine, d'éclairer ses concitoyens sur l'intérêt qu'ils ont que l'art salutaire soit cultivé avec une grande application, et ne soit exercé que

tique a réussi chez les malades dont la démence provenoit de l'abus des liqueurs spiritueuses. L'opium associé au quinquina a eu les plus heureux effets dans les cas de folie due à un relâchement considérable des solides, ou dans ceux dans lesquels la maladie ressembloit au délire sourd des fièvres nerveuses. Les bains sont en général très-utiles, avec cette différence néanmoins que les bains froids conviennent mieux dans la mélancolie, et les bains tièdes dans la manie. Les égoûts artificiels, principalement le séton à la nuque, sont très-indiqués dans les cas de suppression d'éruptions cutanées. L'auteur fait ici mention d'une épilepsie survenue à une gale répercutée, et que l'inoculation du virus sporique seule a pu guérir. Les saignées et les évacuations locales du sang soulagent, mais il faut prendre garde de ne pas en abuser, les forces des maniaques étant très-aisées à épuiser. M. *Ferriar* conseille donc d'avoir recours aux ventouses scarifiées, aux sangsues, &c. de préférence à l'ouverture de la veine.

Après avoir prôné contre le *lumbago* l'usage d'un onguent composé de deux gros de camphre, d'une demi-once de savon noir et d'une once d'onguent basilicum, l'auteur détaille les essais qu'il a faits avec la digitale pourprée dans les hémorrhagies actives. La

propriété qu'a la digitale de retarder le mouvement des artères, a conduit à l'idée qu'elle seroit peut-être propre à arrêter les hémorrhagies qui proviennent d'un mouvement trop rapide du sang et d'un excès de forces. M. *Ferriar* rend compte ici de quatre cas dans lesquels la digitale, administrée à la suite de la saignée, a fait cesser des hémorrhagies que cette évacuation n'avoit pas arrêtées.

On lit ensuite des remarques additionnelles à l'observation sur une hydrophobie survenue au bout de trois mois, à une morsure très-légère d'un chien, et qui est devenue mortelle le sixième jour. Les détails de cette observation sont insérés dans le premier volume des *Medical facts and observations.*

Ce volume est terminé par un mémoire très-intéressant sur l'origine des maladies contagieuses. M. *Ferriar* se propose d'y prouver que ce n'est pas la constitution de l'air, ni d'autres causes externes, pas même les exhalaisons des corps morts, qui engendrent les maladies pestilentielles et contagieuses, mais bien le besoin et la misère des hommes vivans. Il classe parmi les principales sources des poisons animaux, le défaut d'air pur, celui des subsistances, la mal-propreté, le chagrin, la tristesse.

---

suite fait sentir de quel avantage il seroit pour l'économie rurale que ces sociétés assurassent également les bêtes à laine, propose quelques remarques sur la constitution même de ces sociétés et sur la régie des caisses; mais pour ces objets, nous sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage même.

2°. *Comment un praticien doit-il s'y prendre pour devenir célèbre en peu de temps?*

Gruner trace ici une des mille et une esquisses qu'on pourroit faire des charlatans. Les originaux de ses tableaux ne se rencontrent que trop souvent pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter.

3°. *Orthodoxie et hétérodoxie des médecins.*

Cet article doit servir de solution au problême suivant, proposé par *Hensler: Y a-t-il parmi les médecins une orthodoxie secrète qui tient à certaines doctrines ou à certains docteurs?* S'il y avoit en médecine un caractère infaillible de la vérité, il seroit possible de décider *à priori*, si telle ou telle doctrine est vraie ou erronée; mais au défaut de ce caractère, l'expérience étant le seul tribunal auquel on puisse en appeler, il est évident que l'autorité doit être d'un grand poids, et cela d'autant plus, que l'esprit observateur n'est pas accordé à tout

le monde. Que peut donc faire un jeune médecin ? Est-il en état de discerner dans les diverses opinions celle qui approche le plus de la vérité ? Ne faut-il pas qu'il s'en tienne d'abord à l'autorité de son maître ? *Gruner* dit que la seule route vraie et sûre pour parvenir à la perfection, est la pure observation hippocratique, sans aucune prévention d'esprit, sans attachement à l'autorité, aux hypothèses, aux systêmes, sans précipitation dans la croyance et dans l'adoption, sans réprobation inconsidérée de ce qui est ancien, ni de ce qui est nouveau.

4°. *Règlement de taxe des repas*, *vins*, *bains*, *eaux*, *logemens*, *&c.* A Bruckenau dans le pays de Tulde.

5°. *Etablissemens médicinaux.*

On y fait mention de quelques institutions nouvelles relatives à l'art de guérir, établies à Vienne, Salzbourg, Rome, Glogau et Insprug.

6°. *Questions (académiques) proposées au concours.*

Tous ces articles ne sont pas susceptibles d'être abrégés.

7°. *Les Maranes sont encore toujours bien la vraie et unique source de la siphilis de 1493, continuation.*

Les Maranes, dit *Gruner*, sont expulsés

par des hommes instruits dans toutes ses parties; d'exposer l'importance des différentes branches qui le composent, de répandre du jour sur des matières obscures qu'il seroit cependant avantageux d'éclaircir; de traiter des secours qu'il faut procurer à ceux qui s'efforcent à devenir dignes ministres d'Esculape; de relever le mérite des anciens et d'indiquer les meilleurs moyens de pouvoir profiter de leurs lumières, &c.; enfin de jeter du ridicule sur les abus. Nous allons parcourir les différens articles qui composent ce cahier.

1°. *Sur les améliorations nécessaires des sociétés d'assurance des bestiaux.*

Kausche, médecin physicien de Sa Majesté Prussienne à Militsch, auteur de cette intéresant article, observe que les bases mêmes de ces sociétés sont vicieuses. On a posé pour principe qu'il n'y aura que les pertes causées par l'épizootie qui seront dans le cas d'indemnité; mais *Kausche* observe que la perte du propriétaire n'est pas moins réelle, que ce soit une épizootie contagieuse ou toute autre maladie épizootique qui la prive de ses bestiaux; que l'infection ne peut pas toujours être constatée; qu'il n'y a pas de signe caractéristique des maladies contagieuses, et que pour ces raisons, il doit régner beaucoup d'arbitraire dans l'adjudi-

cation des dédommagemens ; qu'il est donc de la plus grande importance de prendre ces observations en considération : il passe ensuite à une autre condition requise, d'après les loix ordinaires de ces sociétés : il est stipulé que le propriétaire ne pourra prétendre à des dédommagemens que lorsqu'il aura perdu un tiers de ses animaux. Il observe à cette occasion qu'un propriétaire négligeant, ou entêté de son savoir, ou mal conseillé, peut essuyer une perte pareille par sa faute, tandis que le troupeau d'un propriétaire intelligent et soigneux sera moins maltraité ; qu'en dédommageant conformément à la loi du premier, les intérêts de la caisse sont compromis d'un côté ; et d'un autre côté, on récompense réellement l'inconduite, en même temps qu'on fait tort aux soins du second, et le décourage en lui refusant les secours qu'il mériteroit de préférence. Une autre condition mal vue est que, dans quelques provinces, le dédommagement n'est accordé que lorsqu'il y a trois particuliers dans un village dont les étables ont été ravagées en même temps. Cette clause peut donner occasion à des malversations très-préjudiciables, à cause de ce que le propriétaire maltraité étant intéressé à ce que l'épizpotie se répande, il peut la propager de propos délibéré et malicieusement. *Kausche*, après avoir en-

santé publique est conservée; quelles servent à découvrir, prévoir, détourner les causes des maladies endémiques, l'insalubrité de l'air et des alimens; enfin, que la culture de ces sciences conduit à la connoissance des ressources médicinales d'un pays, et aux moyens d'augmenter la population d'un état.

9°. *Biographie.*

Les savans dont on lit ici les éloges historiques, sont *Jean Friedrich Lobstein, François Serrao, Charles-Guillaume Scheele, Nicolas-Maret, François de Lamure.*

10°. *Choses qu'on cherche.*

Ces choses sont, 1°. une histoire abrégée de l'origine, de l'objet et de l'utilité des disputes académiques, et l'exposé des moyens de concilier de la meilleure manière possible ces actes avec le ton pratique moderne. 2°. La lecture des bons livres est également importante pour le médecin théorique et pour le médecin pratique, dit *Gruner;* l'instruction exclusive des écoles et les visites des malades, ne suffisent pas pour former un bon médecin clinique, mais bien la réunion des deux. On souhaite donc pour l'utilité des commençans, un catalogue d'une bibliothèque pratique-portative, avec des remarques courtes concernant ce que chaque livre contient de particulier, ainsi que ce qui le rend remarquable; enfin une instruction so-

l'ide sur la manière de lire avec fruit les bons auteurs. 3°. Il est de fait que ce sont les médecins qui ont fondé ou perfectionné la plupart des académies et sociétés savantes. L'auteur demande donc une histoire diplomatique de toutes les compagnies savantes qui doivent leur origine à des médecins, ou dont la sphère d'activité a été aggrandie par eux ; qui sont redévables de leur perfection ou de la direction de leur travaux aux médecins. 4°. *Baglivi* avoit proposé d'établir une académie pratique. *Gruner* considérant la difficulté d'un établissement pareil, demande des renseignemens sur la possibilité, sur la meilleure institution et sur d'autres détails relatifs à un pareil établissement. On n'est pas encore d'accord, dit-il, sur l'opinion si et jusqu'à quel point, la pratique de la médecine peut se passer de la théorie ? Si l'art de guérir a gagné ou perdu à la manière dont on l'étudie depuis qu'on l'a entièrement réduite à la pratique ? Comment on peut distinguer la véritable pratique d'avec la pratique apparente ? A quoi sert cette foule d'observations vraies, mi-vraies, vraisemblables, louches, trompeuses, supposées, après qu'on les a appréciées, rangées sous leurs classes ? 5°. Le goût moderne de formuler se trouvant en contradiction avec les louanges que les anciens donnent à la thériaque, à la mithridate

de l'Espagne en 1492; et, le 3 juillet de 1493, ces hérétiques, dans leur passage par Rome vers l'Afrique leur patrie, font une visite au pape *Alexandre VI.* Le retour de *Colomb* de son premier voyage en Amérique, tombe au 4 mars 1493. *Charles VIII* ouvre la campagne d'Italie en 1498, pour faire valoir ses prétentions sur Naples, quoiqu'il n'y eût aucun succès signalé. L'armée partit d'Asti, et souffroit de maladies causées par le changement de nourriture et le mauvais temps. Les troupes étoient sans discipline; elles arrivèrent à Rome le 31 décembre 1494, et le 22 février à Naples, pour se livrer aux débauches après la conquête. Ce n'est qu'au mois de juillet de cette année, que les Espagnols arrivent sur le théâtre de la guerre, et livrent bataille aux François.

C'est dans ce période que tombe la nouvelle maladie qui ravagea cruellement les deux armées, et se répandit avec une rapidité incroyable dans tous les pays, à l'aide des pieux pélerins, des prêtres, des étudians, des voyageurs, des chevaliers, des domestiques, des femmes. Les historiens ne disent pas qu'elle existoit parmi les troupes belligérantes, et n'en font mention que depuis l'arrivée des François en Italie, comme d'une maladie nouvelle, inouie et inexplicable, &c.

En rapportant ainsi les époques, et en pe-

dont ce que *Gruner* a dit dans le volume précedent, concernant l'origine de cette maladie formée par la complication du levain lépreux, celui de la peste, alors régnante à Rome, et des effets des dispositions particulières des Maranes, on voit qu'il y a beaucoup de probabilité en faveur de l'opinion de l'auteur, et qu'il y a de bons moyens de réplique à un adversaire qui a élevé quelques doutes, et proposé quelques objections dans la feuille hebdomadaire de médecine de Francfort.

8°. *Est-il convenable d'établir dans les universités des chaires de médecine légale.*

C'est dans l'exposé de l'utilité dont la médecine légale et la politie médicale sont à un état, que l'auteur trouve une réponse péremptoire à cette question. On ne peut qu'être étonné que, conformément aux nouvelles publiques, ce sujet ait été proposé comme problématique à Vienne; et ce qui est plus incroyable encore, que cette question ait été résolue négativement. *Gruner* prouve que cette branche des sciences médicinales est on ne peut pas plus propre à éclairer les juges embarrassés dans les décisions d'un grand nombre de matières; que ses lumières répandent la plus grande clarté sur les cas de tous les genres de droit, civil, criminel ou non; que c'est par elles que la

accordé qu'aux professeurs : dans la suite, on en décoroit comme d'une marque distinctive et honorifique ceux qui avoient donné des preuves frappantes d'application et d'habileté. On pouvoit exercer la médecine sans être docteur : il étoit donc possible dans ce temps que le grade de docteur emportât la jouissance de certains privilégés très-étendus; mais, depuis que cette dignité est prodiguée, il seroit préjudiciable au bien public que les mêmes jouissances y restassent attachées. On a donc pris des mesures pour obvier aux inconvéniens qui résulteroient de ces abus, et les priviléges inhérens autrefois au doctorat sont devenus obsolètes. On a établi des colléges de médecine, et il n'est presque plus permis nulle part d'exercer l'art de guérir, bien que docteur en médecine, sans avoir été admis par le collége. Ce remède peut n'être pas un meilleur garant de la capacité du récipiendaire, que le diplome; peut-être même ne fait-il, à bien des égards, que multiplier les abus : mais y en a-t-il un meilleur ? Ou, parce qu'on ne peut pas tout rectifier, faut-il renoncer à toute tentative de diminuer les maux ? Cependant *Gruner* ne paroît pas applaudir à l'exercice des droits attribués aux colléges de médecine.

14°. *Changemens réellement avantageux concernant la médecine, comme aussi justification de l'université de Iena.*

15°. *Est-il du devoir du médecin d'annoncer une mort imminente au malade ou à ses parens ?*

16°. *Célibat des prêtres.*

Le tableau que *Gruner* présente ici des suites fâcheuses que le célibat entraîne, est évidemment chargé à l'égard du plus grand nombre des sujets.

17° *Quelque chose concernant les affaires de médecine, avec un plan de mieux faire sans grandes dépenses.*

Les causes qui portent préjudice aux affaires de médecine sont, selon *Gruner*, l'opinion erronée que le public a de la médecine et de la chirurgie ; l'indifférence des gouvernemens, la négligence des magistrats subalternes à leur égard ; le défaut d'inspection de police, ainsi que de l'exécution des réglemens ; peut-être aussi la conduite même des officiers de santé. L'auteur voudroit que les affaires de médecine fussent confiées à un département particulier ; que sous ce département il y eût un collége de médecine chargé du détail et composé d'hommes éclairés. Ce collége examineroit les médecins, chirurgiens, apothicaires, droguistes, sage-femmes, apprécieroit les plans et projets qu'on lui adresseroit, en feroit son rapport au Souverain ; rendroit compte des maladies régnantes, épidémiques, contagieuses, accom-

et autres compositions opiatiques ; éloges que plus d'un moderne répète encore d'après sa propre expérience ; il seroit bon, dit *Gruner*, qu'une histoire de ces électuaires éclaircît les doutes qui restent sur ce sujet. Il faudroit pour cela qu'un homme éclairé exposât avec impartialité leur origine et le sort qu'ils ont essuyé dans les différentes époques de l'art, leur combinaison et les effets qu'on doit attendre de la réunion de ces ingrédiens ; la critique et la détermination des cas particuliers dans lesquels ces effets peuvent être prévus, en conséquence d'une bonne théorie et de l'expérience.

11°. *Insolence dans les mémoires justificatifs.*

12°. *Quelle est la meilleure manière de donner de nouvelles éditions des anciens médecins?* Appendix *à l'avis concernant une nouvelle édition de* GALIEN ; *par* HECKER.

Cet article présente d'abord des réflexions générales très-sages sur le mérite des anciens. L'auteur passe ensuite aux considerations sur la besogne d'un éditeur.

Chaque éditeur des anciens, dit-il, devroit avant tout se consulter s'il se sent appelé et assez éclairé pour une pareille entreprise, et ensuite se choisir un public déterminé en faveur duquel il veut se charger de cette tâche d'une manière qui lui convient, rela-

tivement à la capacité et aux besoins de ses lecteurs; ensorte qu'il travaillera différemment pour les connoisseurs versés dans la langue et dans la matière, et pour les praticiens non-érudits ou négligés, comme aussi pour les commençans; car chaque classe demande un autre choix et une autre manière. La première est la plus difficile, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas une édition de quelque ancien qui réponde à l'attente. La seconde dépend principalement du choix des passages, et devient satisfaisante et utile au praticien par des explications des choses et des mots; par la correction des fautes, par la comparaison des anciens avec les modernes.

C'est d'après ces principes que *Gruner* fait la critique de toutes les collections des anciens, et en particulier de celle que *Haller* a publiée. Il observe que ce grand homme n'a pas osé s'attaquer à *Galien*, dont l'étendue lui a fait peur; et après avoir rendu justice au grand mérite de cet écrivain savant et volumineux, il présente quelques remarques très judicieuses sur l'annonce de l'édition que *Hecker* se propose d'en donner.

13°. *Droits du doctorat en médecine en contradiction avec les mesures* (de police) *qu'on a prises dans divers pays.*

Dans l'origine, le grade de docteur n'étoit

ANNONCES DE LIVRES.

Observations sur le projet d'instruction publique, lu par M. *Talleyrand Périgord* et sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté par M. *Guillotin*; par M. *Gallot*, médecin et député. Paris 1791; *in*-8°. *Croullebois*, rue des Mathurins. Broché 6 liv.

Méthode sûre et facile de traiter les maladies vénériennes, ou éclaircissement sur la méthode de M. *Clare*; par M. *Le Moine*, médecin. Paris, 1791; *in*-8°. chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins; *Lesclapard*, rue du Roule. Broché 1 liv. 4 sous.

Monographie pour servir à l'histoire naturelle et botanique de la famille des plantes étoilées, ouvrage couronne par l'Académie de Lyon; par M. *Willemet*. A Strasbourg, chez *Kœnig*; et à Paris, chez *Croullebois*, 1791; *in*-8°. Prix 1 liv. 4 sous broché.

Opuscules chimiques et physiques; par M. *T. Bergman*; traduits par M. *De Morvaux*. Dijon, 1780 et suivantes; deux vol. *in* 8°. fig. Broché 10 liv. 10 sous.

La goutte radicalement guérie par des moyens doux, &c.; par *J. Marsillac*, mé-

decin de la faculté de Montpellier. A Paris, de l'imprimerie du Cercle social, rue du Théâtre-François.

Dictionnaire botanique et pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux, et des animaux d'usage. Paris, 1791; *in*-8°. Relié 5 livres, chez les libraires associés; et chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins.

Abrégé des transactions philosophiques *physique expérimentale;* tome second, avec des planches en taille-douce. A Paris, chez *Buisson*, libr. rue Hautefeuille, n°. 20. Prix 4 liv. 10 sous, et 5 liv. *franc de port.*

Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer; suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état actuel des prisons de Paris; par M. *Doublet*, médecin de la faculté de Paris, &c. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libr. rue des Cordeliers. Prix 2 liv.

Herbier de la France; par M. *Bulliard*, cahier N°. 139 et 140. Paris, 1792; *in*-4°. imprimé en couleur. Chez l'Auteur, île Saint-Louis; *Barrois* jeune, libraire, quai des Augustins; *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 32. Broché à 3 liv. chaque cahier.

moderoit les difficultés survenues entre les gens de l'art, prononceroit des peines dans ces cas contre les charlatans, en remettant l'exécution de ces arrêts aux tribunaux ou aux magistrats de police. Tout le corps des officiers de santé seroit sous sa direction; il auroit le droit exclusif de renvoyer les médecins, chirurgiens, apothicaires, sage-femmes qui ne satisferoient pas aux épreuves, de les suspendre en cas d'incapacité ou d'ignorance constatées, de nommer aux places vacantes. Tous les médecins-physiciens, comme adjoints au collége de médecine, seroient obligés de lui adresser des observations topographiques, leurs parères sur les moyens d'obstruer les sources des maladies populaires, de rechercher les ressources médicinales qu'offre le local, de s'opposer dès le principe aux épidémies, de veiller sur les sage-femmes et sur les pharmacies, d'assister de leurs conseils les magistrats de police dans tout ce qui concerne la médecine, de dresser les rapports juridiques. Tous les médecins faisant un corps ou grande société, correspondroient entr'eux sur tous les objets de médecine. Les ministres des paroisses rassembleroient les états des malades et des morts faits par les médecins, et les réuniroient aux registres des naissances, mariages, communians, pour en

former des tableaux propres à constater la population, les épidémiques, &c.

N°. 1, 2, 3, 4, GRUNWALD.

TABLE.

De l'imprimerie de DIDOT jeune, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

JUILLET 1793.

SUITE & FIN

DES RÉFLEXIONS GÉNÉRALES sur l'utilité de l'anatomie artificielle, et en particulier sur la collection de Florence, et la nécessité d'en former de semblables en France; par le citoyen DES GENETTES, *médecin de l'armée de la république en Italie.*

LA collection des cires anatomiques de Florence, dont nous allons nous occuper plus particulièrement, forme elle-même partie d'un cabinet de physique et d'histoire naturelle qui, par sa vaste

étendue, sa magnificence, ses richesses, sa disposition, la classification méthodique de tous les objets, est peut-être, dans ce moment, le premier de l'Europe. On y voit encore avec intérêt et reconnoissance, les machines de la célèbre Académie *del cimento*, qui donna aux sciences physiques une impulsion si puissante : ce sont les premiers fondemens de ce grand établissement. Les *Médicis* encouragèrent d'une manière signalée les sciences, les lettres et les arts. Leur politique profonde, dirigeoit avec soin l'activité des esprits supérieurs vers ces occupations; elle y trouvoit une nouvelle source de gloire, et des moyens de satisfaire en paix l'ambition de dominer. Si Florence a produit une foule de grands hommes dans tous les genres, jamais ville ne se montra plus digne de les avoir vu naître, par l'espèce de culte public qu'elle consacra au génie ; et c'est cette cause sans doute qui a propagé le goût des sciences qui y subsiste encore avec éclat. Le cabinet de physique et d'histoire naturelle, qui en perpétuera l'étude, et en accélérera les progrès, embrasse la physique, la chimie, l'anatomie et l'histoire naturelle dans toutes ses branches. C'est sous les auspices d'un

prince que la postérité équitable jugera sans passions, que *Fontana* a élevé aux sciences ce grand monument dans le court espace d'environ vingt années.

En m'interdisant les détails étrangers à l'anatomie, je ne puis pourtant passer sous silence, qu'on a exécuté au cabinet deux machines d'une grande perfection, dont l'une sert à faire toutes les divisions possibles du cercle et de la ligne droite, et avec laquelle on peut par l'application d'un *nonnius*, diviser un pouce en mille parties égales; l'autre sert à tracer avec un diamant, sur le crystal, toutes les divisions possibles. On y voit encore des thermomètres et des baromètres nouveaux, et des balances tellement exactes, que les plus grandes, chargées de cent livres, sont sensibles à une fraction de grain. Sur l'observatoire destiné à l'étude de l'astronomie et garni d'instrumens précieux propres à cette science, s'élève un cabinet de météorologie où sept instrumens différens, le thermomètre, le baromètre, l'hygromètre, l'instrument pour l'eau pluviale, celui pour l'évaporation de l'eau, l'instrument qui indique les directions du vent, et celui qui en mesure la force et la vitesse, mar-

quent et écrivent les changemens variés et momentanés de l'atmosphère. La collection d'instrumens et de machines a encore le mérite d'avoir été exécutée sur les lieux. Il y a aussi un grand et beau laboratoire de chimie toujours en activité.

Quant à l'histoire naturelle, toutes les parties y sont traitées avec beaucoup d'ordre et d'étendue; les quadrupèdes y sont en grand nombre. L'ornithologie, l'icthyologie, l'insectologie sont très-complètes; la minéralogie présente une suite immense des plus beaux échantillons que l'europe entière, mais surtout l'Allemagne et la Suède, y ont apportés en tribut. Le savant lithologiste *Dolomieu* y a déposé une suite considérable de productions volcaniques, et le père *Soldani* celle des nombreux nautiles microcopiques qu'il a découverts et décrits dans différentes espèces de terres de la Toscane, et particulièrement des environs de Sienne et de Volterra. Il y a encore un jardin de botanique assez étendu, et une bibliothèque riche et considérable qui renferme un très-grand nombre de dessins coloriés des plus habiles maîtresre, présentant différens objets d'histoire natu-

relle, entr'autres des oiseaux et des plantes.

La collection des cires anatomiques est composée de vingt quatre statues grandes comme nature, et de plus de trois mille pièces de détail.

Une partie des statues sont étendues sur de riches coussins de satin d'une forme très-élégante; d'autres sont debout. Les premières sont immobiles, et on les voit à-travers de grandes caisses à panneaux de cristal, qui se lèvent facilement. Celles qui sont debout sont élevées sur des piédestaux, et couvertes aussi de panneaux de cristal qui s'ouvrent à volonté. Les statues qui sont droites ou debout tournent sur leurs piédestaux et dans leurs caisses, par le moyen d'un petit levier; en sorte que chacune de ces statues en remplace quatre qui seroient immobiles.

Il y a une statue pour les ligamens, quatre pour les muscles, huit pour les vaisseaux sanguins, quatre pour les vaisseaux lymphatiques, une pour les vaisseaux chylifères, cinq pour les nerfs, et une représentant une femme enceinte, qui s'ouvre et se décompose de viscères en viscères.

La statue, destinée à montrer les liga-

mens et les cartilages réunis aux os, ou à présenter la charpente naturelle du cadavre, est formée d'un squelette en cire, posé sur son séant, appuyé sur un coude, et les extrémités inférieures dans un état de flexion; cette position est aussi celle de plusieurs autres statues. Les ligamens qui se présentent les premiers et recouvrent les autres, sont coupés de manière à laisser apercevoir ceux qui sont plus profonds. Cette réunion de l'exposition des os, des ligamens et des cartilages, constitue ce que *Riolan* appeloit l'ostéologie nouvelle. *Winslow* a adopté cette méthode dans son traité des os frais. *Weidbreck* a traité l'histoire des ligamens dans les plus grands détails.

La myologie, représentée par quatre statues mobiles, et plus de cent cinquante pièces de détail, est traitée d'après la méthode exposée et suivie dans le grand ouvrage d'*Albinus*, c'est-à dire que les muscles du corps humain y sont exposés couches par couches, d'abord suivant l'ordre analytique ou celui de la dissection de l'extérieur à l'intérieur, puis repris ensuite dans l'ordre syntétique ou celui de leur composition; cette partie de l'anatomie est

achevée. L'ostéologie entre toute entière ici dans les pièces de détail qui présentent les différens muscles fixés sur les os qu'ils sont destinés à mouvoir. Le burin de *van de Laar* a immortalisé les savantes descriptions d'*Albinus*; mais, en payant à cet excellent artiste le tribut d'éloges qu'il mérite, je me permettrai d'observer que, ne sacrifiant point assez aux proportions de la belle nature, il a fait ses extrémités trop longues, et que, voyant trop le cadavre et l'ouvrage de la dissection, il les a fait trop émaciées et trop mortes, et qu'enfin on reconnoît jusque dans ses planches, le goût et le genre trop servile de son école.

On n'a point à reprocher aux cires anatomiques de Florence, d'avoir copié la nature altérée, défigurée par les maladies et la putréfaction. On y a tenu compte de tout; et ceux qui ont cru pouvoir les critiquer, parce qu'elles n'avoient pas les teintes du cadavre, se sont trompés en cherchant la nature morte et corrompue, où l'on avoit voulu la peindre dans l'état de vie et de santé.

Des huit statues mobiles, destinées à représenter les vaisseaux sanguins ou

artériels et veineux, trois offrent ces vaisseaux isolés dans le genre des injections connues jusqu'ici sous le nom d'angéïologies simples : on a aussi conservé la couleur rouge pour les artères, et bleue pour les veines, d'après l'usage reçu parmi les anatomistes. Trois autres statues représentent les artères et les veines avec les muscles, et deux ces mêmes vaisseaux avec les viscères. Il y a un grand nombre de pièces de détail, comme le cœur et toutes les coupes qui en développent la structure, le systême sanguin artériel et veineux de la tête, de la poitrine, du bas ventre, des extrémités supérieures et inférieures, et de plusieurs organes en particulier.

Quatre statues sont destinées à présenter le vaste ensemble des vaisseaux lymphatiques superficiels et profonds, et une les vaisseaux chylifères ou lactés. Elles ont été faites avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, sur les préparations originales qui ont servi à l'ouvrage de *Mascagni*, et qui sont déposées dans le cabinet. Je ne m'étendrai point sur cette partie-ci, à laquelle j'ai déjà consacré quelques pages dans ce journal. *Voyez* l'analyse du systême absorbant ou lymphatique. (*Journal*

de méd. cahier de mars 1792, *vol.* xc. Cependant, puisque l'occasion s'en présente, je ne puis m'empêcher de témoigner ici le regret que j'ai dans cet instant de ne pouvoir faire à ce morceau qui a été assez répandu, quelques corrections et additions dont je sens qu'il a besoin. J'aurois profité des remarques de plusieurs savans critiques, et entr'autres de celles que *Kuhn* m'a adressées, et qu'on retrouvera probablement dans les commentaires de Leipsick, dont il est le rédacteur.

La névrologie est, comme je l'ai dit plus haut, le chef-d'œuvre de l'anatomie artificielle. Cinq statues sont ici consacrées à en développer l'ensemble merveilleux ; une représente les nerfs seuls, deux les nerfs avec les muscles, et deux autres les nerfs avec les viscères. Les pièces de détail montent à plus de trois cents. Depuis 1789, époque à laquelle j'ai vu la dernière fois le cabinet, on a infiniment ajouté à cette partie, en représentant chaque nerf séparément, de manière à en pouvoir suivre l'origine, toutes les distributions et la terminaison.

Il y a encore une très-belle statue, moulée sur l'antique, représentant une

femme enceinte et couchée, qui se dé-compose de viscères en viscères, jusqu'à ce qu'on parvienne à la matrice : cet organe se décompose également et présente dans son développement le placenta, l'amnios, le chorion, le fœtus.

La splanchnologie est représentée par près de six cents pièces de détail. Les trois cavités principales sont d'abord prises en masse, puis chaque organe en particulier, sous ses diverses faces et sous tous les développemens dont il est susceptible. Le cerveau seul n'est pas représenté par moins de cinquante morceaux; mais aussi on y voit ce qu'il y a de connu et de plus intéressant sur cet organe, et sur-tout les coupes de *Vicq-d'Azyr*. La poitrine, le bas-ventre et les nombreux organes qu'ils renferment, ceux de la génération, de la vue, de l'ouïe, &c. sont traités dans les mêmes détails.

On ne peut voir que, dans cette collection, les bandes spirales des nerfs, leurs fils en cylindres primitifs, le fluide gélatineux dont ils sont remplis, et les filamens tortueux qui leur servent de gaine; les cylindres primitifs de la fibre musculaire et ceux de la fibre tendineuse; la structure primitive du tissu

cellulaire; les vésicules de la graisse; la structure de l'épiderme, des ongles et des doigts; la structure des substances corticale et médullaire du cerveau, et de plusieurs autres parties du corps animal; découvertes très-intéressantes et qui sont toutes dues à *Fontana*.

Pour compléter les cires anatomiques, on y a joint tout ce qui concerne l'art des accouchemens, avec la situation respective des parties et les opérations principales : j'aurois pu dire à l'article de la splanchnologie, qu'on a representé dans les plus grands détails les parties de la génération des deux sexes, et particulièrement les mamelles, la matrice dans ses différens états, et l'anatomie complète du fœtus, depuis ses premiers rudimens jusqu'au sortir du sein maternel.

Parmi les nouveaux travaux, on vient de finir l'exposition des différentes méthodes de tailler pour la pierre et l'histoire complète des hernies, destinée à mettre sous les yeux de la nature le siége de ces maladies et les parties qui y sont intéressées; matière de la plus haute importance en chirurgie, et qui est encore trop souvent couverte d'obscurité.

Pour donner à cette immense collection dont je viens de présenter une esquisse, tout le degré d'utilité dont elle est susceptible, pour qu'on pût s'y instruire sans démonstrateur et sans maître, *Fontana* a imaginé une méthode qui explique tout : il a fait dessiner toutes les cires anatomiques du cabinet, enluminées avec leurs couleurs naturelles. Les dessins sont entourés de deux ovales concentriques dont les circonférences sont à quatre lignes de distance l'une de l'autre. L'intervalle qu'elles laissent entr'elles est divisé en parties égales, et chaque partie est marquée par un nombre dans la progression naturelle, en commençant toujours par l'unité placée à la partie la plus haute. Les chiffres et les divisions des ovales sont toujours en nombre égal à celui des organes qu'on veut indiquer. De chaque chiffre, en commençant par l'unité, part une ligne droite, formée de points rouges sur le papier blanc, et de points noirs sur le dessin. Le dernier point de la ligne indique précisément la partie du dessin qu'on veut indiquer ou expliquer. Comme rien ne peut moins altérer les dessins que de simples points continus, tout ce que contient

le dessin est bien indiqué, et il reste parfaitement net. Pour que les lignes ponctuées ne se croisent pas, il suffit d'avertir que les parties du dessin où elles se rendent suivent le même ordre que les nombres, et sont les plus proches de leurs chiffres respectifs. Les explications écrites sur des feuilles à part, suivent de même l'ordre numérique; de manière qu'on peut passer du dessin à l'explication, et de l'explication au dessin, comparés à l'original, dans le même instant. Cette nouvelle méthode facilite et abrège singulièrement l'étude; elle fait saisir promptement et nettement des objets très-compliqués. On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la belle préparation et les dessins explicatifs des nerfs de la face, exécutés d'après la savante description et la planche qu'en a donnée *Meckel* dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, année 1765.

Le nombre des dessins coloriés du musée de Florence monte à plus de quinze cents; de sorte qu'il surpasse peut-être celui de toutes les planches anatomiques qu'on a publiées jusqu'à présent. Les explications de ces dessins forment aussi plusieurs volumes très-considérables.

La composition des cires constitue un art particulier; une très-grande pratique a pu seule apprendre à pétrir la cire avec le cinnabre, le vermillon, la lacque, la chaux métallique, suivant le degré de consistance, la transparence ou l'opacité des objets qu'on veut représenter. Il seroit très-long et très-difficile de décrire les différens procédés qu'on emploie dans ces différens travaux; il faudroit presque, pour chaque organe en particulier, détailler les divers ingrédiens et les doses qui entrent dans les pâtes. Lorsqu'il faut beaucoup de flexibilité, comme pour les muscles, on emploie, outre la cire, qui doit être très-blanche, très-transparente et d'excellente qualité, la térébenthine et la graisse de porc purifiée, blanchie et consolidée, à laquelle on unit de la lacque superfine et du vermillon, à la dose nécessaire, pour qu'en imitant la couleur naturelle du muscle vivant, la composition conserve la transparence naturelle à cet organe. Les doses de graisse de porc et de térébenthine doivent être différentes en été et en hiver, afin que les modeleurs puissent manier les pâtes avec la même facilité dans ces deux saisons opposées, quoiqu'il soit

toujours nécessaire de travailler les cires près des poëles pendant l'hiver.

C'est un point essentiel pour toutes les pâtes que la cire soit fondue lentement et à petit feu, dans une chaudière, qu'il ne faut pas chauffer à feu nu, mais dans un bain-marie. Il est aussi nécessaire de ne pas mêler tout d'un coup les différentes substances pour les fondre ensemble; il faut que chacune soit fondue à part dans différens vaisseaux; savoir, la cire seule, la térébenthine seule, la graisse de porc seule, et que les couleurs et les chaux métalliques soient délayées peu à peu dans une certaine quantité de cire fondue et jetées ensuite dans une grande chaudière, peu de temps avant qu'on coule la composition, ou dans les moules ou dans des terrines vernissées, pour s'en servir au besoin. Un coup de feu un peu plus fort qu'il ne le faut peut gâter tout, surtout quand il est question de remplir les moules qui doivent rendre la peau extérieure dans sa couleur naturelle. Il arrive rarement qu'on ait deux jets d'égale teinte, si on les fait dans le même moule, par la raison que le repos et la continuation de la chaleur altèrent facilement les couleurs. Le meilleur est

d'avoir autant de moules qu'on a de jets à faire. Les moules même ont besoin d'un certain degré de chaleur et d'humidité, sans quoi les pâtes s'attachent au plâtre, et on ne peut les enlever sans les briser et sans gâter le moule.

La plupart des organes que représentent les cires coloriées ont été d'abord jetés dans les moules de plâtre formés sur les organes naturels, ils sont retouchés près du cadavre par un sculpteur habile, perpétuellement dirigé par un anatomiste; car, sans cette surveillance, les sculpteurs les plus excellens ne copient jamais la nature avec exactitude. Il est bon d'avertir à cette occasion, qu'on a répandu en différentes parties de l'Europe des préparations anatomiques en cire faites à Florence, et qui n'ont rien de commun avec celles du musée. La plupart sont faites par des artistes extrêmement médiocres, et elles sont remplies de fautes et d'incorrections.

Tous les organes qu'on ne peut mouler immédiatement en plâtre ont été modelés en argille ou en cire, d'après le cadavre, par des artistes très-habiles dans ce genre de travaux. On a fait ensuite sur ces modèles des moules en

plâtre : on en a fait sur-tout pour les statues qu'on coule entières sous la couleur principale, et qu'on travaille ensuite en rapportant dans les endroits nécessaires les pâtes qui sont colorées à plein et dans toute leur substance. Quand on veut avoir un moule de plâtre pour une statue anatomique, on commence par faire faire par un sculpteur un modèle de cire de grandeur naturelle, d'après l'homme vivant, nu, et posé dans l'attitude que l'anatomiste a trouvé la plus convenable pour représenter les organes ou les parties qui doivent être vues. Ce premier travail exige environ six mois. Quand il est fini, il faut remodeler séparément, d'après des dissections multipliées, les organes qu'on veut représenter, et tout doit être constamment surveillé et rédigé par l'anatomiste.

Les artères, les veines, les nerfs se font avec des fils de fer revêtus de cire colorée. On fait les membranes en aplatissant peu à peu, avec des spatules, sur des tables de marbre, les cires préparées, et on leur donne par ce moyen la transparence dont elles ont besoin pour imiter la nature. Les instrumens et les différentes méthodes

qu'on emploie dans ces ouvrages sont tellement perfectionnés, qu'on est parvenu à faire en un mois ce qu'au commencement on faisoit avec peine dans une année, et on le fait actuellement avec plus d'élégance, de précision et de vérité. J'ai emprunté une partie de ces détails de fabrication d'une lettre publiée par un étranger.

Maintenant que je crois avoir suffisamment fait sentir l'importance et le mérite de cette collection d'anatomie, et les services importans qu'elle peut rendre dans les écoles où l'on enseigne l'art de guérir, il me reste à manifester les vœux que je fais pour qu'on en forme de semblables en France.

En prenant pour base le rapport et le projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, présentée à l'Assemblée nationale législative au nom du comité d'instruction publique par *Condorcet*, je crois qu'il seroit convenable de placer une semblable collection d'anatomie dans les neuf lycées qu'on a proposé de consacrer à l'enseignement des parties les plus relevées des sciences et des arts.

Lorsque le Ministre de l'intérieur consulta, il y a peu de temps, la so-

ciété nationale de médecine, sur le mérite et les avantages de la collection d'anatomie artificielle de Florence, cette Compagnie, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, desira de connoître mon opinion. Je rendis alors hommage à la perfection et à l'utilité de ces travaux, au génie, aux connoissances profondes, aux soins infatigables de *Fontana* qui les a dirigés, qui les a créés. Je rendis aussi hommage au zèle éclairé de l'excellent citoyen qui a voulu en faire jouir notre patrie; mais je dois dire que je crus alors que des intérêts politiques et l'encouragement dû à nos artistes, devoient déterminer le gouvernement à faire exécuter cette collection en France.

Plusieurs considérations m'ont déterminé à changer d'avis et à adopter le plan proposé, celui de faire copier sur les lieux la collection de Florence. Les raisons qui militent pour cette détermination, sont la difficulté de former des artistes, et d'arriver promptement à la même perfection, la dépense qui seroit plus considérable d'un dixième environ; mais la plus puissante de toutes les raisons, c'est qu'il faudroit partout ailleurs un demi-siècle de travaux

continus pour exécuter une copie complète qu'on peut faire à Florence, et qu'on a déja faite pour Vienne en six années.

Je ferai parvenir au comité d'instruction publique de la Convention nationale et au Ministre de l'intérieur, un mémoire détaillé et des aperçus sur la dépense que cette collection peut entraîner, et je discuterai aussi s'il ne seroit pas avantageux d'envoyer des artistes se former à ce genre de travaux.

J'aurois desiré pouvoir traiter cette matière importante avec toute l'étendue dont elle est susceptible, et sur-tout d'une manière plus soignée; mais les honorables et pénibles fonctions qui me sont confiées, et qui m'occupent tout entier, ne me l'ont pas permis. Au reste, en traçant rapidement ces réflexions, je n'ai eu qu'un objet en vue, celui de faire connoitre à mon pays un nouveau moyen d'accélérer l'instruction publique et les progrès d'un art utile à l'humanité.

PLÉTHORE HUMORALE, suivie de fièvre inflammatoire, d'ictère et de coma vigil : *observ. par le citoyen* ROCHARD *père, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Meaux, associé régnicole de l'académie de chirurgie de Paris.*

Madame *P.****, âgée d'environ trente-cinq ans, d'un bon tempéramment, d'une taille avantageuse, et qui, malgré son embonpoint, conservoit beaucoup d'agilité et mangeoit en proportion de sa forte constitution, étoit languissante depuis trois mois, lorsque, vers la fin de juillet, elle réclama les premiers secours de l'art. A cette époque, elle avoit perdu l'appétit, elle éprouvoit des lassitudes par tout le corps, des pesanteurs d'estomac et des embarras dans toute la capacité de l'abdomen. La fièvre, qui sans doute s'étoit fait sentir, redoubla du 30 au 31. On donna des boissons délayantes nitrées et l'émétique en lavage. La langue chargée, la bouche amère, des nausées indiquoient assez le besoin de faire vomir. On prescrivit le tartre stibié; il fit peu d'effet par haut, mais les autres évacuations furent abon-

dantes. La nuit du dimanche premier août, fut laborieuse. Il y avoit anxiété, prostration, agitation et beaucoup de fièvre, des douleurs dans la région splénique et gastrique : la région du foie sur-tout étoit tendue, et méritoit une considération particulière. La malade souffroit de la tête, principalement à la nuque ; elle moucha plusieurs fois du sang. On prescrivit dans la matinée une saignée du bras, qui ne se fit qu'incomplétement, à cause de la graisse de cette partie ; cette évacuation fut répétée le soir, et fut encore moins abondante. On sollicita le bas-ventre par un clystère émollient : on y appliqua aussi des topiques de même nature, souvent renouvellés. Le 2 août, la malade fut moins agitée la nuit : on continua les bouillons végétaux, variés par l'usage de la limonade cuite nitrée, de l'eau de poulet, du petit-lait clarifié, édulcoré avec le sirop de violettes : il y eut dans l'après-midi un paroxysme, mais qui fut très-supportable. On varioit ces boissons pour exciter la malade à en prendre souvent ; on y ajoutoit, dans les momens d'agitation, quelques grains de poudre tempérante de *Stalh*. Le 3, la fièvre diminua ; mais les pesanteurs

du bas-ventre, la tension avec douleur, sur-tout du côté du foie, subsistoient. La malade portoit fort souvent, et par un mouvement involontaire, la main sur les hypocondres jusqu'aux flancs, et indiquoit ainsi, par instinct, les endroits gorgés d'une bile concrète; les moyens dont j'ai déjà dit qu'elle avoit fait usage, administrés sans relâche, opérèrent enfin des évacuations difficiles à obtenir. Elle prit le 3 un minoratif qui passa bien, et donna cours à des matières liées, commançant à se cuire. Il survint une douleur sourde qui occupoit les régions de la rate, du foie et de l'estomac, et qui, selon son expression, lui causoit des maux de cœur. On eut soin, avant que le redoublement se fît sentir, de donner un lavement émollient, et d'appliquer sur les parties souffrantes des topiques de la même espèce. L'ictère avoit déjà commencé... Le mardi 4, se passa à peu près de même; les lavemens n'évacuèrent que peu de chose, sinon des matières crues; mais les urines étoient du brun le plus foncé, et les parois du vase où elles reposoient, étoient enduites d'un limon visqueux, vert-jaune et gélatineux.

Le redoublement se manifesta moins

par l'état du pouls, que par la rougeur de la face et l'abattement. La nuance de l'ictère devint plus sensible à l'époque du minoratif que la malade prit le 3 août. Sur les dix heures du soir elle s'endormit, ce qui n'étoit pas encore arrivé, quoiqu'on lui eût déjà administré quelques juleps parégoriques, tels que les eaux distillées de mélisse, de tilleul, de fleurs-d'oranges, quelques grains de sel sédatif, par fois une tisane de patience et de chicorée sauvage nitrée.

Le 5, les mêmes moyens furent continués; les évacuations alvines commencèrent à prendre un caractère critique; elles étoient d'une fétidité presque insoutenable. L'ictère parvint à son dernier degré : les conjonctives étoient du jaune le plus foncé; la malade tomba dans une stupeur très-sérieuse. La fièvre prit le type de tierce.

Le 6, on ajouta dans les boissons du sel de *Duobus*; et le soir, de la terre foliée de tartre. On donna dans la nuit quelques cuillerées d'un julep analeptique. La journée se passa tranquillement; la malade avoit les yeux ouverts et fixés, et entendoit tout. Elle ne disoit mot; ou si on la questionnoit, elle

ne

ne répondoit qu'au bout d'un certain temps, en poussant un profond soupir : c'étoit *oui* ou *non*, tout court. Par intervalle, elle avoit la paupière à demi-baissée, et étoit dans un état comateux. En revenant de cet état, elle ne laissoit voir qu'un air surpris.

Le vendredi 7, elle prit le matin, dans un véhicule, une légère dose de sel de *Duobus*, et dix à douze grains de terre foliée de tartre : elle eut huit à dix selles. La coction sembloit se décider ; la fièvre persistoit, mais peu forte, et toujours une espèce d'accès, de deux jours l'un. A la fin des accès, elle éprouvoit des foiblesses qui approchoient de la syncope, et qui causoient de l'inquiétude. La stupeur duroit depuis le 5 août, et cet état soporeux étoit accompagné de grands soupirs et de grandes inspirations. Nous ajoutâmes aux juleps un peu d'eau de canelle orgée, et par fois un peu de vin de Rota. Le 8 se passa de la même manière. Le 9, on continua à délayer et à évacuer pour dégorger les pores biliaires (*a*). On donnoit pour soute-

(*a*) En 1737, il entra dans notre hôtel-dieu une femme qui avoit des obstructions abdominales, sur-tout une dureté à la ré-

nir les forces un peu de thériaque dans une boisson quelconque, dans laquelle on faisoit dissoudre aussi quelques grains de sel essentiel de quinquina. Toutes les secrétions ne se faisoient pas encore bien et n'étoient pas préparées à une coction biliaire. On donna des minoratifs. Le 10, il n'y eut rien d'extraordinaire. Le 11, je fus voir la malade à trois heures du matin; je la trouvai mieux; elle eut à sept heures trois selles comme de la suie un peu délayée, mais d'un jaune noir et d'une consistance de poix : les urines étoient toujours couleur de café.

On continua la thériaque avec le sel essentiel de quinquina; et le reste de la journée, on donna de l'eau de tama-

---

gion du pancréas et vers le foie. Rien ne passoit : quand l'estomac étoit plein, il se vidoit par le vomissement. Après la mort, je fis l'ouverture du cadavre, et je trouvai au confluent biliaire, dans la partie supérieure du duodenum, une concrétion biliaire, légère, friable, d'un pouce de diamètre, cylindrique, de la forme d'un bouchon, à peu près de la même légéreté, long de deux pouces au moins, qui bouchoit le canal duodénal; je le regardai comme un bézoard; il flamboit à la lumière d'une bougie comme ceux que l'on trouve dans la vésicule du fiel.

rin ; il y eut encore une garderobe de la même nature que les dernières ; le sommeil succéda à ces évacuations.

Le 12 et le 13, se passèrent tranquillement ; le jugement étoit plus sain. On faisoit toujours usage des boissons, des lavemens et des topiques. Le 14, un laxatif fut donné, qui agit à souhait.

Le 15, les déjections devinrent louables, mais toujours d'un jaune foncé.

Après avoir insisté quelques jours sur les mêmes médicamens, la malade a recouvré complétement sa santé par l'usage des eaux de Vichi.

Je n'ai guères vu de malade présenter des symptômes aussi variés.

GRENOUILLETTE : observat. par le citoy. ROCHARD, chirurgien.

La fille de *Gabriel Garnier*, de la paroisse de la Chapelle sur Crécy en Brie, âgée de quatorze ou quinze ans, et très-robuste, vint réclamer mes soins le 4 octobre 1778, à dix heures du soir. J'étois au lit ; son aspect me fit peur ; elle avoit le visage gorgé, les yeux prominans et fixes, les narines agitées et

dilatées, l'air en sortoit avec sifflement. On ne lui voyoit pas de bouche : à sa place, il y avoit en dehors une tumeur qui sortoit et qui avoit la forme d'un ballon. La malade étoit sur le point de suffoquer, tant à cause du gonflement et de la tension des parties, que par la position de la langue qui, refoulée dans l'arrière-bouche et le gosier, obstruoit le pharynx et comprimoit le larynx.

Il étoit tard pour me rendre à l'hôtel-dieu; mon impatience de soulager cette fille ne me permit pas de différer les secours que je crus propres à son état. Je fis apporter un plat, et j'ouvris sur le champ la tumeur qui étoit noire. Elle avoit commencé à se former au mois de juillet précédent ; mais, de grosse comme une noix qu'elle étoit deux jours avant l'opération, elle étoit parvenue à l'état dans lequel j'ai dit l'avoir trouvée. Il sortit par l'ouverture que j'y fis, au moins sept à huit onces d'une humeur glaireuse, semblable à du blanc d'œuf, mais très-sanguinolente. La langue reprit aussitôt sa position ordinaire. Il sortit beaucoup de sang ; j'en arrêtai le cours par l'application de l'agaric, et j'envoyai la malade à l'hôtel-dieu. Au lieu de s'y rendre, elle s'en retourna à

son hameau (à près de trois lieues de Meaux) bien contente, et se croyant guérie. Je me doutai bien que je ne tarderois pas à la revoir : en effet, quinze jours après elle vint à l'hôpital; sa tumeur étoit assez grosse; je lui fis une seconde fois l'opération et immédiatement après, avec un petit pinceau de charpie que j'imbibai d'eau mercurielle un peu affoiblie, je fis un enduit aux parois de la tumeur, qui fut guérie sans récidive.

IMPERFORATION DE L'HYMEN; par le même.

Marie Darse, native de Germigny-l'Evesque, âgée de dix-sept ans, robuste, d'un tempérament sanguin, et ayant toutes les marques extérieures de la *nubilité,* entra à l'hôtel-dieu de cette ville vers la fin de juillet; elle se plaignoit depuis cinq ou six mois de coliques insupportables, et dont la violence augmentoit périodiquement.

Je la visitai avec le chirurgien adjoint : nous lui trouvâmes le ventre rond, élevé, tendu et très-dur; elle nous dit qu'elle n'étoit pas encore réglée,

et que les douleurs qu'elle éprouvoit étoient internes. En portant nos recherches sur les parties génitales, nous y sentîmes une tension très-considérable, et nous nous assurâmes de l'imperforation de l'hymen; cette membrane étoit solide, d'une nature cartilagineuse pour ainsi dire, et on y observoit des rugosités qui la coupoient transversalement. En pressant cette barrière avec le doigt, et appuyant de l'autre main sur la région hypogastrique, nous sentîmes la fluctuation d'un liquide qui se présentoit en forme de colonne, et que nous jugeâmes menstruel aux symptômes énoncés. Cette fille avoit de belles couleurs; elle étoit sans oppression, sans fièvre; le pouls ne donnoit même aucun signe de cette congestion. Nous nous déterminâmes à faire sur le champ une incision à la membrane. A peine elle étoit achevée, qu'il sortit avec effort un jet de plus de deux pouces de diamètre, d'un sang noir, grumelé et inodore: en un instant, un bassin qui contenoit au moins deux pintes, en fut rempli et au-delà, puisque le lit même fut inondé. Le ventre reprit aussitôt sa souplesse naturelle: il se fit le jour et la nuit suivante, un dégorgement

graduel. La malade se trouva si bien, qu'elle sortit au bout de quatre jours en bon état, et très-satisfaite.

Malgré l'épaisseur et la solidité de l'hymen, cette fille ne souffrit presque pas de l'opération, en comparaison des douleurs qu'elle ressentoit continuellement. Il est étonnant sans doute que cette congestion menstruelle, formée depuis sept à huit mois, n'ait subi aucune altération dangereuse, qu'il n'y ait eu ni étouffement ni dérangement dans le pouls, et qu'elle n'ait donné d'autres signes de son existence que la plénitude, la tension et les douleurs qui en étoient la suite nécessaire.

OPÉRATION DE LA FISTULE A L'ANUS, par la ligature (*a*).

OBSERVATION PREMIÈRE.

Fistule complète, peu profonde et sans dénudation de l'intestin.

Prudence Huguet, âgée de trente-deux ans, eut au mois de novembre

(*a*) Extrait du Journal de chirurgie, t. iij, pag. 83 et suiv.

1790, un dépôt près de la marge de l'anus, à la suite d'une couche laborieuse. Elle fut traitée à l'hôtel-dieu, par l'incision de la tumeur et l'application de cataplasmes émolliens. L'intestin ne se trouva pas dénudé. Les duretés et la douleur se dissipèrent promptement, et la suppuration diminua au point que la malade se crut guérie, et sortit de l'hôpital le dixième jour, malgré les représentations du chirurgien en chef. Cette femme revint, six mois après, avec une fistule complète, dont l'ouverture externe se trouvoit en devant et à droite, à un pouce et demi de la marge de l'anus, à l'endroit même où l'on avoit incisé la peau; et l'ouverture interne, à la profondeur d'un pouce dans le rectum. L'intestin n'étoit pas dénudé, même à cette époque; mais on sentoit des duretés qui occupoient la moitié de sa circonférence, et s'étendoient sur la fesse, le long du trajet fistuleux et beaucoup au-delà de son ouverture externe. Il existoit des douleurs vives, et même un peu de fièvre, que le régime anti-phlogistique et l'usage du cataplasme émollient dissipèrent promptement en augmentant la suppuration. Presque toutes les duretés

se fondirent en même-temps ; de sorte que le huitième jour, elles ne s'étendoient plus qu'à quelques lignes du trajet fistuleux. Ce moment parut favorable pour l'opération que l'on pratiqua le même jour, de la manière suivante.

La malade étant couchée sur le côté où étoit la fistule, la cuisse gauche un peu fléchie, et les fesses écartées par un aide, le chirurgien introduisit le doigt indicateur gauche dans l'anus, porta de la main droite le stylet, (*planche IV*, *fig.* 2.) dans l'ouverture externe de la fistule, et l'enfonçant doucement, le fit pénétrer par l'ouverture interne, dans la cavité du rectum et contre le doigt. Alors il porta la canule (*fig.* 3.) sur le stylet, et le doigt placé dans le rectum, servit à ramener au dehors, par l'anus, l'extrémité de l'une et de l'autre ; ce que la disposition du trajet fistuleux et la situation des ouvertures rendoit facile et peu douloureux. Ensuite le chirurgien retira le stylet, pour y substituer un fil de plomb. Il retira de même la canule en retenant le plomb, qui resta ainsi dans le trajet fistuleux. Il rapprocha les extrémités de ce plomb, et les introduisit dans la canule (*figure* 9,)

qu'il enfonça jusqu'auprès de l'ouverture externe de la fistule. Il replia les bouts du plomb chacun de son côté, dans les fentes x, (*fig.* 10,) de la canule, et les coupa à la longueur d'une ligne et demie. Enfin, il plaça des deux côtés de petits bourdonnets de charpie, pour garantir les parties voisines.

Cette ligature n'avoit pas causé de douleur; elle n'empêchoit pas la malade de marcher: aussi crut-on inutile de l'assujettir à un régime particulier. On se contenta, pendant les premiers jours, d'entretenir la propreté et de renouveler les bourdonnets, lorsqu'ils étoient imbibés par la suppuration et l'humidité de la partie.

Le troisième jour, la ligature étoit relâchée: on la resserra, en tirant sur l'un des bouts du plomb, tandis qu'on retenoit l'autre dans la fente de la canule. On replia ce bout, et on le coupa comme la première fois. On resserra encore cette ligature de la même manière, tous les trois ou quatre jours, jusqu'au vingt-unième, que les parties comprises dans l'anse, se trouvèrent coupées en totalité. Il resta alors une petite fente, que l'on entretint pendant trois jours, en plaçant quelques brins de

charpie entre ses bords, de peur qu'ils ne vinssent à se réunir avant que le fond de la plaie fût cicatrisé. La femme sortit de l'hôpital parfaitement guérie, cinq jours après la chute de la ligature.

IIe. Observation.

Fistule complète, plus profonde que la précédente.

La femme *Froment*, âgée de quarante-trois ans, vint à l'hôtel-dieu, le 4 décembre 1789, pour une fistule qu'elle portoit depuis six ans, et qui étoit venue à la suite d'un dépôt occasionné par une contusion. L'ouverture externe très-petite étoit placée sur la fesse droite, un peu en arrière et à un pouce de la marge de l'anus; et l'interne plus grande, à deux pouces et demi de profondeur dans le rectum. L'intestin étoit dénudé dans toute cette étendue, et le trajet fistuleux environné de duretés; mais la peau étoit saine. Le pus sortoit plus abondamment par l'ouverture interne que par l'externe.

Comme cette femme n'avoit point d'autre incommodité, on ne la prépara à l'opération, qu'en vidant le rectum

par un clystère simple, quelques heures avant de la pratiquer.

Cette malade fut située comme celle de l'observation précédente, et le stylet introduit de la même manière ; mais, comme l'ouverture interne étoit trop haute pour qu'on pût ramener la canule au dehors sans causer des douleurs très-vives, on suivit un procédé différent pour le reste de l'opération.

Après avoir porté le stylet dans la cavité de l'intestin, le chirurgien retira le doigt, pour introduire à sa place la pince (*figure* 5,) légérement enduite de cérat, et qu'il tenoit fermée de peur de blesser le rectum par la saillie *a*, que fait la branche *a b*, lorsque l'instrument est ouvert. Il permit ensuite aux branches de s'écarter en les abandonnant à l'action du ressort *r*. Le stylet fut enfoncé dans la fente *f g*, résultante de l'écartement des branches et conduit jusqu'au cul-de-sac *f*. Alors un aide introduisit la canule, dont les bords, guidés par le stylet, se placèrent d'eux-mêmes sur le côté de la fente. Le stylet, destiné uniquement à conduire la canule, devenoit alors inutile ; l'aide le retira pour passer à sa place le fil de plomb dans la canule, que le chirurgien

avoit soin de tenir bien perpendiculaire à la largeur de la pince ; précaution sans laquelle le bout du plomb, au lieu de s'engager dans la fente, se seroit arrêté sur l'un de ses côtés. Comme le fil de plomb n'avoit qu'environ trois lignes de longeur de plus que la canule, on aperçut aisément par ce qui en restoit au dehors, qu'il étoit enfoncé dans la fente. Cependant, pour s'en assurer davantage, l'aide tira légérement l'extrémité qui restoit au dehors, pendant que le chirurgien tenoit la pince fermée : la résistance fit connoître évidemment que le plomb étoit pincé : alors, après avoir enfoncé la pince de quelques lignes, de peur que le plomb, en se repliant sur le bord de l'ouverture fistuleuse, ne déchirât l'intestin, on retira cette pince, en même temps qu'on retiroit la canule par l'ouverture externe de la fistule. L'un des bouts du plomb fut ainsi ramené par l'anus avec la pince, et l'autre resta hors de l'ouverture externe, de manière que ce fil formoit une anse, qui comprenoit tout le trajet fistuleux. Les bouts en furent ensuite rapprochés parallélement et fixés dans la canule, de la même manière que dans l'OBSERVATION Ire.

Quoique la fistule eût beaucoup plus de profondeur que la précédente, la guérison fut presque aussi prompte. La ligature tomba le vingt-cinquième jour. Il resta ici, comme chez la première malade, une fente, qui tarda même dix jours à se cicatriser, parce que l'aide-chirurgien chargé du pansement, négligea d'introduire de la charpie entre ses bords, qui se recollèrent avant que la cicatrice eût réuni le fond de la plaie, et qu'il fallut ensuite détruire cette adhérence, de peur qu'il ne se formât une nouvelle fistule.

IIe. Observation.

Fistule externe, avec dénudation de l'intestin.

J. Bladinier, âgé de trente ans, vint à l'hôtel-dieu le 17 janvier 1791, pour une fistule venue à la suite d'un dépôt, ouvert six mois auparavant avec la pierre à cautère. L'ouverture de la fistule étoit à la fesse gauche, et à deux travers de doigts de la marge de l'anus. Il existoit plusieurs clapiers : l'un d'eux se portoit vers l'intestin, qui se trouvoit dénudé et aminci, jusqu'à deux pouces de profondeur ; un autre, moins étendu

et dirigé vers le coccix, n'étoit recouvert que par la peau, amincie et presque désorganisée en cet endroit.

L'intestin n'étoit pas percé dans ce cas, comme il l'étoit dans le précédent; et par cette considération, on procéda d'une manière un peu différente dans l'opération. Le doigt fut introduit dans l'anus, et la canule portée à l'aide du stylet par l'ouverture fistuleuse, jusqu'à la partie la plus élevée de l'intestin dénudé. Ensuite un aide passa dans cette canule le trocart (*fig.* 4,) et le chirurgien, appuyant sur le bouton qui termine cet instrument, l'enfonça dans la canule et le fit pénétrer avec elle dans la cavité de l'intestin. Pendant ce temps, il soutenoit la paroi dénudée de l'intestin, en appuyant avec le bout du doigt, immédiatement au-dessous de l'endroit qu'il alloit percer, et qu'il éloignoit ainsi de la paroi opposée, que la pointe du trocart auroit pu blesser, sans cette précaution. Alors il retira cet instrument, en laissant la canule en place, et il acheva l'opération comme chez le sujet de la précédente observation.

On mit ensuite à découvert toute l'étendue du clapier qui se portoit en

arrière, en excisant la peau qui le recouvroit. La plaie résultante de cette nouvelle opération, quoique peu étendue, ne parvint à l'entière cicatrice que le trente-neuvième jour, dix jours après la chute de la ligature et la guérison de la ſistule.

IVe. Observation.

Fistule complète, profonde, avec dénudation de l'intestin au-dessus de l'ouverture interne.

Louis Lecoq, âgé de vingt-huit ans et très-robuste, avoit eu, à la ſin de l'année 1789, au côté droit de la marge de l'anus, un dépôt fort étendu, qui s'étoit vidé dans l'intestin. Quelques mois après, un nouveau dépôt s'ouvrit sur la fesse, à un pouce et demi de la marge de l'anus, et rendit ainsi la fistule complète. Cet homme, qui souffroit peu de cette incommodité, la négligea jusqu'au 2 janvier 1791, qu'il vint enſin à l'hôtel-dieu.

A cette époque, l'intestin étoit dénudé jusqu'à trois pouces au moins, au-dessus de la marge de l'anus, un pouce plus haut que l'ouverture interne de la ſistule. Le trajet ſistuleux étoit

environné de duretés, qui s'étendoient même sur la fesse, à trois pouces au-delà de l'ouverture externe, sans cependant que la peau qui recouvroit cette partie, parût affectée.

Cette dernière circonstance, jointe à la profondeur de la fistule, étoit une raison de préférer la ligature à toute autre espèce d'opération. Mais il ne suffisoit pas de passer le fil de plomb par les ouvertures fistuleuses déjà existantes ; on ne pouvoit espérer que l'intestin, dénudé beaucoup au-dessus de l'ouverture intérieure, se recollât aux parties voisines. Il falloit donc, pour guérir la fistule, embrasser dans la ligature toute la portion malade du rectum.

En conséquence, on perça l'intestin dans le point le plus élevé de la dénudation, et l'on y fit pénétrer la canule, au moyen du trocart, comme on l'avoit fait pour la fistule externe de l'Obs. III. Dans le cas actuel, le trocart, quoique très-pointu, pénétra difficilement, parce que l'extrémité du doigt placé dans le rectum, ne pouvoit parvenir assez près de la pointe de l'instrument, pour bien fixer la portion d'intestin qu'il falloit percer. Lorsqu'on y fut parvenu, la suite de l'opération n'offrit rien de par-

ticulier. On passa le plomb ; on le saisit avec la pince ; on le ramena par l'anus avec la même facilité et de la même manière que chez les malades des OBSERV. II et III.

Lecoq ne garda point le lit pendant le traitement, pas même le jour de l'opération. Il ne souffrit point ; seulement il éprouvoit une douleur légère et momentanée pendant qu'on resserroit la ligature.

Vingt-trois jours après l'opération, il restoit encore beaucoup de duretés du côté de la fesse ; elles se fondirent peu à peu, et fournirent une suppuration abondante. La ligature coupa très-lentement les parties épaisses qu'elle comprenoit ; et, quoiqu'on eût soin de la resserrer tous les deux ou trois jours, à mesure qu'elle se relâchoit, la section ne fut achevée que le soixante-troisième jour. Cet homme quitta l'hôpital, parfaitement guéri, le 18 mars 1791 69 jours après l'opération.

Ve. OBSERVATION.

Fistule très-compliquée, et s'étendant beaucoup au-dessus de la portée du doigt.

Gilb. Sagitte, âgé de 40 ans, portoit

depuis dix ans une fistule à l'anus, survenue après un dépôt critique. Le malade avoit toujours négligé cette incommodité, quoiqu'il eût paru de temps en temps de nouveaux dépôts; mais il se forma, vers le mois de juillet 1790, à la marge de l'anus, deux tumeurs si considérables, qu'elles l'empêchèrent de marcher. Il se fit transporter dans un des hôpitaux de Paris, où il fut opéré par l'incision de l'intestin et l'excision de la peau désorganisée; ce qui n'empêcha pas qu'un mois après il ne se formât sous la peau de nouveaux clapiers, qui obligèrent à faire une seconde opération, tout aussi infructueuse que la première. Après trois mois de traitement, la fistule existoit encore; on renvoya cependant le malade, en lui annonçant que sa maladie étoit incurable. Ce fut alors qu'il se détermina à venir à l'hôtel-dieu, où il entra le 3 novembre 1790.

En ce moment, il y avoit à chaque fesse un clapier considérable, sur lequel la peau étoit amincie et désorganisée, dans une grande étendue. Un de ces clapiers communiquoit avec une fistule ouverte sur la fesse droite, à un pouce et demi de la marge de l'anus et vers

sa partie postérieure. Cette fistule pénétroit dans l'intestin, lequel se trouvoit dénudé dans la moitié de sa circonférence, et à la hauteur de plus de quatre pouces. On sentoit en même temps, dans le rectum et autour de l'anus, des duretés et des callosités considérables, lesquelles diminuèrent un peu par l'usage des cataplasmes, qu'on fit continuer jusqu'au moment de l'opération, qui eut lieu le neuvième jour.

Le malade étant couché sur le côté droit, et disposé comme dans les cas précédens, le chirurgien incisa le clapier du côté droit, sur une sonde cannelée, et le plus près possible de la marge de l'anus, pour laisser du côté de la fesse toute la peau désorganisée, qu'il saisit ensuite avec les doigts et qu'il excisa d'un seul coup de bistouri: il en fit autant à l'autre clapier.

Alors il porta par la fistule, jusqu'au haut de la dénudation, le stylet, puis la canule; et enfin, dans celle-ci, le poinçon du trocart. Mais on ne put percer l'intestin, qu'en le soutenant avec l'extrémité du gorgeret de bois, (*fig.* 1) au lieu de le fixer avec le doigt, comme on l'auroit fait si la fistule avoit été moins profonde. On fit

ensuite la ligature, comme dans les cas précédens, mais avec un fil de plomb de onze pouces de longueur. On remplit les plaies résultantes des excisions, de charpie brute que l'on recouvrit de compresses, soutenues par le bandage *triangulaire*.

La suppuration s'établit dès le lendemain. Le traitement ne présenta d'ailleurs rien de particulier. La ligature tomba le quarante-deuxième jour, et laissa une fente d'un pouce de profondeur, qu'il fallut encore panser pendant vingt-quatre jours, afin d'empêcher le recollement prématuré de ses bords. La cicatrisation ne fut même achevée que le quatre-vingt-deuxième jour. Le malade sortit alors de l'hôpital, parfaitement guéri, et n'a éprouvé depuis aucune incommodité.

VIe. OBSERVATION.

Fistule complète, double, avec dénudation de l'intestin, beaucoup au-dessus de la portée du doigt.

Henri Cabouret, âgé de 23 ans, eut en 1786, à la fesse droite, un dépôt spontané, lequel s'ouvrit de lui-même, près de la marge de l'anus, vers sa partie postérieure, où il resta une fistule. Trois

ans après, au milieu de l'été de 1789, il survint à la fesse gauche un autre dépôt, qui s'ouvrit dans le rectum. Enfin, au mois d'octobre 1790, il se fit une ouverture à la partie antérieure à la marge de l'anus. A cette dernière époque, le malade se rendit à l'hôtel-dieu.

On reconnut à l'extérieur deux ouvertures fistuleuses, placées toutes les deux à un pouce de la marge de l'anus; l'une à droite et en arrière, l'autre à gauche et en devant. A trois pouces de profondeur, on découvroit une large ouverture dans la partie postérieure du rectum; mais le stylet, porté par l'une ou l'autre des ouvertures externes, pénétroit beaucoup plus haut, et s'enfonçoit de cinq pouces dans chacun des trajets fistuleux. L'intestin étoit dénudé presque dans les deux tiers de sa circonférence, et l'on pouvoit facilement et sans causer de douleur, promener le stylet dans toute cette étendue, entre l'intestin et les parties environnantes. Le malade souffroit et avoit de la fièvre : il étoit d'ailleurs affoibli par une abondante et longue suppuration, et très-pusillanime.

Le repos, un régime convenable et des cataplasmes, furent les seuls moyens

dont on fit usage, pendant les cinq premiers jours employés à dissiper la fièvre et calmer les douleurs. Le sixième, on détermina le malade à l'opération, à laquelle on l'avoit préparé dès le soir précédent, par la privation des alimens solides et un lavement. Un second lavement précéda l'opération de quelques heures.

On commença par la fistule du côté gauche. La peau qui l'environnoit avoit été désorganisée par le dernier dépôt, dans l'étendue de deux pouces carrés : on l'incisa sur une sonde cannelée, introduite par l'ouverture fistuleuse, et l'on en fit l'excision. Ensuite, on perça l'intestin de la même manière que dans le cas précédent, et l'on y passa un fil de plomb de treize pouces de longueur.

On fit de même la ligature de l'autre fistule, excepté qu'on n'incisa pas la peau de la fesse gauche, parce qu'elle étoit parfaitement saine.

L'intestin se trouva ainsi percé des deux côtés, et compris dans une étendue de cinq pouces, entre deux ligatures, dont l'une étoit à droite et en arrière, et l'autre à gauche et en devant.

Le malade se plaignit beaucoup pendant les trois premiers jours. Il n'eut

cependant pas de fièvre; il dormit même tranquillement toutes les nuits; mais la suppuration, déjà fort abondante avant l'opération, le devint encore davantage. Dès le quatrième jour, les ligatures étoient si lâches, qu'il fallut les raccourcir d'un pouce chacune, pour les serrer au point où elles l'étoient d'abord. Elles avoient par conséquent déjà divisé l'intestin dans la longueur d'un demi-pouce.

Le septième jour, il survint un dévoiement, qui céda au bout d'une semaine à l'usage des remèdes généraux usités en pareil cas. Le traitement ne fut ensuite troublé par aucun accident. La ligature du côté droit, qui embrassoit la fistule la plus ancienne, se relâchoit beaucoup plutôt que l'autre; elle tomba le quarante-sixième jour; tandis que la gauche resta jusqu'au cinquante-quatrième. C'est à cette époque seulement que la suppuration commença de diminuer.

Après la chute des ligatures, on pansa le malade avec une mèche de charpie introduite dans l'anus, et dont l'extrémité épanouïe écartoit les bords des fentes que les plombs avoient laissées à la marge de l'anus. Ces plaies furent enfin

enfin cicatrisées et la guérison complète, le 76e. jour de l'opération.

Explication de la PLANCHE IV.

Fig. 1. Gorgeret de bois, concave d'un côté, convexe de l'autre, long de 7 pouces et large de 7 à 8 lignes, servant à l'incision de la fistule à l'anus.

Fig. 2. Stylet d'or, d'argent ou d'acier, de 6 pouces et demi à 7 pouces de longeur, sur deux tiers de ligne de diamètre. Il est cylindrique et sans bouton : ces bouts sont seulement un peu arrondis.

Fig. 3. Canule d'or ou d'argent, d'environ 6 pouces de longeur, et s'adaptant exactement au stylet. Le bout 3 est terminé comme l'extrémité de la canule d'un trocart.

Fig. 4. Trocart d'or ou d'acier, de la même grosseur que le stylet, et s'adaptant exactement à la canule, qu'il surpasse en longueur de toute sa pointe. Il est terminé d'un côté par une espèce de lentille.

Fig. 5. Pince d'argent, d'acier ou de cuivre, servant à retirer le plomb de l'intestin. Sa longeur est de 7 pouc. et la largeur de chacune de ses branches d'environ 6 lign.

— *a f g.* Goutière formée par la réunion des branches coupées en biseau suivant leur longeur. — *f g.* Fente d'une ligne et demie de profondeur, résultant de l'écartement des branches, et destinée à recevoir le bout du stylet et de la ligature. Elle a un peu moins d'une ligne à son extrémité la plus large *f*, de sorte qu'elle ne peut admettre le bout de la canule. — *a b.* Branche *mâle*, et *f d.* branche *femelle*, isolées dans les *Fig.* 6 et 7. — *r.* Ressort tendant à écarter les branches.

Fig. 6. Branche femelle de la pince. — *t.* Arrêt du cul de sac, pour retenir l'autre branche. — *t u.* Recouvrement mousse, s'adaptant exactement à la convexité de la branche mâle, et recouvrant toute la fente, lorsque la pince est ouverte.

Fig. 7. Branche mâle terminée par un prolongement *y*, devant être reçu dans le cul de sac *t*, qui termine la branche femelle. Ce prolongement est moins large que le cul de sac de toute l'étendue de l'ouverture de la pince. — *y z.* Côté de la branche coupé à vive-arrête, et garni de sillons ou raies longitudinales, ainsi que le côté correspondant de la branche femelle, afin de mieux retenir le plomb.

Fig. 8. Coupe de la pince pour faire paroître le recouvrement.

Fig. 9. Canule d'or ou d'argent, applatie, longue de 5 à 6 lignes, large de 2, destinée à serrer la ligature. Elle est vue de face.

Fig. 10. Canule semblable, plus longue, vue de champ, afin de faire paroître les fentes *x*, destinées à recevoir et fixer les extrémités du fil de plomb. Les bouts de ces canules doivent être très-mousses, de peur qu'ils ne coupent les ligatures.

RÉFLEXIONS.

Nous ne prétendons pas faire ici l'histoire des fistules à l'anus, ni proposer pour cette maladie un genre de curation exclusif. Tous les bons praticiens savent que, si la ligature convient dans un grand nombre de cas, il est aussi des circonstances particulières qui rendent quelquefois préférable l'incision par l'instrument tranchant. L'unique objet que nous nous proposons en ce moment, c'est de faire connoître la méthode et les instrumens particuliers que nous employons depuis long-temps avec avantage, lorsque nous croyons la ligature préférable aux autres moyens de guérison.

Pour rendre plus sensible la manière d'agir de nos instrumens, nous les avons en quelque sorte mis en action ; nous les avons adaptés aux cas particuliers qui nous ont paru les plus propres à peindre successivement tous les détails de l'opération, en présentant par gradation les principales variétés de la maladie.

Nous allons maintenant rappeler en peu de mots les principaux moyens employés jusqu'à présent pour la ligature des fistules à l'anus. Ce rapprochement mettra le lecteur à portée d'apprécier les diverses méthodes, et de reconnoître les avantages et les inconvéniens propres à chacune d'elles.

La ligature des fistules stercorales étoit en usage au temps d'*Hippocrate*, qui décrit cette opération avec sa précision et son exactitude ordinaires. Sa manière de la faire étoit même préférable, à bien des égards, à toutes celles qu'on a depuis introduites dans l'art. Il se servoit d'un fil de lin très-fin, plié en cinq, et cordé sur un crin de cheval. Il portoit cette ligature dans le trajet fistuleux, au moyen d'un stylet d'étain, percé d'un œil près de son extrémité qu'il enfonçoit jusqu'à ce qu'il rencontrât l'*index* gauche placé dans l'intes-

tin. Il replioit alors l'extrémité du stylet avec ce même doigt, qui lui servoit ensuite à dégager le bout de la ligature et à le ramener par l'anus (*a*). Il retiroit le stylet, nouoit ensuite les bouts de la ligature, et la resserroit tous les jours à mesure qu'elle coupoit les parties. Si le fil venoit à se pourrir avant que la section fût achevée, il passoit une nouvelle ligature, au moyen du crin, qu'il avoit disposé exprès pour cet usage, et non, comme l'ont cru quelques auteurs, pour accélérer la section.

La méthode d'*Hippocrate*, ou de l'auteur, quel qu'il soit, du *Livre des Fistules*, paroît s'être perdue ensuite, puisque *Celse* n'en fait pas mention, qu'il n'est pas même question de la ligature dans le fragment de *Léonides* sur les fistules, qui nous a été conservé par *Aëtius* (*b*); et que *Paul d'Egine* n'en parle qu'en passant, et comme d'une méthode peu suivie.

(*a*) *Ubi verò specillum contigerit digitum, inflexâ summâ specilli parte, initium lini, quod est in specillo, per digitum adducito: et specillum quidem rursùs extrahito. Lib. de Fistulis*, tom. iv de la collect. d'*Haller*.

(*b*) Voy. *Hist. de la chir.* tom. ij, liv. v, pag. 442.

Celse décrit à la vérité une espèce de ligature ; mais ce n'est pas la ligature des fistules stercorales proposée par *Hippocrate* : c'est seulement la ligature de la peau qui recouvre un trajet fistuleux dans le voisinage de l'anus. Il n'emploie que le scalpel, lorsque la fistule se porte vers l'intestin. Le texte même de *Celse* ne peut laisser aucun doute à cet égard. Cet auteur prescrit de porter jusqu'au fond du cul de sac de la fistule un stylet troué à son autre bout, et enfilé d'un fil double ou triple, et d'inciser *la peau* sur la pointe de ce stylet, pour le retirer par cette nouvelle ouverture. Il est évident qu'il n'est pas ici question d'une fistule qui intéresseroit l'intestin : on pourroit même croire, avec quelque fondement, que *Celse* rejetoit toute opération lorsque la fistule étoit complète, au moins lorsque son ouverture interne se trouvoit à une certaine profondeur dans le rectum ; puisque, dans ce cas, il ne conseille que des remèdes topiques (*a*).

C'est cependant l'opération de *Celse*

(*a*) *Si intùs aliqua* (*fistula*) *procedet, quò ferrum tutò pervenire non poterit, collyrium demittendum erit.* Lib. VII, cap. 7.

que la plupart des auteurs ont prise pour modèle dans la ligature des fistules, communiquant avec le rectum, soit qu'elles fussent complètes, soit qu'elles se bornassent près des parois de l'intestin, dépouillé en cet endroit de son tissu cellulaire. Dans le premier cas, ils introduisoient par l'ouverture externe, une espèce de *stylet à séton*, le faisoient pénétrer dans le rectum, et le ramenoient par l'anus avec le doigt, soit en renversant l'intestin, lorsque l'ouverture interne étoit peu élevée, soit en repliant le stylet, lorsqu'elle étoit profonde. Le stylet étoit le plus souvent d'argent; quelques praticiens ont cependant employé un stylet de plomb, sans doute à cause de la flexibilité de ce dernier métal (*a*).

Lorsque la fistule ne pénétroit pas dans le rectum, on perçoit les parois amincies de l'intestin, en poussant fortement avec le stylet. Cette manœuvre devoit être extrêmement douloureuse; et c'est ce qui fit ensuite imaginer de substituer une pointe mousse au bouton qui terminoit ordinairement le stylet: quelques-uns même aiguisèrent cette

(*a*) Voyez *Paré*, liv. XIII, chap. 23.

pointe et la rendirent tranchante; mais alors il devenoit difficile de lui faire parcourir le trajet fistuleux, sans blesser les parties environnantes. Pour remédier, jusqu'à un certain point, à ce dernier inconvénient, *Fabrice d'Aquapendente* proposa de placer une petite boule de cire au bout de l'instrument. Un moyen plus commode et plus sûr s'offrit au génie inventeur de *Paré;* c'est une canule qu'il portoit contre l'intestin, et dans laquelle il passoit une aiguille, dont la pointe étoit en forme de lancette. Il retiroit ensuite l'aiguille et la canule, pour employer son stylet de plomb, comme dans la fistule complète.

Ce procédé avoit sur les autres méthodes l'avantage de ne pas exposer le chirurgien à se blesser le doigt, en retirant du rectum, ou en repliant dans la cavité de cet intestin, un instrument très-pointu; mais, en revanche, après avoir retiré la canule, on pouvoit être exposé à ne retrouver que difficilement l'ouverture qu'on venoit de faire, surtout si les parois de l'intestin étoient dénudées dans une grande étendue. L'introduction de la canule elle-même, dont l'extrémité présentoit une grande

surface, ne devoit pas toujours être facile, à moins qu'on ne la conduisît sur un stylet, ce que *Paré* n'annonce point.

Tels sont les instrumens mis en usage jusqu'à présent pour passer la ligature, auxquels on peut ajouter le *bec-à-corbin*, avec lequel *Girault* amenoit par l'anus l'extrémité du stylet et l'espèce de *lardoire* imaginée par *Foubert*, pour porter un fil métallique dans le trajet fistuleux.

Il est inutile, sans doute, de faire remarquer combien il étoit difficile de ramener le stylet par le rectum, lorsque la fistule étoit un peu élevée; quelle douleur on devoit causer, en repliant sur le bord de l'ouverture de la fistule un instrument de métal, qui nécessairement devoit avoir une certaine fermeté, lors même qu'il étoit d'étain, comme quelques auteurs l'avoient proposé; combien il étoit difficile de ne pas décoller et même déchirer les parois du rectum. D'après cela, l'on ne sera point étonné que beaucoup de praticiens n'aient employé la ligature que sur des sujets qui se refusoient absolument à l'incision.

Quant à la matière de la ligature, on la composoit ordinairement de plu-

sieurs fils de lin ou de chanvre, employés seuls ou entremêlés de crin, à la manière de *Paré*. Quelques praticiens préféroient la soie, comme moins sujette à se pourrir.

Presque tous les auteurs conseilloient de serrer cette ligature par un nœud, à la manière d'*Hippocrate*. *Fabrice d'Aquapendente* la rouloit sur un petit cylindre de bois. *Riolan* avoit imaginé, pour le même objet, une espèce de treuil fort compliqué, et *Girault* son *instrument fistulaire*, qui n'étoit autre chose qu'un anneau, sur lequel on nouoit les bouts de fil, et qu'on renfermoit dans un étui, percé à l'une de ses extrémités, pour le passage de la ligature (*a*).

Foubert imagina de lier les fistules avec un fil de plomb tiré à la filière, dont il réunissoit et tordoit les extrémités. Cette espèce de ligature a sur toutes les autres l'avantage de causer moins de douleur, en coupant les parties qu'elle embrasse, et de ne pas s'altérer aussi promptement. Malgré cela, plusieurs praticiens l'ont abandonnée, parce qu'en

---

(*a*) Voyez la *chirurg. de Dalechamps*. Paris, 1610, pag. 631 & 659.

tordant le plomb on l'alonge, au lieu de raccourcir et de resserrer l'anse, comme on se le propose ; qu'on le casse souvent, et que d'ailleurs cette torsion tiraille d'une manière très-douloureuse les bords de l'ouverture de la fistule.

Notre manière de faire la ligature épargne au malade les douleurs inséparables des autres méthodes, en même temps qu'elle rend l'opération très-facile. Avec la pince on peut, sans craindre de blesser le rectum, aller saisir la ligature à une grande profondeur, opérer par conséquent, et guérir comme nous l'avons fait des fistules qui s'élèvent beaucoup plus haut que la portée du doigt, et regardées jusqu'à présent, par tous les praticiens, comme au-dessus des ressources de l'art (*a*).

Il est inutile d'insister sur les avantages qu'on doit retirer de la canule dont nous nous servons pour introduire et diriger le fil de plomb, et sur la facilité et la sureté avec laquelle on perce l'intestin, et l'on introduit dans

(*a*) Voy. *Bertrandi*, Traité d'opérations. *Acrell*, Chirurgische Vorsalle, apud *Richter*, Chirurg. bibl. tom. iv, pag. 457.... *Bell*, System of Surgery, volume ij, chap. 20, pag. 305, &c.

sa cavité cette même canule, au moyen de notre trocart. Nous ferons seulement remarquer, qu'en serrant la ligature au moyen d'une petite canule sur laquelle on replie les extrémités du plomb, on épargne au malade les douleurs vives inséparables de la torsion ; qu'on n'alonge pas le plomb, qu'on n'est pas exposé à le rompre ; qu'on est toujours sûr de les resserrer à volonté et d'une quantité déterminée ; et qu'enfin on n'est jamais obligé d'achever la section avec le bistouri, puisqu'on peut toujours accourcir l'anse formée par la ligature, et même la faire entrer toute entière dans la canule.

Nous terminerons cet article par cette remarque importante, que le traitement des fistules à l'anus par la ligature, pratiquée à notre manière, n'est pas plus long que lorsqu'on a incisé avec le bistouri ; qu'il est même souvent beaucoup plus court ; que d'ailleurs le malade n'est pas obligé de garder le lit, et qu'il n'est pas exposé, comme dans l'autre espèce d'opération, à une suppuration abondante, et à tous les accidens d'une grande plaie.

OPÉRATION DE LA FISTULE A L'ANUS, par l'incision (a).

OBSERVATION PREMIÈRE.

Fistule complète.

Marie Bisard, âgée de vingt-six ans, se rendit à l'hôtel-dieu le 7 avril 1788, pour y être traitée d'une fistule stercorale, suite d'un dépôt à la marge de l'anus, survenu six ans auparavant. Cette femme avoit déjà subi deux traitemens par les caustiques, aussi longs qu'infructueux. L'orifice externe de la fistule, étroit et calleux, étoit placé sur la fesse droite, à un pouce de l'anus. Un stylet, introduit par cette ouverture, pénétroit facilement dans le rectum, qui se trouvoit percé à un pouce et demi de son extrémité.

Comme cette femme n'avoit point d'autre incommodité que sa fistule, M. *Desault* crut pouvoir l'opérer dès le lendemain de son arrivée, sans autre précaution qu'un simple lavement, donné quelques heures avant l'opération. Cette femme étant couchée sur le côté ma-

(a) Extr. du Jour. de chir. t. iij, p. 185 & suiv.

lade, la fesse gauche relevée par un aide, il porta par l'ouverture externe de la fistule, une sonde cannelée, sans cul de sac, qu'il fit pénétrer dans le rectum, la dirigeant avec le doigt introduit dans l'anus, afin que le passage de cet instrument causât le moins de douleur possible ; ensuite il retira le doigt de la cavité du rectum, pour porter à sa place le gorgeret de bois (*pl. IV, fig.* 1, *pag.* 96.), légérement enduit de cérat sur sa convexité ; enfin, après avoir engagé le bout de la sonde cannelée dans la gouttière du gorgeret, et avoir fait tenir cet instrument par un aide, il conduisit sur la cannelure de la sonde, qu'il tenoit lui-même, un bistouri long et étroit, qu'il enfonça jusqu'au gorgeret et avec lequel il coupa d'un seul coup, de dedans en dehors, et sans danger de blesser les autres parties, tout ce qui se trouvoit compris entre le trajet de la fistule et l'anus. Cette opération ne dura qu'un instant : le sang ne donna presque point et s'arrêta de lui-même.

La malade fut pansée avec une grosse mèche de charpie, longue de quatre pouces et enduite de cérat, qu'on introduisit dans l'intestin, et dont on ra-

mena une partie entre les bords de la plaie. On acheva de remplir le vide de charpie mollète : on renouvela ce pansement toutes les vingt-quatre heures.

La nuit du quatrième au cinquième jour, la malade se présenta pour la première fois à la garderobe, et les efforts qu'elle fit pour expulser les excrémens, produisirent une légère hémorrhagie, qu'on arrêta sans difficulté par le moyen d'une mèche un peu plus grosse que celles dont on s'étoit servi jusqu'alors, et de quelques boulettes de charpie, saupoudrées de colophone et légérement comprimées. Cette hémorrhagie se renouvela trois fois pendant les deux jours suivans, et céda toujours aux mêmes moyens. Ce petit incident ne retarda point la guérison, qui fut complète le 22e. jour.

OBS. II. *Antoine Contant*, âgé de quarante-sept ans, ressentit une douleur vive dans le canal de l'urètre, au mois de février 1790. Peu de jours après, il aperçut un engorgement peu douloureux au périnée et au côté droit de la marge de l'anus, et dès-lors il ne rendit plus les urines que goutte à goutte. On lui fit prendre inutilement, pendant quatre mois, des boissons diurétiques,

et une foule de remèdes internes. Son état resta le même jusqu'au cinquième mois, qu'un dépôt parut vers la partie postérieure de la marge de l'anus, du côté droit. A cette époque l'engorgement du périnée diminua, et le cours des urines redevint libre. Le dépôt s'ouvrit de lui-même, à un pouce de la marge de l'anus, et resta fistuleux. Le malade négligea pendant un an cette incommodité, qui ne l'empêchoit point de vaquer à ses occupations ordinaires; mais enfin quelques douleurs, et surtout la malpropreté inséparable de son état, l'engagèrent à se rendre à l'hôtel-dieu, le 28 octobre 1791, dix-huit mois après la première apparition de sa maladie. Alors, le trajet fistuleux étoit ouvert dans le rectum, deux pouces au-dessus de la marge de l'anus. Il étoit accompagné de duretés considérables, qui se prolongeoient sur la fesse droite autour de l'ouverture extérieure, où l'on voyoit un engorgement assez considérable.

Lorsqu'on eut en partie dissipé l'engorgement de la fesse, par l'usage des cataplasmes émolliens continués pendant les cinq premiers jours, on incisa la fistule sur la sonde cannelée et le gor-

geret de bois, de la manière décrite dans l'observation précédente. On employa aussi le même pansement, que l'on continua jusqu'à l'entière cicatrisation de la plaie, qui eut lieu le vingt-huitième jour après l'opération.

OBSERV. III. *Fistule externe.*

La femme *Peyer*, âgée de quarante-huit ans, eut au mois d'octobre 1789, un dépôt considérable qui s'ouvrit spontanément au côté droit, et à peu de distance de la marge de l'anus, où il resta une fistule, pour laquelle elle vint à l'hôtel-dieu quelques semaines après. L'intestin n'étoit pas percé; on le trouva seulement dénudé et aminci dans l'étendue d'un pouce et demi. On pratiqua l'opération de la même manière que dans les cas précédens, quoique la fistule n'eût point d'ouverture inférieure. On poussa l'intestin contre le gorgeret, au moyen de la pointe de la sonde cannelée, portée jusqu'au haut de la dénudation, et l'on incisa ensuite d'un seul coup, toutes les parties comprises entre ces deux instrumens.

La plaie fut cicatrisée le vingt-huitième jour, et la malade guérie à la même époque.

Observ. IV. *Fistule interne.*

Au commencement d'août 1789, *Victoire Guiterme*, âgée de neuf ans, ressentit de fortes cuissons dans le rectum. Bientôt après, une inflammation considérable s'étendit depuis l'anus jusqu'au milieu de la fesse gauche, et fut suivie d'un dépôt qui s'ouvrit dans le rectum, à la hauteur d'un pouce. Quoique le foyer ne se vidât pas complétement, il ne se fit point d'ouverture à l'extérieur; et trois mois après, lorsque la malade vint à l'hôtel-dieu, la peau commençoit seulement à s'amincir et à se désorganiser dans une petite étendue.

M. *Desault* incisa d'abord la peau dans toute l'étendue du foyer purulent, et le plus près possible de la fesse; puis, après avoir mis à découvert, par une seconde incision, un clapier qui se portoit vers le coccix, il saisit avec les doigts l'angle de la peau résultant de ces deux incisions, et il excisa la peau amincie et désorganisée, qu'il avoit laissée toute entière du côté de l'anus, afin de pouvoir l'emporter d'un seul coup de bistouri. Il introduisit ensuite une sonde cannelée dans le trajet fistuleux, et fendit l'intestin sur le gorgeret de bois.

La malade fut pansée à la manière ordinaire, avec une mèche, des boulettes de charpie brute et deux compresses soutenues par le bandage en T. La suite du traitement n'eut rien de remarquable, et la malade sortit de l'hôpital parfaitement guérie, trente-quatre jours après l'opération.

OBSERV. V. *Fistule complète, au-dessus de la portée du doigt.*

Thérèse Vacry, âgée de 36 ans, eut au mois de juillet 1785, à la fesse gauche et près de l'anus, une tumeur inflammatoire, accompagnée de douleurs vives et pulsatives, qui se termina par un dépôt très-étendu. Les douleurs diminuèrent alors et cessèrent presque entièrement, quelques jours après, lorsque le pus se fut écoulé par une ouverture qui se forma sur la fesse, à quatre pouces environ de la marge de l'anus.

Un charlatan, que la malade consulta, promit de la guérir par des injections caustiques, qui n'eurent d'autre effet, que de causer des douleurs très-vives et très-longues.

Après l'empirique vint un chirurgien, qui excisa toute la peau amincie qui recouvroit le foyer, depuis l'ouverture

située vers le milieu de la fesse jusqu'auprès de l'anus. Cette opération parut réussir d'abord : la plaie se ferma même, au bout de quelques semaines; mais elle se rouvrit aux deux extrémités de la cicatrice, huit jours après cette apparente guérison.

On essaya ensuite, successivement pendant dix-huit mois, tous les remèdes internes et tous les topiques offerts par l'ignorance et le charlatanisme. Enfin la malade, convaincue de leur inutilité, se détermina à venir chercher à l'hôtel-dieu les vrais secours de l'art.

A cette époque, les environs des ouvertures extérieures étoient durs et calleux. Un trajet fistuleux, accompagné de callosités, s'étendoit d'une ouverture à l'autre, puis remontoit le long du rectum, dans la cavité duquel le stylet alloit se rendre, beaucoup au-dessus de la portée du doigt, puisqu'on ne pouvoit en atteindre le bout qu'au moyen du gorgeret enfoncé de quatre à cinq pouces. Il suintoit des ouvertures externes une sanie rousseâtre et quelquefois sanguinolente.

Comme la malade étoit cacochyme, on la prépara pendant quelques jours, par des boissons délayantes, un émeti-

que et un purgatif léger, et M. *Desault* l'opéra le 21 août 1787, de la manière suivante. Il incisa d'abord sur la sonde cannelée et d'un seul coup de bistouri, toute la peau placée entre les deux ouvertures de la fesse. Il conduisit ensuite la sonde cannelée dans le sinus qui montoit le long du rectum, en dirigeant avec le doigt placé dans l'intestin; et lorsqu'il en eut fait sortir la pointe par l'ouverture intérieure, et qu'il l'eut placée dans la gouttière, il fendit l'intestin sur le gorgeret de bois, de la même manière qu'il l'avoit fait chez les malades des observations précédentes; à cela près, qu'il fut obligé d'employer un bistouri plus long que celui dont il se sert dans les cas ordinaires.

Cette opération ne fut pas suivie, comme on auroit peut-être pu la craindre, d'une hémorrhagie considérable. Le peu de sang qui suintoit des bords de la division s'arrêta facilement, au moyen d'une mèche portée dans l'intestin, jusqu'au-dessus de la plaie, et de boulettes de charpie saupoudrées de colophone.

Le dévoiement survenu cinq jours après l'opération, cessa le dixième;

mais la plaie tarda quelque temps à se déterger, et la cicatrice ne fut complète, et la malade bien guérie, que le soixante-neuvième jour du traitement.

Les Réflexions *au cahier prochain.*

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois de mai 1793; par le citoyen BOUCHER, *médecin.*

Le temps a été inconstant du 1er au 12 de ce mois; le tonnerre, durant cet espace de temps, a grondé plusieurs jours. La nuit du 11 au 12, nous avons essuyé un orage violent, avec une succession presque point interrompue d'éclairs et de violens coups de tonnerre: il y a eu en même temps une forte averse entremêlée de grêle, qui cependant n'a point causé de dommage dans nos champs. Le vent du nord ayant soufflé opiniâtrément après le 13, il s'en est ensuivie une sécheresse dommageable pour les productions de la campagne.

Il n'y a eu aucun jour, dans le mois, marqué par des chaleurs vives, la liqueur du thermomètre ne s'étant pas élevée au-dessus de terme de 17 degrés; et ce n'est que le 11, le 12 et le 13, qu'elle est parvenue à ce terme. Dans la première quinzaine du mois, il a

gelé à la campagne presque toutes les nuits.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation, et son plus grand abaissement a été de 5 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 2 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 12 fois du Nord.
4 fois du Nordvers l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
5 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'ouest.
3 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 23 jours de temps couv. ou nuag.
10 jours de pluie.
3 jours de grêle.
4 jours d'éclairs.
4 jours de tonnerre.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité jusque vers la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de mai 1793.

Il y a eu peu de maladies aiguës répan-

dues dans la ville pendant le cours de ce mois; en conséquence nous n'avons eu à traiter dans nos hôpitaux de charité que peu de citoyens de la fièvre continue : il n'en a pas été de même des hôpitaux militaires, où la fièvre putride a fait du ravage; les infirmiers mêmes la contractoient, malgré les bons alimens et le bon vin qu'on leur prodiguoit; et plusieurs en ont été les victimes.

Nombre de personnes de différens états ont essuyé la pleuro-péripneumonie et des rhumatismes inflammatoires, effets de la fraîcheur des nuits; c'est aussi à la même cause que l'on a dû attribuer les rhumes de poitrine qui ont été communs, et qui ont eu des suites fâcheuses dans les personnes pui ne se sont point assujetties à un traitement méthodique. Les diarrhées bilieuses ont été aussi très-communes; on les a combattues avec succès avec le petit lait clarifié et les décoctions d'orge et de gruau.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Observations sur la nature et sur le traitement de la phthisie pulmonaire ; par ANTOINE PORTAL, *professeur de médecine au collége de France, d'anatomie et de chirurgie au jardin national des plantes, des Académies des sciences de Paris, de Bologne, de Turin, de Padoue, de Harlem, de Montpellier et d'Edimbourg. A Paris, chez les citoyens* Dupont, *imprimeurs-libraires, rue de Richelieu*, N°.14. *Prix 5 liv. 5 s. br.*

Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem, omnibus verò naturam et naturæ suæ omnia. PLINIUS, *Hist. nat. præf. ad Vespasianum.*

1. Si la médecine a fait des progrès dans ce siècle, c'est principalement aux traités particuliers que l'on en est redevable ; les médecins éclairés qui font une étude appro-

fondie d'une partie de la science, sont comme les géographes savans et zélés, qui, connoissant déjà toutes les provinces d'un royaume ou bien les départemens d'une république, ne s'attachent pourtant, chacun en particulier, qu'à en détailler une, dans le dessein de la décrire avec plus d'exactitude. C'est ainsi que par leurs travaux, *Torti*, *Lind*, *Sénac* et plusieurs autres médecins, sont parvenus à détruire de vieux préjugés et à faire admettre des vérités intéressantes.

Le citoyen *Portal*, fort connu par son histoire de l'anatomie et par d'autres ouvrages, donne dans ce nouveau traité de nouvelles preuves de son zèle infatigable, en s'occupant au milieu de ses travaux journaliers, d'une matière importante, et qui n'a pas été assez approfondie. Parmi les auteurs qui ont écrit sur la phthisie pulmonaire, il ne s'en trouve aucun qui ait réuni tous les objets qui appartiennent à ce sujet, ou qui l'ait même traité d'une manière satisfaisante à tous égards, surtout relativement à la médecine clinique. *Hoffman*, *Van-Swieten*, *Lieutaud*, &c. ont parlé de la phthisie pulmonaire, mais leurs plans écartoient les détails; ils ne pouvoient donc que présenter des idées sommaires et des principes généraux. Ecoutons notre auteur dans l'introduction de son ouvrage.

« C'est à *Morton* et aux nosologistes mo-

dernes; c'est à *Sauvages* qu'on doit des observations importantes sur les différences de cette maladie. *Morton* a sur-tout bien vu qu'on ne pouvoit s'en former une idée précise, ainsi que du traitement qui lui convient, qu'en la divisant en ses diverses espèces; mais comme, à cette époque, on étoit bien loin d'avoir fait des recherches exactes et suivies sur les phénomènes que présente l'ouverture des corps; et comme la chimie n'avoit pas encore dessillé les yeux des médecins sur le fatras des remèdes dont ils fatiguoient leurs malades, il en est résulté que *Morton* n'a eu que des idées vagues, souvent erronnées, sur les causes et le siége de la maladie, ainsi que sur l'action des remèdes qu'il a prescrits en si grand nombre. Les formules, dont son ouvrage est plein, n'offrent souvent qu'une collection monstrueuse de drogues dont les effets doivent, ou se détruire mutuellement, ou donner lieu à des résultats bien différens de ceux qu'il faudroit obtenir; elles se ressentent de la polypharmacie des arabes, que nos médecins praticiens ont si souvent adoptée; ce qui n'a pas peu concouru à retarder nos connoissances sur le véritable effet des remèdes. »

Ainsi l'objet du citoyen *Portal* a été de rassembler dans le même ouvrage des vérités qui ont été trop négligées jusqu'ici, et de pré-

senter un grand nombre d'observations qui, classées d'après leur analogie, tendent à des résultats faits pour bien diriger le praticien.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première contient quatorze articles, qui traitent des diverses espèces de phthisie pulmonaire. Le premier a pour objet la phthisie de naissance et la scrophuleuse. A l'ouverture des individus qui ont succombé à la phthisie de naissance ou à la scrophuleuse, l'auteur a trouvé presque toujours des tubercules de différente grandeur dans les poumons; ces tubercules étoient en général plus ou moins avancés vers les périodes de l'inflammation et de la suppuration; ils forment des abcès, des foyers purulens; quelquefois ces petites tumeurs participent de la nature du squirre, et leur existence se manifeste seulement par une toux sèche. Ils finissent par dégénérer en ulcères qui corrodent et détruisent le poumon. Indépendamment des altérations propres aux glandes lymphatiques du poumon dans les phthisiques de naissance et les scrophuleux, on trouve souvent des indurations considérables dans ce viscère, les vaisseaux aériens et les vaisseaux sanguins tellement rétrécis, qu'on ne peut en découvrir la cavité. La conformation extérieure force presque toujours à porter le prognostic fâcheux sur les personnes qui ont

une disposition originaire à la phthisie: taille fluette, haute stature, poitrine rétrécie dans ses dimensions, épaules élevées et rapprochées; de là le resserrement du poumon gêne dans la circulation de cet organe, ses altérations, lorsque les parois de cette cavité ne croissent pas en proportion des parties contenues,-disposition rachitique dans la charpente, contour de la poitrine irrégulier, sont ordinairement les signes de la phthisie de naissance. Ces vices de conformation peuvent avoir des suites très-promptes et très-funestes, même avant que le corps ait pris son développement complet, tandis que la phthisie secondaire survient indifféremment à tous les âges. Les symptômes caractéristiques de la phthisie originaire sont une toux sèche, accompagnée d'une fièvre lente, et plus ou moins d'oppression à la poitrine, une expectoration muqueuse et l'engorgement des glandes lymphatiques. L'auteur fait ensuite une digression fort intéressante sur cette question: La phthisie pulmonaire est-elle contagieuse? Après avoir énoncé l'opinion de plusieurs médecins qui ont craint d'ouvrir le corps des phthisiques, il avoue avoir hésité long-temps pour faire de semblables ouvertures. Mais son zèle infatigable pour les progrès de l'art de guérir, son ardeur pour l'avancement des sciences qui ont une connexion immédiate

avec l'économie animale, d'ailleurs, la conviction de l'utilité de ses travaux, lui ont fait surmonter sa répugnance naturelle, et il n'a pourtant jamais ressenti aucune atteinte de cette maladie. Il détruit l'opinion de ceux qui croient que le contact des personnes, des hardes même suffit pour communiquer cette maladie, et attribue avec raison cette contagion à une disposition organique vicieuse déjà préexistante. La base de la méthode curative du citoyen *Portal* a toujours été conforme à l'indication, et ses moyens ont été puisés dans le règne végétal; il a conseillé les béchiques incisifs, les sucs de plantes apéritives, les boissons adoucissantes et rafraîchissantes, et proscrit les laitages et les incrassans.

Le second article de cet ouvrage a pour objet la phthisie pléthorique. On voit aisément dans cette disposition morbifique, que les vaisseaux du poumon s'engorgent en prenant une diathèse inflammatoire, qui les détermine à l'ulcération et à la suppuration: cette maladie est très-fréquente; l'excès de sang qui doit sortir par la menstruation chez les personnes du sexe, la toux, la difficulté de respirer, les gonflemens œdémateux aux parties inférieures, sont les symptômes les plus ordinaires de cette phthisie. Les hommes ne sont point exempts de cette surabon-

dance de sang; mais la nature, toujours prévoyante, les en délivre par les hémorrhoïdes : l'excès dans le régime ou dans les exercices peut occasionner cette pléthore. La toux est produite par l'engorgement des vaisseaux sanguins : on préviendra ses suites funestes par la saignée administrée dans le commencement de la maladie. L'auteur interdit les rémèdes chauds, les alimens incrassans, les eaux ferrugineuses; il ordonne les alimens fort légers, les végétaux rafraîchissans et les boissons acidules, si la toux ne s'y oppose.

Dans l'article troisième, il est question de la phthisie qui succède aux fièvres exanthématiques, à d'autres éruptions cutanées, et de celles qui surviennent à des métastases. On comprend sous ce titre les phthisies à la suite des maladies aiguës, avec des éruptions à la peau, comme la petite vérole, la rougeole, l'érysipèle, les fièvres miliaires, scarlatines, et autres fièvres exanthématiques. A l'ouverture des corps, dans ces espèces de phthisie, on trouve les poumons gonflés et comme injectés dans toute leur substance, d'un sang noirâtre ; ils sont adhérens avec la plèvre; il n'y a ni tubercules, ni boutons varioliques, mais de la rougeur, de la lividité, et même inflammation gangreneuse : on a recours à la saignée dès les

premiers symptômes. Les maladies éruptives donnent lieu d'autant plutôt à la phthisie, que l'on insiste plus sur l'usage des échauffans. Les moyens de la prévenir sont, le vésicatoire ou le cautère, les sudorifiques légers, l'eau et les bouillons de grenouille, de tortue, et les laitages.

La phthisie catarrhale est l'objet du quatrième article. Après avoir exposé les diverses altérations des glandes bronchiques et lymphatiques, les ulcérations plus ou moins squirreuses, les abcès de l'organe de la respiration et leur acrimonie réciproque, le citoyen *Portal* dit avoir trouvé dans quelques auteurs des traces des faits qu'il a observés. Les enfans, les personnes phlegmatiques sont souvent affectés de rhumes catarrheux ; la membrane pituitaire filtre alors une grande quantité de matière pituiteuse ; cette excrétion vient-elle à être interceptée, il en résulte un engorgement de glandes et de criptes, et de là une phthisie laryngée ou bronchique. L'auteur conseille l'ipécacuanha dans le commencement, afin d'exciter de légères évacuations glaireuses : l'humeur catarrhale doit être atténuée, divisée ; il prescrit les eaux minérales sulphureuses et le lait d'ânesse.

Dans le cinquième article, l'auteur traite avec la même sagacité de la phthisie qui sur-

vient après des maladies inflammatoires du poumon; cette phthisie est assez commune, sur-tout quand la péripneumonie n'a pas été traitée convenablement; les remèdes doivent être dirigés suivant la nature de la congestion pulmonaire, indiquée par le tempérament du malade; s'il est pléthorique, il faut détruire la disposition inflammatoire par la saignée, les boissons adoucissantes, relâchantes et légérement rafraîchissantes; s'il est dans un état de langueur, d'atonie, il faut employer les incisifs, divisans, atténuans et les vésicatoires, afin d'extraire l'humeur délétère qui vicie la lymphe.

Le sixième article traite de la phthisie qui succède à l'asthme. Le citoyen *Portal*, après avoir donné des observations à lui propres, n'est pas de l'avis de *Sauvages*, sur les signes caractéristiques de la phthisie asthmatique; son opinion est fondée sur les faits de son Mémoire à l'Académie des sciences sur les glandes bronchiques, volume de l'année 1781. Il dénie en quelque manière l'irritabilité et la contractilité des poumons admise par *Morton*, et s'étaie de l'inspection anatomique et des expériences faites sur les animaux vivans : dans cette maladie on évite les remèdes incrassans, les farineux, les laitages; on emploie les adoucissans, les humectans rendus incisifs, sui-

vant les circonstances. On peut prévenir la phthisie en atténuant et divisant l'humeur stagnante dans le poumon ; l'état du pouls, l'intensité où le collapsus de la maladie ne doivent pas être perdus de vue. L'espèce de phthisie qui succède à l'asthme est celle qui parcourt ses périodes avec moins de lenteur.

Le septième article traite de la phthisie arthritique ou rhumatismale. L'expérience a démontré au citoyen *Portal* l'extrême mobilité de l'humeur arthritique et de l'humeur rhumatismale ; retenue dans la masse du sang, elle est toujours à charge à la nature, semblable aux humeurs excrémentitielles qui n'ont pu être évacuées ; elle ne tarde pas à troubler l'harmonie des fonctions naturelles ; elle les gêne ou par son abondance, ou par sa qualité viciée ; déposée sur un viscère aussi essentiel que le poumon, elle doit prendre le caractère d'une vraie inflammation, dont l'issue est souvent funeste et les progrès si rapides, que les secours que l'art peut y apporter sont insuffisans. Les malades éprouvent souvent une rétropulsion de la matière de la goutte ou du rhumatisme, qu'on doit rappeler au dehors par des épispastiques ordonnés dans l'invasion de la maladie.

On est loin encore d'avoir une connoissance positive sur la nature de cette humeur ;

c'est en considérant les différentes excrétions, en observant les phénomènes, les altérations qu'elle produit, qu'on peut acquérir des idées exactes sur le traitement qui lui convient; notre auteur a toujours eu égard à l'état de foiblesse ou d'irritation de la poitrine, afin de prescrire les médicamens à des doses et dans des formules qui conviennent à cette circonstance : souvent la nature du vice arthritique ou rhumatisant a varié, relativement aux différentes dégénérations de l'humeur qui avoit ulcéré le poumon. En général, voici la base de son traitement pour cette maladie; les sucs des plantes chicoracées rendus incisifs par le kermès, l'oxymel scillitique lors d'un gonflement œdémateux, l'extrait d'aconit quand l'engorgement est glaireux : les eaux minérales de Barèges, de Bonnes, de Cauterets, la diète blanche, lorsque l'engorgement du poumon n'existe plus.

L'article huitième considère les excrétions de diverse nature trouvées dans les voïes aériennes : celle des calculs pneumoniques dans les personnes qui paroissent peu disposées à la phthisie, peut être suivie de cette maladie, quoiqu'elle n'ait pas été précédée par le crachement de sang. L'introduction d'un corps étranger, la poussière par exemple, se mêlant avec l'humeur glutineuse,

forme des concrétions, obstrue les conduits de l'air et gêne la respiration. Si l'on détruit l'action phlogistique qui porte ses effets sur les voies aériennes et sur le poumon, la phthisie calculeuse en est la terminaison la plus ordinaire.

C'est dans le neuvième article qu'il est question de la phthisie scorbutique. Après avoir fait l'exposé d'observations qui lui sont particulières et de ses traitemens heureux, l'auteur fait des remarques très-importantes sur cette espèce de phthisie. L'affection scorbutique s'annonce par des taches échimosées en diverses parties du corps, par le gonflement des gencives, de la langue, du voile du palais; ces symptômes sont souvent précédés par la bouffissure aux extrémités et au visage, et par des lassitudes extrêmes avant la maigreur; la toux est moins ardente, et n'est pas continue. La matière expectorée est parsemée de stries sanguinolentes. Le pouls est foible, peu inflammatoire; la maladie est plus longue et ne se propage pas dans les familles : on trouve dans la poitrine des personnes mortes du scorbut, de l'eau épanchée, le poumon gonflé, mollasse, imprégné d'une sérosité-sanguinolente; s'il est atteint d'érosion, ce n'est pas comme dans les autres phthisies, une humeur sanguine découle de sa substance; ce ne sont

pas des foyers de suppuration, ni des indurations scrophuleuses.

Le systême musculaire a une texture lâche, le cœur est ramolli, la substance du cerveau est imbue de sérosité, souvent les os du palais et de la mâchoire inférieure atteints de rachitis; les dents sont noires, gonflées, raboteuses; le changement d'air, les antiscorbutiques, les extraits amers des plantes d'*enula campana*, de fumeterre, de cresson, de cerfeuil, de trèfle d'eau, avec la terre foliée de tartre, les infusions de bourgeons de sapin de Russie, l'hydromel, l'oxymel, les acides, sont les remèdes indiqués.

Le dixième article comprend la phthisie vénérienne. Les poumons sont très-susceptibles d'être altérés par le vice vénérien, à cause de son grand nombre de vaisseaux lymphatiques; la maladie vénérienne developpe et accelère souvent la phthisie pulmonaire. La suppression des écoulemens par des injections stiptiques dans l'urètre, a souvent donné lieu à cette maladie. L'expectoration est visqueuse et souvent purulente; si cette matière provient du poumon, la maladie est alors dangereuse. L'auteur rapporte qu'ayant été consulté sur un enfant, héritier présomptif d'un royaume, infecté du virus vénérien par sa nourrice, il fut d'avis avec d'autres célèbres médecins, d'administrer le

mercure à celle-ci, moyen assuré qui guérit le nourrisson. Le traitement antivénérien, administré à trop forte dose, occasionne un ptialisme, suivi de la toux, de la difficulté de respirer; et enfin des symptômes d'une vraie phthisie. Le citoyen *Portal* a fait l'ouverture de plusieurs personnes atteintes du virus vénérien; le poumon étoit adhérent à la plèvre, plein de concrétion, d'une humeur visqueuse, épaisse, blanchâtre, semblable aux stéatomes. Les vaisseaux de ce viscère étoient gorgés de sang, les bronches et la trachée-artère remplis par une humeur rougeâtre et les glandes du larynx trés-gonflées.

La phthisie pulmonaire qui succède aux fièvres, fait la matière du onzième article; les fiévres continues, intermittentes, malignes, dégénèrent quelquefois en phthisie: un dépôt ou des congestions dans le poumon donnent lieu à cet accident fâcheux, dont le citoyen *Portal* décrit les symptômes, et rapporte des observations importantes. Les poumons sont ordinairement durs et engorgés; leur surface est inégale, bosselée et leur substance interne pleine de concrétions, et dans une telle suppuration, que le viscère tombe en putrilage. Les obstructions du poumon se terminent par la suppuration, si l'art n'en opère la résolution; ce n'est pas le quinquina qu'il faut donner dans ces cas;

mais ce sont les fondans et les apéritifs. Le citoyen *Portal* expose les moyens de distinguer les cas qui exigent l'un ou l'autre de ces procédés curatifs dans les fièvres humorales, continues et rémittentes.

Le douzième article concerne la phthisie nerveuse, hypocondriaque, hystérique et de consomption; c'est de l'altération organique respective que les phthisies ont reçu leur nom. La sensibilité extrême du systême nerveux produit une tension dans plusieurs viscères; les fonctions animales sont dérangées, et des lésions locales sont la suite ordinaire de ce désordre dans l'économie animale: il existe dans chaque organe des forces sensitives et motrices qui y exercent différentes fonctions et procurent à cet organe une sensibilité particulière ou une irritation. Les vapeurs hystériques sont souvent le prélude de la phthisie; le pouls est petit, serré, et il y a congestion dans les vaisseaux de la poitrine, de là une disposition inflammatoire et la suppuration du poumon. La mélancolie produite souvent par l'engorgement des hypocondres, détermine une respiration courte, gênée, entrecoupée, et une stagnation d'humeur dans le poumon; la circulation devient plus difficile, moins abondante par les spasmes du diaphragme; la

texture des viscères engorgée s'endurcit, devient compacte, et l'affection morbifique se propage sur le poumon. Les humectans, les rafraîchissans-doux, les apéritifs, les amers, les légers calmans, secondés du régime et de l'exercice, sont les moyens les plus efficaces que l'auteur ait employés. On peut difficilement analyser cet article intéressant, il mérite d'être lu dans l'ouvrage même. Conduit par l'ordre même du sujet, le citoyen *Portal* détermine les symptômes, les effets, le traitement de ces espèces de phthisie, et les considérant ensuite relativement à l'état, au tempérament, au sexe, il en apprécie la nature par leur rapport réciproque.

Le treizième a pour objet la phthisie, à la suite des couches. La grossesse a souvent retardé chez les femmes les progrés de la phthisie; ce n'est communément qu'aprés l'accouchement que les symptômes reviennent avec violence, et produisent la mort en peu de temps.

Le quatorzième renferme quelques observations sur la phthisie qui succède à des contusions et à des blessures de la poitrine. Cet article termine la première partie de l'ouvrage : l'auteur y fait très-heureusement l'application des principes qu'il a développés dans les précédens.

La seconde partie est divisée en cinq articles. Le premier traite des symptômes de la phthisie en général, et de ceux qui peuvent faire reconnoître ses espèces. Il y a trois degrés dans la phthisie pulmonaire; il est essentiel de bien connoître les symptômes, afin d'établir un diagnostic qui ne soit point équivoque. Le premier état est indiqué par le crachement de sang, la toux sèche, des bâillemens fréquens, les crachats gluans, l'émaciation, la fièvre lente, la chaleur et la sécheresse à la peau; le visage est communément pâle; mais dans le temps des redoublemens, on aperçoit sur chaque joue une tache de couleur rouge vermeille, et presque circonscrite. Dans ce période, les urines sont claires et abondantes, le sommeil est interrompu, la voix est rauque, quelquefois presque éteinte, et il y a de la chaleur à la gorge. Dans le second état, les symptômes énoncés s'augmentent, les crachats sont plus visqueux, copieux, sanguins, la toux est plus opiniâtre, la difficulté de respirer plus grande, les urines moins abondantes, d'une couleur plus foncée; le malade éprouve du dégoût; il lui survient quelquefois des vomissemens. Dans le troisième degré de la maladie, la fièvre est plus vive, la maigreur augmente, la respiration devient pénible;

les sueurs nocturnes sont visqueuses, fétides; le dévoiement arrive, les urines sont rares, très-rouges; les pieds, les mains, les malléoles, le visage, sont affectés de gonflemens œdémateux, les cheveux tombent, et les ongles prennent une forme crochue et une couleur bleuâtre. Les crachats ressembleut à des concrétions polypeuses, pierreuses, membraneuses, et souvent la mort survient inopinément.

L'auteur indique ensuite les variétés, les suites funestes de la phthisie; elle peut exister sans ulcération du poumon; les abcès sans expectoration de pus, peuvent occasionner la mort: il est des malades qui n'en crachent qu'à ce moment fatal; l'expectoration peut être purulente et ne pas provenir des poumons. Le médecin doit établir son diagnostic, son prognostic, son traitement sur les autres symptômes qui doivent exister, et dont la réunion fournit des indices plus assurés de la maladie que l'existence d'un seul, qui souvent est variable.

L'auteur indique la différence et les effets des hémorrhagies dans la phthisie: quelquefois, dit-il, de petits vaisseaux ouverts donnent lieu à une hémorrhagie affreuse, et d'autres fois les plus gros vaisseaux ont été détruits en même temps que de très-grandes parties du poumon, sans qu'il y ait eu pres-

que ou point d'hémorrhagie ; ce qui prouve que le prognostic de cette sorte d'accidens ne peut être le même dans tous les cas.

On peut conclure que généralement ce ne sont pas les crachemens de sang qui dépendent de la seule pléthore qui sont fâcheux ; mais que ceux qui sont produits, ou du moins qui sont accompagnés de quelque altération du poumon, en sont un effet inévitable, plutôt que la cause ; et c'est bien dans ce cas que l'expectoration du pus succède à celle du sang : *A sanguinis puto, puris sputum ;* sans doute parce que la matière de l'embarras, l'*infarctus* du poumon qui a donné lieu à ce crachement de sang, s'est terminé par la suppuration, et non le sang épanché dans le tissu de ce viscère ; ce qui a été avancé d'autant plus gratuitement, qu'on ne voit point les autres parties du corps se terminer, ou plutôt être suivies de suppuration, à moins qu'il n'y en ait d'autres qui la déterminent.

Quelques pages plus bas dans l'ouvrage, l'auteur s'énonce ainsi : « Il ne faut pas confondre cette expectoration noire avec celle qui a avec elle quelque ressemblance ; celle-ci est sanguine, aussi se manifeste-t-elle par la plénitude du pouls, et plus fréquemment par la difficulté de respirer, par la toux, &c. Elle est plus ordinairement suivie de cra-

chemens de sang plus ou moins abondans ; sans doute qu'alors les vaisseaux sanguins du poumon, et sur-tout les vaisseaux capillaires, sont remplis d'un sang qui transsude dans les cavités bronchiques ; qu'il peut s'y figer et devenir comme une espèce de poussière plus ou moins grossière, filamenteuse, fort ressemblante à celle qui vient par les selles et par le vomissement dans la maladie noire. Dans les personnes qui rendent une pareille matière sanguine, il y a une pléthore partielle ou générale des poumons qui les dispose promptement à devenir phthisiques. »

Il parle ensuite de la phthisie qui se joint aux maladies du foie; celle-ci est très-fréquente : aussi la considère-t-il plus particulièrement. Le gonflement du poumon droit donne lieu à un refoulement de l'aile droite du diaphragme et à la compression du foie; un épanchement dans la cavité droite de la poitrine détermine également cet effet. Le foie fait une grande saillie au-dessous des fausses côtes des phthisiques lorsque le poumon droit est engorgé ; tous les jours, dit l'auteur, on croit sentir par le tact des obstructions dans les hypocondres de ceux qui ont un engorgement aux poumons; ce qui fait qu'on neglige de traiter la maladie dont ils sont atteints, pour traiter celle qui

n'existe pas ; les ouvrages de *Baillow*, *Bonnet*, *Morgagni*, *Lieutaud*, font bien connoître ces erreurs ; mais ces auteurs n'en ont pas fait connoître la cause par des observations suivies et bien constatées.

Dans le second article, il est question de la durée de la phthisie pulmonaire. Il y a de la différence dans la rapidité ou dans la lenteur de la phthisie, relativement à ses espèces, relativement à l'âge, au tempérament, au sexe des malades, et par rapport aux divers accidens qui peuvent survenir. Les phthisies scorbutiques, scrophuleuses, calculeuses, rhumatismales, goutteuses, sont en général les plus longues ; les exanthématiques ont une marche plus rapide ; celles qui viennent après des suppressions sanguines sont le plus promptement mortelles ; la rapidité de cette maladie est d'autant plus grande, que les sujets sont plus jeunes.

Dans le troisième article, notre auteur communique les recherches qu'il a faites sur le sang des phthisiques ; la masse du sang diminue bien vîte chez eux. L'auteur dit en avoir trouvé une petite quantité dans les corps de ceux qui en ont péri. Il n'a rien négligé pour éclaircir cet objet ; il a fait aussi des expériences en mêlant du sang avec du pus dans un vase, et il est parvenu en peu de temps à le dissoudre et à le dé-

pouiller de ses globules rouges : la bile produit le même effet ; l'eau de chaux en diminue la densité ; le tartrite de potasse produit le même phénomène, mais avec moins d'efficacité.

Le quatrième article est le résultat des ouvertures de corps. On peut dire de cet article que c'est l'anatomie appliquée à la médecine ; il offre des détails précieux, en ce qu'ils appuient une bonne pratique.

Dans le cinquième article, il fait quelques observations sur le traitement de la phthisie pulmonaire au dernier degré. Diverses causes peuvent produire cette maladie ; il faut en conséquence varier le traitement et le combiner suivant les circonstances, l'âge, le sexe et le tempérament. Lorsque la lésion organique est telle qu'elle a donné lieu au dernier degré de la phthisie, il n'y a plus alors que la méthode palliative à suivre ; l'usage des boissons humectantes, l'eau d'orge, de poulet, de grenouille, les émulsions légères, des juleps avec les eaux distillées de lys, de laitue, de pourpier, *d'alleluya*, édulcorées avec le sirop d'orgeat, de nymphea, de groseille. C'est en éteignant la chaleur, en diminuant la force systaltique des vaisseaux qu'on ralentit le travail de la suppuration. Les remèdes altérans, dépuratifs, seroient funestes à cette époque de la

maladie; les préparations d'opium dégagé de sa partie résineuse, quand il n'y a pas disposition habituelle à la sueur, réussissent assez ordinairement. L'auteur, en parlant des fumigations, n'a pas été séduit par l'éloge qu'en ont fait quelques médecins; il étaie son avis par un raisonnement solide. Les voyages, la respiration d'un air pur sur les montagnes, dans les bois, sont rrès-salutaires. Dans toute espèce de phthisie, le même air pourroit ne pas convenir. L'air de la mer réussit aux phthisiques de naissance, aux scrophuleux; il est nuisible aux scorbutiques qui se trouvent mieux de celui des départemens méridionaux.

Les exutoires, si utiles dans les premiers temps de la maladie, seroient très-nuisibles dans le dernier période; les sudorifiques non plus ne doivent pas être employés. L'auteur s'élève, avec juste raison, contre la pratique pernicieuse dans ce cas, des alimens incrassans et visqueux. La nourriture la plus légère, les fruits les plus mûrs, les boissons légérement acidulées, sont le seul secours qu'on puisse donner à ces malheureux phthisiques.

Viennent ensuite des observations sur quelques voies de communication du poumon avec les bras et les parties extérieures de la poitrine. La correspondance réciproque

qui existe entre les poumons et les extrémités supérieures par le tissu cellulaire, est exposée de la manière la plus précise : cette correspondance est démontrée par des recherches anatomiques. C'est au-dessous des aisselles, dit notre auteur, sur la partie latérale de la poitrine ; c'est le long de la partie interne du bras où le tissu cellulaire est très-abondant, qu'il convient de mettre l'exutoire ; l'anatomie le prescrit et la maladie l'indique.

Tel est le plan que s'est proposé l'auteur dans l'ouvrage dont nous venons de faire l'analyse : on y reconnoît par-tout un praticien instruit qui a tracé avec soin ce qu'il a observé, fait des recherches intéressantes par-tout où il en trouvoit le sujet ; qui a su écarter les matières accessoires, pour ne s'occuper que des principales, afin d'atteindre plus surement son but. Eclairé par une longue expérience, il offre au public le fruit de ses travaux et de ses succès.

L'importance des matières ; la manière dont il les a traitées et les dissertations qui y sont jointes, rendent cet ouvrage très-recommandable.

NOTE DE L'EDITEUR.

De toutes les productions de l'auteur, celle-ci sera la plus heureuse et la plus utile ; elle présente des

des détails anatomiques et des observations cliniques, selon un ordre qui amène à des inductions exactes. L'auteur y a ajouté plusieurs remarques ingénieuses et propres à diriger l'attention sur des phénomènes et des nuances qui n'avoient point encore été bien saisis.

Mais disons aussi que le chapitre de la *phthisie pléthorique* laisse beaucoup à désirer ; on y retrouve par-tout le médecin, en son entier anatomiste, mécanicien. Le citoyen *Portal* ne blâmera point ma franchise. Ce n'est pas pour faire des livres que les médecins doivent écrivent, c'est pour avancer la science, ou du moins pour procurer à leurs jeunes confrères de nouveaux éclaircissemens, qui leur servent à donner aux malades leurs soins avec plus de succès. Je me réserve de démontrer que mon ami *Portal*, dans son chapitre de la *phthisie pléthorique*, transmet et perpétue une théorie dont la pratique a souffert depuis long temps, sans que les praticiens se soient assez aperçus et de sa futilité et de ses dangers, pour en désirer la réforme.

Riflessioni sopra alcuni puncti di un nuovo systema de vasi assorbenti, &c. *Réflexions sur quelques points d'un nouveau systême des vaisseaux absorbans, et expériences sur l'électricité animale, lues à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Padoue, par* FLORIAN CALDANI ; *in-8°. A Pa-*

doue, de l'imprimerie de Penada, 1792.

2. Cet opuscule contient deux mémoires, dont le premier concerne le système des vaisseaux absorbans, et l'autre l'électricité animale. Nous ne nous arrêterons qu'au premier. L'auteur y combat quelques assertions de *Mascagni*. L'ancienne doctrine concernant les vaisseaux lymphatiques ou absorbans, étoit que ces vaisseaux tiroient leur origine des artères, et se divisant en rameaux de plus en plus deliés, charioient la lymphe destinée à la nutrition, aux secrétions; et qu'ensuite ils s'anastomosoient avec d'autres vaisseaux de même nature, qui rapportoient cette liqueur et la versoient dans les veines. *Monro*, *Hunter*, *Hewson*, *Meckel*, *Cruikshank*, *Mascagni et Des Genettes*, fondés sur le témoignage des injections, ont avancé au contraire que ces vaisseaux composoient un système particulier, qui prenoit son origine dans les cellules du tissu muqueux ou dans les diverses cavités du corps, se formoient ensuite en troncs plus ou moins gros, dont la réunion constituoit un ou deux canaux amples qui déchargeoient le liquide qu'ils charient dans la veine sous-clavière. Le grand nombre de ces physiologistes est encore d'opinion que le système absorbant

VOLUME XCIV.

JUILLET, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE.

AVIS.

Le prix de la souscription d'une année pour recevoir ce journal, dont il paroît un cahier chaque mois, *franc de port*, est toujours de 15 liv. MM. les Souscripteurs sont priés d'écrire leurs adresses en lettres ROMAINES, afin qu'on puisse les imprimer correctement. On souscrit à Paris, chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

On s'adressera au même libraire

pour se procurer *la collection entière* avec la *Table générale.*

On pourra remettre à MM. les Directeurs des postes la somme à faire passer à ce libraire. MM. les Souscripteurs auront soin de retirer une reconnoissance imprimée de MM. les Directeurs, qu'ils joindront à leurs Lettres d'avis.—On accepte aussi les Lettres de change à vue sur Paris.

N. B. Les lettres concernant l'*abonnement annuel, la collection entière et la Table générale*, doivent être affranchies.

La correspondance médicale se fait toujours conformément à l'Avis inséré dans le cahier de janvier, pag. 2.

supposés par M. *Mascagni* n'existent pas dans l'état naturel, et qu'au contraire ils sont un produit de la force.

Dans les deuxième et troisième articles, M. *Caldani* apprécie la nouvelle théorie de l'économie et du mécanisme des secrétions animales, proposée par *Mascagni. Ruysch*, et un grand nombre d'anatomistes célèbres, s'étoient persuadés, en conséquence des succès de leurs injections, que les secrétions du corps animal se faisoient au moyen de la communication et de la continuité des artères avec les petits rameaux excrétoires. M. *Mascagni*, qui n'a pu distinguer ces anastomoses des rameaux artériels avec les vaisseaux secrétoires s'est assuré, à l'aide des loupes les plus fortes et de très-bons microscopes, qu'il y a continuité non-interrompue entre les veines et les artères dans les glandes et les viscères, à la surface desquels elles forment une espèce de réseau, et envoient dans l'intérieur de petits tubes qui, se réunissant peu à peu, forment les canaux excrétoires; ce qui l'engage à croire que les secrétions se font au moyen de la transsudation de l'humeur à travers les pores inorganiques des vaisseaux dans les petites cellules du réseau. M *Mascagni* a été confirmé dans cette opinion en voyant un grand nombre de vaisseaux lymphatiques munis de valvules qui se terminent

dans ces cellules, et dont, selon lui, la fonction paroît être d'absorber l'eau surabondante des secrétions. M. *Caldani* examine partie par partie ce nouveau systême, et en expose l'insuffisance : il observe que la circulation des humeurs seroit singulièrement retardée dans ces cellules, et que la moindre compression de quelque glande ou de quelque viscére occasionneroit des dérangemens considérables dans l'économie animale.

L'auteur cite ensuite les excrétions sanguines qui ont lieu, soit dans les maladies, soit dans l'état de santé, et en déduit la nécessité de la continuité des vaisseaux sanguins avec les conduits excréteurs. Il termine ses recherches par l'examen des objections que M. *Mascagni* a faites contre l'existence des artères exhalantes et des veines inhalantes, ainsi que de la nouvelle explication qu'il donne des phénomènes attribués jusqu'ici à leur action organique.

STIFFTS, &c. Praktische heilmittel, &c. *Matière médicale-pratique ; par* ANDRÈ JOSEPH STIFFT. Premier volume. *Grand in-8°. A Vienne, chez* Kaisern, 1792.

3. L'auteur distribue les remèdes d'après leur action, et le volume que nous annonçons

est seul et exclusivement chargé de pomper dans les cellules et dans les cavités, le liquide très-subtil qui s'échappe à travers les pores inorganiques des membranes des artères ; et c'est en partie sur ces fondemens que *Mascagni* a élevé une nouvelle théorie médicale concernant les vaisseaux absorbans. M. *Caldani* entreprend ici la défense de l'ancienne doctrine enseignée par *Ruysch*, *Albinus*, *Boerhaave*, *Kaw*, *Haller* et son propre oncle ; et, opposant expérience à expérience, raisonnement à raisonnement, il conclud que les preuves en faveur du nouveau systême sont bien éloignées d'avoir ce poids et cette solidité qu'il faudroit pour condamner l'ancienne doctrine à un éternel oubli. Il divise son examen en cinq articles. Dans le premier, il apprécie les argumens rapportés par M. *Mascagni* pour établir l'existence des pores inorganiques dont sont criblées les parois des artères et des veines. Le principal argument à cet égard est celui qui est fondé sur les phénomènes que présentent les injections. M. *Mascagni* a vu que la masse des injections, poussée dans les artères, passoit constamment dans les veines, en même temps qu'il suintoit à travers les parois de ces vaisseaux un liquide décoloré, qu'il prend pour une portion même de la

masse des injections, dépouillée de sa couleur; et céla d'autant mieux, qu'il en a trouvé également dans toutes le cavités du corps, grandes ou petites, aux surfaces du pancréas, des parotides, des glandes maxillaires, entre les faisceaux des fibres musculaires, tendineuses, ligamenteuses, jusque dans les rameaux lymphatiques, munis de valvules. Mais, observe l'auteur, qui peut assurer que ce liquide, censé transsuder à travers les pores inorganiques des parois des vaisseaux, n'est pas exprimé des petits rameaux qui rampent sur les plus gros vaisseaux, ou à travers des pores non-naturels, mais ouverts par la distension violente, suite nécessaire de l'abondance de la masse des injections et de la force avec laquelle elle est poussée? Quant à la portion de cette masse décoloréé, épanchée dans les cavités et aux surfaces, ou qui remplit les vaisseaux lymphatiques, elle prouve, selon M. *Caldani*, en faveur de l'une et de l'autre doctrine, mais encore plus en faveur de la communication entre les artéres et les veines par l'intermède des ramifications lymphatiques qui excluent les particules grossières de la masse des injections. A ces objections, l'auteur joint encore quelques expériences directes qui tendent à prouver que les pores

mières nouvelles sur le traitement du *rachitis* et de la maladie vertébrale (*a*).

Depuis ce temps, la Société a reçu du citoyen *Bonhomme*, médecin, et notre correspondant à Avignon, un mémoire, avec cette épigraphe :

> *Imo nequidem ipsis in ossibus orta mala assequeris, neque veras explicabis causas, nisi præluxerit chemicorum circa hæc artificiosa observatio.* Elem. chem. Herm. BOERH. tom. j, pag. 84.

Ce mémoire est rempli de vues, d'expériences et d'observations nouvelles. Nous invitons les médecins à vérifier les faits qui y sont contenus, et dont la démonstration complète porteroit le traitement de cette maladie à une grande perfection. Si le succès répond à notre attente, ce sera une preuve de plus de l'influence que les progrès de l'analyse chimique animale peuvent avoir sur l'avancement de la médecine.

La Société regrette que le prix proposé sur cette question ait été retiré ; mais elle ne s'en croit pas moins obligée de témoigner à l'auteur sa satisfaction et son estime. Elle lui offre, comme un foible dédommagement de son travail, une somme de 600 livres,

(*a*) *Voyez* le programme des prix distribués dans la Séance publique du 28 février 1792.

laquelle sera prélevée sur l'intérêt d'un fond qui lui a été remis en 1788, pour l'établissement d'un prix relatif aux progrès de l'art de guérir. Mais sur-tout la Compagnie a cru ne pouvoir rien faire qui fût plus agréable à l'auteur, que d'arrêter qu'il sera fait, par un de ses membres, un extrait de ce mémoire, pour être lu dans sa séance publique. C'est récompenser dignement le citoyen *Bonhomme*, que de prendre les mesures les plus certaines et les plus promptes pour répandre les vues utiles que contient sa dissertation, et pour appeler sur elle le jugement de l'expérience.

II.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 30 août 1791, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, la question suivante :

Déterminer quels sont, dans les affections de poitrine, les cas où l'on doit appliquer les exutoires ; quels doivent en être le temps, le lieu et la durée, et quelles précautions doivent être prises, soit pour les supprimer, soit pour les changer de place.

La Compagnie n'a point été assez satisfaite des mémoires envoyés à ce concours pour adjuger le prix. Elle a cependant distingué le mémoire remis avec cette épigraphe.

ne contient encore que les vomitifs, avec des généralités sur les cathartiques. M. *Stisst* ne s'est pas contenté de parler des remèdes dont l'usage mérite la préférence ; il donne en même temps la liste de presque tous les médicamens connus, avec cette différence néanmoins qu'il ajoute une † aux premiers : d'ailleurs il consacrera des articles particuliers à certains moyens curatifs d'un ordre à part, tels que les bains, les eaux minérales, l'electricité, le magnétisme, la musique, l'exercice, &c.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Ordre des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société nationale de médecine, tenue au Louvre le 19 février 1793, l'an deuxième de la République françoise.

Le citoyen *Hallé* a lu l'extrait d'un mémoire sur le *rachitis*, auquel il a été décerné un prix d'encouragement de la valeur de 600 livres, et dont l'auteur est le citoyen *Bonhomme*, médecin à Avignon.

Le citoyen *Mahon* a fait la lecture d'un mémoire sur la docimasie pulmonaire.

Le citoyen *Thouret* a lu le rapport du

voyage qu'il a fait, par ordre du gouvernement, dans les départemens que les armées ennemies ont occupés.

Si le temps l'eut permis, le citoyen *Vicq-d'Azyr* auroit lu des réflexions critiques sur la vie et les ouvrages *De Haen.*

PRIX distribués et proposés dans la même Séance.

I.

La Société nationale avoit proposé, dans ses Séances publiques du 3 mars 1789, et du 23 février 1790, pour sujet d'un de ses prix, la question suivante :

Déterminer, par des observations et par des expériences, quelle est la nature du vice qui attaque et ramollit les os dans le rachitis, ou la noueure, et rechercher, d'après cette connoissance acquise, si le traitement de cette maladie ne pourroit pas être perfectionné ?

Les vues de la Société n'ayant point été remplies dans ce concours, le prix ne fut point adjugé. La Compagnie se contenta de distribuer deux prix d'encouragement aux auteurs des mémoires qui avoient le plus fixé son attention. Le programme fut retiré, en invitant les gens de l'art à nous envoyer les observations qui pourroient donner des lu-

un mémoire portant l'épigraphe suivante : *Oportet quidem cogitare semper et agere quœ justa sunt, una porro observare, ut hæc quoque profutura sint.* DÉMOST. orat. Par le professeur de médecine-pratique à Padoue, qui d'ailleurs n'a point fait connoître son nom à la Société.

L'auteur nous apprend qu'il existe à Padoue une école clinique beaucoup plus ancienne que celle de Leyde : il nous envoie sur cette école des détails curieux ; et sur cet enseignement naturel, des renseignemens et des avis utiles qui seront publiés par extrait.

La Société lui a adjugé un prix d'encouragement de la valeur de 100 livres. Elle a d'ailleurs retiré ce programme.

VI.

La Société propose, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, la question suivante :

Déterminer, par l'observation et par l'analyse, 1°. quelle est la nature des concrétions dont les articulations des goutteux sont le siège, et qui se font quelquefois jour par la peau ; 2°. quelle altération le vice arthritique porte dans les os des malades qui en sont atteints depuis long-temps ; 3°. quel est le caractère chimique des humeurs excré-

mentitiellles, et sur-tout de l'urine des goutteux, avant, pendant et après le paroxysme.

Depuis que la physique medicale est perfectionnée par les decouvertes de la chimie moderne, on désire d'acquérir des connoissances exactes sur les diverses altérations des humeurs dans les maladies, et principalement sur certains vices par lesquels différentes affections chroniques semblent être caractérisées. C'est à cette classe qu'on doit rapporter la goutte et les affections qui lui sont analogues. On espère qu'en connoissant la nature des concrétions dont les articulations des goutteux sont pénétrées, et qu'en examinant les produits des différentes excrétions de ces malades, et l'urine sur-tout, dans les différentes périodes des paroxysmes de la goutte, on parviendra plus facilement à en découvrir la cause et en perfectionner le traitement. Nous regardons ce programme comme une suite naturelle de ceux que nous avons déjà proposés sur le rachitis et sur divers autres points de la physique animale. Dans l'analyse que nous demandons, il faudra toujours comparer l'urine et les produits de diverses excrétions considérées dans l'état de santé, avec ceux que l'on examinera dans l'état de maladie. On recherchera encore s'il y a quelques différences notables entre les affections arthritiques qui sont accompa-

Quod remedium non sanat, ferrum sanat; quod ferrum non sanat, ignis sanat. HIIPOCR.

L'auteur de ce mémoire est le docteur *Joachim van Schouetten*, professeur de médecine à Amsterdam. La Société lui a décerné un prix d'encouragement de la valeur d'un jeton d'or.

La Compagnie a retiré ce programme.

III.

Un autre prix de la valeur de 600 livres a été proposé dans les Séances du 28 août 1787, du premier septembre 1789 et du 15 mars 1791, sur la question suivante :

Déterminer quelle est la nature du pus, et indiquer par quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine?

La Société n'a point été satisfaite des Mémoires qui lui ont été remis, mais la question est si importante que nous croyons devoir encore rappeler sur elle l'attention des gens de l'art, en proposant ce programme pour la quatrième et dernière fois.

Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1794. Le prix sera distribué dans la Séance publique de l'été de la même année.

IV.

Un prix de la valeur de 600 livres avoit

été proposé dans la séance du 23 février 1790, sur la question suivante :

Déterminer, par des expériences exactes, quelles sont la nature et les différences du suc gastrique dans les différentes classes d'animaux ; quel est son usage dans la digestion ; quelles sont les principales altérations dont il est susceptible ; quelle est son influence dans la production des maladies ; de quelle manière il modifie l'action des remèdes, et dans quels cas il peut être employé lui-même comme médicament.

La Compagnie n'a point été satisfaite des Mémoires envoyés pour concourir ; elle propose de nouveau ce programme, et elle demande que les mémoires lui soient remis avant le premier mai 1794. Le prix sera distribué dans la séance publique de l'été de la même année.

V.

Un prix de la valeur de 600 livres a été proposé dans la séance publique du 28 février 1792, sur la question suivante :

Déterminer quelle est la meilleure manière d'enseigner la médecine-pratique dans un hôpital.

Aucun des mémoires envoyés pour ce concours n'a rempli les vues de la Compagnie assez complétement, pour qu'elle puisse adjuger ce prix. Elle a cependant remarqué

moires doivent être envoyés avant le premier mai 1794. Ce terme est de rigueur.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance publique du 23 février 1790, et remis dans celle du 28 août 1792 : *Déterminer, d'après la nature mieux reconnue des laits de femme, de vache, d'ânesse, de chèvre, de brebis et de jument, et d'après l'observation, quelles sont les propriétés médicinales de ces différentes espèces de laits, et d'après quels principes on doit en régler l'usage dans le traitement des différentes maladies.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1793. Ce terme est de rigueur.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance publique du 23 février 1790, et remis dans celle du 19 février 1793. *Déterminer, par des expériences exactes, quelles sont la nature et les différences du suc gastrique dans les différentes classes d'animaux ; quel est son usage dans la digestion ; quelles sont les principales altérations dont il est susceptible ; quelle est son influence dans la production des maladies ; de quelle manière il modifie l'action des remèdes ; et dans quels cas il peut être employé lui-même comme médicament.* Les Mémoires seront envoyés

avant le premier mai 1794. Ce terme est de rigueur.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance du 31 août 1790, et remis dans celle du 28 août 1792. *Déterminer, d'après les découvertes chimiques modernes, et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, dans les maladies fébriles putrides, et dans le scorbut.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1793. Ce terme est de rigueur.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 550 livres, proposé dans la Séance du 31 août 1790, et différé dans celle du 28 février 1792. *Y a-t-il quelque analogie entre le scorbut et les fièvres de prison de* Pringle, *les lentes nerveuses d'*Huxham, *ou celles des vaisseaux, décrites par d'autres auteurs ; et de quelle utilité ces recherches peuvent-elles être pour le traitement de ces différentes espèces de maladies.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1793. Ce terme est de rigueur.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 1200 liv. proposé dans la Séance publique du 31 août 1790, et différé dans celle du 28 août 1792. *Déterminer s'il y a des signes certains par lesquels on puisse*

gnées de concrétions et de *tophus*, et celles qui n'offrent point cet accident ; et si les différentes excrétions, et sur-tout les urines, sont alors les mêmes que dans le premier cas dont nous avons parlé.

La Société espère que les concurrens éviteront les systêmes et les hypothèses, et qu'ils auront principalement recours à l'analyse chimique, qui peut seule fournir les résultats dont la science médicale a besoin.

On remettra les mémoires avant le premier mai 1794. Le prix sera distribué dans la Séance publique d'été de la même année.

Les Mémoires qui concourront à ces prix seront adressés, francs de port, au cit. *Vicq-d'Azyr*, secrétaire de la Société, cour du Louvre, près l'arcade du côté de la rue du Coq, *avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur et la même épigraphe que le Mémoire.*

CORRESPONDANCE.

La description topographique et médicale de la république françoise, le traitement & la defcription des maladies épidémiques, l'hiftoire de la conftitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre inftitution, & l'objet dont nous nous fommes le plus conftamment occupés, nous invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des obser-

vations ſur la conſtitution médicale des saisons. La Société répondra, avec la plus grande exactitude, aux questions et demandes qui lui seront faites par les Directoires des Départemens et des Districts, et par les Municipalités.

La Compagnie croit devoir rappeler ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées, 1°. ſur la météorologie; 2°. ſur les eaux minérales & médicinales; 3°. ſur les maladies des artiſans. Elle eſpère que les médecins & phyſiciens nationaux & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui ſeront continués pendant un nombre d'années ſuffiſant pour leur exécution. La Compagnie fera, dans ſes ſéances publiques prochaines, une mention honorable des Observations qui lui auront été envoyées, et elle distribuera des médailles de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus ſur ces matières.

TABLEAU DES PRIX PROPOSÉS.

PREMIER PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance publique du 28 août 1787, et différé dans celles des 1er septembre 1789, 15 mars 1791, et 19 février 1793. *Déterminer la nature du pus, et indiquer à quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine.* Les Mé-

ANNONCES DE LIVRES.

Bertholet. Elémens de l'art de la teinture. Paris, 1791, 2 vol. *in*-8°. Chez *Croullebois*, rue des Mathurins, N°. 397. Prix 8 liv. br.

Précis, ou cours d'opérations sur la chirurgie des yeux, prises dans la pratique, et enrichie de figures; par *Pellier de Quéngsy*. Montpellier, Paris 1789, 2 volumes *in*-8°. Chez *le même*. Prix, 12 liv. brochés.

La révolution médicale ou perspective de l'état future de l'art de guérir en France; par le citoyen *Delavaud*. Paris, 1753; *in*-8°. Chez *le même*, 10 sous broché.

Séance puplique de l'académie de chirurgie du 11 avril 1793. Discours prononcés, I°. annonces des prix.—II°. Discours sur la vie et les ouvrages du feu citoyen *Louis*, secrétaire de l'Académie de chirurgie.— III°. Discours historique sur la vie et les ouvrages des citoyens *Sue*, frères. Paris 1793; *in*-8°. Chez *le même*, 1 liv. 5 s. broc.

Exposition d'une doctrine sur la médecine des chevaux, offrant les moyens de prévenir et de guérir plusieurs maladies regardées comme incurables, notamment la morve; par le citoyen *Crachet*, médecin. Paris, 1793; *in*-8°. Chez *le même*, 1 l. 5 s. br.

Herbier de la France ; par le citoyen *Bulliard* ; *in*-4°. 1793. Cahier, N°. 141, 142, 143, 144 et 145, imprimé en couleur ; chez l'Auteur, île Saint-Louis ; *Barois* jeune, quai des Augustins ; et *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins N°. 397. Prix 3 liv. chaque Cahier.

Dictionnaire botanique et pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux, et des animaux d'usage. Paris, 1791 ; *in*-8°. Relié 5 livres, chez les libraires associés ; et chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins.

Abrégé des transactions philosophiques *physique expérimentale ;* tome second, avec des planches en taille-douce. A Paris, chez *Buisson*, libr. rue Hautefeuille, n°. 20. Prix 4 liv. 10 sous, et 5 liv. *franc de port.*

Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer ; suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état actuel des prisons de Paris ; par M. *Doublet*, médecin de la faculté de Paris, &c. A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libr. rue des Cordeliers. Prix 2 liv.

Opuscules chimiques et physiques ; par M. *T. Bergman* ; traduits par M. *De Morvaux*. Dijon, 1780 et suivantes ; deux vol. *in*-8° ; fig. Broché 10 liv. 10 sous.

reconnoître que les enfans naissent infectés de la maladie vénérienne ; dans quelles circonstances elle se communique des mères infectées aux enfans, de ceux ci aux nourrices, et réciproquement : quelle est la marche de cette maladie comparée avec celle dont les adultes sont atteints, et quel doit en être le traitement. Les Mémoires seront remis avant le premier décembre 1795. Ce terme est de rigueur.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix de la valeur de 600 livres, proposé dans la Séance du 19 février 1793. *Déterminer par l'observation et par l'analyse, 1°. qu'elle est la nature des concrétions dont les articulations des goutteux sont le siége, et qui se font quelquefois jour par la peau ; 2°. quelle altération le vice arthritique porte dans les os des malades qui en sont atteints depuis long-temps ; 3°. quel est le caractère chimique des humeurs excrémentielles, et sur-tout l'urine des goutteux avant, pendant et après le paroxysme.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1794. Ce terme est de rigueur.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la conſtitution médicale des ſaiſons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans

de la correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie, c'eſt-à-dire, avec une double enveloppe; la première à l'adreſſe de M. *Vicq-d'Azyr*, cour du Louvre, près la porte de la rue du Coq; la ſeconde, ou celle extérieure, à l'adreſſe du miniſtre de l'intérieur, à Paris, dans le Département duquel se fait cette correspondance.

Nos. 1, Jos. Marie Audin.
2, 3, Grunwald.

TABLE.

De l'imprimerie de Didot jeune, 1793.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

AOUST 1793.

CONSTITUTION DU PRINTEMPS de l'année 1793; avec le détail des maladies qui ont régné pendant cette saison; par le Cit. GEOFFROY, *lu à la Société de médecine, le 16 juillet 1793.*

Le printemps de cette année a été en général très-sec. Il n'y a presque point eu de pluie, fort peu de chaleur, beaucoup de vent; la sécheresse et le hâle ont été si considérables et si longs, que la terre se gerçoit dans la campagne; ce qui a rendu la saison très-nuisible aux biens de la terre, et sur-tout aux mars et aux foins, qui ont manqué presque totalement cette année.

Pendant la première quinzaine du mois d'avril, le temps s'est soutenu assez constamment beau ; mais quant à sa température, il a été tantôt doux, tantôt plus frais, et même quelquefois absolument froid : aussi le vent a-t-il presque toujours varié de l'est au sud-est, et quelquefois au nord et au nord-est, très-rarement au sud-ouest ; et nous n'avons eu en quinze jours que deux jours de pluie, encore a-t-elle été légère ; ensorte que la terre a été desséchée, et que les rivières auparavant assez grosses, ont considérablement baissé et sont diminuées. Vers le milieu du mois, le vent variant du nord-ouest au sud ouest, le temps a continué d'être froid, mais un peu plus humide. Il est survenu quelques gelées, un vent froid et un peu de grêle. Ce n'est que le 21 que le vent tournant d'abord à l'est, puis au sud-est, le temps s'est remis, et même s'est rechauffé pendant trois jours jusqu'au 24, qu'il a plu par un vent d'ouest et de sud-ouest ; ce qui a été suivi de deux jours frais, après quoi le temps a été assez doux et assez beau jusqu'à la fin du mois, à l'exception du dernier jour où il a tombé de la pluie.

La même température douce s'est

soutenue jusqu'au 14 mai ; il a même fait chaud les quatre derniers de ces jours, le vent ne variant que du sud au sud-est et au sud-ouest ; mais il n'en a pas fait plus beau. Nous avons eu de l'orage et de la grêle les deux premiers jours du mois ; ensuite le ciel a été couvert jusqu'au 9, que le temps a paru plus beau pendant quelques jours ; mais un orage survenu le 13 pendant la nuit, a de nouveau rafraîchi l'air ; ce qui a duré jusqu'au 16, le temps se soutenant assez beau et le vent soufflant du nord-ouest ou du nord-est ; mais depuis le 15 jusqu'au 31, la saison a été plus ou moins fraîche et quelquefois froide, par un vent constant du nord, qui ne déclinoit que légérement au nord-est ou au nord-ouest. Dans cet intervalle, nous n'avons eu que deux ou trois jours où il soit tombé un peu d'eau ; dans tous les autres, le temps a été très sec, quelquefois assez beau, plus souvent couvert et nébuleux, et fréquemment désagréable par le vent. En général, tout le mois a été sec et froid pour la saison ; et sur la fin, il y a eu plusieurs gelées.

La même sécheresse a continué pen-

dant la première quinzaine de juin ; la campagne a beaucoup souffert du hâle et de l'aridité : par-tout la terre étoit gercée ; le vent a toujours soufflé du nord, ne variant que très-peu du nord-est au nord-ouest. Les deux premiers jours du mois ont été froids ; mais dès le 3, le temps s'est adouci : il a même fait très-chaud le 6 et le 7 ; ce n'est que vers le 12 que la saison s'est refroidie, au point que vers le milieu du mois, nous avons eu des gelées qui ont fait beaucoup de tort aux productions de la terre, et sur-tout à la vigne. Mais en général, pendant cette première quinzaine, le temps a toujours été beau, à l'exception de deux ou trois jours où il a plu, mais très-légérement. Ensuite la température continuant d'être froide, est devenue un peu plus humide par un vent presque continuel d'ouest jusqu'au 26, que le vent tournant au sud-ouest, a ramené une saison plus douce et même chaude les deux derniers jours du mois. Pendant cette quinzaine, le temps a presque toujours été couvert ; il l'a été plus souvent et fréquemment avec des vents violens, et nous n'avons eu que quelques jours de beau temps, du 27 au 29.

Avril.

Les variations de température et l'aridité du temps qui ont persévéré pendant le mois d'avril, ont donné naissance à nombre de maladies, la plupart très-dangereuse ; ensorte que dans le cours de ce mois, il a péri plus de personnes qu'il n'en étoit mort depuis long-temps. Les catarrhes qui régnoient les mois précédens, n'ont pas discontinué ; mais le changement de température les a rendus beaucoup plus inflammatoires ; ils n'ont conservé leur ancien caractère que chez les vieillards, dont quelques-uns en ont été victimes et ont péri suffoqués. Parmi les adultes et les jeunes gens, ils ont tourné en péripneumonies, quelquefois très-vives et même assez souvent mortelles. La fièvre étoit considérable et accompagnée quelquefois d'accablement. Le point de côté étoit vif, et les crachats muqueux, teints d'abord d'un sang trés-vermeil, prenoient ensuite une teinte jaune. Dans ce cas, j'ai cru nécessaire, dans les premiers jours, de répéter les saignées. Le sang qu'on tiroit aux malades, étoit très-couenneux, mais en même temps bilieux, et assez souvent ces saignées ne

procuroient que peu de soulagement. Voyant le peu de succès de ce remède, j'ai eu recours aux vésicatoires appliqués sur le point douloureux de la poitrine. Ils n'ont guères produit plus d'effet. J'ai voulu traiter des malades sans les faire saigner; ils ne s'en sont pas beaucoup mieux trouvés; en un mot, qu'on saignât ou qu'on ne saignât pas, souvent dès le septième jour de la maladie, la poitrine s'engageoit, malgré les apozèmes incisifs et laxatifs, l'usage de l'oxymel et celui du kermès minéral, étendu dans une potion huileuse. Dans cette triste circonstance, j'ai cru devoir recourir, dès les commencemens, à un léger vomitif, suivi des infusions et apozèmes des plantes chicoracées légèrement aiguisés, ce qui me paroissoit indiqué par le caractère bilieux de la maladie; mais souvent ces remèdes ont été inutiles; les évacuations, quoique bilieuses et bonnes en apparence, ne produisoient presqu'aucun soulagement. J'ai vu pendant ce mois un grand nombre de ces péripneumonies; et malgré les traitemens variés que j'ai employés, j'ai eu le chagrin de voir périr près de la moitié de ceux que j'ai traités. Les inquiétudes domestiques, et les chagrins

causés par les affaires publiques, auroient-ils contribué à ce désastre ?

Outre ces péripneumonies qui ont été très-nombreuses dans le cours de ce mois, il a encore régné des fièvres putrides-bilieuses, dont quelques-unes paroissoient participer de malignité. Ces malades dès le premier ou deuxième jour de leur maladie, étoient accablés et dans une espèce de stupeur. Leur langue chargée étoit rarement sèche ; mais le ventre, sans être dur, étoit bouffi ; et ils répugnoient à boire, principalement les enfans qu'on ne pouvoit engager par raison à prendre les boissons qu'on leur offroit. Quoique quelques malades aient succombé à ces maladies, la plupart cependant s'en sont heureusement tirés, et on a employé avec succès l'émétique en lavage, des lavemens et des vésicatoires. La crise heureuse de ces maladies se faisoient ordinairement par une diarrhée bilieuse et naturelle, qu'il falloit soutenir et entretenir.

Outre ces deux maladies qui ont régné pendant ce mois et qui paroissoient être les suites de l'affection catarrhale et bilieuse, devenue plus inflammatoire, on a observé un nombre

assez considérable de dyssenteries, qui probablement dépendoient de la même humeur catarrhale qui se portoit sur les intestins; mais ces dernières maladies moins dangereuses que les précédentes, ont cédé aux boissons adoucissantes et mucilagineuses, et à l'usage des bols d'ipécacuanha allié avec des calmans. Je ne sache pas qu'aucun malade en ait été victime: d'autres personnes, sur tout des femmes, ont été tourmentées de dyssenteries avec pissement de sang, dont elles ont été guéries par le secours des saignées, des boissons de graine de lin et de pariétaire nitrées, et par l'usage des demi-bains seulement tièdes. Les pertes ont aussi été fréquentes et opiniâtres parmi les personnes du sexe. Il y a eu également quelques diarrhées, mais en nombre beaucoup moindre que le mois précédent; en revanche les rhumatismes ont été fréquens, tant sur les reins que les sciatiques. J'ai eu occasion de voir un jeune homme attaqué depuis près de trois ans d'un rhumatisme affreux par les douleurs, et universel, qui s'est terminé par une tumeur très-considérable dans la région des reins du côté gauche; ce qui a fait périr le malade

dans les douleurs les plus aiguës. Les fluxions n'ont pas été moins nombreuses, principalement sur la gorge avec gonflement des amygdales, et quelquefois des glandes du cou, des parotides et des maxillaires, cependant sans fièvre et nullement inflammatoires. Il en a été de même des dartres, des érysipèles et autres maladies de peau, dont quelques personnes ont été incommodées. Enfin nous avons eu quelques fièvres printannières intermittentes, mais bénignes, qui ont cédé facilement et souvent sans avoir recours au quinquina.

Mai.

Ordinairement les maladies et le nombre des malades diminuent dans le courant du mois de mai; mais cette année elles ont continué de régner en très-grand nombre, et elles ont presque toutes pris un caractère aigu et inflammatoire, tant à cause de la sécheresse de la saison et du vent qui a soufflé constamment du nord ou des environs, que peut-être à cause des circonstances critiques qui ont pu allumer et échauffer le sang des malades. Quoiqu'il en soit, les catarrhes, quoiqu'en moindre

nombre que les mois précédens, ont encore été fréquens et très-opiniâtres, et plusieurs ont dégénéré en véritables péripneumonies vives et très-inflammatoires, quoique cependant compliquées d'un amas de bile. Le sang des malades étoit couenneux et leurs urines étoient ardentes et enflammées ; mais en même temps leur langue étoit chargée d'un limon jaunâtre. Après quelques saignées répétées, j'ai eu promptement recours aux boissons émétisées, et j'y ai joint l'application des vésicatoires lorsque la tête étoit prise, comme il arrivoit quelquefois, ou même lorsqu'elle menaçoit de l'être. Pour ce traitement, j'ai été beaucoup plus heureux que le mois précédent, et ces maladies se sont toutes terminées heureusement. Nous avons eu encore un nombre considérable de fièvres, les unes bilieuses et putrides, accompagnées de délire sourd et quelquefois furieux ; les autres inflammatoires, avec sécheresse considérable de la bouche, mais en même temps avec amas de saburre dans les premières voies. Ces fièvres compliquées, mais congénères, n'exigeoient pas un traitement fort différent. Quelques saignées plus ou moins répétées dans l'invasion,

suivant que l'inflammation et l'éréthisme étoient plus considérables, mais suivies de l'usage de l'eau de tamarins, de l'orangeade et d'autres boissons acidulées, auxquelles on joignit l'émétique en lavage, ont suffi pour guérir ces fièvres, qui n'ont guères passé le quatorzième jour, ou au plus le vingt-unième. Les pertes chez les femmes ont encore été fréquentes, peut-être à cause des révolutions que nous avons éprouvées. Il en a été de même des hémoptysies et des hémorrhagies par la vessie, qui les unes et les autres ont été considérables et effrayantes. J'ai vu un malade qui pendant sept à huit jours, a rendu tous les jours quatre à cinq jattes de sang par les crachats, et je crains beaucoup, en ce moment, qu'il ne tombe dans la phthisie. Une autre personne a rendu pendant quinze jours, par les urines, des pottées de sang, au point que le fond du vase étoit rempli de caillots. Quant aux maladies inflammatoires, elles ont attaqué différentes parties, tantôt le foie, tantôt la matrice, quelquefois la vessie, toujours avec une fièvre vive et continue. Cependant, quelque aiguës que fussent ces maladies, aucun malade n'en a péri; les saignées, les bois-

sons adoucissantes en grande abondance, les fomentations et les bains ou demi-bains, sont parvenus à calmer ces inflammations.

Les asthmatiques ont beaucoup souffert pendant ce mois. J'en ai vu un de quarante-cinq à cinquante ans qui a péri suffoqué dans vingt-quatre heures; chez d'autres, l'enflûre des jambes, des cuisses et même des mains, s'est jointe à l'asthme. C'est ce que j'ai principalement observé chez un asthmatique très-âgé, qui étoit fort enflé et qui ne pouvoit respirer qu'avec beaucoup de peine dans son fauteuil sans pouvoir se coucher, et que j'ai été étonné de voir entièrement désenfler en huit à dix jours, par le seul usage du jus de cerfeuil avec l'oxymel scillitique qui lui a fait rendre une prodigieuse quantité d'urines; mais je crains qu'au premier moment, l'anasarque ne recommence, ainsi que je l'ai vu arriver plusieurs fois, principalement à cause de son grand âge et de sa foiblesse.

La goutte et les rhumatismes goutteux ont tourmenté plusieurs personnes. Ces maladies étoient vives, douloureuses et inflammatoires, et la saignée a beaucoup soulagé. Une seule personne qui

s'est refusée obstinément à la saignée du pied, a péri en trois jours d'une goutte remontée à la tête et à la poitrine. La néphrétique, cette compagne assez fréquente de la goutte, a aussi fait souffrir quelques malades qui, à la fin de l'accès, ont rendu des graviers par les urines.

Enfin, j'ai eu occasion de voir dans le cours de ce mois, deux personnes attaquées de maladies très-graves, et qui ont guéri plus heureusement que je n'avois d'abord osé l'espérer. L'une étoit une fille de vingt-quatre ans, qui a été prise de la maladie noire. Les déjections et ses vomissemens étoient de la couleur du charbon; son pouls se faisoit à peine sentir; les lypothimies fréquentes étoient accompagnées de sueurs froides avec une douleur vive à la région épigastrique. Comme les règles avoient été supprimées par une frayeur vive, et que d'ailleurs, depuis du temps, elles étoient diminuées par des chagrins, je n'ai pas craint, malgré la foiblesse apparente du pouls, de lui faire appliquer des sangsues aux vaisseaux hémorrhoïdaux et à ceux de la vulve, et de lui faire tirer par cette

voie trois bonnes palettes de sang, ensuite l'eau de tamarins, la limonade, les potions acidulées avec l'eau de Rabel, ont en dix à douze jours, achevé sa guérison.

L'autre malade étoit une femme d'une soixantaine d'années, qui depuis plusieurs jours ne pouvoit garder ni alimens, ni boisson. En cherchant à découvrir la cause de ces vomissemens, je trouvai qu'ils étoient occasionnés par une tumeur considérable dans la région épigastrique, qui paroissoit avoir son siége vers le pylore, et que son insensibilité et sa rénitence me firent d'abord regarder comme squirrheuse : heureusement elle n'étoit pas de cette nature, puisqu'elle a fondu insensiblement par l'usage de légers apéritifs délayans, et sur-tout des eaux de Vichy, coupées d'eau de veau et aiguisées de terre foliée de tartre. Aujourd'hui cette femme se porte bien ; les alimens, même la viande, passent aisément : à peine sent-on quelques vestiges de cette tumeur, qui étoit considérable. Cette malade vient d'aller à la campagne suivre, dans sa convalescence, le régime que je lui ai conseillé de continuer.

Je ne parle pas des dartres vives dont plusieurs personnes ont été tourmentées sur différentes parties, ainsi que de quelques maladies particulières pour lesquelles j'ai été appelé; entr'autres j'ai eu occasion de voir un malade attaqué au dos vers l'épaule, d'un anthrax le plus considérable que j'aie jamais vu, d'autant que cette tumeur occuppoit presque le tiers du dos; et lorsque les différentes ouvertures qui se sont formées se sont réunies, la plaie qui s'en est ensuivie étoit profonde et plus large que la main : malgré cela en cinq ou six semaines, elle s'est remplie, a diminué successivement d'étendue, et s'est cicatrisée sans avoir recours au chirurgien. J'ai aussi été consulté pour un malheureux avancé en âge, dont la moitié de la lèvre inférieure étoit rongée par un ulcère cancéreux qui lui occasionnoit de temps en temps des hémorrhagies considérables. Je lui ai conseillé l'usage intérieur des pillules de ciguë, et à l'extérieur l'application de plumaceaux imbibés de jus de carotte; mais je n'espère pas grand succès de ces précautions : heureux seulement si elles parviennent à retarder l'accroissement prompt de ce mal.

Juin.

Enfin le nombre des malades qui avoit été très-considérable pendant tout le printemps, a commencé à diminuer sensiblement dans le courant de juin au point que, vers la fin de ce mois, il n'y en a eu que très-peu, malgré le dérangement du temps qui a été très-mauvais pour la saison. Les catarrhes qui avoient commencé à diminuer les mois précédens, ont presqu'entièrement disparu dans celui-ci; mais la sécheresse de la saison a produit chez plusieurs personnes des douleurs et des chaleurs de poitrine, avec une toux sèche, souvent sans fièvre. On est parvenu à calmer ces accidens par quelques saignées et l'usage des bouillons pectoraux et adoucissans. Plusieurs femmes ont éprouvé des douleurs et des tensions inflammatoires du bas-ventre, qui ont été appaisées par l'application des sangsues, l'usage des demi-bains et une abondante boisson tempérante et rafraîchissante. Les douleurs rhumatisantes ont encore tourmenté quelques personnes; elles étoient vives et inflammatoires, et elles ont exigé des saignées. Il y a eu des rougeoles fort légères et en petit

nombre, quelques ophthalmies et quelques paralysies et apoplexies. Une de ces dernières a emporté en moins de dix heures une femme de 80 ans; les autres moins graves, ont guéri assez promptement. Plusieurs enfans ont été fort tourmentés de coqueluches : au reste, il n'y a eu que très-peu de fièvres continues-bilieuses. Je n'ai vu qu'une seule fièvre intermittente, fièvre qui a cédé au septième accès par les seuls remèdes généraux, et par une seule petite vérole, pendant tout le trimestre du printemps; mais si les maladies aiguës ont presque disparu pendant le cours du mois de juin, il n'en a pas été de même des maladies chroniques. J'ai été appelé pour plusieurs personnes incommodées d'obstructions, d'anasarques, de néphrétiques et sur-tout de phthisie, suite des catarrhes qu'elles avoient essuyées pendant l'hiver et le printemps.

LETTRE *du docteur* RAMEL *au docteur* PERCY, *chirurgien-major du dix-huitième régiment de cavalerie, associé de l'Académie de chirurgie de Paris*, sur l'ivresse convulsive.

Vos observations sur l'ivresse convulsive (*a*), mon cher confrère, me sont parvenues un peu tard ; je les ai lues avec ce vif intérêt que vos productions inspirent. La description que vous faites des terribles symptômes qui caractérisent cette maladie, annonce le médecin familiarisé avec elle.

Vous prescrivez avec raison l'émétique, quoique la nature, industrieuse et éclairée dans le choix de ses ressources, semble appeler le vomissement pour expulser les matières hostiles qui l'irritent et la fatiguent. Quel est en effet le jeune médecin qui oseroit recourir aux émétiques antimoniaux pour solliciter le vomissement dans une circonstance où le vomissement n'est si pénible, si laborieux et si difficile, que par cet état d'excessive rigidité où se

(*a*) Vol. xcj, pag. 349.

trouvent les parois de l'estomac, distendues en tout sens par des alimens imprégnés de liqueurs incendiaires; enfin dans un instant où des boissons spiritueuses ont privé le ventricule de cette souplesse qui lui est nécessaire pour se contracter sur lui-même, et pour prendre le mouvement anti-péristaltique ou d'inversion, sans lequel le vomissement ne sauroit avoir lieu? Les émétiques antimoniaux sont capables, comme vous le remarquez très-bien, d'opérer la rupture de ce viscère, en ajoutant aux causes qui l'irritent, qui le distendent, qui ont produit une si excessive rigidité dans ses fibres.

L'eau tiède, l'eau de poulet, celle de veau, les huileux, enfin tous les émulgens, les délayans, les anti-phlogistiques, doivent être considérés comme les seuls émétiques nécessaires, et ils agissent comme tels dans ces circonstances, puis qu'eux seuls sont capables de faciliter le vomissement, en faisant cesser cet état d'excessive irritation et de distension des parois de l'estomac qui le contrarient.

Les deux exemples que vous rapportez des pernicieux effets des émétiques antimoniaux, sont bien propres à

mettre en garde les jeunes praticiens dans des cas semblables. Si dans quelques occurrences rares sans doute, l'émétique étoit impérieusement nécessité par certains symptômes plus faciles à reconnoître qu'à assigner, l'oxymel scillitique est le seul vomitif que l'on puisse raisonnablement employer, *passâ manu* et *repetitis dosibus, et fractâ dosi*, et sur tout si l'on a eu soin de faire précéder la saignée; moyen curatif, indispensable dans le traitement de cette cruelle maladie, comme je le prouverai tout à l'heure, et qui rendra moins dangereuse l'administration des préparations scillitiques justement recommandées.

Les narcotiques ne sont pas moins pernicieux que les émétiques par les raisons que vous développez avec sagesse.

Mais à la page 361, vous vous élevez contre la saignée : *elle ne sera pas moins dangereuse*, dites vous, *si l'on se pressoit trop d'y recourir.* Je viens, mon cher confrere, contredire votre opinion. En condamnant la saignée dans le début de cette maladie, vous paroissez craindre seulement de l'employer dans les indigestions; vous ne rapportez

pas, comme vous l'avez fait pour l'émétique, des faits qui déposent contr'elle; vous exposez simplement plusieurs observations d'ivresses convulsives, guéries sans ce moyen curatif; c'est déjà beaucoup en faveur de mon opinion. Souffrez que j'étaie par des faits, et ensuite par le raisonnement, une pratique contraire, et que je cherche à prouver, qu'il est peu de maladies aiguës où la saignée soit plus impérieusement indiquée que dans l'ivresse convulsive.

Les observations suivantes m'avoient convaincu que l'ivresse ordinaire cédoit, comme par enchantement, aux hémorrhagies; l'analogie, le raisonnement m'ont fait combatre avec la saignée les ivresses convulsives, et cette pratique a été couronnée d'un succès aussi prompt et heureux que décisif.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Un homme sourd et muet, provoqué de paroles et de gestes par un mandiant étranger parfaitement ivre, le renversa par terre d'un soufflet. Il s'établit une hémorrhagie considérable par le nez. On donna du secours à cet homme; je voulois qu'on le transportât à l'hôpi-

tal : cette démarche devint inutile. Dans moins de quinze minutes, ce mendiant eut repris l'usage de la raison ; il remercia les assistans, reconnut qu'il avoit mérité ce traitement, et continua sa route.

IIe. Observation.

Un paysan jeune et vigoureux, d'un tempérament sanguin, en sortant le soir du cabaret, dans un état d'ivresse bien caractérisé, n'aperçut pas qu'il avoit trois degrés à descendre ; il les franchit, tomba la tête la première et donna du nez sur le pavé. L'hémorrhagie fut considérable. Les personnes qui accoururent en furent effrayées : on le transporta à l'hôpital ; je m'y rendis demi-heure après. Il étoit déjà guéri de son ivresse. En perdant le sang, il avoit recouvré la raison. On ne lui avoit donné que quelques verres d'eau fraîche. L'hémorrhagie du nez, qui fut considérable, et cette boisson, firent cesser cet état d'ébriété.

IIIe. Observation.

Les parties de jeu de balon attirent ordinairement beaucoup de monde. Un mendiant dont l'ivresse bien prononcée

amusoit tous les enfans et éloignoit les bienfaits des spectateurs, leur tendoit cependant la main; on lui avoit dit plusieurs fois de se retirer; sur ces entrefaites il reçut un coup de balon au visage, il en fut renversé et il fut dans un instant tout couvert de sang qu'il perdoit par le nez: on le mit à l'écart; on lui donna de l'eau. Dans moins d'une heure il se releva, parla bon sens et raison, et continua sa route.

IVe. Observation.

Un mendiant appelé *Porry*, parfaitement ivre, provoquoit de paroles un savetier de mon voisinage, j'arrivai à ma maison dans l'instant que, fatigué de ses propos, celui-ci lui jeta une forme à la tête; le mendiant tomba à la renverse. Il avoit une grande solution de continuité à la partie latérale gauche du coronal qui donnoit beaucoup de sang. Je dis aux assistans de le transporter à l'hôpital, qui n'est qu'à trente pas de chez moi; avec le sang, l'ivresse s'enfuit. Couché sur son lit, cet homme n'étoit déjà plus le même: on eut dit qu'il n'avoit jamais été dans l'état d'ivresse, qui lui avoit attiré ce dur traitement.

Les réflexions que nous fîmes avec le chirurgien, furent que la saignée étoit un bien puissant moyen curatif de l'ivresse. Il me rapporta à ce sujet plusieurs observations que la pratique lui avoit offertes sur ce fait, et qui confirmoient les inductions que nous avions tirées.

Voila donc, mon cher confrère, quatre observations, qui prouvent bien clairement l'utilité de la saignée dans l'ivresse ordinaire et qui m'appartiennent; je mets de côté celles qui avoient été faites par le chirurgien de l'hôpital. Passons à l'ivresse convulsive, et lorsque nous aurons prouvé par des faits qu'il est peu de maladies dans lesquelles la saignée soit plus impérieusement commandée que dans celle-ci, nous nous conformerons au précepte de *Celse*, qui est de raisonner après la découverte du remède.

Repertis deinde medicinæ remediis, homines de rationibus eorum disserere cœpisse; médicinam esse nec post rationem inventam, sed post inventam médicinam rationem esse quæsitam.

CELSE, dans sa préface.

PREMIERE

PREMIÈRE OBSERVATION.

Sur l'ivresse convulsive.

Un matelot des environs de Cette, appelé *Michel D****, âgé d'environ trente ans, d'une habitude de corps assez réplette, d'un tempérament sanguin, en retournant de Toulon chez lui, après le désarmement de l'escadre du général d'*Estaing*, dîna à Cuges, village éloigné de deux lieues d'Aubagne, ma patrie, où j'exerçois alors la médecine. Quoique très-tempérant et réglé d'ailleurs, ce matelot invité à boire par ses compagnons de voyage, se gorgea de vin et de liqueur. Il partit dans cet état de Cuges, sur une charrette que plusieurs matelots avoient louée en commun. En arrivant à Aubagne, il fut transporté à l'hôpital. Il étoit depuis une demi-heure dans cet état d'ivresse convulsive, que vous peignez avec des couleurs si vraies. Huit de ses camarades pouvoient à peine le retenir dans son lit. Il étoit en proie à des convulsions affreuses, auxquelles succédoient quelques momens de calme. Ses yeux étoient étincellans, son regard farouche, ses gestes menaçans. Son visage étoit tantôt pâle et tantôt co-

loré. Il éprouvoit des envies de vomir; le pouls étoit tantôt petit et déprimé, tantôt plus fort et plus développé. Les soubresaults des tendons frappèrent mes doigts ; la respiration étoit gênée et comme stertoreuse. Je le fis tout de suite saigner du bras. On lui tira au moins douze onces de sang : on lui donna, non sans peine, de l'eau tiède et du bouillon. Demi-heure après la saignée, on observoit déjà une remission notable dans tous les symptômes. Les convulsions furent moins fortes; leur durée plus abrégée; les momens de calme plus prolongés. Un de ses camarades me dit alors; *Ma foi, actuellement que vous l'avez affoibli, nous en sommes les maîtres.* Cependant, il éprouvoit encore de temps en temps de violentes agitations convulsives et des mouvemens désordonnés, que ses camarades reprimoient aisément. Il but encore plusieurs verres d'eau tiède avec de l'huile. Le vomissement parut s'établir. La chaleur du corps devint plus sensible, ainsi que la sueur. Le mouvement des intestins étoit devenu anti-péristaltique et sensible aux yeux; mais le vomissement n'avoit pas continué, quoiqu'il eût paru s'établir

d'abord, quoique les nausées fussent pressantes. Je le fis saigner au pied environ une heure après la première saignée. Quelques minutes après, il éprouva encore une légère agitation convulsive, et ce fut la dernière : on observa cependant encore quelques mouvemens désordonnés, qui consistoient à se jeter tantôt d'un côté du lit, et tantôt de l'autre, à n'avoir aucune attitude permanente. Il but abondamment de l'eau tiède, avec addition d'huile. Il vomit encore, et il demanda à dormir. Son sommeil fut d'environ deux heures. En s'éveillant, il n'éprouvoit qu'une légère ardeur à la région de l'estomac et un sentiment de foiblesse générale, effet de deux grandes saignées et des grands tiraillemens que tous les solides avoient éprouvé par les secousses convulsives, auxquelles il avoit été en proie. Des rapports nidoreux et l'état de la langue nécessitèrent, quelques jours après, un minoritif. Neuf jours après, il sortit de l'hôpital.

IIe. OBSERVATION.

En avril 1785, on conduisit à l'hôpital un mendiant appelé *Lyonnois*, âgé d'environ quarante ans, d'une sta-

ture moyenne, d'un tempérament sanguin, portant à l'avant-bras droit un ulcère fait et entretenu avec la clématite. Cet homme étoit dans un état d'ébriété convulsive bien prononcé; c'étoit un forcené que le petit nombre d'infirmiers et de servantes ne purent contenir, et que, pour cette raison, je fis attacher dans son lit avec un filet de cordes destiné aux maniaques. Ce ne fut pas sans peine que l'on pût pratiquer la saignée sur un phrénétique, dont les mouvemens convulsifs et désordonnés se portoient constamment sur les assistans. Demi-heure après, il y eut une rémission notable dans les attaques convulsives. Il prit quelques verres d'eau tiède, avec addition d'un tiers d'huile. Je voulois le faire mettre dans un bain d'eau tiède; il fut impossible de l'y transporter. J'imaginai alors de le faire arroser dans son lit avec la même eau contenue dans la baignoire. Cette aspersion lui donna quelques momens lucides; mais les mouvemens convulsifs, quoique plus modérés, se renouveloient de temps en temps. Saisissant un de ces momens de repos dont les agitations convulsives sont toujours accompagnées, je le fis saigner au pied. La

saignée fut copieuse; je l'évalue à douze onces: on eut dit cette fois-ci, qu'avec le sang l'ébriété s'enfuyoit. Avant qu'on eut fermé la veine, il avoit succédé un calme parfait, qui fut bientôt suivi de l'usage de la raison. Il éprouva souvent des envies de vomir; mais il ne vomit pas, quoiqu'il prit abondamment de l'eau tiéde avec de l'huile et du bouillon. Le jour suivant, il s'établit une diarrhée; les matières étoient brûlantes, au rapport du malade. On donna quelques lavemens. Quinze jours après, cet homme sortit de l'hôpital.

IIIe & IVe. Observations.

Les Maures ou Arabes de Barbarie n'étant pas accoutumés à boire des liqueurs et du vin que leur religion prohibe, sont bien plus sensibles à leurs effets, que les hommes chez lesquels l'usage en est commun: d'un autre côté, les observations faites sur ces hommes, vivant pour ainsi dire dans l'état de pure nature, sont bien plus décisives et satisfaisantes pour le médecin, que celles que lui offre l'homme affoibli au physique par une longue civilisation.

Dans le temps que j'étois médecin de la Compagnie d'Afrique sur les côtes

de Barbarie, on conduisit en différens temps, à l'hôpital, deux Maures à la fleur de l'âge, et qui étoient au service du comptoir. Ils étoient dans un état d'ébriété convulsive bien effrayant; c'étoient deux phrénétiques qui eurent bientôt épuisé les forces des soldats qui les avoient conduits, et excédé de fatigue les douze infirmiers. Je les fis lier, à l'exception des mains. Ils brisèrent leurs liens; l'un d'eux alloit se précipiter dans la mer. Je les fis lier de nouveau, et, comme l'on dit, *pieds et poings*.

Dans cet état, ils furent saignés. Celui qui refusa toute boisson, fut saigné trois fois. Ce ne fut qu'après la troisième saignée, qu'il fut plus docile et qu'il but abondamment. Le vomissement s'établit, et son état d'ébriété dura environ trois heures; l'autre ne fut saigné que deux fois, parce qu'après la première saignée, tous les symptômes se modérèrent. Chez ce dernier, l'ivresse ne dura que deux heures et demie.

A ces quatre observations, je pourrois, mon cher confrère, en joindre six autres qui appartiennent à mon père; mais elles n'ajouteroient rien à celles dont je viens de faire l'exposition.

Voilà donc quatre observations qui déposent en faveur des hémorrhagies dans l'ivresse ordinaire. Quatre autres observations attestent l'utilité de la saignée dans l'ébriété convulsive. La durée des accès convulsifs de vos malades traités sans la saignée, comparée avec celle des miens, est encore en faveur de ma méthode. Puisque d'après vos observations, l'ébriété n'a cédé chez vos malades qu'après huit à dix heures, tandis que la saignée a triomphé au plus tard dans quatre heures de cette même maladie dans un pays brûlant, tels que les côtes des Bouches du Rhone et de Barbarie. Les faits et l'expérience déposent donc en faveur de la saignée.

Suivons actuellement le précepte de Celse : *Sed post inventam médicinam rationem esse quæsitam.* Que le raisonnement vienne à l'appui de l'expérience.

Lorsqu'une maladie obscure ou ignorée se présente à notre pratique, nous devons principalement nous attacher à reconnoître quelles sont les affections avec lesquelles elle a le plus d'affinité et de ressemblance dans la marche, et dans les principaux symptômes : *Quod si jam incidat mali genus aliquod*

ignotum, non ideo tamen fore medico cogitandum de rebus obscuris, sed eum protinus visurum cui morbo id proximum sit, tentaturumque remedia similia illis qui vicino malo sæpe succurrerint et per ejus similitudinem opem reperturum. CELSE.

Je pourrois prouver par le raisonnement et par des autorités nombreuses et respectables, que l'ivresse convulsive n'est qu'une courte phrénésie symptomatique. Vous lui donnez vous-même ce nom, page 352 (*a*) ; mais faisons-en une maladie particulière à laquelle nous conserverons le nom d'*ivresse convulsive.* Avec quelle maladie a t-elle le plus d'analogie et de ressemblance? N'est-ce pas avec la phrénésie? Oui sans doute. Ouvrons tous nos auteurs depuis le père de la médecine jusqu'à nos jours, (à l'exception peut-être de *Cœlius Aurelianus*, qui ne saignoit (*b*) jamais,)

(*a*) *Voyez Van-Swieten*, de phrenitide. *Carère*, traité des maladies inflammatoires, article de la phrénésie, *Hippocrate*, *Galien*; enfin, placez à côté de votre description, celle que donne, de la phrénésie, le dictionnaire de santé.

(*b*) Je me trompe. Je viens d'ouvrir *Cœ-*

en est-il un qui ne conseille la saignée dans le traitement de cette maladie ?

Mettons encore à l'écart l'analogie et l'autorité, et raisonnons, mon cher confrère, comme si nous avions à traiter une maladie parfaitement nouvelle, et qui n'eût de ressemblance avec aucune autre.

Un médecin qui est appelé auprès d'un malade qui est dans l'ébriété convulsive, dans quelles dispositions trouve-t-il les solides et les fluides ? Je vais vous citer vous-même.

« On sent bien que ces désordres tant moraux que physiques, dépendent de la violente irritation, de l'agacement extrêmes des membranes de l'estomac gorgé de substances qui, âcres et presque corrosives par elles-mêmes, ont encore acquis par le séjour, la chaleur du lieu et une fermentation tumultueuse, un surcroît d'énergie. L'état d'éréthisme de cet organe s'étant répandu sur tout le système nerveux, dont il est pour ainsi dire le point central, le trouble a dû se mettre dans les esprits, la perversion dans les mouvemens,

---

lius Aurelianus. Ce médecin, ennemi de la saignée, l'ordonne cependant dans la phrénésie.

la confusion dans les fonctions du cerveau ; et que l'on juge du degré de bouleversement de celles-ci par la sympathie qui existe entre le ventricule et la tête ? »

J'ajoute qu'une partie des liqueurs spiritueuses passe tout de suite dans la masse des humeurs par l'absorption, et qu'elles agacent immédiatement tous les solides et le genre nerveux, qu'elle jette les esprits animaux dans l'ataxie, met toutes les humeurs dans un violent état d'effervescence ; enfin, que toute la machine est dans ce moment dans un état de disposition inflammatoire, de phlogose universelle.

Quel est le sédatif le plus puissant, l'antiphlogistique le plus énergique et dont les effets soient les plus prompts : quel est le remède le plus propre à éteindre le calorique qui surabonde dans cette maladie ? C'est la saignée. Oui, mon cher confrère, nous n'en avons pas qui lui soit préférable. Vous ne trouverez qu'une voix sur ce point dans toute la République de médecine.

Quelles sont les considérations qui vous ont empêché d'y recourir ? La crainte de saigner dans les indigestions. Examinons si elle est fondée.

« Un médecin de Douai, dites-vous, s'est efforcé de démontrer que, loin d'être contraire dans les indigestions, la saignée les termine plus promptement en occasionnant une foiblesse qui favorise le vomissement. »

Je ne connois point ce médecin de Douai; je n'ai pas lu son ouvrage; mais sa théorie est celle que la pratique journalière confirme : c'est celle que j'ai établie plus haut, en parlant des bons effets des délayans, des antiphlogistiques pour favoriser le vomissement; et l'observation suivante viendra à l'appui de cette théorie simple et lumineuse.

Une de mes proches parentes, fille, âgée de trente ans, d'un caractère sensible, d'un tempérament bilieux-sanguin, ayant mangé beaucoup de pois à son souper, fut attaquée durant la nuit d'une indigestion alarmante : elle donna lieu (au vomissement près) à tous les symptômes décrits par le docteur *Archier*, mon ami, dans une de ses observations sur une maladie qu'il appelle *tympanite aiguë* (a); dénomination contre laquelle le doct. *Gorcy*

(a) Journ. de médecine, décembre 1791.

s'est élevé (*a*). Le bas-ventre se météorisa prodigieusement ; il étoit dur : elle avoit des nausées ; mais elle ne pouvoit vomir. Je lui fis donner de l'eau tiède et de l'huile ; je fis agacer le go-ier avec des plumes ; enfin, je lui donnai l'émétique en lavage ; mais la forte compression que le ventricule éprouvoit intérieurement par les alimens, et extérieurement par la grande quantité de vents qui s'étoient engendrés dans le canal intestinal et qui la cernoient en tout sens, l'empêchoit de prendre ce mouvement inverse et de contraction sur lui-même, sans lesquels le vomissement ne sauroit avoir lieu. Son agitation étoit extrême : elle ne trouvoit aucune attitude favorable ; la respiration étoit très-gênée par la compression que les alimens et les vents exerçoient sur le diaphragme. A chaque instant, le danger devenoit plus imminent. De temps en temps j'observois des sueurs froides, et le pouls devenoit presqu'insensible ; mais il se relevoit bientôt. Je me décidai à la faire saigner du bras. Le premier avantage que la saignée produisit, fut de rendre la res-

(*a*) Journal de médecine, avril 1792.

piration plus facile, et de faire disparoître ces foiblesses apparentes du pouls. Un quart-d'heure après, l'estomac put se contracter par l'effet de la détente, produite par la saignée; elle rendit deux ou trois gorgées d'alimens: on vit alors l'estomac profiter du vide que lui donna l'expulsion de cette petite quantité d'alimens; il se contracta avec force, et la malade rendit durant deux minutes et à pleine bouche, des pois à demi digérés: la saignée comme vous voyez, mon cher confrère, n'est donc pas toujours nuisible dans les indigestions; l'opinion contraire est un de ces vieux préjugés qu'il est temps de secouer. Observez encore qu'en général les buveurs et les ivrognes mangent peu, et que dans l'ivresse convulsive, c'est moins la quantité de pâte alimentaire, que la boisson qui donne lieu à tous les désordres que l'on observe.

Enfin si la saignée est nuisible dans quelques espèces d'indigestions, c'est sans doute dans celles qui sont produites par des alimens venteux, relâchans ou trop pésans, tels que pois, fèves vertes, champignons, fruit verts. Vous avez cependant vu qu'elle réussit parfaitement chez ma parente, quoique l'indigestion

reconnût pour cause un aliment relâchant et très-venteux. Enfin, je ne connois qu'une circonstance qui doive rendre le médecin circonspect dans l'emploi de la saignée dans les indigestions, c'est lorsque l'estomac du sujet est naturellement foible, ou rendu tel par des maladies antérieures. Oui nous craindrons de faire saigner un convalescent qui se sera gorgé d'alimens; mais dans toutes les indigestions où cette foiblesse ne se trouvera point, la saignée produira des avantages marqués, et favorisera puissamment le vomissement, soit naturel, soit sollicité par l'art.

Dans l'espèce d'indigestion qui a lieu dans l'ébriété convulsive, toutes les considérations se réunissent en faveur de la saignée; l'état d'irritation et de phlogose générale, la raréfaction, l'effervescence du sang, son transport; je dis mieux, son abord plus considérable au cerveau par le plus grand volume que lui donne d'un côté sa raréfaction, et de l'autre le resserrement des parois de tout le système vasculeux, déterminé par des liqueurs spiritueuses qui l'irritent dans tous les points. Fut-il, mon cher confrère, de motifs plus puissans pour engager l'homme de l'art à recourir à

ce moyen curatif? Les ivresses convulsives combattues par la saignée, seront plutôt terminées que celles auxquelles vous n'opposerez que les anti-phlogistiques, et vous n'aurez rien à vous reprocher, si elles dégénèrent en maladies plus graves. L'homme de l'art à qui je dois l'existence, m'assure avoir vu dans le cours d'une pratique aussi étendue qu'heureuse, de cinquante années, deux ivresses convulsives dégénérées l'une en apoplexie sanguine mortelle, et l'autre en épilepsie par l'oubli de la saignée.

En effet, mon cher confrère, si l'on ne désemplit pas les vaisseaux, le sang singulièrement raréfié d'un coté, et de l'autre resserré dans ses canaux par l'irritation qu'éprouve tout le système vasculeux, doit nécessairement se porter avec plus d'abondance dans le cerveau, viscère molasse et dont les vaisseaux sont moins capables de réaction, soit par leur ténuité et leur délicatesse, soit par leurs circonvolutions; et par toutes ces raisons, il s'y formera des épanchemens mortels, ou il en résultera des épilepsies ou des apoplexies graves.

Je me résume : l'expérience, l'analogie et le raisonnement commandent

impérieusement la saignée dans l'ivresse convulsive.

Recevez l'assurance des sentimens distingués avec lesquels je suis, &c.

SUITE & FIN

DE L'OPÉRATION DE LA FISTULE A L'ANUS, *par l'incision* (a).

RÉFLEXIONS.

Il est peu de maladies dont le traitement ait éprouvé autant de variations que celui des *fistules à l'anus*; ce qui sembleroit prouver qu'on a peu connu ces sortes d'ulcères, ainsi que les causes qui les entretiennent. La situation du rectum, la disposition des parties qui l'environnent, son usage, ses mouvemens, l'action des muscles releveurs et sphincters; en un mot, toutes les circonstances qui établissent des différences essentielles entre les fistules de l'anus et celles des autres parties du corps, n'ont pas été toujours suffisamment méditées par les praticiens.

(a) Extrait du Journal de chirurgie, t. iij, pag. 193 et suiv.

Quelques-uns, persuadés par la définition reçue de la maladie, plutôt que par l'observation, que la petitesse de l'ouverture extérieure et la disproportion avec l'étendue de l'ulcère, étoient le principal obstacle à la guérison de ces sortes de fistules, ont cru qu'il suffisoit pour les guérir, de mettre à découvert le fond des clapiers par une incision extérieure, sans toucher au rectum. C'étoit la méthode qu'*Hippocrate* employoit pour les fistules externes. Il se contentoit, comme *Celse* l'a conseillé depuis, et sans doute d'après lui, d'inciser sur la sonde les parties qui récouvroient à l'extérieur le trajet fistuleux : telle est au moins l'interprétation la plus naturelle du texte ; telle est aussi celle qu'en ont donnée la plupart des traducteurs (*a*). *Vidus Vidius* a en-

---

(*a*) *Si verò non corrosa fuerit fistula, specillo immisso, secato, donec diduxeris. Lib. de Fist.* tom. iv, pag. 118, de la Col. d'*Haller.*

Il semble que *Paré* ait voulu traduire le même passage, lorsqu'il dit (liv. 13, chapitre 23) : « Celle (la fistule) qui est superficielle, n'a besoin d'être liée ; ains seulement sera coupée avec une historie courbe, ou ciseaux propres à ce faire. »

tendu ce passage d'une autre manière ; mais sa traduction ne présente en cet endroit aucun sens raisonnable ; et d'ailleurs, l'espèce de fistule dont parle l'auteur, est évidemment en opposition avec la fistule pénétrante, pour laquelle il propose des moyens curatifs tout à fait différens.

Quoi qu'il en soit, on a long-temps employé cette méthode, pour les fistules externes. C'étoit celle d'*Albucasis* ; c'étoit encore celle des premiers chirurgiens d'Italie et des autres arabistes, qui ont écrit jusque vers la fin du quatorzième siécle, et dont la plupart n'osoient toucher aux fistules pénétrantes, qu'ils regardoient comme incurables (*a*).

Ce procédé convenoit sans doute pour les sinus superficiels éloignés du rectum, et dont les parois n'étoient pas soumis à l'action du sphincter ; mais l'expé-

---

(*a*) C'étoit au moins le jugement qu'en portoit *Guill. de Salicet*. *Gui de Chauliac* dit que son maître étoit presque le seul qui osât entreprendre le traitement de ces sortes de fistules ; et *J.* d'*Ardern*, chirurgien Anglois, qui vivoit vers le même temps, étoit, suivant *Freind*, le seul homme de son temps qui parvint à les guérir.

rience démontra bientôt qu'il étoit presque toujours insuffisant, lorsque le clapier se portoit contre l'intestin. *Celse* connoissoit déjà cette vérité, confirmée depuis tant de fois par le défaut de succès de cette méthode : aussi est-elle aujourd'hui totalement abandonnée, et l'on est étonné de la retrouver encore dans les Œuvres posthumes de *Petit*, qui la recommande, même pour les cas où l'intestin est ouvert, en convenant cependant qu'il ne faut pas trop compter sur le succès.

On s'aperçut enfin que dans le cas d'une fistule complète, ou même lorsque le rectum étoit seulement séparé des parties environnantes et formoit une des parois du sinus, on ne pouvoit compter sur une guérison solide, qu'en fendant l'intestin et en divisant toutes les parties comprises entre le trajet fistuleux et l'anus, mais on n'osa, pendant fort long-temps, appliquer cette méthode qu'aux fistules peu profondes, parce qu'on craignoit l'hémorrhagie, et qu'on exagéroit les suites de la section du sphincter. *Paul d'Egine* pensoit que cette section devoit être nécessairement suivie de l'incontinence perpétuelle des matières fécales. Presque tous les écri-

vains, pendant dix siécles, ont adopté la faussé spéculation de *Paul*; il est même peu de modernes qui aient osé s'élever contre un préjugé que la réflexion la plus simple auroit pu détruire; puisque, s'il étoit fondé, la ligature n'auroit, à cet égard, aucun avantage sur l'instrument tranchant; et l'on n'a jamais songé à reprocher à la ligature de détruire l'action du sphincter de l'anus.

Il arrive quelquefois, à la vérité, que la guérison des fistules à l'anus est suivie, pendant quelques jours, d'une difficulté de retenir les matières fécales. *Bell* en a fait la remarque; mais il observe aussi que l'action du sphincter se rétablit bientôt, de la même manière que les muscles des autres parties reprennent peu à peu l'énergie que l'engorgement et l'inaction, ou d'autres causes, leur avoient fait perdre. Quant à nous, nous avons cru remarquer que l'incontinence momentanée des matières liquides tenoit moins au défaut d'action de la part du sphincter, qu'à l'espèce de rainure qu'on voit encore à l'anus vers la fin du traitement. En effet, cette incontinence cesse dès que la rainure dont nous parlons est effacée et

la cicatrice consolidée. Si cependant il arrivoit, ce qui doit être extrêmement rare, que le sphincter de l'anus ne pût recouvrer son action primitive; il faudroit s'en prendre à la maladie qui auroit rongé et détruit une portion de ce muscle, et non à l'opération elle-même qu'on peut répéter plusieurs fois sans attirer cet inconvénient, comme le démontrent la raison et l'expérience. On peut même voir, dans le premier volume *in*-4°. des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, une observation de M. *Faget* l'aîné, qui prouve que la plus grande partie du sphincter peut être détruite, sans qu'il en résulte une incontinence des matières.

Au reste, l'incision du rectum est depuis long-temps la méthode la plus généralement suivie, dans les cas où l'on préfère l'instrument tranchant à la ligature; et l'on a imaginé, pour la pratiquer, une foule d'instrumens plus ou moins commodes, plus ou moins compliqués, dont nous allons soumettre les principaux au jugement du lecteur.

Nous ne parlerons pas des ciseaux employés autrefois par beaucoup de chirurgiens qui, dépourvus des connoissances anatomiques nécessaires,

craignoient de blesser d'autres parties que celles qui falloit couper. Tous les praticiens conviendront aujourd'hui qu'il n'est pas d'instrument moins convenable pour cette opération, que les ciseaux, malgré l'autorité de *Camper*, qui en approuvoit l'usage ; ce qui ne surprend pas ceux qui savent qu'il regardoit le choix des instrumens comme à peu près indifférent.

Les anciens passoient dans le trajet de la fistule une sonde flexible, avec laquelle ils perçoient la paroi amincie du rectum, lorsque la fistule n'étoit pas complète. Ils replioient cette sonde avec le doigt introduit dans l'anus, la ramenoient au-dehors, et s'en servoient pour diriger le bistouri, avec lequel ils divisoient d'un seul coup toutes les parties comprises dans l'anse de la sonde. C'est la méthode décrite par *Paul d'Egine*.

Le même *Paul* parle aussi du syringotome, espèce de couteau falciforme, qu'on trouve déjà dans *Galien*, et que par conséquent *Dionis* avoit tort de regarder comme une invention moderne. La pointe mousse et très-alongée de cet instrument représentoit une espèce de stylet inflexible, ajouté au

bout d'un bistouri tranchant sur sa concavité. On introduisoit cette espèce de sonde par l'ouverture extérieure de la fistule ; on la faisoit pénétrer dans le rectum, on l'amènoit au dehors par l'anus, et l'on fendoit les parties en retirant, par la même voie, l'instrument tout entier. On peut voir la forme de ce syringotome dans *Galien*, dans *Fabrice d'Aquapendente*, *Scultet*, *Heister*, *&c.*

Les modernes ont fait quelques changemens au syringotome. Ils en ont recourbé le bout opposé à la pointe, pour en former une sorte de manche qu'on pût tenir commodément avec la main. Ils ont aussi substitué à la sonde inflexible, qui terminoit l'instrument, un stylet flexible, soudé ou fixé à vis à l'extrémité de la partie tranchante, correction qu'*Heister* attribue à M. *Le Maire*, chirurgien de Strasbourg. *Dionis* parle encore d'une espèce de châsse de métal ou de carton, dont on couvroit (on ne voit pas pourquoi) la partie tranchante de l'instrument, pendant son introduction.

Au reste, le syringotome décrit et loué dans tous les livres, est maintenant relégué, comme une curiosité, dans les

arsenaux de chirurgie; malgré les efforts de quelques praticiens qui ont tenté, dans ces derniers temps, d'en faire revivre l'usage.

Beaucoup de chirurgiens trouvent plus commode de se servir d'une sonde cannelée, qu'ils font sortir par l'anus, et sur laquelle ils incisent la fistule avec un bistouri ordinaire. Quelques-uns, et *Bell* est de ce nombre, n'emploient qu'un bistouri courbe, long, étroit, à pointe mousse ou boutonnée, qu'ils poussent jusque dans l'intestin, sans le secours de la sonde. C'est à peu près le *bistouri royal de Dionis*, et le *bistouri fistulaire de Pott.*

Il suffit de réfléchir un instant sur la forme et la manière d'agir des instrumens dont nous venons de parler, pour se convaincre qu'aucun d'eux n'est applicable aux fistules d'une certaine profondeur, et que tous ont des inconvéniens graves, qu'on parvient à éviter, en employant la méthode et les instrumens dont nous nous servons à l'hôtel-dieu, et que nous avons fait connoître dans les observations placées au commencement de cet article. (*Voyez* pag. 281.)

L'espèce de gorgeret que nous introduisons

duisons dans l'intestin, pour servir de point d'appui au bistouri et pour garantir les parties voisines, n'est pas une invention nouvelle. *P. de Marchettis*, professeur d'anatomie à Padoue, employoit de la même manière un gorgeret de métal, qu'il garnissoit de coton dans sa concavité, pour ne point émousser le bistouri. Ce procédé se trouve décrit dans un *traité des fistules à l'anus*, publié par *Marchettis* en 1664, à la suite de ses *observations médico-chirurgicales*. *Filipo Masiero*, chirurgien de Padoue, que le traducteur françois d'Heister désigne sous le nom de *Massier*, a fait graver cet instrument, dont *Raw* recommandoit l'usage, dans ses leçons, au commencement de ce siécle. On voit encore, dans le second volume des *Institutions de chirurgie d'Heister*, la figure et la description d'un instrument analogue à celui-ci. C'est celui dont se servoit *Runge*, célèbre chirurgien de Brême. Il ne diffère du gorgeret de *Marchettis* et de *Masiero*, qu'en ce que son manche est recourbé, et forme un angle avec la partie qu'on introduit dans le rectum. La sonde cannelée que *Runge* employoit en même temps, avoit un

manche recourbé en sens contraire, afin que la main de l'aide, qui fixoit le gorgeret dans l'anus, et celle du chirurgien qui tenoit la sonde introduite dans la fistule, fussent plus éloignées l'une de l'autre; mais cette courbure n'est d'aucune utilité, puisqu'il est toujours facile d'écarter suffisamment ces instrumens, lorsqu'ils sont placés dans des parties molles.

L'instrument de *Runge* étoit d'acier ou d'argent, comme celui de *Marchettis;* mais il nous paroît plus simple de le faire en bois, afin de n'être pas obligé de le garnir : il est d'ailleurs plus léger et moins coûteux, et l'on peut au besoin le construire soi-même, dans un cas extraordinaire et urgent.

Les chirurgiens anglois se servent depuis long-temps d'un gorgeret semblable. C'est l'instrument que *Bell* (*a*) nomme *the director*, et qu'il suppose tellement connu, qu'il ne se donne pas la peine de le décrire.

Nous n'insisterons pas sur l'utilité de cet instrument, et sur la préférence qu'il doit obtenir sur tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent pour l'inci-

(*a*) *System of surgery*. Vol. ij, pag. 303.

sion des fistules à l'anus. Outre qu'il est le seul avec lequel on puisse inciser les fistules profondes, celles même qui s'étendent beaucoup au delà de la portée du doigt, la méthode qu'il suppose est extrêmement simple, son usage facile et sûr, et le malade n'est point exposé aux tiraillemens, ni aux déchirures du rectum, presque inévitables dans les autres méthodes.

Ce seroit ici le lieu de décrire l'instrument de M. *Brambilla*, qui réunit à la fois une espèce de gorgeret de fer, et une sonde cannelée; mais une simple description ne sauroit en donner l'idée; et quand même cet instrument seroit applicable aux fistules profondes et à celles dont l'ouverture externe est éloignée de l'anus, sa complication et la difficulté de s'en servir suffiroit pour le faire rejeter.

Nous n'avons point parlé du cautère tranchant, indiqué par *Gui de Chauliac* et par *Thévenin*, pour l'incision de la fistule. Une crainte exagérée de l'hémorrhagie pouvoit seule faire recourir à ce moyen cruel, heureusement oublié depuis long-temps.

Malgré les succès multipliés obtenus par la simple incision du rectum, il s'en

faut de beaucoup que cette opération ait été généralement adoptée, sur-tout pour les fistules anciennes, dont souvent le trajet est accompagné de duretés, et les parois calleuses. La plupart des praticiens, prévenus d'une fausse idée sur ces prétendues callosités, ont cru ne pouvoir guérir les fistules, sans exciser toutes les parties qui leur paroissoient affectées d'une dureté contre-nature. On voit dans *Aëtius*, que *Léonide* passoit dans le sinus une sonde flexible, qu'il replioit après l'avoir ramenée par l'anus; et qu'il excisoit autour de cette sonde toutes les parties qu'elle comprenoit. Presque tous les auteurs modernes ont recommandé cette méthode, qui étoit encore, il y a peu d'années, la plus généralement suivie par les praticiens. L'expérience avoit cependant démontré, et *Gui de Chauliac* le savoit déjà, que ces callosités causées principalement par le séjour du pus et le passage des matières stercorales, se fondoient et se dissipoient dès qu'on avoit détruit leur cause par l'incision de la fistule. *Petit* convient de cette vérité dans ses Œuvres posthumes; mais entraîné sans doute par l'habitude et le préjugé, il n'en recom-

mande pas moins l'excision des parties calleuses, dont il prouve en même temps l'inutilité. Cette méthode a cependant bien des désavantages : outre qu'elle alonge le traitement, qu'elle cause des douleurs beaucoup plus vives que la simple incision, et qu'elle augmente le danger de l'hémorrhagie, la déperdition de substance qu'elle occasionne, produit souvent un rétrécissement de l'anus, et laisse quelquefois à côté de l'anus *naturel*, une espèce d'anus *artificiel*, par lequel les matières fécales s'échappent involontairement pendant toute la vie. Nous en avons vu un exemple à l'hôtel-dieu, dans un homme qui avoit anciennement subi cette sorte d'opération dans le même hôpital. Nous en avons vu un autre que l'excision n'avoit point guéri de sa fistule, et auquel elle avoit laissé un anus contre-nature, semblable au précédent. Ce dernier vint à l'hôtel-dieu dans le dernier degré de marasme, et périt quelques jours après y être entré.

Ce n'est donc pas sans raison que *Bell* prétend qu'on doit rejeter absolument l'excision, qui n'est fondée que sur le préjugé, et que, dans le cas où le délabrement considérable de l'anus

sembleroit en indiquer la nécessité, une incision au plus de chaque côté du rectum, suffit pour amener la guérison.

Il est une autre espèce d'excision bien différente de la précédente, et qui devient souvent nécessaire ; c'est celle de la peau, qui se trouve communément amincie, et tellement désorganisée par l'inflammation et le séjour du pus, qu'il est impossible qu'elle reprenne son état naturel et qu'elle se recolle aux autres parties. *Celse* connoissoit sans doute la nécessité de cette excision, puisqu'il conseille de faire une double incision à la peau qui recouvre les clapiers, et d'en emporter une portion. *Fabrice de Hilden* recommandoit aussi d'exciser la peau ou de la détruire de quelqu'autre manière, lorsqu'elle est tellement amincie, qu'on ne peut espérer qu'elle se recolle sur le fond de l'ulcère. Cette sorte d'excision abrège beaucoup le traitement, en même temps qu'elle rend les pansemens plus faciles et moins douloureux.

Nous aurions peut-être dû rapporter à l'excision la méthode de quelques praticiens qui, dans la crainte de l'hémorrhagie, détruisoient peu à peu, avec le caustique, les parois de la fistule et

toutes les parties comprises entre son trajet et l'anus. L'emploi de ce moyen réunissant aux inconvéniens généraux des caustiques presque tous ceux de l'excision, devoit rendre le traitement long et extrêmement douloureux : aussi est-il un de ceux dont on a fait le moins d'usage, et qu'on a le plus tôt abandonnés.

Outre les méthodes que nous venons d'exposer, et la ligature dont nous avons fait le sujet d'un article particulier, on a tenté en différens temps et en différens pays une foule d'autres moyens curatifs, presque oubliés aujourd'hui, et qu'il est néanmoins utile d'indiquer aux jeunes praticiens, pour leur épargner des recherches et des expériences toujours inutiles et quelquefois dangereuses, et pour les prémunir, tant contre le charlatanisme, qui les reproduit de temps en temps, que contre l'enthousiasme avec lequel on publie certaines guérisons qui tiennent à des circonstances particulières, plutôt qu'à l'effet des moyens auxquels on se plaît à les attribuer.

Quelques chirurgiens arabes, au rapport d'*Albucasis*, cautérisoient les fistules avec le fer rouge, et ce moyen

leur a réussi quelquefois. Les caustiques ont aussi procuré quelques succès (*a*). M. *Boucher*, médecin de Lille, a publié dans le *Mercure de France*, juillet 1755, l'observation d'une fistule sinueuse, guérie par ce dernier moyen. M. *Bariolé* avoit soutenu en 1752, aux écoles de médecine de Paris, sous la présidence de M. *Baron*, une thèse dans laquelle il prétendoit prouver que les caustiques étoient préférables à l'instrument tranchant, dans le traitement des fistules à l'anus. *Good* a guéri par le séton une fistule qui pénétroit tout à la fois dans le rectum et dans le vagin (*b*). M. *Henvig* a publié une guérison complète de fistule, obtenue par le seul usage des injections (*c*). Nous même nous avons vu à l'hôtel-dieu de Paris en 1790, un malade attaqué d'une fistule complète, guérir pendant qu'on le préparoit à l'opération, et sans qu'on eût employé d'autre remède que des cataplasmes émolliens. Ce sont sans doute

---

(*a*) Voy. DIONIS, *Opérat. de chirurgie, Demonst. IV.*

(*b*) V. *a practical treatise on wounds, &c. vol. II.*

(*c*) V *Eph. nat. cur. vol. IX*, *obs.* 104.

quelques guérisons de cette espèce qui ont mis en vogue les onguens, les emplâtres et les topiques de tous genres, que l'on a long-temps vantés contre les fistules, quoiqu'ils ne produisissent aucun bon effet dans les cas ordinaires.

Quelques praticiens modernes, trompés par l'analogie qu'ils ont cru remarquer entre les fistules de l'urètre et celles du rectum, et faussement persuadés que le passage des matières stercorales et des humidités du rectum, étoient la seule cause qui s'opposât à la guérison, ont proposé de placer dans l'intestin des espèces de bougies, ou plutôt de suppositoires emplastiques, pour boucher l'ouverture interne de la fistule et faire une compression sur les parois de l'intestin. Il ne paroît pas que ce moyen ait encore été mis en usage; et l'on ne doit pas en attendre plus de succès que des mêches et des tentes employées quelquefois dans la même vue, et dont l'expérience a démontré l'impuissance et l'inutilité.

Nous remarquerons seulement, en finissant cet article, que l'incision convient principalement dans les fistules compliquées où viennent aboutir plusieurs clapiers, mais que, dans les cas

ordinaires, la ligature est préférable toutes les fois que le malade est foible, et qu'une suppuration abondante pourroit achever de l'épuiser; lorsque, malgré le dévoiement, des circonstances particulières ne permettent pas de différer l'opération; lorsque le malade est pusillanime, ou que ces affaires ne lui permettent pas de garder la chambre pendant le temps nécessaire à la guérison. On doit encore préférer la ligature dans les endroits humides et malsains, où les plaies prennent souvent un mauvais caractère; et quand le chirurgien ne peut voir fréquemment le malade, qui se trouve obligé de se panser lui-même. Dans presque toutes les autres circonstances, il est assez indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces méthodes : seulement la guérison est quelquefois un peu plus prompte, quand on s'est servi de l'instrument tranchant, que lorsqu'on a fait usage de la ligature.

Note sur une fistule avec rétrécissement de l'intestin.

Henri Tombereau, âgé de trente-quatre ans, portoit depuis plusieurs années une

fistule complète, ouverte dans le rectum à deux travers de doigts de l'anus. La partie inférieure de l'intestin, épaisse et comme calleuse, étoit couverte de tubercules très-durs et très-douloureux, qui rendoit le passage des excrémens extrêmement difficile. Aprés qu'on eut affaissé un peu ces tubercules, par l'usage des mèches portées pendant quelques jours, on fit, le 12 janvier 1792, la ligature de la fistule, qui fut guérie en dix-sept jours; mais il en fallut trente-quatre pour ramener l'intestin à son épaisseur et à sa souplesse naturelle.

PLAIES A LA TÊTE (*a*).

OBSERVAT. Ire. *P. Carron*, officier âgé de soixante-deux ans, amené à l'hôtel-dieu le 14 juillet 1789, avoit à la partie supérieure de la tête, trois plaies faites par des coups de sabre. Deux de ces plaies étoient peu considérables, mais la troisième, dirigée de devant en arrière, formoit un lambeau de trois pouces et demi de longueur. Cet officier avoit encore de fortes contusions à la poitrine, avec fracture des

---

(*a*) Extr. du Jour. de chir. t. iv, p. 17 & suiv.

deux premières fausses-côtes, et un coup d'épée peu profond à la cuisse droite.

Après avoir rasé la tête, on rappliqua le lambeau, et l'on réunit les plaies avec des bandelettes d'emplâtre agglutinatif: en même temps on les couvrit de charpie et de compresses arrosées d'eau végéto-minérale. On pansa les fractures de côté et les contusions de la poitrine avec des compresses trempées dans la même liqueur, et maintenues par un bandage de corps. On couvrit aussi la plaie de la cuisse de charpie et de linges imbibés d'eau végéto-minérale.

Il ne survint aucun accident dans le cours du traitement. Deux des plaies de la tête se réunirent sans suppurer; la plus petite fournit un peu de suppuration, et toutes furent guéries le huitième jour. Les fractures de côtes se trouvèrent consolidées le quinzième.

Obs. II. *Catherine Deveze*, âgée de soixante-trois ans, tomba de sa hauteur sur le pavé, le 15 février 1791, et se fit une plaie contuse à la tête, vis-à-vis l'angle antérieur inférieur du pariétal gauche. La peau et le tissu cellulaire se trouvèrent divisés dans l'étendue d'un pouce et demi. Un chirurgien, appelé

dans le moment, saigna la malade, et appliqua sur la plaie des compresses imbibées d'eau marinée.

Le lendemain, lorsque la femme arriva à l'hôtel-dieu, les bords de la plaie étoient déjà gonflés, avec empâtement, et très-douloureux. M. *Desault* les fit couvrir d'un cataplasme arrosé d'eau végéto-minérale, et prescrivit une diète sévère, avec une boisson délayante et copieuse; ce qui n'empêcha pas les douleurs d'augmenter la nuit et le jour suivant. On aperçut même autour de la plaie un commencement d'érysipèle très-marqué. Les nausées, l'amertume de la bouche, le limon épais dont la langue se couvrit, annoncèrent en même temps l'affection des premières voies. Les symptômes se dissipèrent en grande partie, après qu'on eut évacué la malade au moyen d'un grain de tartre stibié, qu'on lui fit prendre dans une livre de sa boisson ordinaire. Ils reparurent le cinquième jour, et cédèrent encore au même moyen. La plaie commença alors à suppurer; on fut cependant obligé de recourir de nouveau à l'émétique le septième jour.

Le quatorzième, le fond de la plaie étoit au niveau des bords, et la cica-

trisation avança rapidement jusqu'au dix-huitième; mais à cette époque la disposition bilieuse reparut encore avec quelques douleurs sourdes, et obligea de recourir une quatrième fois à l'émétique, qui produisit encore le même effet. Deux jours après, la plaie fut entièrement cicatrisée.

Obs. III. *J. B. Chapelier*, âgé de 32 ans, fut apporté à l'hôtel-dieu le 19 mars 1792, avec une plaie à la tête, qui s'étendoit depuis la réunion de la suture sagittale avec la lambdoïde, jusqu'au petit angle de l'œil droit. Le lambeau demi-circulaire résultant de cette plaie, retomboit sur l'oreille. L'état d'ivresse dans lequel étoit ce malade dans l'instant de la blessure, ne permit d'en tirer aucun renseignement sur la manière dont elle avoit été faite. Après avoir rasé la tête et lavé la plaie, on rapprocha ses bords, et on les tint affrontés avec des bandelettes agglutinatives, qu'on recouvrit de charpie et de compresses trempées dans l'eau végéto-minérale.

Le lendemain il y avoit beaucoup de chaleur à la peau; la langue étoit sale; le malade éprouvoit les douleurs

les plus vives dans le cou et dans les épaules, et cependant il souffroit si peu de la tête, qu'il soupçonnoit à peine qu'il fut blessé. On renouvela la charpie et les compresses, et l'on fit administrer un grain de tartre stibié, qui produisit des selles copieuses. Le troisième jour, le malade se plaignoit encore de ses douleurs, et il y avoit du gonflement à l'œil droit et aux environs de la plaie. On prescrivit un second grain d'émétique qui, n'ayant produit aucun effet sensible, fut répété les deux jours suivans. Le quatrième jour, la plaie étant réunie, on supprima les emplâtres agglutinatifs. On ne pansa plus qu'avec de la charpie sèche, et l'on fit un bandage unissant légérement serré.

Le cinquième jour, la plaie suppuroit un peu vers le petit angle de l'œil; les douleurs des épaules et du cou étoient dissipées; mais le sixième, la fluctuation s'étant fait sentir sous le lambeau, on y appliqua un cataplasme et l'on évacua le malade avec un grain d'émétique, dans deux livres d'une légère décoction de tamarins. Le lendemain le pus s'étoit ouvert deux issues; l'une vers le petit angle de l'œil, et l'autre vers le milieu de la plaie. Une tumeur sanguine

qui s'étoit élevée sur la bosse pariétale droite, fut ouverte le neuvième jour. On pansa la plaie résultante de l'incision avec un cataplasme, et l'on émétisa le malade. La plaie à lambeau étoit parfaitement cicatrisée dans toute son étendue, dès le treizième jour; mais il s'écouloit toujours une grande quantité de pus par l'incision faite au devant de la bosse pariétale. Le malade prit encore un grain d'émétique, qui procura des évacuations copieuses. Le septième jour, on sentit un peu de fluctuation à la partie antérieure de la tête, sous la cicatrice de la première plaie. On fit l'ouverture du dépôt, et l'on appliqua un cataplasme. La suppuration fut peu abondante. La cicatrice étant achevée le trentième jour, le blessé quitta l'hôpital quelques jours après, parfaitement guéri.

Observ. IV. Le 22 novembre 1791, *Daclart*, charretier, âgé de 37 ans, déchargeant un haquet (*a*) sur lequel il avoit mené six balles de café, voulut s'opposer à la chute trop précipitée de ces balles, en arrêtant le moulinet; mais

---

(*a*) Espèce de charrette dont on se sert pour transporter le vin, &c.

il n'eut pas assez de force pour résister à la détente de cette machine, dont une des branches l'atteignit, le renversa par terre sans connoissance, et lui fit une plaie contuse et à lambeau, au côté gauche de la tête. On l'apporta à l'hôtel-dieu, immédiatement après l'accident.

Le lambeau demi-circulaire, large d'environ cinq pouces, et comprenant une grande partie du muscle crotaphite, étoit renversé sur l'oreille. Le malade perdoit beaucoup de sang, mais l'hémorrhagie céda à la plus légère compression. On rappliqua le lambeau après l'avoir lavé avec l'eau végéto-minérale; on le tint en place avec des bandelettes agglutinatives, et on le recouvrit de charpie arrosée d'eau végéto-minérale. On mit le malade à la diète et à l'usage des délayans. Le dixième jour, il y avoit peu de gonflement. On trouva sous le lambeau du sang épanché que l'on fit sortir, en pressant du bas en haut. On repansa ensuite le malade de la même manière que la veille. Ce même jour, le blessé éprouvoit une douleur sourde à la tête; il avoit beaucoup de chaleur à la peau, la langue recouverte d'un enduit jaunâtre, et l'on apercevoit un commencement d'érysipèle à

la face. Un grain de tartre stibié donné dans la décoction de chiendent aiguisé d'oxymel, dissipa en partie les accidens, et procura une suppuration abondante et de bonne qualité. Cependant la disposition bilieuse obligea de répéter encore deux fois le tartre stibié.

Le septième jour, la langue n'étoit plus chargée; la douleur de tête n'existoit plus et l'érysipèle avoit entièrement disparu. Vers le treizième, il survint un nouvel embarras des premières voies, accompagné de douleur et de pésanteur de tête. Un grain d'émétique, qui procura de copieuses évacuations, dissipa encore cet accident. La suppuration fut ensuite peu abondante. Il ne restoit plus alors qu'une petite ouverture par laquelle le pus s'écouloit, à l'angle antérieur de la plaie, vers l'apophyse orbitaire externe. La cicatrice ne fut cependant achevée que le quarante-septième jour.

Observ. V. *Jean Petit*, charretier, âgé de vingt-cinq ans, fut blessé à la tête le 22 avril 1792, de plusieurs coups de pot d'étain, sous lesquels il tomba étourdi. Il se releva cependant de lui-même, et vint à pieds à l'hôtel-dieu

quelques heures après, quoiqu'il fut affoibli par une hémorrhagie assez considérable, qui avoit eu lieu dans les premiers instans.

On voyoit au-dessus du côté droit du front, une plaie longitudinale de deux pouces et demi de longueur, dont les bords écartés de plus de six lignes, laissoient apercevoir une petite portion du coronal dénuée de son péricrâne.

On remarquoit une autre plaie plus petite sur le sommet de la tête. Une troisième située près de l'angle externe de l'œil gauche, formoit un lambeau d'un pouce de longueur. Toutes ces plaies furent réunies et pansées simplement avec de la charpie et des compresses arrosées d'eau végéto-minérale, et soutenues par un bandage médiocrement serré.

Le lendemain il y avoit un peu de douleur et de gonflement, qui se dissipèrent presque totalement, après l'effet d'un grain d'émétique qu'on ajouta ce jour-là à la boisson ordinaire.

Les plaies paroissoient réunies le quatrième jour, et le malade se croyant guéri, se débarrassa de son appareil. Il resta même pendant quelques temps la tête nue et exposée à l'air. L'engorge-

ment et la douleur suivirent de près cette imprudence, et la fièvre qui survint vers le soir, obligea le malade à se mettre au lit. Une boisson émétisée calma le lendemain ces accidens, sans cependant empêcher la formation d'un dépôt, qui se vida trente-six heures après par une petite ouverture formée spontanément au centre de la grande plaie. Il restoit alors une légère douleur, que l'on acheva de dissiper, en émétisant encore une fois la boisson. La portion dénudée du coronal se recouvrit de bourgeons charnus, le dixième jour; et dès le quinzième, la cicatrice fut solide et le blessé parfaitement guéri.

OBSERV. VI. Le 5 septembre 1791, *Jean Vallier*, boucher, âgé de 64 ans, ayant été renversé par des chevaux, deux voitures lui passèrent successivement, l'une sur la cuisse et l'autre sur le côté gauche de la tête. Cet homme, après être resté près de vingt minutes sans connoissance, recouvra l'usage de ses sens, et regagna sa maison, éloignée de près de deux cents pas du lieu de l'accident. Il appela un chirurgien qui, sans nettoyer la plaie, se contenta de la couvrir de compresses trempées

dans l'eau salée, animée d'eau-de-vie. Ce ne fut que le second jour de son accident, que *Vallier* vint à l'hôpital de la charité de Charenton.

La cuisse étoit seulement contuse, mais on voyoit à la tête une plaie qui s'étendoit depuis le bord inférieur de l'arcade zigomatique, jusque près d'un pouce au-dessus de l'angle postérieur et inférieur du pariétal gauche. L'oreille étoit pendante et renversée en arrière. L'os n'étoit plus recouvert que par le périoste et quelques débris du muscle crotaphite.

Après avoir rasé la tête et nettoyé la plaie, j'en rapprochai les bords avec des bandelettes agglutinatives, et la panai avec un plumaceau enduit de beaume d'Arcæus. Comme le pouls étoit dur et élevé, je fis une saignée du bras, qui calma les douleurs. La nuit suivante fut tranquille. Dix-huit heures après, la suppuration étoit établie, et la plaie fournissoit un pus louable, et en grande quantité. Le lendemain, comme il y avoit beaucoup d'inflammation à l'œil droit et à tout le côté gauche de la tête, et que la langue étoit chargée et la bouche amère, je donnai au malade un grain de tartre stibié en lavage; et

deux jours après, je le purgeai avec un minoratif. Le neuvième jour, le blessé n'ayant plus de fièvre, la suppuration étant médiocrement abondante et de bonne qualité, je permis des alimens solides. Le péricrâne fut entraîné en lambeaux avec la suppuration, et dès que l'os fut à nu, je le couvris de plumaceaux trempés dans l'esprit-de-vin. L'exfoliation en étoit achevée le vingt-cinquième jour et le trente-septième, je supprimai le beaume d'Arcæus dont j'avois jusqu'alors couvert les bords de la plaie, et je n'employai plus que la charpie sèche. La cicatrice fit des progrès rapides, et le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri, le 84e. jour après son accident.

OBSERV. VII. Le 19 janvier 1792, *Nicolas Vesangrin*, âgé de 55 ans, conduisant un carrosse de place, fût heurté par une autre voiture, enlevé de son siége, et jeté à quatre pas de distance, la tête contre le pavé. Revenu chez lui, il couvrit de compresses trempées dans l'eau marinée, une plaie à lambeaux que l'on voyoit sur la bosse pariétale gauche. Cette espèce de pansement n'empêcha point l'hémorrhagie;

et lorsque cet homme vingt à l'hôtel-dieu, le lendemain de l'accident, il étoit très-affoibli par le sang qu'il avoit perdu la nuit précédente.

Lorsqu'on eut enlevé les caillots et nettoyé la plaie, le sang sortit encore d'une petite artère, dont on fit la ligature. On rapprocha ensuite les lambeaux de la plaie, excepté vers le centre où la peau se trouvoit détruite et le pariétal dénudé, et l'on pansa le blessé avec de la charpie et des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. On prescrivit en même temps un grain de tartre stibié, qui fit cesser une disposition érysipélateuse que l'on apercevoit déjà sur les bords et dans les environs de la plaie.

Les lambeaux rapprochés étoient réunis le quatrième jour; et dès le sixième, l'os se couvrit de bourgeons rougeâtres. L'amertume de la bouche et les douleurs qui revinrent alors, obligèrent de recourir une seconde fois à la boisson émétisée, qui produisit tout l'effet que l'on peut en attendre. Le reste du traitement n'eut rien de remarquable, et la plaie fut cicatrisée dès le vingt-cinquième jour.

Observ. VIII. Le 6 janvier 1792, *André Planchere*, manœuvre, âgé de trente-huit ans, tomba de 22 pieds de haut sur un tas de pierres, la tête la première. Il se releva aussitôt de lui-même et se fit transporter à l'hôtel-dieu.

On trouva une plaie demi-circulaire, qui commençoit à l'angle antérieur et inférieur du pariétal droit, se continuoit sur la bosse coronale et alloit se terminer vers l'extrémité interne de l'arcade surcilière du côté gauche. La peau, détachée dans une grande étendue, formoit un lambeau considérable qui retomboit sur la face, et l'on voyoit au coronal une dénudation d'un pouce quarré.

Après avoir fait la ligature d'une artère qui donnoit du sang, on rappliqua le lambeau; on le retint en place, au moyen de trois bandelettes d'emplâtre agglutinatif, et l'on couvrit la plaie de charpie et de compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. Le blessé avoit encore, au côté gauche de la poitrine, une forte contusion que l'on pansa avec un cataplasme arrosé de la même liqueur. La dureté et la fréquence du pouls obligèrent à le saigner vers le soir, quoiqu'il

quoiqu'il eût eu dans le premier instant, une hémorrhagie assez considérable.

On aperçut le lendemain les symptômes de l'embarras des premières voies, et l'on y remédia, comme dans les cas précédens, par une boisson émétisée, qui dissipa les nausées et l'amertume de la bouche, et calma les douleurs de la tête et de la poitrine. Ces symptômes reparurent encore le quatrième jour, avec un gonflement considérable dans les environs de la plaie, et ne cessèrent qu'après des évacuations abondantes répétées deux jours de suite. On fut même obligé, pour prévenir de nouveaux accidens qui menaçoient à chaque instant le malade, d'émétiser tous les jours la boisson, jusqu'au onzième. Les douleurs étoient alors dissipées, et le lambeau recollé aux parties sous-jacentes. La plaie qui ne s'étoit point réunie, suivit ensuite la marche ordinaire, et se trouva fermée le quarantième jour, par une cicatrice solide et sans difformité.

OBSERV. IX. *Jean Helfiner*, âgé de trente ans, fut attaqué, dans la nuit du 16 au 17 août 1791, par trois brigands, dont l'un armé d'une pierre le frappa à la tête, jusqu'à ce qu'il tomba éva-

noui. Cet homme resta sur le pavé, dans une espèce d'assoupissement, jusqu'au lendemain matin, qu'on l'apporta à l'hôtel-dieu, avant qu'il eût repris toute sa connoissance.

On trouva sur le front et le sommet de la tête une trentaine de plaies, la plupart fort petites, mais presque toutes avec dénudation du crâne : on sentoit même, dans quelques-unes, des inégalités que l'impression de la pierre avoit laissé sur l'os. Il y avoit beaucoup d'empâtement autour des plaies, avec un gonflement considerable, qui s'étendoit à tout le côté droit de la tête et du cou. Les paupières étoient tellement engorgées, qu'on pouvoit à peine les écarter avec les doigts. Le front et le cuir chevelu étoient fortement échimosés.

On pansa le malade avec un cataplasme arrosé d'eau végéto-minérale, et on lui prescrivit un grain de tartre stibié, qui le fit évacuer copieusement par haut et par bas, et le retira de l'assoupissement dans lequel il étoit retombé, aussitôt après son arrivée à l'hôpital.

Cet homme commença la nuit suivante à sentir à la tête des douleurs fort vives, qui se dissipèrent le deuxième

jour, après l'effet d'un second grain d'émétique. Elles revinrent encore la seconde nuit avec la fièvre, la soif, une chaleur brûlante et le délire. Ces accidens cédèrent le matin à une forte saignée; et le quatrième jour fut assez tranquille. On prescrivit cependant une boisson émétisée à prendre dans la matinée, et l'on continua d'en faire usage, de deux jours l'un, jusqu'au vingt-troisième, que toutes les plaies furent cicatrisées, sans qu'il y eût d'exfoliation sensible. Le pus avoit seulement été parsemé, pendant quelques jours, de points noirâtres.

Pendant sa convalescence, le blessé éprouva quelques étourdissemens, contre lesquels on employa avec succès les boissons émétisées. Il sortit de l'hôpital le trente-quatrième jour après son accident.

Quoique l'on ait beaucoup écrit sur les plaies de tête, cette importante partie de la chirurgie est cependant encore dans l'enfance. En général, les écrivains qui se sont occupés de cette matière, paroissent n'avoir pas assez consulté l'observation, et les praticiens ne sachant pas toujours bien interroger la

nature, ont souvent accusé la maladie des mauvais effets du traitement, en même temps qu'ils attribuoient aux remèdes des succès qui leur étoient absolument étrangers. Il faut donc, sur ce point comme sur une foule d'autres, en revenir à l'observation pure et simple, et attendre pour poser des règles générales, qu'un grand nombre de faits analogues aient indiqué suffisamment la marche de la nature.

Le seul fait bien constaté, par rapport aux plaies de tête, c'est que ce sont, de toutes les plaies, les plus sujettes à l'érysipèle, et que l'on trouve ordinairement dans les sujets qui en meurent, le foie plus ou moins affecté.

On sait d'ailleurs que l'érysipèle dépend le plus souvent du mauvais état des premières voies, ou de la dépravation de la bile, pour parler comme les anciens, meilleurs observateurs que nous, peut-être parce qu'ils n'avoient pas comme nous la facilité d'étudier les maladies dans les livres.

Quel est donc le lien étroit qui unit des viscères si éloignés, et dont l'anatomie la plus subtile ne découvre point les rapports? Par quelle voie, par quel mécanisme les affections du cerveau

et des parties qui l'environnent, portent-elles sur le foie des influences si dangereuses ? C'est encore un de ces mystères que le génie de l'homme n'a point pénétré, et que l'observateur parviendra peut-être un jour à débrouiller. En attendant, il suffit que nous connoissions le fait, que nous sachions que la mauvaise disposition des premières voies est presque toujours la suite des blessures de la tête, et que cette affection, réagissant ensuite sur la tête elle-même, aggrave les accidens et rend quelquefois mortelles les maladies qui sembloient d'abord les plus simples.

Nous avons déjà présenté dans cet ouvrage, à la méditation de nos lecteurs, plusieurs faits propres à diriger l'attention de l'observateur sur les effets de la mauvaise disposition des premières voies, dans les maladies chirurgicales ; mais ces effets ne sont nulle part si marquées que dans l'espèce de maladie qui fait le sujet des observations que nous venons de rapporter. L'effet de l'émétique que nous opposons à cette affection secondaire, nous paroît encore aussi évident qu'il est prompt. Nous ne lui associons ordinairement d'autres remèdes internes, que les bois-

sons délayantes légérement acidulées, dont nous faisons usage pendant tout le traitement; et nous n'employons, à l'extérieur, que des fomentations avec l'eau végéto-minérale, ou bien des cataplasmes de mie de pain ou de farine de ris, arrosés de la même liqueur; et personne, sans doute, n'attribuera la disposition subite des accidens à des remèdes généraux, dont l'usage continué ne les a pas empêché de naître.

Les observations que l'on vient de lire, ainsi qu'une foule d'autres absolument semblables, que nous pourrions y joindre, peuvent sans doute fournir bien d'autres inductions; mais nous ne voulons ici qu'effleurer la matière, et nous nous réservons de l'approfondir davantage, lorsqu'il sera question des fractures du crâne et des commotions du cerveau.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

A commentary on apoplectic and paralytic affections, &c. *Commentaire sur les affections apoplectiques et paralytiques, ainsi que sur les maladies qui s'y rapportent; par* THOMAS KIRKLAND, *docteur en médecine, membre des sociétés roy. d'Edimbourg et de Londres, et de celle d'agriculture de Leicester; in-8°. A Londres chez* Dawson, 1792.

1. L'auteur passe d'abord en revue les opinions sur ces maladies, avancées par les médecins depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours. Il observe ensuite que le concours de la raison et de l'expérience ayant paru l'autoriser d'attribuer des effets salutaires dans ces affections à l'opium et aux autres stimulans sédatifs, il a entrepris de désigner les différentes espèces de ces maladies, qui admettent, exigent même, ou excluent l'usage de l'opium; par conséquent M. *Kirkland*, après avoir présenté un court exposé historique des apoplexies en général, et prouvé qu'*Hippocrate* même a donné ce nom à des

maladies différentes, considère, dans le premier chapitre, l'*apoplexie nerveuse violente*, ou première espèce d'apoplexie nerveuse.

Dans cette maladie, dit-il, le malade est renversé subitement, comme s'il étoit frappé de la foudre, tombant dans un sommeil profond, avec ronflement et une respiration sonore. A l'exception du thorax et du cœur, tout le reste est immobile, le sentiment est perdu, le pouls dur, plein, dérangé, la contenance relâchée, dilatée, avec des rougeurs au visage. L'auteur pense que le ronflement et la respiration sonore sont des signes pathognomoniques de cette maladie, et que sans ces accidens, un sommeil profond et l'insensibilité ne caractérisent pas l'apoplexie nerveuse violente.

Cette espèce d'apoplexie est, selon M. *Kirkland*, une maladie *sui generis*, laquelle, quoique due à des causes internes, ne tire pas toujours son origine de la tête, mais aussi souvent des viscères de la poitrine et du bas ventre, quelquefois même de tous les deux ensemble. Elle survient, selon lui, particuliérement à ceux qui pêchent par une irritabilité morbifique, occasionnée par quelqu'affection propre du cerveau ou de quelqu'autre partie du systême cérébral, et qui constitue ce qu'il appelle le diathèse apoplectique.

Afin de prouver que la vraie apoplexie ne reconnoit pas pour cause une extravasation du sang ou du sérum, l'auteur cite plusieurs observations par lesquelles il conste que ces sortes d'épanchement dans la tête n'amènent pas toujours des symptômes apoplectiques. Il considère le vertige comme le plus léger symptôme ou le premier degré de l'apoplexie, et croit qu'il vient souvent de l'irritation des nerfs de l'estomac, particulièrement dans les constitutions où non-seulement les nerfs de ce viscère, mais encore tout le systême cérébral, ont acquis un degré extraordinaire d'irritabilité. Il avance donc que l'apoplexie nerveuse se déclare lorsque les nerfs de l'estomac, dans les personnes à diathèse apoplectique, sont plus violemment affectés que d'ordinaire, et que cette affection est communiquée aussi promptement que l'éclair, le long de la partie médullaire du nerf, à la même substance dans la tête.

Il suppose que cette diathèse apoplectique est régulièrement une suite de l'inaction et de l'abus des boissons; que l'une et l'autre de ces causes portent leur impression sur les nerfs des premières voies, lesquels deviennent par là quelquefois si susceptibles d'impressions fâcheuses, qu'une très-légère lésion suffit pour causer une mort subite.

Passant ensuite au traitement de cette espèce d'apoplexie, M. *Kirkland* pense qu'on ne peut s'attendre à aucun effet avantageux de la part des évacuans ou des remèdes fétides, à quelle dose qu'on les porte :

« Reste à savoir, dit-il, si l'opium, en diminuant l'irritabilité, &c. procurera du soulagement, et lorsqu'on aura entendu les témoins que nous ferons déposer, la Faculté décidera si, n'ayant point d'autres remèdes à proposer, il ne sera pas expédient d'en tenter les succès, quoique j'avoue ma crainte que cette maladie ne soit essentiellement mortelle. »

« Elle paroit différer très-peu de cette apoplexie qui est occasionnée par l'extinction du principe vital. Dans l'une, la vie s'éteint à l'instant ; dans l'autre, il en reste encore une petite étincelle pendant un peu de temps. Je n'ai encore vu que deux cas de l'apoplexie nerveuse violente depuis que je connois l'usage de l'opium dans les affections apoplectiques : dans l'un et dans l'autre, il étoit trop tard pour espérer quelqu'effet salutaire d'aucun remède quelconque ; par conséquent, je ne l'ai pas administré ; mais j'en ai fait usage plus d'une fois avec succès, dans une épilepsie violente où le malade étoit travaillé de convulsions et parfaitement insensible. On a dit que cette maladie avoit de l'affinité

avec l'apoplexie, et peut-être que toute la différence ne consiste que dans le degré de l'affection cérébrale. »

« Heureusement que le médecin peut rendre quelque service à ceux qui en sont menacés, en leur administrant un traitement prophylactique, c'est-à-dire, en conseillant aux personnes qui aiment la bonne chère et se permettent un usage trop libéral des liqueurs spiritueuses, d'avoir recours à un régime rafraîchissant et tempéré, d'entretenir en bon ordre les premières voies au moyen des évacuations convenables, et de modérer cette espèce d'irritabilité qui domine en conséquence du tempérament de l'individu en question. »

La seconde espèce d'apoplexie nerveuse ne diffère de la première qu'en ce qu'elle est moins violente, et que les malades ne sont pas tout-à-fait privés de connoissance. Cette espèce est susceptible de guérison, comme l'auteur s'en est assuré. Il observe d'abord que les praticiens qui ont une confiance si aveugle dans la saignée lorsqu'ils sont appelés pour un malade attaqué d'apoplexie, devroient bien méditer ce que *Héberden* et *Fothergill* ont écrit à ce sujet, et qu'ensuite ils devroient porter toute leur attention à distinguer entre l'apoplexie nerveuse et le *coma*, ou l'apoplexie, comme on l'appelle,

provenant de pléthore, et qu'alors ils ne seroient pas dans le cas d'abuser si souvent de la saignée; ils reconnoîtroient par l'examen des causes quand il faudroit y avoir recours, et quand il faudroit s'en abstenir. M. *Kirkland* ajoute que, dans les cas même où des symptômes inflammatoires indiquent l'évacuation du sang, il faut faire les saignées peu abondantes, sauf à les répéter si la nécessité l'exige. Hors de ces cas, l'auteur a plus de confiance dans les vomitifs, lorsqu'il n'y a pas pléthore, et dans les purgatifs qu'il choisit parmi les sels, et dont il ordonne de petites doses trois ou quatre fois dans la journée, pendant plusieurs jours consécutifs, et conjointement avec l'usage de l'opium, dans lequel il a beaucoup de confiance.

Le reste de cette première partie est consacrée à l'apoplexie provenant de l'extinction immédiate du principe vital, au *carus* ou *coma*, provenant de l'obstruction ou de la distention des vaisseaux propres du cerveau. M. *Kirkland* remarque à cette occasion que le nom d'apoplexie qu'on donne généralement au carus ou coma, ne lui convient pas, parce qu'il n'admet point la même méthode curative que l'apoplexie nerveuse, et qu'il doit son origine à la compression du cerveau causée par le sang, le serum, ou quelque autre humeur. Il expose ensuite très en détail

la différence des symptômes que caractérisent le coma et l'apoplexie nerveuse ; et passant au traitement du premier, il remarque que dans cette maladie on peut avoir recours à la saignée avec plus d'avantage que dans la seconde, attendu qu'il n'est pas à craindre que les nerfs en souffrent ; mais que néanmoins il ne faut pas placer toute sa confiance dans cette évacuation, et qu'après avoir désempli un peu les vaisseaux par la saignée, il faut recourir aux cathartiques et aux vésicatoires.

Les affections paralytiques font le sujet de la seconde partie. Ni les anciens, ni les modernes, n'ont pas assez distingué ces affections de l'apoplexie, bien que, suivant M. *Kirkland*, il y ait une différence essentielle entre les différens symptômes respectifs, c'est-à-dire que dans l'apoplexie le principe vital même est lésé, et que dans les paralysies les sensations subsistent encore souvent, même après que le mouvement volontaire a cessé. L'auteur définit la paralysie spontanée ou vraie, un relâchement instantané des muscles et des tendons que la volonté ne peut surmonter, et qui ne doit point son origine à la compression, ni à l'érosion, ni à la suppuration, ni au *tabes cerebri*, &c. pas plus qu'à aucune des causes mécaniques qui occasionnent la fausse paralysie ; mais qui provient de ce que la substance même du cer-

veau et des nerfs est rendue subitement incapable de remplir ses fonctions, c'est-à-dire de servir de conducteur à cette force qui occasionne le mouvement musculaire.

Quant au traitement de la paralysie vraie, M. *Kirkland* conseille l'usage des remèdes, dont l'action porte principalement sur le cerveau et sur les nerfs, et parmi lesquels l'opium, à son avis, tient le premier rang, et ensuite les gommes sédatives chaudes, l'éther, le camphre, les huiles essentielles, le mars, le vin, le romarin, la valériane, &c. administrés après avoir rétabli l'ordre dans les fonctions des premières voies. Les irritans lui paroissent nuisibles. Différens cas rapportés par l'auteur concourent à prouver l'assertion que l'opium, donné à petites doses, lui a réussi plusieurs fois dans la paralysie vraie.

La fausse paralysie qui l'occupe ensuite se déclare peu à peu, à moins qu'elle ne soit causée par quelqu'accident ou par quelque métastase. Dans cette maladie, le cerveau jouit, dans toute son intégrité, de sa santé et de sa force; il n'y a que son influence sur la partie affectée qui est interceptée. La méthode curative consiste donc dans l'emploi des moyens capables de lever les obstacles qui s'opposent à cette influence.

Kritick der vorzuglichsten hypothesen die natur, ursach und heilung des kindbettfiebers betreffend, &c. *Critique des principales hypothèses concernant la nature, les causes et le traitement de la fièvre puerpérale, avec un nouveau systême des différentes espèces de cette maladie, pour la tranquillité des praticiens commençans; par le doct.* DIETRICH-GUILLAUME SACHTLEBEN; *in-8°. de 327 pag. A Leipsick, chez* Heinsius, 1793.

2. Toutes les fois qu'un objet d'observations est divisé en plusieurs espèces, on doit s'attendre qu'on sera un certain temps avant de pouvoir étendre les observations sur toutes les espèces, et réunir le résultat de ces observations pour connoître l'essence et les différences spécifiques de cet objet générique. En attendant, il est probable qu'on formera un grand nombre de systêmes erronés, et s'écartera de la vérité en raison de la précipitation avec laquelle on s'empressera de créer des hypothèses; c'est cela qui est arrivé au sujet des fièvres puerpérales.

Les auteurs qui ont observé une certaine espèce de cette maladie se sont imaginés qu'elle étoit un genre sans espèces: ils l'ont décrite comme ils l'ont observée; ils ont avancé qu'elle seule méritoit le nom de fièvre puerpérale; ils ont donné l'exclusion à celles que d'autres auteurs ont observées et décrites, et ont proposé un traitement exclusif qui ne convient qu'à leur espece.

M. *Sachtleben* passe ici en revue les diverses opinions qu'on a proposées et adoptées sur la fièvre puerpérale; et on ne peut qu'être étonné de la diversité des hypothèses enfantées par les médecins qui l'ont observée. Les uns l'ont regardée comme une fièvre gastrique pure et simple qu'il faut combatre avec les vomitifs et les cathartiques; d'autres l'ont classée au nombre des fièvres inflammatoires dont la saignée est le principal remède. Tel auteur veut que son essence consiste dans la putridité des humeurs, et qu'il n'y a pas de secours plus approprié que le quinquina. Tel autre enseigne que cette fièvre doit son origine à un épanchement, dans la capacité du bas-ventre, d'une lymphe laiteuse prête à recevoir telle modification que la disposition de chaque sujet en particulier, la constitution épidémique, l'état de l'atmosphère, le traitement employé,

lui donneront; en un mot, il règne encore tant d'incertitude et de contradiction dans la théorie, aussi-bien que dans la pratique de cette maladie, qu'il est très intéressant de présenter aux médecins un résultat de l'examen critique des différentes doctrines qui ont été proposées jusqu'ici sur cette fièvre.

L'ouvrage que nous annonçons contient, dans la première section, le tableau critique des principales hypothèse sur la nature, les causes et la méthode curative de la fièvre puerpérale. L'auteur présente dans la seconde un nouveau système pratique des différentes espèces que ce genre renferme: il en admet quatre; savoir, la fièvre puerpérale inflammatoire, la fièvre puerpérale gastrique, la fièvre puerpérale putride et la fièvre puerpérale nerveuse. Ces différentes espèces comprennent des sous-divisions qui résultent de leurs différentes complications.

Repertorium für die œffentliche and gerichtliche arzneywissenchafft, &c. *Répertoire pour la médecine politique et légale; par le docteur* JEAN-THEOD. PYL, *conseiller de Sa Majesté le roi de Prusse, et membre honoraire du collége royal supérieur de médecine*, deuxième

volume; *grand in-8°. A Berlin, chez* Vieweg *l'aîné*, 1791.

3. Nous avons rendu compte du premier volume (*Voy.* vol. lxxxvij, pag. 324.) *Py* suit dans celui-ci le même plan qu'il a adopté pour l'autre. Il ne nous reste donc qu'à faire connoître le contenu de celui-ci, divisé en deux parties. On lit dans la première,

1°. Le *Parère* du collége royal supérieur de santé, concernant l'excision du prétendu ver dans les chiens, ainsi que différentes propositions et méthodes curatives pour prévenir et guérir la rage dans les chiens, faisant suite du *parère* inséré dans le premier volume.

2°. Mémoire sur les moyens les plus propres de déterminer et fixer les idées dans les consultations de médecine sur l'état douteux de l'ame, présenté au collége royal supérieur de médecine, dans le courant de juillet 1763, par M. le conseiller et archiâtre *Mœhsen.*

3°. Sur la nature et les propriétés de la maladie prétendue vénérienne, des bêtes à cornes; par M. le conseiller *Heim.*

4°. Essai sur la peste des oies.

5°. Sur la mortalité parmi les cochons

qui les enlevoit très-subitement, et en grand nombre.

6°. Aperçu historique de la section césarienne, et catalogue chronologique de tous les livres écrits jusqu'au commencement de 1790, sur cette opération; par M. *Sprengel*, professeur à Halle.

7°. Notice et analyse de livres nouveaux, relatifs à la médecine politique et légale.

8°. Notice concernant la maison de force d'Halberstadt.

9°. Notice concernant la maison de force de Budissin.

10°. Arrêt du parlement de Nancy, portant renouvellement de tous les édits, ordonnances et réglemens, relatifs au commerce des médicamens.

La seconde partie renferme les articles suivans.

1°. Eclaircissemens des principales loix qui ont rapport aux affaires de médecine, et ont été publiées depuis le premier siècle jusqu'au treizième; par M. *Ackermann*, professeur d'Altdorf.

2°. Suite de l'histoire abrégée de la section césarienne; par M. le professeur *Sprengel*.

3°. Réglemens médicinaux de Surinam, traduits du hollandois; par le docteur *Jugler* de Giffhorn.

4°. Expériences ultérieures concernant la gangrène aux poumons, ou la prétendue gangrène de la rate dans les bêtes à cornes.

5°. Preuves ultérieures du docteur *Moneta*, des effets assurés du remède contre la rage qu'il a publié. *De la Fontaine* a avancé dans ses dissertations de chirurgie et de médecine (*Voyez* vol. lxxxix, p. 289,) que *Moneta* est tombé dans l'erreur, et a regardé certains symptômes de la plique, comme des signes de la présence de la rage; que par conséquent l'efficacité de son prétendu spécifique (le vinaigre) n'est nullement constatée. C'est pour réfuter cette assertion, que *Moneta* a publié les nouvelles preuves qu'on lit ici. On trouvera les preuves en vertu de ce spécifique, rapportées dans les N°s. 23, 24 et 25 de la Gazette salutaire, année dernière.

6°. Additions à l'histoire des maladies simulées; par M. le docteur *Schobelt*.

7°. Rescrit adressé au tribunal de la chambre et à toutes les régences de Sa Majesté Prussienne, relatif à la qualification de tous les chirurgiens-majors, de remplir les fonctions de chirurgien aux rapports, &c.

8°. Ordre du cabinet concernant les épreuves et examens à faire subir aux médecins, chirurgiens et apothicaires, dans les pays

soumis à la domination de Sa Majesté Prussienne.

L'appendix contient, 1°. une liste générale des mariages, baptêmes et enterremens de tous les pays Prussiens; 2°. une liste pareille de la marche de Brandebourg; 3°. une liste hebdomadaire des morts et naissances à Berlin, depuis les avens 1788, jusqu'à la même époque de 1789, y compris les Juifs et les militaires; 4°. la même liste des morts, rédigée par ordre de maladies; 5°. la liste des suicides et personnes mortes par accident à Berlin, dans le cours de l'année 1789.

Uber die pocken und irhe einimpfung, &c. *Sur la variole et sur son inoculation : opuscule consacré au public de Dessau, par le docteur* BANDELOW; *in*-8°. *de* 63 *pages. A Dessau, chez* Muller et Compagnie, 1792.

4. L'auteur voudroit que dans chaque ville un peu considérable, il y eut un médecin qui écrivit sur l'inoculation, afin de repandre cette pratique plus généralement. Voilà à peu près ce que cette brochure contient de nouveau; car la distinction que M. *Bandelow* y cherche à établir entre la matière

et le germe variolique ne nous paroît ni assez importante, ni même, ce qui plus est, assez bien imaginée. Dans le reste de cet écrit, l'auteur expose en trois chapitres, 1°. des remarques préliminaires sur la variole et sur l'inoculation; 2°. les avantages de cette pratique; 3°. les objections les plus communes contre cette méthode.

Comme cette dissertation n'a été composée que dans la vue de déterminer les citoyens de tout état à adopter l'inoculation, M. *Bandelow* s'est mis à la portée de toute sorte de lectures, et a évité même de produire les objections qui n'entrent pas dans la tête des hommes ordinaires.

Uber die gewœhnlichsten kinderkrankheiten und deren behandlung, &c. *Sur les maladies les plus communes des enfans et sur leur traitement, d'après* ARMSTRONG; *par le doct.* JACQ. CHR. GOTTLIEB SCHÆFFER, *médecin du corps et conseiller aulique du duc de Saxe Hildburgshausen, et du prince de Thurn et Taxis, membre de la Société de médecine de Londres, et membre honoraire de la Société*

botanique de Ratisbonne ; grand in-8°. de 214 *pag. A Ratisbonne, chez* Montag *et* Weiss, 1791.

5. Ce n'est pas ici une traduction de l'ouvrage d'*Armstrong* ; c'est un travail entierement neuf auquel celui de l'auteur anglois a seulement servi de canevas. M. *Schæffer* prend l'enfant du moment de sa naissance, et traite en vingt-six chapitres, non seulement des maladies particulieres à l'enfance, mais encore des modifications que tirent de cet âge quelques autres maladies communes aux enfans et aux adultes.

Annalen des klinischen instituts zu Berlin, &c. *Annales de l'institut clinique de Berlin, publiées par le doct.* JEAN-FRÉD. FRITZE, *conseiller intime de Sa Majesté le roi de Prusse, professeur de médecine-pratique au collége de médecine et de chirurgie, directeur de l'institut clinique; in-8°. A Berlin, chez* Rottermann, 1791.

6. Ces annales sont un précis des observations faites à l'institut ; mais elles sont trop défectueuses pour contribuer considé-

rablement aux progrès de l'art, ou pour augmenter d'une manière distinguée la masse des connoissances de leurs lecteurs. La principale cause de cette stérilité, est sans doute l'éloignement où l'institut s'est trouvé de la ville depuis le mois d'octobre 1789, époque de sa fondation jusqu'au mois de juillet 1790 moment de sa translation en ville; période qui fait le sujet de ces annales. Cet éloignement a été cause que le professeur, accompagné de ses éléves, n'ont pu se rendre auprès des malades que deux fois par semaine. Nous espérons que depuis le rapprochement de cet établissement, l'auteur, dont le savoir et le mérite sont depuis long-temps connus, aura eu plus de facilité de faire des observations exactes et intéressantes, en même temps que l'expérience contribuera à rectifier les erreurs d'une théorie qui nous a paru souvent en contradiction avec la nature. Nous remarquerons seulement que de quatre-vingt-dix-sept malades qui sont entrés dans cet institut, soixante-quatre ont été guéris; dix-sept sont morts; cinq y ont été encore au moment que *Fritze* a rédigé ces annales, et onze ont été renvoyés sans être guéris.

The use and abuse of sea water, &c.

Sur l'usage et l'abus de l'eau de mer, considérés avec impartialité et éclaircis par des exemples et des remarques; avec plusieurs réflexions et avis nécessaires pour ceux qui veulent s'y baigner ou en boire: contenant les moyens les plus approuvés pour prévenir les effets malheureux de la morsure des bêtes enragées. Troisième édition, avec des additions; par ROBERT WHITE, *docteur en médecine; in-8°. A Londres, chez* Richardson, 1791.

7. Cet ouvrage contient des réflexions très-sages sur l'utilité des eaux de mer, et propres à en déterminer le véritable usage.

Quant à la méthode préservative ou curative des effets des morsures des bêtes enragées, nous pensons qu'on doit donner la préférence, sur tous les remèdes employés contre cette terrible maladie, à la *bella donna*, administrée d'après la méthode de M. *Munch*, que ce respectable ecclésiastique a donné avec un succès constant à un nombre infini de personnes mordues, dont nous avons

parlé plusieurs fois dans ce journal; que la Gazette salutaire a fait connoître dans son temps, avec tous les détails qui en doivent diriger l'administration, et à l'égard de laquelle M. *Lefebvre-Villebrune* a fait insérer des renseignemens satisfaisans dans la *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, année 1793, ou douzième année.

Au défaut de *bella donna*, nous aurions recours au traitement qui a réussi plusieurs fois aux professeurs de l'École vétérinaire d'Alfort, et qu'ils décrivent dans l'*Almanach vétérinaire, contenant l'histoire abrégée des progrès de la médecine des animaux, depuis l'établissement des écoles vétérinaires en France*, &c. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par *Chabert, Flandrin* & *Huzard*, années 1782-1790; enfin, si la rage étoit déjà déclarée, nous aurions recours au vinaigre, tant en bains de vapeur, qu'à l'intérieur.

Osservazioni sugli effecti del gallico nel popolo, &c. *Observations sur la maladie vénérienne parmi le peuple, et méthodes curatives les plus faciles, par* GASP. FEDERIGO; *in*-8°. *A Venise, chez* Andreola, 1791.

8. Cet opuscule ne mérite pas qu'on en

fasse mention. L'auteur est trop arriéré dans la connoissance des progrès que la medecine a faits dans cette partie depuis *Astruc*. Il paroît d'ailleurs tellement prévenu en faveur de ses doctrines, qu'il seroit vraisemblablement très-difficile de lui en faire connoître la foiblesse et l'engager à faire de nouvelles études. On ne peut donc que regretter le temps qu'on met à la lecture de cet opuscule, qui heureusement n'est pas volumineux, ne contenant que cinquante & une pages.

De morborum primarum viarum vera notitia et curatione, nec non de morbis ex earumdem affectionibus oriundis, atque cum iisdem complicatis, dissertatio auct. doct. *Georg. Christ. Theoph. Wedekind*, eminentiss. ac celsiss. Princ. elect. et archiepisc. Mogunt. consil. aul. et archiatro, atque in univers. litter. Mogunt. med. prof. Acad. imp. nat. curiose sodale; *in*-4°. *de* 172 *pages*. *A Nuremberg, chez* Stein, 1793.

9. On se rappelera sans doute que feu *Delius* a proposé la discussion des maladies des premières voies pour sujet du prix,

légué par feu *Cothénins*, au meilleur mémoire sur une question que l'académie impériale des curieux de la nature annonceroit. C'est le mémoire que nous allons faire connoître qui a remporté ce prix. Nous remarquerons avant que d'entrer dans quelques détails, relativement à cette dissertation, qu'il ne faut pas la regarder comme un ouvrage complet. L'auteur même, en considérant la grande étendue de son sujet, a manqué de se décourager; cependant faisant attention qu'il ne s'agissoit pas de le développer dans toutes ses parties; mais seulement de présenter des vues générales, il s'est déterminé à s'y essaier. Il ne faut donc s'attendre qu'à trouver une esquisse qui peut servir de guide à ceux qui voudroient entreprendre un travail plus considérable.

M. *Wedekind* explique d'abord dans l'introduction, ce qu'il entend sous l'expression de premières voies : c'est tout le canal, depuis la bouche jusqu'à l'anus; et considérant ensuite les fractions de cet organe, il remarque qu'il est non-seulement chargé de donner la première préparation aux alimens qui doivent servir de nourriture, mais qu'il remplit encore un objet de la première importance en servant d'organe dépuratoire des mêmes matiéres, aprés avoir acquis le

degré d'animalisation convenable à la nutrition.

Après avoir ensuite observé que sous certains rapports toutes les maladies intéressent plus ou moins les premières voies, en tirent leur origine ou dérangent leur jeu, il remarque qu'on se tromperoit si l'on vouloit trop généraliser la dénomination d'affections gastriques, et combattre avec les vomitifs ou les purgatifs toutes les maladies qui tiennent à un vice des premières voies. Il établit ensuite que les maladies dont il se propose de parler, sont de trois espèces différentes ; savoir, 1°. les maladies gastriques proprement dites ; 2°. celles qui tirent seulement leur origine des dérangemens des premières voies ; 3°. celles qui sont compliquées avec de vices gastriques.

M. *Wedekind* a consacré la première partie aux maladies gastriques, proprement dites ; et le premier chapitre est sous-divisé en trois sections, dont la première roule sur la nature des maladies gastriques, selon qu'elles sont idiopathiques, primitives ou consécutives ; enfin symptômatiques ou sympathiques. Il y entre dans le détail des notions de ces différentes maladies, et traite en particulier de la sympathie et du diagnostic.

La deuxième section concerne la différence des maladies des premières voies qui

résulte de leur marche et de leur forme : on les distingue sous ce point de vue, en aiguës ou chroniques, continues, rémittentes, intermittentes, avec fièvre ou sans fièvre, régulières et erratiques.

Dans la troisième section, il est question des causes éloignées ; mais, comme les détails qu'auroit exigé ce sujet pour le traiter à fond auroient mené trop loin, M. *Wédekind* y présente seulement ce qu'il importe le plus d'exposer.

Le deuxième chapitre est relatif aux différences essentielles et à la classification nosologique des maladies des premières voies. L'auteur examine d'abord les différens chefs sous lesquels on peut ranger ces maladies ; et après avoir considéré les avantages et les désavantages des différentes classifications, après avoir observé qu'on peut partir de la conformité des fonctions lésées, des causes, des symptômes et des siéges de ces maladies, il adopte la classification fondée sur les siéges. M. *Wedekind* ne présente ici que le tableau du premier ordre, contenant les maladies de l'intérieur de la bouche. Cet ordre renferme six genres, et ne doit servir que d'échantillon.

La thérapie générale fait le sujet du troisième chapitre, et la thérapie spéciale celui

du quatrième. Les premières considérations que présentent les maladies gastriques en général concernent l'état des solides, leur ton, irritabilité, sensibilité, les causes auxquelles on peut attribuer ces maladies, telles que le poison et les autres substances introduites dans le corps, les vices que les sucs digestifs ont contractés, les vers, &c. les évacuations excessives ou supprimées. Dans le quatrième chapitre, l'auteur prend l'hypocondriacie pour exemple, discute les vues qu'on doit remplir lorsqu'il s'agit de traiter telle ou telle maladie donnée.

Dans la deuxième partie, M. *Wedekind* s'occupe des maladies qui sont d'origine gastrique. Il y parle, dans le premier chapitre, des maladies dues à une augmentation de volume des premières voies; les vents, les alimens sont au nombre de ces causes. Dans le deuxième, il est question des irritations non-naturelles des premières voies et de leurs effets, en conséquence de l'influence très-étendue du canal intestinal sur tout le corps. Les troisième et quatrième chapitres ont pour sujet les maladies qui résultent de la surabondance ou de la pénurie du chyle. Le cinquième comprend les maladies causées par les acrimonies acide, âcre, putride, qui, des premières voies, ont passé dans le sang. Les maladies provenant d'une circulation

du sang dérangée dans les premières voies, des congestions, obstructions, de la pléthore abdominales, leurs suites et la disposition à la putréfaction qui en résulte, font la matière du sixième chapitre. Le septième est relatif aux vices organiques; et dans le huitième, l'auteur apprécie les notions de *Kœmpf* concernant ses *infartus*, aussi chimériques et tout aussi opiniâtrement soutenues, que le dessèchement des nerfs de *Pomme*, et observe que les lavemens viscéraux prodigués dans la méthode du premier, ont été plus souvent nuisibles qu'utiles.

La troisième partie est consacrée aux complications des différens dérangemens gastriques avec d'autres causes, et aux effets qui en résultent; mais ce que nous avons dit peut suffire pour donner une idée de cet ouvrage, qu'il faudroit traduire en entier si l'on vouloit le faire connoître parfaitement.

Etwas über den keichhusten, &c. *Essai sur la coqueluche pour servir d'addition à l'histoire des épidémies de* 1790; *par le docteur J. H. W.* KLINGE, *médecin à Osterode sur le Harz; in-8°. A Gottingue, chez* Bossiegel, 1792.

1o. L'objet de l'auteur, comme il le dit

lui-même, n'est pas de briller par des nouvelles vérités; il ne veut que communiquer le résultat de son examen des assertions avancées par les médecins sur cette maladie, et celui des épreuves qu'il a faites avec les différens remèdes qu'ils ont conseillés: il a eu sur-tout l'attention de bien développer les cas qui ont présenté des circonstances particulières, eu égard à la constitution individuelle, ou à d'autres causes qui ont exigé des changemens dans le traitement général.

L'épidémie qu'il décrit ici a régné pendant l'automne et l'hiver de 1790: celle de la rougeole n'avoit pas encore entièrement cessé, lorsque la coqueluche a paru; il y a même eu des malades dont la toux consécutive, à la rougeole, a pris le caractère de la coqueluche. M. *Klinge* a observé que le suintement d'une matière jaunâtre, ou une éruption galeuse autour de la bouche dans la partie chevelue de la tête, ou derrière les oreilles, procuroient du soulagement aux sujets attaqués de cette maladie.

Pour combattre la coqueluche dans les cas simples, l'auteur a eu recours au tartre émétique; et après que le canal intestinal a été suffisamment nettoyé, il a employé avec succès un remède composé de trois parties d'élixir pectoral de Wédel, d'une partie de naphthe de nitre et d'une petite quan-

tité de laudanum liquide de *Sydenham*. Conjointement avec ce médicament, il a administré le quinquina toutes les fois que l'opiniâtreté du mal ou d'autres circonstances l'ont exigé. Il faut lire dans l'ouvrage même les modifications qu'il a faites à ce traitement général, lorsque des circonstances particulières en ont prouvé le besoin.

SCHWABENS, &c. Zuruf an die landleute, &c. *Exhortation aux habitans de la campagne, concernant la dyssenterie; par* ERNESTE SCHWABEN, *docteur en philosophie, médecine et chirurgie, professeur de médecine et physicien du Cercle de Gressen; in-8°. de 62 pag. A Francfort sur le Mein, chez* Varrentrapp *et* Wenner, 1792.

11. La première règle que *Schwaben* recommande aux gens de la campagne, est d'éviter le réfroidissement subit au moment qu'ils sont échauffés, parce qu'il est dans la persuasion que le refoulement de la transpiration est une des principales causes de cette maladie : il n'en exclud néanmoins pas diverses autres qui tiennent au genre de vie peu régulier des campagnards; il fait, au con-

traire, connoître en détail les mauvais effets des excès en eau de-vie, ceux de l'air corrompu de leurs habitations, de la malpropreté, de l'usage des fruits non-mûrs, ou mangés en trop grande abondance. Les moyens préservatifs qu'il adopté sont ceux qui éloignent ces causes, et, ne regardant pas la dyssenterie comme une maladie contagieuse, il est persuadé qu'en s'attachant aux soins de propreté, en évitant les excès en eau-de-vie, en modérant son travail dans les jours chauds de l'automne, en se refusant au plaisir de boire froid ou de se réfroidir au moment qu'on à chaud, il sera possible de se mettre à l'abri des atteintes de cette maladie. Toutefois si elle est déclarée, l'auteur veut qu'on tienne le lit et qu'on s'y couche habillé le plus chaudement possible; il enjoint en outre de ne rester que le moins de temps possible sur la chaise percée, de se tenir constamment bien chaud, et boire abondamment chaud d'une tisane délayante, telle sur-tout qu'une eau d'orge ou de ris.

Sulla pulmonare tisichezza, &c. *Dissertation en forme de lettres sur la phthisie pulmonaire, adressée au noble signor* BEN. CANELLA,

très-célèbre professeur en médecine et chirurgie dans la ville de Riva; par LOUIS-FR. CASTELLANI; *in-8°. A Mantoue, chez* Pezzoni, 1791.

12. C'est pour réfuter les expériences de *Salvadori* (*voyez* volume xij, page 322,) que *Castellani* se met en frais de raisonnemens, comme si les raisonnemens pouvoient tenir contre les faits : il est vrai qu'il cite aussi une expérience ; mais quelle expérience ! Elle est isolée et faite sur un sujet, pour ainsi dire à l'agonie. Est-il donc étonnant qu'elle n'ait pas eu du succès ? Voilà pourtant comme la partialité aveugle ! Il est impossible de disconvenir que la phthisie pulmonaire, traitée d'après la méthode ordinaire, c'est-à-dire avec les saignées, les rafraîchissans, les relâchans, les émolliens, et sur-tout avec la dernière ressource de cette méthode, le lait, enlève tous les sujets qu'elle attaque, et cependant on se refuse à chercher ou à adopter un autre traitement; et non-seulement on se fortifie soi-même contre l'impression des preuves de-fait produites en faveur d'une méthode plus heureuse, mais on s'attache encore à en détourner les autres par des sophismes, des argumens captieux, en tordant, muti-

lant les énoncés des maîtres de l'art qui méritent notre confiance, et dont l'autorité pourroit entraîner la balance, si réellement ils disoient ce qu'on veut leur faire dire. *Castellani* a employé tous les moyens possibles pour se défendre, aussi-bien que ses lecteurs, de l'importune conviction qui le presse, en lisant l'ouvrage de *Salvadori*; et le détail des cures opérées par sa méthode; et au lieu de s'y rendre, de s'attacher à la perfectionner, à découvrir les motifs de la modifier, et les modifications dont elle peut être susceptible, il la combat indiscrètement comme contraire à la saine pratique.

A remarkable case of madness, &c. *Cas remarquable de démence, avec le régime et les remèdes employés dans le traitement; par* GUIL. PERFECT, *docteur en médecine de West-Malling en Kent, membre de la société royale de Londres; in-8°. de 52 pages. A Londres; chez* Murray, 1791.

13. La plus grande singularité du cas décrit par *Perfect*, est que le malade étoit

un enfant de onze ans. Quand au traitement, il a consisté dans l'usage fréquent du camphre (*a*), et l'abstinence des boissons.

PERKINS, Essay on the cynanche maligna, &c. *Essai d'un tableau nosologique et comparatif de la* cynanche maligna, *ou mal de gorge putride, et de la* scarlatina anginosa, *ou fièvre scarlatine avec angine, deuxième édition : on y a joint un supplément contenant un exposé nosologique de la fièvre aphtheuse; par* GUILL. LEC PERKINS,

(*a*) Dans la *Gazette salutaire*, N°. XIX de l'année 1775, on lit des observations sur deux manies guéries par l'usage du camphre; par M. *J. Willems*, traduites du quatorzième tome des *Mémoires de la société de Harlem*, dans les N°s XI et XII de l'année 1787. On trouve la traduction d'un article intitulé : *Relation des effets du camphre sur un malade en démence*, par M. *Olivier*; et dans le N°. XXIX de l'année 1792, un extrait d'une lettre du docteur *Kinneir*, de la société d'Édimbourg, à M. *Campbell*, du collége des médecins de Londres, sur l'efficacité du camphre contre la manie, emprunté de l'abrégé des Transactions philosophiques de la société royale de Londres, par M. *Gibelin*; septième partie, *Médecine et Chirurgie*.

doct. en médecine, membre de la société royale de médecine d'Edimbourg et de la société de médcine de Londres; in-8°. de 98 pages. A Londres, chez Walter, 1792.

14. Après avoir décrit avec beaucoup de soins les maladies dont il est question dans cet opuscule, M. *Perkins* spécifie les symptômes qui sont communs à l'une et à l'autre, ainsi que ceux qui sont particulières à chacune d'elles.

Il avance dans le supplément qu'il existe réellement une véritable fièvre aphtheuse idiopathique, différente de ces fièvres dont les aphthes ne sont qu'un symptôme accessoire, quoique fréquent, principalement à leur dernier période, et que cette fièvre aphtheuse a ses symptômes *propres, constans* et *essentiels*, qui dénotent son caractère *spécifique individuel, distinct* et *idiopathique* dans tous ses périodes.

BOETTCHERS, &c. Vermischte medicinisch-chirurgische schrifften, &c. *Mélanges de médecine et de chirurgie*, Ier Cahier; *par J. FRÉD. BOETTCHER, docteur en médecine, médecin-physicien des cercles*

de Rasten et de Niedenbourg, dans la Prusse orientale; in-8°. A Kœnisberg, dans la librairie de Hartung, 1791.

15. Ce n'est pas exclusivement le désir de donner des choses nouvelles qui a déterminé *Bœttcher* à entreprendre la publication périodique des observations les plus intéressantes, qu'il peut recueillir dans sa pratique; son objet est également de confirmer les vérités connues dont l'utilité ne paroît pas encore assez appréciée, et auxquelles il importe de donner plus d'étendue. Le cahier qu'il présente cette fois-ci au public, renferme dix-sept articles, intitulés, 1°. sur un vagin double; 2°. articulation contre-naturelle formée à l'avant-bras, à la suite d'une fracture négligée; 3°. ligature d'un polype utérin; 4°. fille de dix-huit ans, qui n'étoit pas encore reglée, attaquée de rhumatisme, goutte-sereine et épilepsie; 5°. plaie mortelle à la tête; 6°. dysurie dangereuse; 7°. opération de la cataracte; 8°. anévrisme de l'aorte; 9°. hydrocèle guérie par cas fortuit; 10°. fracture du crâne guérie; 11°. gangrène à la jambe provenant de cause interne; 12°. abcès au rein; 13°. fracture compliquée de la jambe, devenue mortelle; 14°. remède contre la morsure des chiens enragés; 15°. sur

l'usage externe des astringens contre les hernies des enfans, les descentes du vagin et de la matrice, et contre les fleurs blanches; 16°. sur l'usage interne du vin et l'usage externe du vinaigre dans les fièvres putrides; 17°. sur l'usage des feuilles de *bella donna*, contre la maladie vénérienne.

A case of extra-uterine gestation, &c. *Cas de gestation extra-utérine de l'espèce ventrale; avec le détail des symptômes que la malade a essuyés depuis le commencement de la grossesse jusqu'au moment de sa mort, arrivée le quinzième mois après, et des phénomènes que la dissection du cadavre a présentés; par* GUILL. TURNBULL, *maître ès arts, membre de la société de médecine et chirurgie; in-4°. de 23 pages, avec quatre planches gravées sur papier royal. A Londres, chez* Johnson, 1791.

16. « On peut admettre deux espèces de grossesses extra-utérines, dit *Turnbull*; 1°. celles où le fœtus est renfermé dans quel-

qu'une des parties qui dépendent de l'organe de la génération; 2°. celles où le fœtus est placé hors de ces parties et n'a aucune liaison avec elles. On conçoit, continue-t-il, que le premier cas peut avoir lieu dans les ovaires ou dans les trompes, et que le dernier peut se rencontrer dans la cavité du bas-ventre. Les cas de la première espèce ne sont pas si remarquables par bien des raisons, que ceux de la seconde, parce que le fœtus est abondamment fourni par les mêmes vaisseaux sanguins que l'utérus, et que, par conséquent, pour produire une communication, il ne s'agit probablement que d'un plus grand élargissement des vaisseaux déjà existant; mais, lorsque la conception est purement ventrale, il faut que cette destination soit remplie par des parties destinées à d'autres fins. Les cas de conceptions dans l'ovaire ou la trompe, prouvent seulement que des parties destinées à cet objet peuvent le remplir; au lieu que les grossesses ventrales fournissent la preuve que des parties formées dans d'autres vues, peuvent y suffit aussi. »

« Bien qu'on suppose généralement que l'utérus est essentiellement nécessaire pour la conception, ces différentes espèces de fécondations portent néanmoins à croire qu'il en est autrement, et que les principaux,

peut-être les seuls avantages que possède cet organe sur d'autres parties vivantes, découlent de sa situation et de sa faculté de se dilater; qu'il est d'une structure musculeuse, et qu'il a une ouverture au dehors : son tissu musculaire est admirablement bien approprié au développement, sans qu'il intéresse les parties vitales; et la seconde est propre à prévenir les hémorrhagies et à donner passage au fœtus. »

La différence entre la grossesse des ovaires et les grossesses ventrales, consiste peut-être moins dans la nature, que dans le nombre : effectivement, M. *Turnbull* avance qu'il n'existe peut-être pas un seul exemple de grossesse ventrale bien constatée par l'ouverture du cadavre, dans lequel on ait trouvé un œuf, lequel, après être tombé dans la cavité du bas-ventre au moment même de la conception, s'y est fixé sans s'attacher à l'utérus, ni à quelqu'une de ses dépendances, et s'y est développé.

L'auteur donne ensuite l'exposé des symptômes qu'il a observés sur la malade depuis le commencement de la grossesse jusqu'à sa mort; et après y avoir joint les détails de la section du cadavre, il présente quelques réflexions destinées à conduire l'homme de l'art qui seroit consulté pour un cas pareil; mais, comme ce phénomène est rare, et

que l'auteur ne connoît que le seul exemple qu'il décrit, nous ne le suivrons pas dans ses remarques.

Saggio critico sull abuso delle sperito di vino, &c. *Essai critique sur l'abus qu'on fait de l'esprit de vin dans les maladies externes, dans lequel on relève encore quelques autres abus, préjugés et erreurs qui se rencontrent dans la chirurgie de Gènes, et dans lequel on expose une méthode raisonnée de traiter diverses maladies externes; par* JOS. GARIBALDO *le jeune; in-8°. A Pavie*, 1791.

17. Le principal objet de *Garibaldo* est d'exterminer différens préjugés en vogue parmi les chirurgiens de Gènes, et nous croyons qu'à cet égard, il a fait tout ce qu'il a pu; mais nous doutons que son ouvrage puisse être d'un grand intérêt pour la plupart des chirurgiens des autres pays, bien éloignés de donner dans les mêmes écarts qu'il reproche à ses compatriotes.

Garibaldo, après avoir disserté sur la manière d'agir de l'esprit de vin et sur les indications qu'offrent les maladies externes

en général, où il dit beaucoup de bonnes choses, mais universellement connues, traite dans sept chapitres des contusions, plaies, œdême, fractures, luxations, entorses, gangrène.

JO. AD. KERSTINGS, Nach glassene manuscripte uber die, pferdarzeney wissenschaft, &c. *Œuvres posthumes sur l'olippiatrique, par* JEAN ADAM KERSTING, *avec un supplément d'*OTTON SOTHEN; *le tout publié de nouveau par* GEORGES SOTHEN: *seconde édition, augmentée de remarques et d'autres additions. A Berlin, chez* Vieweg l'ainé, 1792, *in*-8°. *de* 33 *feuilles, avec figures.*

18. Ces œuvres appartiennent à un habile médecin vétérinaire, et elles sont très-connues et fort estimées dans le Nord. Elles offrent des explications précises sur les objets qui concernent l'art hippiatrique, ensemble des jugemens et des préceptes fondés sur l'experience.

Der Pferdarzt. Le *Maréchal, le Médecin vétérinaire,* ou *Méhode pré-*

cise pour conduire à la connoissance certaine des maladies les plus communes des chevaux, avec les remèdes les plus éprouvés; par C. D. MEYER. *A Leipsick, chez* Schweikert, 1793; *in*-8°. *contenant sept feuilles.*

19. *Meyer* se contente dans cet écrit de traiter exclusivement des maladies des chevaux, et encore se borne-t-il à celles qu'il a eu occasion de voir. Quant aux médicamens, il n'indique précisément que ceux qu'il a employés avec succès, qu'une expérience de plusieurs années a confirmée sans aucun doute.

SOEMMERING von baue des menschlichen kœrpers, &c. *De la structure du corps humain, cinquième partie :* Névrologie ; *par* S. THOM. SOEMMERRING; *in*-8°. *de* 348 *p. A Francfort, chez* Varrentrapp *et* Werner, 1791.

20. Nous avons annoncé dans son tems les parties de cette anatomie que *Soemmeringr* a publiées. Dans celle-ci, il traite du veau, des nerfs et de leurs enveloppes respec-

tives. Mais, loin de se contenter de donner une description anatomique aride de ces parties, l'auteur y a joint des recherches physiologiques sur la nature, les fonctions et les propriétés physiques de ces organes. Nous n'y avons pas rencontré ces richesses physiologiques que *Soemmerring* auroit pu rassembler, s'il avoit compulsé les différens auteurs peu connus des physiologistes systématiques et de cabinet, qui néanmoins ont répandu un jour plus ou moins favorable sur un objet si obscur. Quant à l'exposé anatomique, c'est aux maîtres de l'art à l'apprécier : nous nous abstenons d'en porter notre jugement.

Die knocken des menschligen koepers, &c. *Les os du corps humain et leurs principaux ligamens, représentés en figures d'après nature, avec des courtes descriptions; par* LOSCHGE, *docteur en médecine et professeur ordinaire à Erlangue; in-folio. A Erlangue, chez* Walther, 1792.

21. Cette livraison comporte trois planches qui représentent les os et ligamens de l'extrémité supérieure; le texte offre la description d'une majeure partie du bassin, ainsi

que celle de cette extrémité, qui n'est pas encore achevée. La gravure de ces trois nouvelles planches est encore plus soignée que celles des précédentes, et elles repondent completement au but de l'ouvrage.

SOEMMERRING, von baue des menschlichen koerpers, &c. *De la structure du corps humain; par SOEMMERRING*, t. iv, *contenant le systême des vaisseaux. A Francfort, chez* Varrentrapp *et* Wenner; *et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1792; *in*-8°. *de* 488 *pages, sans la table des matières.*

22. Ce volume traite du cœur, des artères, des veines et des vaisseaux absorbans. L'un des principaux organes propres à la circulation, et par conséquent pour la vie, le cœur y est decrit très en détail et d'une manière exacte, ainsi que son enveloppe, le péricarpe avec les eaux qu'il renferme. *Soemmerring* traite ensuite des fonctions importantes de ces organes et de la circulation du sang, puis il termine par l'exposé de la théorie des veines, des artères et celle du pouls. Le cinquième tome va paroître, nous l'annoncerons.

An

An essay on the injurions custom of mothers not suckling their own children, &c. *Essai sur la coutume préjudiciable des mères, de ne pas nourrir leurs propres enfans; avec des instructions pour le choix d'une nourrice, sur le sévrage, &c. Par* BENJAMIN LARA, *chirurgien, membre de la corporation des chirurgiens de Londres, et accoucheur; in-8°. de 44 pages. A Londres, chez* Moore, 1791.

23. On a déjà tant écrit sur cette matière, qu'on devroit la croire épuisée; cependant elle ne l'est pas. Nous osons même dire qu'il y a très-peu de dissertation dans lesquelles on envisage ce sujet sous le véritable point de vue. La plupart des auteurs suppose la femme et l'enfant dans l'état de simple nature, où la salubrité des alimens et le silence des passions s'accordent avec une constitution vigoureuse, pour préparer à l'enfant une bonne nourriture; tandis qu'il faudroit considérer les mères dans l'état où elles sont, livrées à la gourmandise, usant d'alimens, altérées pour ainsi dire, empoisonnés par

l'art perfide du cuisinier, sans cesse agitées par toute sorte de passions, et incapables des soins et attentions que demandent les nourrissons. Ce ne sera que quand on comparera ces circonstances, qu'on pourra décider quelles mères font mal, quelles mères font bien, de ne pas se charger des devoirs de nourrice.

Cautions to the heads of families, &c.

Avis aux chefs de familles, en trois essais, 1°. sur le cidre préparé dans des vaisseaux de cuivre, avec des conseils pour la meilleure préparation du cidre, du poirée et d'autres liqueurs tirées des fruits ; 2°. sur le poison du plomb : méthode de le découvrir dans les différentes liqueurs, nourritures, remèdes comestibles, &c. avec les indications générales pour la guérison de ses effets ; 3°. sur le poison du cuivre, de quelle manière il peut être découvert, quoiqu'en très-petite quantité : méthode curative ; par A. FOTHERGILL, docteur en médecine, membre du

collége royal et de la société roy. de médecine de Londres, Edimbourg et Paris; in-8°. A Bath, chez Cruttwell; *et se trouve à Londres, chez* Dilly, 1791.

24. Ces différens essais réunis ici ont paru dans le cinquième volume des mémoires publiés par la société de Bath. Ils méritent d'être entre les mains de tous les chefs de famille, exposées à être empoisonnées par quelqu'un des poisons mentionnés dans le titre.

Beschreibung der gegenwærtigen verfassung des kurorts hofgeismar, &c. *Description des dispositions actuelles, relatives à l'usage des eaux de Hofgeismar; par M. le conseiller aul.* WAIZ, *de Cassel; in-8°. de 56 pages. A Marbourg, dans la nouvelle librairie académique*, 1792.

25. On lit dans cette brochure les détails les plus circonstanciés de tout ce qui est relatif à l'analyse et aux vertus de ces eaux, ainsi qu'aux dispositions prises en faveur des personnes qui se rendent à Hofgeismar, pour

en faire usage. Il paroît par cette analyse, que ces eaux contiennent par livre d'eau, poids de marc, dix-huit grains de sel, tant de Glauber que de sel marin, et sept grains de terre, principalement de terre martiale; ensorte que ces eaux sont du nombre des toniques, fortifiantes, résolutives, attenuantes, apéritives, &c. &c.

Della china, &c. *Du quinquina et de ses différentes espèces nouvellement découvertes; par D. HYPOLITE RUIZ, premier botaniste de l'expédition au Pérou, agrégé au collége royal et membre de l'Académie royale de Madrid: ouvrage traduit,* (en italien) *pour la première fois, de l'original espagnol, imprimé à Madrid en* 1792. *A Rome, aux dépends de* Vénance Monaldini, 1792; *Grand in-8°.*

26. *Condamine*, *Linné*, *Bergius*, *&c.* ont déjà décrit l'arbre dont l'écorce fourni ce célèbre fébrifuge connu de toute l'Europe; mais l'auteur se plaint que leurs descriptions se ressentent des imperfections propres aux récits d'un voyageur plus curieux que pro-

fond, ou à la peinture d'un naturaliste, qui n'a sous les yeux que des échantillons défigurés par la dessiccation. C'est pour remédier à ces défauts, que l'auteur a pris la plume; c'est sur les lieux, c'est dans la vigueur de la végétation que *Ruiz* a examiné la plante qu'il décrit; c'est en comparant les diverses espèces, qu'il désigne les différences spécifiques qui leur sont propres; et il y joint encore les analyses chimiques, ainsi qu'un apendix contenant la description de l'arbre et de l'écorce qu'au Pérou on appelle *chinachina*, qui diffère beaucoup du quinquina, et fournit les diverses espèces de baume qui portent le nom de leur lieu natal.

Physische chemie, &c. *Chimie-physique; par* JOS. WEBER, *professeur de physique en l'université de Dillingen, à l'usage de ses prélecons de physique; in-8°. A Munich, chez* Lindauer, 1791.

27. La physique ne peut guère faire des progrès sans la culture de la chimie. Cette dernière est la clef qui nous introduit dans le laboratoire de la nature, et nous fait connoître les opérations dont nous voyons les étonnans effets. Il est cependant vrai qu'il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans nos expériences mesquines, une prédilection

présomptueuses en nos hypothèses enfantées dans le cabinet, et suggérées par un petit nombre de faits équivoques et isolés : il faut consulter, épier la nature, et être attentif à saisir les points de conformité réelle entre les phénomènes naturels et ceux que nous produisons dans nos laboratoires; ce n'est que par là que nous pouvons éclairer nos pas et parvenir à employer les lumières que nous acquérons, à inventer des procédés analogues à ceux de la nature, mais variés dans leur application, afin d'en obtenir des résultats avantageux pour la société. *Weber* ne connoissant encore aucun ouvrage dans lequel on ait suivi ce plan, s'est essaié d'en composer un qui puisse au moins servir à son cours de physique. Il nous paroît qu'il a bien rempli son objet, et que les physiciens s'accorderont à reconnoître l'utilité de son travail.

DE LA METHERIE, &c. Uber die reine Lufft, &c. *Essai analytique sur l'air pur, et les différentes espèces d'air; par* DE LA METHERIE, *doct. en médecine, et membre des académies de Dijon et de Mayence; trad. du françois en allemand sur la seconde édition, par* SAM. HAHNEMANN, *docteur en méde-*

cine : deuxième vol. *grand in* 8°. *A Leipsick*, *chez* Crusius, 1791.

28. Il suffit d'annoncer la traduction allemande de cet important ouvrage dont les chimistes ont apprécié depuis long-temps le mérite.

Viridiarum lusitanicum in quo arborum, fructuum, et herbarum differentiæ onomastici insertæ quas agri Ulyssiponensis ultra citraque tagum ad trigesimum usque lapidem fert. *Recueil des plantes indigènes du Portugal*, &c. *Nouvelle édition*, *publiée par ordre de l'académie royale des sciences de Lisbonne*, 1791, *in*-8°.

29. La première édition de cette flore portugaise parut à Lisbonne en 1661, chez *Craesbeck*. La seconde date de l'année 1714, à la Haie. La troisième a été imprimée à Verone en 1749. Cest la description des plantes indigenes et de quelques étrangères, qui croissent aux environs de Lisbonne et dans le Portugal. Dom *George Vandelli Grishei*, qui étoit chimiste et botaniste portugais, en est l'auteur ; il s'est servi des dénominations botaniques de *Tournefort* et de *Jean Rai*. Quoique ce recueil laisse encore beaucoup à désirer, tant pour la méthode

que pour l'exactitude, il ne laisse pas que d'avoir son mérite, et fournit toujours à un botaniste exercé, les moyens de connoître les végétaux de ce pays. Cette dernière édition offre une nomenclature de *Linné*, qui ne se trouve point dans les autres.

N°. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 28, Grunwald.
18, 19, 21, 22, 29, Willemet.

TABLE.

De l'imprimerie de Didot jeune, 1793.